

JAC ET JO
RUE DES MOULINS 27
NEUCHÂTEL

Des coiffeurs pour messieurs vous servent rapidement dès 8 heures et 13 heures.
Consultez notre coiffeuse pour les soins de votre chevelure.
G. Hausmann

MAGAZINE TV - RADIO
notre mini-hebdo
(PAGES 23-26)

LE PLUS ANCIEN JOURNAL DE LANGUE FRANÇAISE FONDÉ EN 1738

PARAIT TOUS LES JOURS EXCEPTÉ LE DIMANCHE 4, RUE SAINT-MAURICE TÉLÉPHONE 038 25 65 01

L'EXPRESS

FAN
FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

En raison de la conjoncture internationale Le litre d'essence à un franc en Suisse ?

Un rationnement n'est pas du tout à exclure

ZURICH (ATS). — Depuis lundi de nombreuses stations-service libres ont augmenté le prix de l'essence d'environ 5 centimes le litre. D'autres stations ont suivi hier cet exemple, si bien que le prix de la super sera dorénavant d'au moins 84 centimes (jusqu'ici 79) et celui de la normale 80 à 81 centimes. De plus, à partir d'aujourd'hui également, les stations Migrol ont augmenté leur prix de 6 centimes au maximum de sorte que le litre coûtera à l'avenir 84 centimes au lieu de 78 centimes.

En revanche, les stations-service des sociétés dites intégrées — Esso, Shell,

BP, etc — maintiennent encore leur prix. Un porte-parole d'une de ces sociétés a toutefois indiqué que des négociations étaient en cours avec le préposé à la surveillance des prix.

Sans donner de détails précis, il a relevé que d'ici peu de temps, ces sociétés, elles aussi, se verraient obligées d'augmenter leur prix, car elles connaissent également des difficultés de livraison et doivent faire face à une forte augmentation des prix d'achat.

Les importateurs d'essence libres ne prévoient pas de nouvelle augmentation pour l'immédiat. Mais, il règne sur le

marché de l'essence une telle incertitude, qu'une hausse des prix portant le litre d'essence à un franc n'est pas exclue. A la frontière sud, les importations d'essence ont complètement cessé. Au nord, en revanche, l'Allemagne fédérale en livre encore certaines quantités, (80 % de ce qu'elle fournissait jusqu'ici). M. Schwald, de l'association Avia importateur libre d'essence et d'huiles de chauffage, a indiqué que la situation est particulièrement critique au Tessin.

Depuis l'introduction par l'Italie de licences d'exportation, plus aucune goutte d'essence n'a été livrée en Suisse bien que notre pays soit de longue date un

client traditionnel de l'Italie. Les exportations à destination de la Suisse ont été supprimées du jour au lendemain sans aucun préavis, a-t-il souligné.

(Lire la suite en page 15)



CELLE DONT LE CŒUR BAT...

Cette jeune fille souriante se nomme lady Jane Wellesley. C'est la fille du duc de Wellington. Et l'on dit que depuis plusieurs semaines le prince Charles, héritier de la couronne d'Angleterre, se plaît fort en sa compagnie. A suivre...

(Téléphoto AP)

Des Suisses de la Croix-Rouge dans le no man's land égypto-israélien

Dans le no man's land, séparant les gnes israéliennes et égyptiennes on échange des nouvelles avec l'accent genevois, vaudois ou suisse alémanique. Puis les deux officiers arrivent. Présentations. Salut, poignées de main. Et la discussion s'engage. Puis, seuls tous les deux, techniciens discutant un même problème, ils s'éloignent côte à côte sur la route. A les voir ainsi dialoguant, épaulé contre épaulé et marchant d'un même pas, on se demande ce qui, dans le fond, peut bien les séparer.

Pour nous Genevois, Vaudois, Suisses alémaniques, l'essentiel est que, dans ce no man's land, sans autre caution que l'emblème de la Croix-Rouge, les deux parties ont pu se rencontrer, discuter, que le rendez-vous est honoré...

UN PANNEAU

Un rouleau de fil de fer barbelé posé au travers de la route, deux tonneaux et quelques ferrailles alignés; un panneau de circulation arraché à quelque carrefour complète cette symbolique barrière. Au-delà, ondulant à travers les dunes, la route serpente à travers le no man's land. On distingue au loin la ville d'Ismaïlia, émergeant à peine dans le

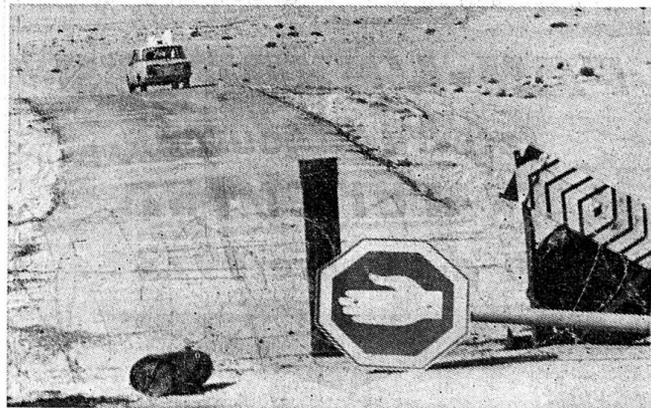
paysage désertique. A droite et à gauche, les positions de la première ligne israélienne se confondent presque avec le sable où elles sont enfouies. En face, à une portée de fusil, on distingue les soldats égyptiens. Entre eux, le silence; et le désert du Sinaï, avec çà et là des carcasses de tanks, points noirs et difformes sur le sable labouré.

Nous avons rendez-vous à dix heures, entre les deux armées, à quelques centaines de mètres sur la route déserte. Pour nous, délégués du CICR venus du Caire et de Tel-Aviv, il s'agit de ménager, sous la protection du drapeau Croix-Rouge, une rencontre entre un officier égyptien et un officier israélien. Tous deux doivent discuter, sur place, d'une opération que les combats n'ont pas

permis auparavant. L'âpreté de la bataille et sa violence ont fait que de nombreux tués sont restés sur place, prisonniers de leurs blindés ou à demi recouverts par le sable. Il faut maintenant les chercher, les identifier et les inhumer. Pas d'autre solution, quand une religion prévoit que le mari défunt doit être enseveli pour que sa veuve puisse se remarier. Sans compter le droit élémentaire à une sépulture. Pendant que les soldats des deux armées effectueront ce travail, les délégués du CICR les entoureront pour neutraliser la zone de l'opération.

Jean-Jacques KURZ

(Lire la suite en page 15)



La voiture du CICR portant plaques suisses ayant franchi la barrière s'avance dans le no man's land à partir des lignes israéliennes. (Photo J.-J. Kurz - CICR)

LES IDÉES ET LES FAITS

Dirigisme inopérant

On votera donc dimanche. Rappelons d'abord que les quatre arrêtés (qui portent sur la limitation des crédits, sur la stabilisation du marché de la construction, sur la surveillance des prix, des salaires et des bénéfices et sur la limitation des amortissements fiscaux) ne sont que la prorogation de l'état de choses actuel. Ces mesures, constitutionnellement, viendront en effet à expiration, si elles ne sont pas acceptées, le 20 décembre prochain, c'est-à-dire un an après leur entrée en vigueur.

Or, le Conseil fédéral qui nous engage à les approuver, remarque que l'inflation n'est pas jugulée; loin de là, elle ne fait que s'aggraver. C'est donc que ces arrêtés se sont révélés à peu près inopérants. Chacun n'a pu que le constater, dans sa vie privée en vertu de la hausse exorbitante des prix.

Aussi n'est-il pas étonnant que les esprits soient partagés quant au maintien de ces moyens de combattre l'inflation. Même parmi les partis qui ont pris position en faveur des quatre arrêtés, les opinions se sont heurtées.

Il en a été de même dans les grandes associations professionnelles suisses. Ici, la situation se complique encore. On peut se prononcer en faveur de tels articles et rejeter tels autres. L'Union des arts et métiers est la seule à rejeter en bloc les quatre mesures qu'elle considère comme étouffantes. Dans la construction, on considère que celle-ci va à la ruine, si les limitations de crédit et d'investissement sont maintenues. Les entreprises privées s'insurgent à l'idée de voir leurs amortissements fiscaux diminuer, ce qui est une entrave à l'expansion industrielle. A l'inverse, l'Union syndicale suisse s'élève avec véhémence contre la surveillance des salaires, tout en étant favorable à celle des prix et des bénéfices, ce qui est d'ailleurs une inconséquence, puisque ces trois mesures sont comprises dans un seul et même article, le troisième.

De cette somme des égoïsmes particuliers — d'où pourra résulter peut-être le vote négatif que l'on redoute à Berne — découlera-t-il un politique cohérente pour lutter contre l'inflation? Certes, non. Alors, il s'agit d'empoligner le problème par un tout autre bout. S'il est notoire que les arrêtés incriminés n'ont pas donné le résultat escompté, c'est au dirigisme qu'il convient de s'en prendre une fois pour toutes. Ne pas déposer quatre non dimanche, c'est ouvrir la brèche à ces fameux articles conjoncturels qu'on nous mijote pour la suite, qui institueront la tutelle permanente de la Confédération sur les comptes des cantons et des communes, bref, qui mettront un terme définitif au fédéralisme.

René BRAICHET



Deux de ceux qui mènent le bal. De gauche à droite: le roi Fayçal d'Arabie saoudite et le président de la Chambre, M. Ibn Fah.

(Téléphoto AP)

M. Celio devant le Conseil des Etats: il faudra créer des impôts nouveaux

La réduction massive des subventions est indispensable

Intervenant devant le Conseil des Etats dans la discussion du budget de la Confédération, M. Celio, chef du département des finances, précisait devant les membres de l'Assemblée que l'avenir n'était pas peint en rose. Pour «tenir le coup», M. Celio ne voit qu'une solution: créer de nouvelles ressources, c'est-à-dire de nouveaux impôts et tordre le cou aux subventions.

Le rapporteur, M. Theuss (EDC-GR), précisait que le compte financier se soldait par un déficit de 195 millions, les dépenses totalisant 12,8 milliards environ et les recettes 12,6 milliards. M. Theuss, qui parlait au nom de la commission des finances, fit l'historique des efforts du département des finances et des douanes pour réduire ce découvert qui était primitivement de 600 millions de francs.

Il a fallu procéder à des réductions considérables des dépenses dans les secteurs où cela était possible. Il n'empêche que l'extension de la sécurité sociale et les projets d'infrastructure vont augmenter encore la différence entre les dépenses et les recettes. Il faudra bien, face à cette situation de contrainte, que les autorités prennent les décisions qui s'imposent. On ne pourra pas toujours pratiquer des coupes sombres sans renoncer à des tâches ou à des prestations importantes.

Il faudra bien trouver des recettes. Les grandes dépenses budgétées concernent la défense nationale (2,6 milliards), la prévoyance sociale (2,6 milliards), les communications (1,9 milliard), l'enseignement et la recherche (1,3 milliard) et l'agriculture (1,2 milliard). La hausse la plus forte a été enregistrée dans le secteur des subventions, dont la progression a été de 23,7% (+ 739 millions). On sera contraint, un jour ou l'autre, de réduire les subventions.

Il faudra aussi se préoccuper des projets de construction. En ce qui concerne le budget financier, la commission des finances du Conseil des Etats propose de réduire de 10 millions l'indemnisation des CFF pour les prestations en faveur de l'économie fédérale (160 millions au lieu de 170 millions). Au budget général, elle suggère de biffer les 34,2 millions prévus au titre de prestations complémentaires à l'assurance-invalidité.

Pour M. Bodenmann (PDC-VS), on ne pourra pas augmenter l'impôt fédéral direct avant d'avoir harmonisé les systèmes cantonaux et le système fédéral. On devra bien un jour ajuster notre fiscalité aux normes européennes.

(Lire la suite en page 15)

Chronique régionale :	pages 2, 3, 7, 9 et 11
Informations suisses :	page 15
Tous les sports :	pages 17 et 19
Carnet du jour — Programmes radio-TV :	page 29
Dernière heure et bourses :	page 31

A Marin-Epagnier, les représentants de sept communes parlent de l'avenir (Page 3)

Statut du Jura : l'ultime séance a vu tomber le dernier carré des illusions

Jura : 20 ans de réclusion pour l'assassin d'une commerçante (Page 11)

Sauna de Cortaillod

Chavannes 47 - Tél. 42 16 35

Nouvel horaire :

LUNDI :	de 9 à 22 h (dames)
MARDI :	de 9 à 22 h (messieurs)
MERCREDI :	de 14 à 19 h 30 (réservation - privé) de 19 h 30 à 22 h (couples)
JEUDI :	de 9 à 18 h (dames) de 18 à 22 h (couples)
VENDREDI :	de 9 à 22 h (dames)
SAMEDI :	de 9 à 19 h (messieurs)

LE BOOMERANG

Manipulés par les Soviétiques, les pays arabes producteurs de naphte nous ont déclaré une guerre du pétrole dont ils pourraient bien eux-mêmes, ainsi que leurs alliés communistes, subir bientôt les peu réjouissantes conséquences.

En voici quelques-unes. Importateurs plus ou moins importants de denrées agricoles, de machines et de matériels européens de toutes sortes, les pays arabes ne vont pas tarder à s'apercevoir que le prix de ces marchandises augmentera considérablement, répercutant les hausses que les «pétroliers» arabes infligent aux Européens.

Mise en difficulté par la pénurie progressive de produits pétroliers, l'économie des pays européens va en outre procéder à moyen terme à un ralentissement, voire à un contingentement de ses livraisons à destination des pays arabes.

Ceux-ci se tourneront-ils alors vers l'URSS et ses satellites pour suppléer à la défaillance des Européens de l'Ouest? S'ils s'y décident, ils ne seront pas très bien reçus: l'Union soviétique, la Pologne, la Tchécoslovaquie, la Bulgarie et d'autres pays communistes vont à bref délai ressentir eux-mêmes les effets des difficultés de l'industrie occidentale, dont ils sollicitent et reçoivent une aide pour eux-mêmes.

M. Brejnev en tête, les pays communistes ne jouent-ils pas à fond, depuis des mois, la carte de «l'ouverture à l'Ouest», seule ressource pour eux de se procurer les biens d'équipement, les techniciens... et les capitaux que les pays libres leur ont offerts trop généreusement? Et sans lesquels l'économie soviétique, comme celle de ses satellites, risque de glisser dangereusement vers la catastrophe?

Déjà, en prévision de cette évolution fatale, la Bulgarie, la Pologne, la Roumanie et la Tchécoslovaquie viennent de décréter des mesures draconiennes d'économie, non seulement de pétrole et d'essence mais aussi, chez les Roumains en particulier, d'énergie électrique.

La guerre du pétrole va nous réserver, en Suisse comme dans la plupart sinon la totalité des pays occidentaux, mainte surprise désagréable, impossible à prévoir à l'heure actuelle. Mais, en définitive, il est plus que probable qu'elle va frapper plus durement encore les pays communistes et leurs protégés, les Arabes.

Il ne tient qu'à nous tous qu'il leur en coûte. Ce serait faire preuve d'une faiblesse inouïe, que de ne pas leur faire payer le prix de leur ignoble chantage. Que le boomerang qu'ils nous ont destiné leur retombe sur le nez! Ce ne sera que justice.

R. A.

AVIS TARDIFS

Fr. 2.70 par millimètre de hauteur
Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

AVIS TARDIFS

Fr. 2.70 par millimètre de hauteur
Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

CE SOIR
Salle des conférences, à 20 h 30
CONNAISSANCE DU MONDE
Israël - Palestine
« LES HOMMES DE LA TERRE PROMISE »
par
Pierre-François DEGEORGES
3me conférence de l'abonnement
Location à l'entrée
SERVICE CULTUREL MIGROS

Aujourd'hui, dès 17 h 30
le major Péan
signera son livre autobiographique
A-DIEU-VAT!
à la librairie
delachaux
iestlé
4, rue de l'Hôpital, Neuchâtel
On pourra réserver un exemplaire dédié en téléphonant au 25 46 78.

Le Centre des Loisirs, Boine 31, Neuchâtel

vous offre :

1. UNE NUIT DU WESTERN
le samedi 1er décembre 1973, de 20 h 15 à 03 h 00
Avec trois films de Ford et Welsch.
Entrée : Fr. 12.— avec réduction de Fr. 2.— pour étudiants et apprentis. Places limitées à 60 personnes. Inscriptions par téléphone au 25 47 25 ou billets sur place.
SANGRIA A VOLONTÉ

2. UN ATELIER DE POTERIE PRÉCOLOMBIENNE

Sous la responsabilité d'Adrianna Simonet, potière latino-américaine, cet atelier est destiné aux jeunes de 14 ans et plus et aux adultes.
Il aura lieu deux week-ends, soit :
les 1er et 2 décembre 1973
les 8 et 9 décembre 1973
dans nos locaux de la Boine 31.
Coût : pour 1 week-end : Fr. 50.—
pour 2 week-ends : Fr. 90.—
y compris cuissons, enseignement, couleurs, fourniture de matières.
Prix spéciaux pour apprentis, étudiants, 3me âge.
Inscriptions et renseignements au Centre de Loisirs, Boine 31, 2000 Neuchâtel.
Tél. (038) 25 47 25

discount berthoud
Portes-Rouges 46
Immeuble MM
AUJOURD'HUI
Le gros cadeau
... comme à la MIGROS
Ouvert de 8 h à 18 h 30

Votre atout
aujourd'hui au
Marché MIGROS
Portes - Rouges
Plus vous achèterez,
plus votre cadeau
sera important !

DERNIÈRE HEURE
en avant dernière page

PARTI LIBÉRAL
SECTION DE NEUCHÂTEL
Assemblée générale et
conférence de Monsieur
J.-Fr. AUBERT
Conseiller national :
ASPECTS DE LA POLITIQUE FÉDÉRALE EN 1974
Cercle libéral, 20 h 15

Restaurant du Petit-Savagnier
Tél. (038) 53 23 22
Vendredi 30 novembre, à 20 h
SOUPER COUSCOUS
S'inscrire
jusqu'au jeudi 29 novembre au matin

Tout nouvel abonné à FAN-L'EXPRESS
recevra le journal
GRATUITEMENT
en décembre 1973

FAN
L'EXPRESS
BULLETIN D'ABONNEMENT

JE M'ABONNE DÈS CE JOUR
* jusqu'à fin mars 1974 pour Fr. 21.—
* jusqu'à fin juin 1974 pour Fr. 40.—
* jusqu'à fin décembre 1974 pour Fr. 76.—
(* souligner ce qui convient)

Ne pas payer d'avance, nous vous enverrons une carte de versement.

Nom : _____ Prénom : _____
No et rue : _____
No postal : _____ Localité : _____
Signature : _____

Veillez retourner ce bulletin sous enveloppe non collée, affranchie de 15 centimes, à
FAN - L'EXPRESS
Service des abonnements 2001 NEUCHÂTEL

FAN FAN FAN FAN FAN

A Neuchâtel et dans la région

Correspondances
(cette rubrique n'engage pas la rédaction)

Pourquoi ne roulerait-on pas au gaz de bois ?

« Monsieur le Rédacteur en chef, Permettez-moi de sympathiser avec les nombreux automobilistes qui lèvent les bras au ciel en ce qui concerne la pénurie d'essence et ses conséquences. Mais où je veux en venir c'est simplement que jusqu'à ce jour, aucun article de presse n'a parlé (à ma connaissance) en lieu et place de carburant succédané, du gaz de bois. En effet, pendant la guerre 39-44, les camions furent équipés de gazogènes à bois et les autos de gazogènes à charbon de bois. Au début, l'initiation à ce nouveau carburant fut un peu pénible, car au premier départ de la journée, il fallait au moins 5 minutes pour allumer le charbon de bois. Mais le résultat était quand même si avantageux que, peu à peu, ce moyen de remplacement de l'essence fut de plus en plus apprécié. Si bien qu'à la fin de la guerre, je me souviens que le sympathique garagiste feu Emile Patthey me disait : « Quand l'essence fera son apparition, je continuerai à rouler au gaz de charbon de bois, tant je suis satisfait du rendement et surtout de l'économie. »

Au surplus, en 1942, le Conseil fédéral décretaient une ordonnance exigeant l'adaptation, sur au moins 1000 camions, de gazogènes à bois système IMBERT, cette ordonnance étant dictée pour des raisons de défense nationale. Les Ateliers Draize S.A., que je dirigeais alors et qui furent les précurseurs de ce système, ont équipé à eux seuls environ 300 camions.

Par surcroît, nous profitions d'un combustible (le bois) qui est une des seules richesses de notre pays et qui actuellement pourrait dans nos forêts, que ce soit du résineux ou du feuillu. Je veux parler des branches que personne ne veut aller chercher même gratuitement, ainsi que du quartelage qui ne trouve presque aucun acquéreur.

En conséquence, je laisse aux intéressés qui liront cette lettre le soin de réfléchir et même de réaliser le moyen temporaire de la lutte contre la pénurie du carburant traditionnel.

Veillez agréer, Monsieur le rédacteur en chef, mes sentiments distingués.

André BONHOTE,
Neuchâtel »

LA VIE POLITIQUE

Les radicaux du district de Boudry s'interrogent aussi sur l'avenir

Transports publics, collaboration intercommunale et environnement, trois problèmes qui figuraient à l'ordre du jour de la réunion d'information des radicaux du district de Boudry, qui s'est déroulée à Chez-le-Bart sous la présidence de M. Rodolphe Kiefer.

En ce qui concerne les transports publics, les TN ont pris des mesures de rationalisation, mais la mise en place de moyens de liaison non conventionnels, sur la ligne 3, par exemple, serait onéreuse d'autant plus que la Confédération, qui pourrait faire un geste, sous la forme d'un crédit pour l'étude des projets (ligne aérienne ou souterraine) ne sub-

ventionnera pas l'exploitation d'une réalisation urbaine. La solution : améliorer dans l'immédiat ce qui existe et pratiquer une politique de prévoyance pour l'avenir, en mettant en place progressivement les structures des transports publics de demain.

La collaboration intercommunale se révèle nécessaire dans le cadre d'une décentralisation des décisions afin de permettre la solution des problèmes avec ceux qui sont directement visés. Le souhait a été exprimé que le Groupement des communes du Littoral devienne un instrument de collaboration avec l'Etat et la Ville qui permette aux petites communes de faire entendre leur voix avec plus de poids.

Pour ce qui est de l'environnement, on se trouve devant un choix : la quantité ou la qualité. La croissance se traduit par des charges démesurées et un large débat sur ce qui devrait constituer la qualité de la vie devrait s'engager dans tous les milieux.

Au cours du débat, enfin, on a exprimé le souhait que la Ville, avant de prendre des décisions, consulte au préalable les communes intéressées sur ses projets d'avenir.

Telles étaient certaines des réflexions faites au cours de cette assemblée.

J.P.

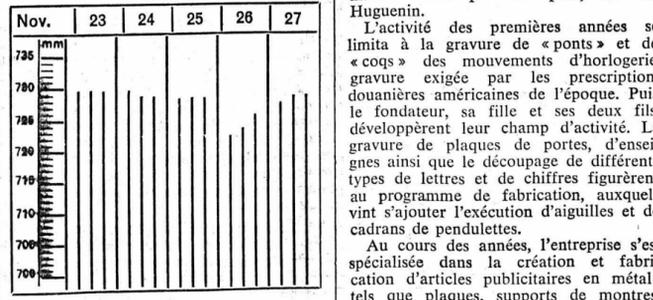
AVIS TARDIFS
Fr. 2.70 par millimètre de hauteur
Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

COIFFURE MARY-LOU
OUVERTURE
Jeudi 29 novembre
Rue du Sentier 18bis
Colombier
Tél. 41 1222

Naissances
Sylvain et Brigitte
Von GUNTEN - HUBER ont la grande joie d'annoncer la naissance de
Daniel
27 novembre 1973
Maternité Pourtalès Notre-Dame 16
2000 Neuchâtel 2013 Colombier

Observations météorologiques

Observatoire de Neuchâtel. — 27 nov.
Température : moyenne : -2,0 ; min : -2,6 ; max : -0,5. Baromètre : moyenne : 727,6. Eau tombée : 0,1. Vent dominant : direction : ouest-sud-ouest ; force : modéré. Etat du ciel : variable, neige à 10 h 30 et par intermittence.



Prévisions météorologiques. — Nord des Alpes, Valais, nord et centre des Grisons : la nébulosité sera très changeante, avec des intervalles ensoleillés sur l'ouest du Plateau et dans le Valais central, et un ciel souvent très nuageux dans le nord, le centre et l'est du pays.

Des averses de neige se produiront encore, surtout en montagne et sur la moitié est du Plateau. Températures prévues : -3 à +2 degrés l'après-midi. Vents modérés du secteur nord en montagne, tendance à la bise sur le Plateau.

Evolution probable pour jeudi et vendredi. — Nord : nébulosité variable, souvent forte. Quelques éclaircies en Suisse romande. Averses de neige éparées surtout en montagne.

Films obscènes : après le cinéma Rex, le Bio...

Treize affaires étaient inscrites au rôle des causes du tribunal de police qui a siégé hier toute la journée. Les jugements ont tous, ou à peu près, été renvoyés à plus tard pour complément de preuves. Curieuse audience... sous la présidence de Mlle G. Fiala, avec Mme E. Bercher dans son rôle de greffier.

L'affaire la plus importante concernait l'épilogue judiciaire d'un accident mortel. Il s'était produit le 11 juillet dernier sur un chantier de Neuchâtel. Un ouvrier, M. Silvino da Silva-Ribero, occupé avec des collègues au déchargement de fers à béton, fut tué par un ballot d'une tonne alors qu'il se trouvait sur le pont du camion.

Comparait donc l'ouvrier, G.I., chauffeur, prévenu d'homicide par négligence. Au moment où il glissa une barre à mine sous le ballot de longs fers, celui-ci se mit en mouvement, écrasant l'ouvrier. Une reconstitution est indispensable car les versions sur le déroulement de l'accident sont contradictoires.

Une nouvelle affaire de film prétendu obscène par l'autorité judiciaire occupe la chronique. Mais cette fois, cela s'est passé au cinéma Bio, et non plus au Rex !

Hier ont comparu le propriétaire de cette petite salle, M.Sch., qui cherche souvent à sortir des sentiers battus et l'administrateur R.V. de la maison genevoise de location dudit film.

Vraiment obscène ou pas ? Au moins la justice neuchâteloise, qui semble aimer la défense de ce qu'on nomme les bonnes mœurs, a-t-elle dans le domaine quelque expérience ! Pour évaluer le degré d'obscénité du film, il faut l'avoir vu. C'est ce que fera le tribunal qui siègera ceans devant l'écran du Bio au début de février.

La traditionnelle affaire de voies de fait n'a pas manqué à l'ordre du jour : des Italiens au sang chaud, qui ont failli faire perdre patience à la présidente par leur indiscipline à l'audience, s'accusent de bassesses : coup de gourdin, noms d'oiseaux, menaces, injures, calomnies. Ça sent la poudre dans le prétoire.

Même que le bouillant mari d'une des plaignantes ou accusées — on ne sait même plus qui a voulu frapper qui, tant les choses sont volontairement embrouillées — brandit un enregistreur à cassettes pour faire entendre les gros mots qui furent adressés à sa femme ! Bref, cinq plaintes ont été déposées. Comme il faudra avoir recours à des témoins, l'affaire est renvoyée.

A part cela, le tribunal s'est encore occupé d'un accident ferroviaire qui s'était produit entre Saint-Blaise et Cornaux, faisant pour quelques milliers de francs de dégâts. Trois personnes — E. St., J.-P. G. et A. B. — sont prévenues d'entrave au service des chemins de fer.

Avis mortuaires
Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Comme le Père m'a aimé, je vous ai aussi aimé.
Jean 15 : 9.

Monsieur et Madame Gaston Torche et leurs enfants, à Yverdon ; Monsieur et Madame Lucien Torche et leur fils, ainsi que les familles parentes et alliées, ont le chagrin de faire part du décès de

Madame Gaston TORCHE
née Frieda von Niederhäusern

leur chère maman, grand-maman, sœur, belle-sœur, tante, parente et amie, que Dieu a rappelée à Lui, dans sa 80me année.
2000 Neuchâtel, le 25 novembre 1973.
(Lisierons 3)
Veillez et priez, car vous ne savez ni le jour ni l'heure où le Seigneur viendra.
Mat. 25 : 13.

L'enterrement aura lieu mercredi 28 novembre.

Culte à la chapelle du crématoire, à 10 heures.

Domicile mortuaire : pavillon du cimetière de Beauregard.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Les neveux et nièces, ainsi que les familles parentes et alliées, ont le chagrin de faire part du décès de

Monsieur Jules THIÉBAUD

leur cher oncle, grand-oncle, parent et ami, que Dieu a rappelé à Lui, dans sa 84me année.
2000 Neuchâtel, le 26 novembre 1973.
(Rue de l'Ecluse 15)
Je suis le bon berger.
Le bon berger donne sa vie pour ses brebis.
Jean 10 : 11.

L'incinération aura lieu mercredi 28 novembre.

Culte à la chapelle du crématoire, à 17 heures.

Domicile mortuaire : pavillon du cimetière de Beauregard.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Monsieur Edouard Stram, à Neuchâtel ;

Madame Edouard STRAM
née Marie STEUDLER

leur très chère épouse, maman, belle-maman, grand-maman, belle-sœur, tante, parente et amie, survenue après une longue maladie dans sa 84me année.
2000 Neuchâtel, le 25 novembre 1973.
(Poudrières 91)
C'est pourquoi, vous aussi, tenez-vous prêts, car le Fils de l'homme viendra à l'heure où vous n'y penserez pas.
Mat. 24 : 44.

L'incinération aura lieu mercredi 28 novembre.

Culte à la chapelle du crématoire, à 14 heures.

Domicile mortuaire : pavillon du cimetière de Beauregard.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

REMERCIEMENTS

La famille de
Madame
Ilona BERCHTOLD-KASAR

remercie sincèrement toutes les personnes qui, par leur présence, leur message ou leur envoi de fleurs, se sont associées à son grand deuil, et les prie de trouver ici l'expression de sa profonde gratitude.
Cormondrèche, novembre 1973.

Madame
Roland BOURQUIN

remercie sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à sa douloureuse épreuve par leur présence, leur message ou leur envoi de fleurs.
Elle les prie de trouver ici l'expression de sa profonde reconnaissance.
Neuchâtel, novembre 1973.

AVIS TARDIFS

Fr. 2.70 par millimètre de hauteur
Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

A NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION



TOUR DE VILLE

Encore des cambriolages!

● DANS l'après-midi de lundi, deux appartements, l'un situé rue du Château et l'autre rue des Chavannes, ont été visités par un cambrioleur. Dans un cas, une somme d'environ 1200 fr. a été emportée; dans l'autre, il ne manque apparemment rien.

Solidarité

● HIER à l'appel du comité de soutien aux étudiants et travailleurs grecs, 150 personnes se sont réunies, à la Cité universitaire de Neuchâtel, pour dénoncer la dictature des colonels grecs et affirmer leur solidarité avec la résistance.

HUIT MOIS POUR BÂTIR L'EUROTEL

● SIXIÈME de Suisse et vingt-cinquième de la chaîne, l'Eurotel de l'avenue de la Gare est sous toit. Commencé en mars dernier, le gros œuvre était terminé le 14 novembre! Une espèce de record dans la rapidité.

Bâti en même temps que ceux de Villars, Fribourg et Genève, il sera ouvert à l'exploitation en septembre prochain tandis que le parc à voitures (130 places) aménagé dans cet immeuble sera ouvert en avril prochain déjà.

Cent dix chambres ou cellules d'hôtel vendues en propriété par étage, un restaurant-grill avec bar, une salle pour conférences de 350 places, une

Début d'incendie dans un atelier

● VERS 15 h 30 hier, un début d'incendie s'est déclaré dans l'atelier de polissage de la fabrique Bouille, Monruz 17. Le feu a pris naissance dans un sac de toile servant au filtrage de l'air de l'atelier et à la récupération des poussières. Les flammes ont noirci le local et endommagé de nombreux boîtiers de montres.

Le sinistre a été maîtrisé par les premiers secours de Neuchâtel. Une enquête de la police est en cours.

Pas de fausses économies dans l'éclairage public

● CONTRAIREMENT à d'autres localités du canton, Neuchâtel ne restreindra pas l'éclairage de la ville pendant les Fêtes de fin d'année. L'autorité estime en effet qu'une réduction de cet éclairage, séduisante à première vue, n'entraînerait qu'un gain de courant quasi négligeable mais porterait en revanche une atteinte sensible à la sécurité du trafic.

piscine-sauna-fitness au cinquième étage, en attique, des bureaux commerciaux, des studios et un centre commercial au rez-de-chaussée, tel est le contenu de ce bâtiment de 30.000 m³ dont on a fêté la « levure » hier en fin d'après-midi.

MM. Perotti, au nom des promoteurs et du maître de l'ouvrage, Renaud de Bosset, l'architecte, et Gilbert Facchinetti, l'entrepreneur, se sont adressés aux maîtres d'état et aux ouvriers les remerciant pour leur travail. Ils regrettent tous une enveloppe contenant une prime de reconnaissance pour la rapidité et la qualité d'exécution dont ils ont fait preuve sur ce grand chantier.

A Marin-Epagnier, les représentants de sept communes parlent de l'avenir (III) Une suggestion: doubler le Grand conseil par un Conseil des communes du canton!

Quel sera l'avenir de Neuchâtel et de sa région? La croissance économique et démographique, même qualitative, se répercute sur les charges. On parle d'une répartition plus équitable des recettes fiscales provenant de personnes morales, mais aussi de leur monopolisation totale par l'Etat qui a besoin d'un afflux de recettes nouvelles pour de grandes réalisations. C'est pour se pencher sur ces problèmes, et d'autres, que les représentants de sept communes se sont réunis (voir la « FAN » d'hier).

FAN: — Le développement, même contrôlé, est inévitable. Il serait intéressant de connaître vos expériences dans ce domaine, bien entendu dans le contexte des projets d'avenir.

LA VOIX DES COMMUNES DOIT SE FAIRE ENTENDRE

G. Attinger: — Avant de parler d'avenir, il faudrait trouver le moyen de faire entendre la voix des communes avec le poids nécessaire. Pourquoi n'envisagerait-on pas, par exemple, de pratiquer sur le plan cantonal ce qui existe sur le plan fédéral. Je pense à un Conseil des communes, sorte de chambre basse, qui permettrait aux petites communes de dire leur mot, ce qui leur est difficile de faire au Grand conseil.

G. Gehrig: — Je suis totalement d'accord avec cette suggestion. Le Grand conseil soutient peu souvent les villages et il faudrait le doubler par un Conseil des communes. Je ne vous cache pas que j'ai pensé à lancer une initiative dans ce sens afin que lors d'un vote, on tienne également compte de l'avis de la majorité des communes.

FAN: — Cette suggestion pourrait faire l'objet d'une autre rencontre, mais il faudrait reprendre le débat sur les conséquences de la croissance industrielle et démographique.

LE TEMPS DE LA CROISSANCE EST REVOLU

G. Attinger: — Le développement, dans tous les domaines, porte atteinte à la qualité de la vie. Le temps de la croissance est heureusement révolu. On

ne cherche plus à attiver l'industrie par tous les moyens, notamment par des avantages fiscaux ou le bradage de terrains.

J. Ruedin: — Cornaux, Marin-Epagnier et Cressier ont connu depuis dix ans un essor industriel considérable. A Cressier, cela s'est traduit par des avantages, mais aussi par des charges. Si on comparait les budgets de nos sept communes, il y aurait une différence sensible entre celles qui ont opté pour l'industrie et celles qui ont mis sur le développement démographique. Il faut penser à la qualité de la vie. Lorsqu'on pousse l'industrialisation, les populations concernées doivent, du moins en partie, en supporter les désagréments: odeurs, bruit et autres sortes de pollution. Serait-il normal, dans ces conditions, que les recettes fiscales soient réparties et diluées entre chacun?

A Cressier, le développement industriel a empêché l'arrivée de nouveaux habitants. Mais cela a permis de conserver le vignoble. Nous voulons non seulement le préserver, mais également agir de sorte que d'ici à dix ou vingt ans, les viticulteurs puissent encore vivre de la vigne.

ON SE HEURTE A UN CHOIX

F. Beljean: — On se heurte à un choix: la quantité ou la qualité. La croissance signifie des frais insurmontables. A Saint-Blaise, un taux insignifiant des recettes fiscales provient des personnes morales. Nous avons décidé de réviser nos options antérieures et de miser sur le maintien du caractère villageois.

G. Attinger: A Hauterive, on prévoyait une localité de 12.000 âmes. Nous avons opté pour la qualité de la vie. Nos nouveaux règlements d'urbanisme sont conçus pour une population maximale de 6000 habitants.

ET LES CONTACTS HUMAINS?

M. Kohler: — L'industrialisation ne s'est pas faite à Marin-Epagnier sans d'importants investissements, pour ne ci-

ter que les huit kilomètres de conduites d'eau. L'infrastructure coûte cher. Certes, l'autonomie communale implique des risques à prendre, mais que deviendront les communes le jour où on les privera de l'apport des personnes morales? La croissance démesurée risque de tuer les communes en balayant les contacts humains. Faudra-t-il un jour se soucier de les réinventer?

NE PAS PEINDRE LE DIABLE SUR LA MURAILLE!

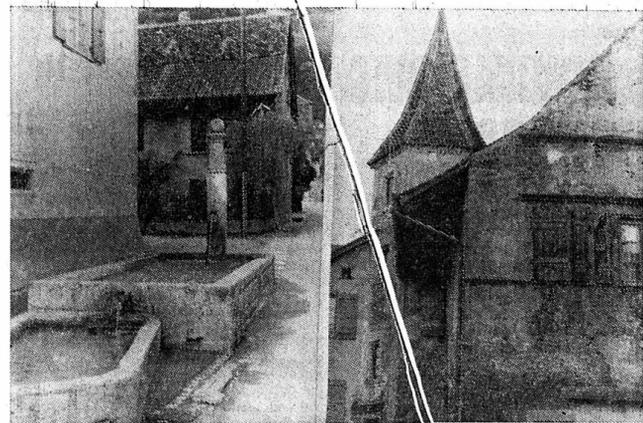
G. Schaller: — Nous avons la chance de vivre à la campagne. Une question d'ordre moral se pose: avons-nous le droit de refuser aux autres le droit de vivre chez nous? On paie déjà trop cher l'implantation industrielle au détriment de la qualité de la vie.

J. Ruedin: — Cressier a décidé de stopper l'industrialisation pour un certain nombre d'années. Les esprits ont évolué et les autorités ont trouvé le plein appui des moins de cinquante ans et de la jeunesse.

FAN: — On souhaite stopper la croissance, mais on se trouve devant des projets de régionalisation, donc de développement. La Ville de Neuchâtel, on peut le lire dans les rapports, se doit d'aider et d'encourager les communes de sa banlieue.

G. Schaller: — Ce sont plutôt les communes qui sont invitées à aider la ville!

Jaime PINTO
(A suivre)



De gauche à droite: la rue des Fontaines, à Cornaux, et vue typique du vieux village de Saint-Blaise: la plupart, pour ne pas dire toutes, des communes de l'est, comme celles de l'ouest, après diverses expériences, ont opté pour une certaine stabilisation, c'est-à-dire pour la qualité de la vie.

Participants au débat

- M. Gilles Attinger, président de la commune d'Hauterive.
 - M. François Beljean, président de la commune de Saint-Blaise.
 - M. Gaston Gehrig, président de la commune de Marin-Epagnier.
 - M. Michel Kohler, administrateur communal.
 - M. Bruno Rothlisberger, président de la commune de Thielle-Wavre.
 - M. Jacques Ruedin, vice-président de la commune de Cressier.
 - M. René Sauser, président de la commune de Cornaux.
 - M. Georges Schaller, président de la commune du Landeron.
- La « FAN » était représenté par M. Jaime Pinto, rédacteur.

Concert d'abonnement à la Salle des conférences

L'O.S.R. sous la direction de W. Sawallisch

Vendredi soir, dans le cadre de l'abonnement, l'OSR a joué pour la première fois à Neuchâtel sous la direction de son nouveau chef titulaire Wolfgang Sawallisch. Concert d'une qualité exceptionnelle, qui a permis à chacun de mesurer la différence entre l'OSR d'aujourd'hui, entièrement réorganisé, et l'OSR du temps de Klecki et du long « interregne » de ces dernières années.

Au premier coup d'œil, on constate que l'effectif s'est considérablement renouvelé. Le premier violon solo est maintenant P. Rybar. Diverses places ont été mises au concours et si la plupart des anciens chefs de pupitre sont demeurés à leur place, leurs voisins, eux, sont nouveaux... et de première force. Résultat: une qualité de son, une homogénéité surtout que l'OSR, même aux plus beaux jours d'Arnsmet, n'avait jamais connue. Autrefois on avait de brillants « premiers » dans presque tous les registres; mais des seconds ou troisièmes honorables, sans plus. Une œuvre solistique comme « Petrouchka » pouvait certes s'en accommoder, mais non une symphonie de Brahms... Alors qu'à présent W. Sawallisch obtient d'emblée cette sonorité à la fois intense et transparente, propre aux ensembles d'élite. Et que l'OSR réagit aux moindres indications du chef, avec une précision, une vivacité toutes nouvelles.

D'autre part, on a sensiblement amélioré le statut des musiciens, tant en ce qui concerne la situation matérielle que l'horaire de travail et le rythme des répétitions. Il semble bien que nous n'aurons plus jamais affaire, comme ce fut souvent le cas jadis, à des musiciens fatigués, visiblement hors de forme et plus soucieux de rentrer chez eux que de donner un concert.

Enfin, troisième apport essentiel: la personnalité de W. Sawallisch lui-même, à la fois très compréhensif et très exigeant à l'endroit de ses musiciens et dont l'art intelligent nous vaut des interprétations si bien équilibrées et, qui tiennent si bien compte de tous les éléments de l'œuvre, qu'il est difficile d'y déceler une quelconque « tendance ». Si ce n'est peut-être, chez ce grand interprète de Wagner et des post-romantiques, certain penchant pour l'expression intense et les splendeurs orchestrales.

C'est ainsi que nous avons entendu, au début de la soirée, une « Symphonie funèbre » de Haydn aussi remarquable par la fermeté du dessin que par le rythme imperturbable et par l'ampleur vraiment symphonique de la sonorité. Mais le grand moment de la soirée aura été la saisissante interprétation, riche de couleurs et de contrastes, de l'« Ecossaise » de Mendelssohn. Après cela, comment refuser au compositeur le don de puissance et d'expression dramatique? Il est vrai que nous sommes loin, avec ces grands coups de vent chromatiques, ces appels de fanfare, ces accents de lutte et de victoire scandés par les cuivres ou les timbales, du lyrisme aimable et un peu fade qu'on lui reproche parfois. Magnifique prestation de l'OSR qui a révélé ici toutes ses nouvelles ressources: depuis le chaleureux lyrisme des premiers violons jusqu'au somptueux quatuor de cors de l'Adagio.

A côté de ces deux magistrales réussites, l'exécution du Concerto de violon en ré de Mozart m'a paru moins convaincante. Certes, j'ai apprécié la merveilleuse pureté de son, la fine musicalité de la jeune soliste roumaine Miriam Fried. Mais de la part d'un premier Prix des Concours Paganini et Reine Elisabeth de Belgique, on était en droit d'attendre quelque chose de moins

sage de moins « appliqué », de moins impersonnel. Il y a quelques semaines, H. Schneberger nous a donné de ce même Concerto une interprétation autrement plus vivante et primesautière...

J'ajouterais que l'appareil orchestral: trente-cinq musiciens — dont quatre contrebasses — m'a paru bien lourd pour accompagner un concerto où, visiblement, c'est le violon qui mène le jeu.

L. de Mv.

Trois arrestations

Lundi après-midi, la police cantonale a arrêté à Corcelles deux jeunes garçons, domiciliés au Locle, qui se sont rendus coupables de plusieurs vols dans des compteurs de machines à laver. Une enquête établira la liste de leurs méfaits. Une jeune homme, mineur, auteur de divers vols, a d'autre part été arrêté hier matin à Saint-Blaise, par la police cantonale.

Actes stupides à Hauterive

(sp) La police recherche les énergumènes qui, dans la nuit de dimanche à lundi, alors que la circulation était interdite jusqu'à 3 heures du matin, n'ont rien trouvé de mieux que d'éventrer des sacs à ordures le long du Brel, du pont du train au carrefour de la route Lignières - Enges.

En outre, ils ont couronné leurs « exploits » en enlevant les grilles des bouches à égout au bord de la chaussée, au risque de causer de sérieux dégâts matériels à l'auto du conducteur qui, en fin de nuit, n'aurait pas su éviter ces trous.

cher furent tout heureux de pouvoir pratiquer ce sport sans être dérangés constamment par les motorisés du dimanche. Et ces derniers trouveront une forme beaucoup plus délassante de découvrir la nature.

Il y a d'ailleurs de nombreux automobilistes qui eurent ainsi l'occasion de découvrir... leur propre région! Cela dans une paix et une tranquillité inconnue depuis 1956, date du premier essai... obligatoire d'épuration routière. Cette nouvelle édition de... « route libre » fit ressortir de leur poussière pas mal de moyens de locomotion d'un autre âge et fort nouveau pour certains.

C'est ainsi que les routes de la Béroche furent parcourues par des calèches dont on ne soupçonnait même plus l'existence. Et, comme pour un conte de fées ou pour un scénario de film de la Belle époque, on retrouva tout ce qu'il fallait pour ce retour en arrière: tubette, redingote, écharpe, etc... Gageons que dimanche prochain les crinolines rejeront leur apparition!

Et puis, bien des promeneurs ont découvert quelque chose d'inattendu sur les routes du pays. Quelque chose dont on avait presque oublié la forme et la couleur; quelque chose qui, dit-on, porte bonheur... lorsqu'on y pose le pied...
R.CH

Exposition Ugo Crivelli à la Galerie des Amis des arts

Vendredi s'est ouverte à la Galerie des Amis des arts, à Neuchâtel, l'exposition Crivelli, qui comprend des sculptures, peintures, eaux-fortes et dessins.

Est-il exagéré de dire que la première impression éprouvée par le visiteur est l'éblouissement? Non, car très habilement et très heureusement, l'artiste a disposé dans la salle du milieu, la première où l'on entre, un ensemble de sculptures qui ont vraiment grande allure. On est ainsi salué, si l'on ose dire, dès l'entrée, par de grands totems dressés verticalement, dont la chaîne couleur dorée exerce d'emblée la pleine séduction.

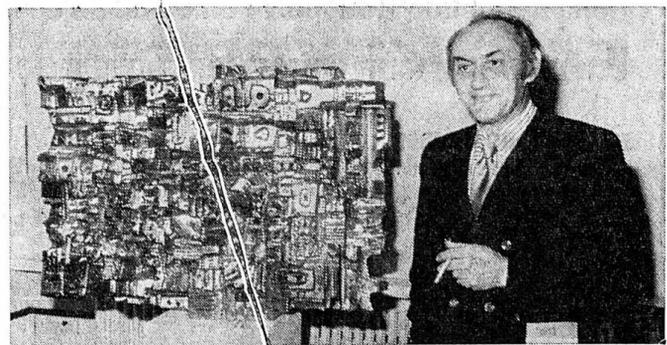
Faut-il voir dans ces totems, comme dans les bas-reliefs qui les accompagnent, une influence de l'art précolombien? Probablement, mais Crivelli est assez indépendant, sa conception de l'art est assez originale et assez vigoureuse, pour qu'il lui soit permis de prendre ses distances.

Dans ces sculptures faites de carrés, de cercles et de formes diverses, mais toujours strictement géométriques, que la lumière en y vagabondant met admirablement en valeur, c'est toujours son imagination qui bouillonne pour créer l'œuvre la mieux rythmée, la plus énergique et la plus concentrée. Valorisé par ces fêches, l'espace où ils se dressent devient un lieu aimanté, un véritable champ magnétique! Qu'il s'y passe quelque chose de grand, c'est l'évidence, même si l'on reste incapable de dire exactement quoi.

Dans les dessins, il y a une évidente gradation. Crivelli part du dessin au trait, simple, ponctué de nœuds bien visibles, puis, en suivant l'acheminement de sa pensée, il construit des figures de plus en plus élaborées. On devine peut-être par là le secret de son art, qui est construit à l'aide de rythmes axés les uns sur les autres.

Ce qui frappe en effet dans les œuvres les plus achevées, c'est qu'il ne s'y trouve que des temps forts. Et pourtant, jamais on n'a l'impression d'étouffement ni de surcharge. Simplement, l'artiste cherche à capter un maximum de puissance, et c'est en ajoutant les rythmes les uns aux autres qu'il atteint son but. Aussi son art pourrait-il se définir comme étant celui de la plénitude ou de l'énergie comblée.

Avec les eaux-fortes, nous atteignons, dans ce progrès de l'acheminement, un haut degré de perfection, car il y a là deux choses: la grisaille artistement



L'artiste devant une de ses œuvres.

(Avispress - J.-P. Bailod)

nuancée, qui évoque des écorces d'arbre, et la figure qui dans son découpage réalise un profil parfois grotesque ou simplement humoristique, mais toujours suggestif. Cette forme d'art, c'est celle également qui se retrouve dans les illustrations du poème de Pierre Chapuis, « L'autre versant ».

Mais, bien entendu, ce sont les grandes peintures qui constituent l'achèvement de cet art. Là, c'est également le procédé du foisonnement qui est à la base d'une esthétique visant à bourrer en quelque sorte la toile de signes multiples, bizarres et énigmatiques, mais toujours très évocateurs. Dans telles de

ces toiles, on a l'impression d'être plongé dans quelques fonds sous-marins où évoluent d'étranges poissons, avec yeux, dents, nageoires, stries, crochets, filaments, qui font l'office de signaux, s'allumant et s'éteignant tour à tour. Dans telle autre, c'est le même foisonnement, mais il y a ici et là comme une échappée libératrice vers un bleu-ciel rédempteur. Cependant, là non plus, jamais on ne se dit qu'il y en a trop, car le foisonnement est toujours admirablement réglé, dans le détail comme dans l'ensemble, dans les formes comme dans la couleur.

Et maintenant, quel jugement porter sur cet art?

Faut-il risquer une réserve, en disant qu'il y a là tout de même du procédé, un style qui, feignant d'atteindre le mystère, ne serait guère que décoratif? Un juge sévère le dirait peut-être.

Quant à nous, nous préférons laisser à l'artiste le bénéfice de son originalité, car nous nous en voudrions de boudier le plaisir que nous avons eu à parcourir cette brillante exposition.

P.L.B.

LA VIE POLITIQUE

Les votations fédérales et les Jeunes libéraux

Réuni à Neuchâtel en assemblée sous la présidence de M. Jean-Marc Nydegger, le mouvement des Jeunes libéraux a pris position sur les arrêtés fédéraux soumis aux votations populaires le 2 décembre. Après avoir pris connaissance des conclusions du groupe de travail ayant analysé en profondeur les problèmes soulevés, le mouvement constate que la situation inflationniste que connaît notre pays est dramatique. Seuls des remèdes efficaces et bien compris pourront déployer des effets salutaires.

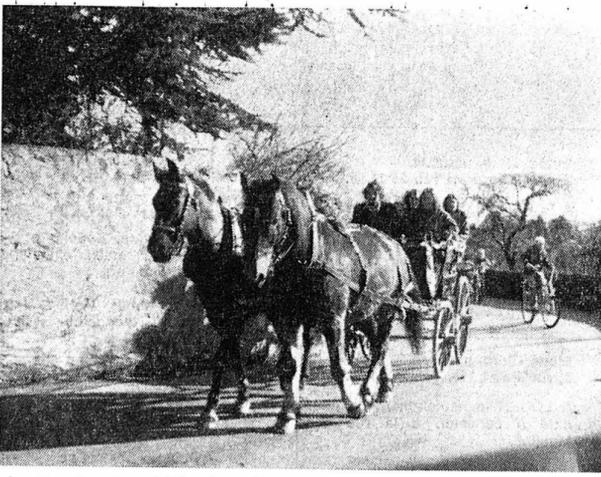
En conséquence, les jeunes libéraux arrêtent leur position comme suit: — Arrêté sur la surveillance des prix, salaires, bénéfices: OUI. — Arrêté sur le crédit: NON. — Arrêté sur la construction: NON. — Arrêté sur la limitation des amortissements fiscaux: NON.

Les Jeunes libéraux tiennent à préciser qu'ils ne s'opposent pas au principe d'une politique anti-inflationniste, mais qu'ils souhaitent voir le gouvernement prendre d'efficaces mesures de politique économique et non pas accrocher quelques points disparates trop souples dans leurs applications pour être vraiment opérantes.

Pas d'autos mais des chevaux à la Béroche Et ce fut aussi la journée... porte-bonheur!

De notre correspondant: Ce premier dimanche sans autos, véritable retour à la nature, fut sans contredit le beau côté de l'embargo sur le pétrole...

Il faut dire que le ciel aida grandement l'opération et le soleil radieux et encore chaud de cette fin de novembre mit tout le monde d'accord. Ceux qui avaient l'habitude de mar-



Inattendu et oublié: la « Fortune » sous le pied d'un cheval... (Avispress - R. Ch.)

PS **LOTO**
DU PARTI SOCIALISTE

vendredi 30 novembre à la ROTONDE DÉBUT 20 heures

Ter tout gratuit - Abonnements Montres - Jambon - Caisses de vin

Romands
on vous
berne
non
le 2 décembre

AVIS OFFICIELS



Département
de l'Instruction
publique

**ADMISSION
à l'École normale
de Delémont
DE CANDIDATES
A L'ENSEIGNEMENT
PRÉSCOLAIRE**

Les candidates à l'enseignement préscolaire domiciliées dans le canton de Neuchâtel, sont rendues attentives à l'organisation prochaine d'examen d'admission pour la formation, dès août 1974, d'une nouvelle volée de maîtresses enfantines à l'École normale de Delémont.

Contenu des études :
Le plan d'études est à disposition.
Age d'admission :
16 ans révolus au 30 juin 1974.

Inscription :
Le cours est, en principe, ouvert aux jeunes filles suisses, originaires des cantons de Berne ou de Neuchâtel ou domiciliées dans l'un de ces deux cantons. Les Départements de l'Instruction publique du canton de domicile sont compétents pour accorder des dérogations à cette règle.

Délai d'inscription :
Les inscriptions des candidates domiciliées dans le canton de Neuchâtel seront adressées jusqu'au 10 janvier 1974 à l'Inspection des écoles primaires (voir adresse ci-dessous).

Concours d'admission :
Le concours d'admission aura lieu les 6, 7 et 8 février 1974.

Durée des études :
3 ans.

Début des cours :
19 août 1974.

Fin des cours :
Début juillet 1977.

Séance d'information :
Une séance d'information destinée aux candidates et à leurs parents aura lieu à la salle du tribunal de Cernier, jeudi 6 décembre 1973, à 20 h 15.

Renseignements :
Tous les renseignements complémentaires peuvent être demandés à l'Inspection des écoles primaires.

ADRESSE POUR INSCRIPTIONS ET DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS :

Département de l'Instruction publique, Inspection des écoles primaires, case postale 771, 2001 Neuchâtel. Tél. (038) 21 11 81, interne 427.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Service de l'enseignement primaire

Ecriture en vente au bureau du journal



VILLE DE NEUCHÂTEL

La direction des finances engagerait

**employé(e)
de commerce**

qualifié(e) au Service des contributions. Le poste conviendrait à une personne capable de travailler de façon indépendante, recherchant une activité variée, en relation directe avec le public. Méthodes de travail modernes en liaison directe avec le Centre électronique de gestion.

Adresser offres de service, avec curriculum vitae, jusqu'au 3 décembre 1973. Pour tous renseignements, tél. (038) 21 11 11, interne 227.



VILLE DE NEUCHÂTEL

La Direction des finances engagerait

employé(e) de bureau

aux Services économiques et statistiques. Ce poste conviendrait à une personne capable de travailler d'une façon indépendante, aimant les chiffres et habile sténodactylographe. Ambiance de travail agréable, horaire souple.

Adresser les offres, avec curriculum vitae, à la Direction des finances, hôtel communal, 2001 Neuchâtel, jusqu'au 3 décembre 1973. Tél. (038) 21 11 11, Interne 227.



Département
de Justice

MISE AU CONCOURS

Un poste

d'employée de bureau

au Greffe du Tribunal, à Môtiers, est mis au concours.

Traitement et obligations : légaux. Entrée en fonction : à convenir.

Les offres de service (lettres manuscrites), accompagnées d'un curriculum vitae et des copies de certificats et diplômes, doivent être adressées à l'Office du personnel, château de Neuchâtel, jusqu'au 8 décembre 1973.

IMMEUBLES

A vendre
immeuble

de 3 appartements avec
grands locaux

rendement 7 %, situé aux environs immédiats de Neuchâtel. Prix de vente : Fr. 220.000.—

Adresser offres écrites à AW 2838 au bureau du journal.

A vendre à Saint-Blaise

**IMMEUBLE AVEC
COMMERCE**

très bonne situation commerciale, au centre du village, et qui comprend : un grand magasin, surface 100 m², entièrement rénové, au-dessus deux appartements de 3 pièces, un appartement de 2 pièces, 2 chambres montées et des galetas, plusieurs dépôts et en dépendance un petit immeuble garage.

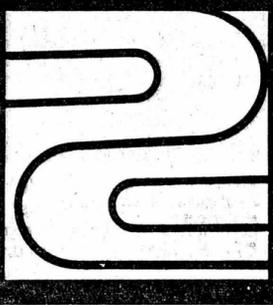
Excellente affaire pour commerçant.

Prix de vente : Fr. 660.000.—
Reprise de l'agencement et de l'inventaire environ Fr. 250.000.—

Pour visite et renseignements :

**PROCOM
NEUCHÂTEL SA**

Promotion commerciale
et immobilière
Claude Engelhard
Terreaux 7
2000 Neuchâtel
Tél. 038 24 27 77



A vendre à la Coudre-Hauterive

un appartement attique

de 6 1/2 pièces ;

un appartement

de 5 pièces.
Libre tout de suite ou à convenir.
Situation calme et tranquille.
Vue panoramique sur le lac et les Alpes.
S'adresser à M. G. Fantl, 2014 Bôle.
Tél. (038) 41 12 84.

A vendre à la Coudre-Neuchâtel

appartements

de 2 1/2 pièces et 4 1/2 pièces.
Situation calme et tranquille.
Vue panoramique sur le lac et les Alpes.

S'adresser à M. G. Fantl, 2014 Bôle. Tél. (038) 41 12 84.

A louer
à la Neuveville

**grands
locaux**

rez-de-chaussée,
avec pièce
pour bureau.

Tél. (022) 43 97 94.

Beau choix de cartes
de visite à l'imprimerie
de ce journal

A vendre A LA NEUVEVILLE

**MAISONS FAMILIALES
JUMELÉES DE 6 ET 7 PIÈCES**

Situation splendide avec vue imprenable sur le lac. Cuisine avec équipement moderne et complet. Installations sanitaires à chaque étage. Salon de 38 à 40 m² avec cheminée. Loggia, solarium et pelouse devant la maison. Garage.

Prix à partir de Fr. 285.000.—
Nécessaire pour traiter à partir de Fr. 40.000.—
Financement assuré.

GEWAG Immeubles + Gérances,
rue Dufour 17, Biègne. Tél. (032) 3 44 55.

Nous cherchons

TERRAIN INDUSTRIEL

10.000 m² environ.
Nationale 5 ou d'un trafic important.

Répondre, uniquement avec prix et emplacement, sous chiffres HD 2843 au bureau du journal.

A vendre, entre Neuchâtel et Yverdon, altitude 750 m, magnifique situation indépendante, tranquille et ensoleillée, vue panoramique sur le lac et les Alpes,

**très belle villa récente
et tout confort
de 2 appartements
et 1 studio**

Prix : Fr. 380.000.—. Pour traiter : Fr. 180.000.—.
Construction en parfait état, pièces spacieuses, 3 salles de bains, cuisines très bien équipées.
Surface totale : 5233 m².
Agence Immobilière Claude Butty, Estavayer-le-Lac.
Tél. (037) 63 24 24.

Particulier achèterait
**ancienne maison
à retaper
ou terrain à bâtir**

à Neuchâtel ou dans les environs immédiats.
Faire offres sous chiffres
M 901409, à Publicitas S.A.,
3001 Berne.

A vendre, à Gorgier, magnifique

APPARTEMENT

de 3 pièces, tout confort, avec garage. Nécessaire pour traiter : 35.000 fr. Vue sur le lac, tranquillité.
Tél. (038) 55 28 62,
après 18 heures.

A LOUER

A louer dès maintenant ou pour date à convenir, au chemin de la Réclie à la Neuveville,

**appartement
de 4 1/2 pièces**

au 2^{me} étage. Tapis tendu, balcon. Loyer mensuel 595 fr., charges incluses.

S'adresser à la gérance.

ROBERT PFISTER AG
Immobilien und Verwaltungen
Neugasse 17 Bern Tel. 031 22 02 55

A LOUER

à Neuchâtel, dans immeuble neuf, à la rue des Sablons, dès le 1^{er} décembre 1973 ou date à convenir, beaux appartements de

3 PIÈCES

Loyer : dès Fr. 540.— (comprendant consommation de gaz, utilisation de la buanderie avec machine à laver automatique et séchoir électrique, service de conciergerie), plus Fr. 45.— d'acompte chauffage et eau chaude.
Appartements spacieux avec tapis collés - Cuisine complètement équipée - Confort moderne - Ascenseur - Adoucisseur d'eau - Antenne collective TV-Radio.

Pour tous renseignements et inscriptions, s'adresser à :

Monsieur Raymond WETZEL, agent général de LA NEUCHÂTELOISE, Compagnie Suisse d'Assurances Générales, rue du Musée 9, 2000 Neuchâtel. Tél. (038) 24 64 00.

FIDIMMOBIL

AGENCE IMMOBILIÈRE ET COMMERCIALE S.A.

GÉRANCES

St-Honoré 24 03 63 - Neuchâtel

LOUE

A Neuchâtel, rue des Parcs 42b, pour le 24 novembre 1973,

APPARTEMENT 3 PIÈCES

cuisinière électrique
Fr. 495.— + Fr. 50.— de charges

A Neuchâtel, rue des Parcs 42, pour le 24 décembre 1973,

APPARTEMENTS NEUFS

cuisines aménagées, avec frigidaire et cuisinière électrique
2 pièces, loyer dès Fr. 460.— + Fr. 35.— de charges
4 1/2 pièces, loyer dès Fr. 720.— + Fr. 55.— de charges
Places de parc, Fr. 70.— (dans garage collectif)

ATELIER-ENTREPÔT

437 m², chauffé, courant forcé, eau + 118 m² locaux annexes. Possibilité de subdivision, accès facile par camion.

A Neuchâtel, rue de Champréveyres 1,

APPARTEMENTS MODERNES

cuisines aménagées avec frigidaire et cuisinière électrique, stores de soleil, vue exceptionnelle.

A proximité immédiate du trolleybus.
CHARGES POUR CHAUFFAGE, EAU CHAUDE, MACHINE À LAVER LE LINGE COMPRIS.

RABAIS 12 % pendant la période d'aménagement (31.3.74)

PRIX GARANTIS JUSQU'AU 31.3.1978

3 pièces, 74 m², dès Fr. 665.—
4 pièces, 89 m², dès Fr. 770.—
5 pièces, 107 m², dès Fr. 920.—
6 pièces, 121 m², dès Fr. 1115.—
place de parc dans garage collectif Fr. 65.—

LOCAUX COMMERCIAUX

aménagés au gré du preneur pour bureaux, horlogerie, cabinets, etc.

A Colombier, rue du Verger 9

BOXES

dans garage collectif chauffé, location Fr. 65.— par mois, conviendrait également comme DÉPÔT DE MARCHANDISES.

VEND

A Cortallod

TERRAIN POUR VILLA

ACHÈTE

à Neuchâtel et dans le Littoral neuchâtelois

TERRAINS À CONSTRUIRE

pour immeubles locatifs

Etude Clerc, notaires,
2, rue Pourtalès. Tél. 25 14 68.

A LOUER pour le 24 décembre, à la Grand-Rue, à Cormondrèche,

STUDIO avec confort

Loyer mensuel : Fr. 300.—
+ Fr. 20.— de charges.

Etude Clerc, notaires,
2, rue Pourtalès. Tél. 25 14 68.

A LOUER immédiatement ou pour date à convenir, à la rue des Moulins,

STUDIO MEUBLÉ

cuisine, salle de bains.

A LOUER pour date à convenir, rue de l'Écluse 37, à Neuchâtel,

STUDIO MEUBLÉ

avec cuisinière, douche et W.-C., 340 fr. par mois, chauffage et électricité compris.

S'adresser à : Fiduclaire Louis Crelier, fbg du Lac 2, 2001 Neuchâtel. Tél. (038) 25 77 65.

Lire en page 6
les rubriques suivantes :

**A LOUER
APPARTEMENTS
DE VACANCES
ENCHÈRES**

**Compagnie des transports en commun de Neuchâtel et environs
Un nouveau tarif entrera en vigueur le 1er décembre 1973**

BILLETS ORDINAIRES

Les prix actuels seront majorés de Fr. —.20.
Km/tarif Nouveau prix
1 et 2 Fr. —.60
3 et 4 > —.80
5 > 1.—
6 > 1.20
7 et plus > 1.40

VOITURES D'ENFANTS

Prix unique pour tout le réseau Fr. —.80.
(Abonnement au porteur valable.)
(Autobus de Savagnier et funiculaires de Chauxmont non compris.)

NOUVELLES FACILITÉS DE TRANSPORT POUR LES PERSONNES AGÉES

En remplacement des légitimations et des cartes au porteur à Fr. 5.—, un abonnement mensuel, valable sans aucune restriction sur tout le réseau (autobus de Savagnier et funiculaire de Chauxmont non compris), sera émis au prix de Fr. 12.—. Une notice explicative sur les modalités d'échange avec l'actuelle carte de légitimation et sur les conditions d'obtention du nouvel abonnement est délivrée sur simple demande aux guichets de la place Pury.

REMPLACEMENT DES CARTES AU PORTEUR A FR. 10.— PAR DES CARNETS DE BILLETS APPELÉS « ABONNEMENTS AU PORTEUR »

Le système des cartes au porteur à poinçonner n'est plus adapté au service à un agent ; la vente et le contrôle de ces cartes occasionnent une trop longue attente aux arrêts, ce qui est une source de retards désagréables pour chacun. Aussi, le 1^{er} décembre 1973, nous introduisons le système des abonnements au porteur. A tous les arrêts où il y a un distributeur-oblitérateur, le voyageur oblitérera lui-même son billet. Les cartes à Fr. 10.— ne seront plus

vendues, mais leur validité sera toutefois prolongée jusqu'au 30 novembre 1974.

Le nouvel abonnement au porteur, valable dès lors également pour les correspondances, se présente sous la forme d'un carnet contenant 11 billets. Chacun de ces billets n'est valable que dans les limites de la couleur correspondante figurant sur le plan du distributeur au point de départ, ou selon les kilomètres de tarif ci-dessous.

Il y aura une sorte d'abonnement au porteur pour chaque palier de prix de notre tarif, soit :

1 et 2 km/tarif	carnet JAUNE à Fr. 6.— (11 billets à Fr. —.60)
3 et 4	carnet VERT à Fr. 8.— (11 billets à Fr. —.80)
5	carnet ROUGE à Fr. 10.— (11 billets à Fr. 1.—)
6	carnet BLEU à Fr. 12.— (11 billets à Fr. 1.20)
7 et plus	carnet ORANGE à Fr. 14.— (11 billets à Fr. 1.40)

Enfants et militaires :

pour 1 à 4 km/tarif (parcours jaunes et verts) : carnet à Fr. 4.—
pour 5 km/tarif et plus (parcours rouges/bleus/oranges) : carnet à Fr. 6.—

La combinaison de plusieurs billets ou les prolongations de parcours ne seront pas admises. Ces abonnements seront exclusivement vendus par les guichets de la place Pury et par des kiosques ou d'autres dépositaires répartis sur le réseau.

Aucun abonnement au porteur ne pourra être vendu dans nos véhicules.

Le self-service nous conduisant à faire entière confiance aux usagers, nous serons contraints de percevoir une SURTAXE de Fr. 20.— de tout voyageur trouvé sans titre de transport valable.

LA DIRECTION.

Vu l'énorme succès, nous continuons à vous offrir

gratuitement

dès l'achat de 10 fr. de marchandise

1 kg d'oranges Navels

(prix 1.50 = 15%)

AUX Gourmets

NOUVEAU toutes les fins de semaine

Foie gras truffé frais 100 g **19.50**
du Périgord, surchoix, bloc trapèze

Foie gras de canard 100 g **15.-**
truffé, frais du Périgord, bloc trapèze

Saumon fumé frais kg **29.50**
baby plaques de 900 g environ

en sachets sous vide de 200 g et 84 g, sachets de 42 g Fr. 2.60

Poissons fumés Truites, anguilles, harengs, Schillerlocken, maquereaux, buklings, sprottes, harengs saurs

MARCHÉ AUX PUCES
Samedi dès 9 heures, à **ROCHEFORT**

Ecole de conduite

toutes catégories

A. Maire J.-J. Kramer W. Pillonel
Tél. 25 67 70 Tél. 33 34 54 Tél. 42 28 95

SAVOIR CIRCULER - AVENIR ASSURÉ
Téléphoner entre 12 h 30 et 13 h et dès 20 heures.

Qualité suédoise



Echanges avantageux, achats avantageux. Location-vente. Agence officielle

A. Grezet

Seyon 24 a, Neuchâtel. Tél. (038) 25 50 31

GODET VINS

Auvernier

POUR LE NOËL DE VOS ENFANTS

vous trouverez dans notre rayon spécialisé

UN GRAND CHOIX D'ARTICLES UTILES

qui seront appréciés et feront plaisir

Savoie-Petitpierre s.a.

SEYON 1

NEUCHÂTEL

Voici le manteau d'hiver idéal.



259.-



REINE SCHURWOLLE

Nous offrons HI-FI **Philips R.H 814 POMEY**
changeur disques RADIO-MELODY
2 caissons R4 412 seulement : **Fr. 995.-**
Flandres 2 NEUCHÂTEL
Tél. 25 27 22

DÉMÉNAGEMENTS

Transports de pianos

GRANDIDIER

NEUCHÂTEL Tél. (038) 31 69 73

DES PRIX AVANTAGEUX + UN CHOIX ÉNORME

A NOTRE RAYON

TOUT POUR L'ENFANT

AU REZ-DE-CHAUSSÉE DE NOTRE MAGASIN

Fermé le lundi

Fermé le lundi

Ruelle Dublé 3

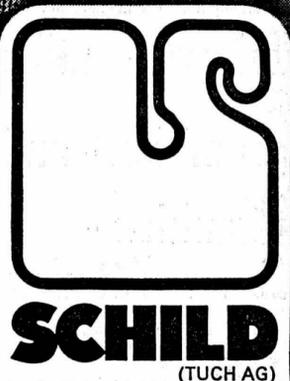


La Gerle

Manteau pure laine vierge Woolmark. Grâce à notre propre fabrication: Fr. 259.-

- Il est...**
- à porter du matin au soir
 - pure laine vierge
 - dessin prince-de-galles très actuel
 - sport chic
 - tout confort - toute épreuve
 - terriblement avantageux

- un des nombreux atouts de notre grand assortiment de manteaux.



A LOUER



IMOCOM
Terreaux 9-NEUCHÂTEL
Tél. (038) 25 48 33
CRESSIER, rue Saint-Martin 10

BEAU STUDIO
non meublé, avec coin cuisine, salle de bains, dépendances, place de parc, services généraux de chauffage et eau chaude.
Loyer : Fr. 270.— plus charges.
NEUCHÂTEL, Goutte-d'Or 68,

APPARTEMENT
de 3 chambres avec tout confort. Chauffage général et dépendances. Loyer : Fr. 340.— plus charges.
LA CHAUX-DE-FONDS, Crêtête 82

LOCAL-MAGASIN
avec chauffage général.
Loyer : Fr. 130.— plus charges.

ENCHÈRES

Le greffe du tribunal de la Chaux-de-Fonds vendra, le **JEUDI 29 NOVEMBRE 1973**, par voie

d'ENCHÈRES PUBLIQUES

pour le compte des héritiers de feu A. L., à la Halle aux enchères de la Chaux-de-Fonds, rue Jaquet-Droz 23, les objets suivants :

De 10 h à 12 h : mobilier ; bahut ; armoire lorraine ; coiffeuse ; bureau Louis XVI ; buffet ; fauteuil Louis XV ; salon ; chambre à coucher Napoléon III ; chaises ; tables demi-lune Louis-Philippe ; étains ; argenterie ; faïence ; horloges ; montres à clef, à répétition or et argent ; miroirs ovales et divers objets de collection dont le détail est supprimé.

De 14 h à 18 h et de 20 h à 22 h : peintures, gravures de : Aubert, Bachelin, Frères Barraud, Maurice Barraud, Emile Bernard, Berthoud, Biallé, Bouvier, Dessoulavy, Domergue, Evard, Foulita, Friesz, Froidevaux, Giacometti, Frères Girardet, Georg, Grounauer, Gromaire, Gugy, Haberjahn, Humbert, Hodler, Holy, L'Éplattenier, Locca, Maffli, Maire, Manet, Matthey, de Meuron, Miro, Picasso, Léopold Robert, Aurèle, Maurice Robert, Schwob, Simoni, Steinlen, Villon, Woog, Zysset, école anglaise, flamande, française, italienne, suisse, gravures de villes suisses, livres d'art illustrés (Chagall, Matisse, Picasso, etc.), livres romantiques, livres neuchâtelois : Bachelin, Chapuis, Godet, Oscar Huguenin, etc.
Visite de la vente le même jour, de 8 h à 10 h.
Vente au comptant.

Le greffier du tribunal : **André BOAND**

Office des poursuites et des faillites de Boudry

ENCHÈRES PUBLIQUES

d'objets mobiliers dont quelques biens pour boulangers.

Le mardi 4 décembre 1973, dès 14 heures, l'Office des poursuites et des faillites de Boudry vendra, par voie d'enchères publiques, à Boudry, local des ventes, rue Louis-Favre 20, les biens ci-après désignés :

un canapé et 3 fauteuils, dépareillés ; un fauteuil et pouf en cuir ; 1 fauteuil skai ; un buffet de service, 3 portes ; un buffet, 2 portes coulissantes ; une bibliothèque, 5 rayons ; 2 étagères ; une table Régence ; une table noyer ; 8 chaises ; un berceau ; un tapis et descentes ; un bougeoir en étain ; une selle en cuivre ; un ancien régulateur ; une vieille machine à coudre à pédale ; un relais pour télévision Auto-phon ; un lot de livres et romans dont séries de Vailland, Zola, Tolstoï, et Les Grands Peintres ; 2 étagères métalliques d'exposition ; une enseigne lumineuse ; une machine à calculer électrique Arithmos ; une fri-teuse Fri-Fri ; 2 bassines ; un tapis à enfourner pour four Baumann ; moules en terre cuite ; une machine à fourrer les boules de Berlin ; un batteur Turmix ; 1 appareil à garnir les marronnètes ; une balance Tell ; une balance de boulanger Exa, ainsi que d'autres objets dont le détail est supprimé.

La vente aura lieu au comptant, conformément à la L.P. Pour visiter, le local des ventes sera ouvert le jour des enchères dès 13 h 30.

OFFICE DES POURSUITES ET DES FAILLITES BOUDRY

OFFRES D'EMPLOIS



Portescap
Service du Personnel
CH-2300 La Chaux-de-Fonds
165, rue Numa-Droz
Téléphone 039 21 11 41

cherche, pour son département de production, division de mécanique :

2 micromécaniciens
pour la confection de petits outillages, de posages de haute précision, de moules pour l'injection de matière plastique.

1 opérateur sur machine à pointer
pour travaux sur machines SIP MP 1 H et électro-érosion SIP MP 1H EE (possibilité de formation).

1 tourneur
pour travaux de gros tournage sur tour de type Cérlikon.

Faire offres manuscrites, téléphoner ou se présenter à **PORTESCAP**, rue Jardinière 157, 2300 la Chaux-de-Fonds, tél. (039) 21 11 41, interne 425, M. Noverraz.

Etude Clerc, notaires,
2, rue Pourtalès. Tél. 25 14 68.
A LOUER à Cormondrèche

VILLA-TERRASSE
— 5 1/2 pièces, 2 salles d'eau, patio
— cheminée de salon, barbecue
— garage.
Situation tranquille, vue Imprenable.
Loyer mensuel : Fr. 1150.—
+ charges.

VOUMARD MONTRES S.A.
Atelier de réglages en plein développement engage, tout de suite ou pour date à convenir.

PERSONNEL FÉMININ
pour divers travaux fins et soignés. Atelier seulement.
Tél. (038) 25 88 41, Interne 71.

APPARTEMENTS DE VACANCES
NOËL
A louer
appartements
Le Mazot.
Tél. (025) 2 18 92.



FAVAG SA BEVAIX

cherche

pour son atelier mécanique d'essais et de prototypes

un mécanicien de précision
ayant de l'expérience dans la fabrication de prototypes, le sens des responsabilités et apte à fonctionner comme chef d'atelier.

et pour son bureau technique

un dessinateur
qui sera chargé d'études et de réalisations dans le domaine des équipements de machines et d'outillages servant à notre production et aux développements.

Faire offres manuscrites, avec curriculum vitae et copies de certificats, au service du personnel.

Les candidats peuvent solliciter un entretien ou obtenir des renseignements supplémentaires par téléphone, Interne No 23.

FAVAG S.A.
Dépt Microélectronique
2022 BEVAIX
Tél. (038) 46 17 22.



METEAUX PRECIEUX S.A.
2000 NEUCHÂTEL 9

Nous sommes une entreprise spécialisée dans le travail des métaux précieux, principalement dans l'affinage fonderie, laminage, tréfilage, étampage, étirage, etc., et cherchons

personnel d'atelier et de laboratoire
pouvant être formé à ces diverses activités.

Nous offrons :
— une bonne formation
— places stables et bien rémunérées
— excellentes prestations sociales
— ambiance de travail agréable.

Prière de faire offres écrites ou de se présenter au service du personnel qui fournira tout renseignement complémentaire.

METEAUX PRÉCIEUX S.A., avenue du Vignoble 2, 2000 Neuchâtel 9. Tél. (038) 25 72 31.

Nous cherchons

employée de lingerie
sachant travailler seule.
Congé samedi et dimanche.
Faire offres à : Maison des Charmettes, 2006 Neuchâtel. Tél. (038) 25 12 25.

Nous désirons engager

DÉCORATEUR
ou
DÉCORATRICE
en possession d'un certificat de capacité

Faire offres de service ou se présenter au bureau de réception, 5me étage.



Gonset
Tél. 25 02 52, Neuchâtel



NEUCHÂTEL

ENGAGE pour différentes succursales :

SAINT-BLAISE
une vendeuse en alimentation
une vendeuse en charcuterie

SERRIÈRES
une vendeuse
une auxiliaire

COLOMBIER
une vendeuse

PARCS 113
une vendeuse

SABLONS
une auxiliaire

Nous cherchons également pour nos différentes boucheries

bouchers
Prestations sociales d'une grande entreprise.

Faire offres à l'Office du personnel **COOP**, Portes-Rouges 55, 2000 Neuchâtel. Tél. (038) 25 37 21.

Etablissement de fabrication et de distribution de la ville cherche, pour entrée immédiate ou date à convenir :

ouvriers
aimant les responsabilités, en vue d'être formés par nos soins comme

conducteurs de machines ouvrières
pour différents travaux d'atelier ;

expéditeurs-emballleurs
pouvant assumer des responsabilités, sachant établir des documents, exécuter l'expédition (machine à écrire) et ayant des notions d'allemand.
Horaire de travail : 6 h 50 - 11 h 50 et 13 h 30 - 17 h 30, vendredi, fermeture à 16 h 30.

Prière d'adresser offres manuscrites, accompagnées des pièces d'usage, à : **Ch. Burkart, manufacture de papiers, papeterie en gros, Sablons 48, 2002 Neuchâtel** ou de téléphoner pour renseignements au (038) 25 66 61.

SANDOZ S.A., Bâle, cherche, pour sa Division Hospital Supply,

UNE SECRÉTAIRE TRILINGUE

(français, anglais, allemand).

La candidate devra assurer la correspondance commerciale et médico-technique avec les firmes productrices et nos sociétés affiliées au niveau international, et à organiser le secrétariat.

Elle devra :
— avoir une expérience de secrétariat et s'intéresser à la branche médico-technique
— posséder le français (sténo), l'anglais et l'allemand
— être capable de travailler de manière indépendante.

Etes-vous intéressée par cette offre ? Alors, demandez notre documentation ou adressez-nous directement un curriculum détaillé.

SANDOZ S.A.
Service du personnel, réf. B 611-3, case postale, 4002 Bâle.
Tél. (061) 44 44 50.

Manufacture d'horlogerie du Vignoble
cherche

un chef d'ébauches
énergique et capable, sachant diriger du personnel. Poste intéressant, indépendant et bien rétribué. Caisse de retraite.
Nous engagerions éventuellement :

horloger - ouilleur
ou
mécanicien - ouilleur
ou
mécanicien - faiseur d'étampes
qui serait formé pour ce poste.
Date d'entrée à convenir.
Discretion absolue.
Adresser offres, avec curriculum vitae, sous chiffres FB 2841 au bureau du journal.

Nous engageons, pour entrée immédiate ou date à convenir,

aides-chauffeurs

(permis de conduire pas nécessaire) ayant si possible la connaissance du meuble, pour livraison de nos mobiliers dans toute la Suisse romande. Transport du personnel assuré par bus de l'entreprise.
Bon salaire, semaine de 5 jours, avantages sociaux d'une grande maison.
Faire offres à la direction ou prendre rendez-vous par téléphone. Demander M. Genoud, Interne 14,



meubles **MEYER** neuchâtel
169, Bd l'Hôpital
Tél. 038 25 75 05

Importante maison commerciale à Neuchâtel cherche, pour entrée début 1974,

jeune employée

pour le central téléphonique, la réception et travaux de bureau faciles.

Nous offrons :
Place intéressante, ambiance jeune et agréable, bonne rémunération en fonction des capacités.

Nous demandons :
Personne bilingue (français-allemand), coopérative, avec esprit d'initiative.

Pour tout renseignement, prière de téléphoner au (038) 24 13 61.

LA SOCIÉTÉ NOUVELLE D'EXPLOITATION DU THÉÂTRE DE LA COMÉDIE DE GENÈVE

ouvre une inscription pour le poste de

directeur artistique

(entrée en fonction le 1er juillet 1974).

Les personnes de nationalité suisse pouvant justifier d'une grande expérience du théâtre sont invitées à adresser leur candidature, accompagnée d'un curriculum vitae détaillé et de tous autres documents utiles (activités artistiques antérieures, références, etc.).

Les candidatures doivent être envoyées, D'ICI AU 20 DÉCEMBRE PROCHAIN DERNIER DÉLAI, au président du Conseil d'administration de La Comédie, case postale 101, 1211 Genève 4.

FAN - L'EXPRESS

Réception centrale :

Rue Saint-Maurice 4
Neuchâtel
Téléphone (038) 25 65 01
Compte de chèques postaux 20-178

Nos guichets sont ouverts au public de 8 heures à midi et de 13 h 45 à 18 h 10 sauf le samedi

Tous nos bureaux peuvent être atteints par téléphone de 7 h 30 à 12 heures et de 13 h 45 à 18 heures. En dehors de ces heures, une permanence est ouverte du dimanche au vendredi soir, de 18 h à 24 h. La rédaction répond ensuite aux appels jusqu'à 2 heures.

Délai de réception de la publicité :

Annonces
Les annonces reçues l'avant-veille à 15 heures peuvent paraître le surlendemain. Pour le numéro du lundi les annonces doivent parvenir à notre bureau le jeudi jusqu'à 17 heures ; pour le numéro du mardi les annonces doivent parvenir à notre bureau le vendredi jusqu'à 17 heures.

Avis de naissance et avis mortuaires
Les avis de naissance et les avis mortuaires sont reçus à notre bureau jusqu'à 18 heures ; dès ce moment et jusqu'à 22 heures, ils peuvent être glissés dans la boîte aux lettres du journal située à la rue Saint-Maurice 4, dans le passage.

Réclames et avis tardifs
Les réclames doivent nous parvenir jusqu'à 15 heures. Passé ce délai et jusqu'à 22 heures, nous n'acceptons plus que les avis tardifs dont la hauteur est fixée au maximum à 50 millimètres et de 50 millimètres pour les réclames.

Tarif de la publicité
ANNONCES : 62 c. le mm, min. 25 mm. Annonces locales 42 c. le mm, min. 25 mm. Avis tardifs et réclames urgentes Fr. 2.70 le mm. Réclames Fr. 1.80. Naissances, mortuaires 90 c. le mm. Petites annonces non commerciales 35 c. le mot minimum Fr. 3.50.

Pour les annonces de provenance extra-cantonale : Annonces Suisses S.A., « ASSA », agence de publicité Aarau, Bâle, Bellinzzone, Berne, Bienne, Fribourg, Genève, Lausanne, Locarno, Lucerne, Lugano, Moutier, Neuchâtel, Saint-Gall, Schaffhouse, Sierre, Sion, Winterthur, Zurich.

Tarif des abonnements SUISSE

1 an	6 mois	3 mois	1 mois
76—	40—	21—	8.50

ÉTRANGER
Tarif variable selon les pays, se renseigner à notre bureau.

Changements d'adresse
Veuillez nous adresser vos instructions par écrit, trois jours ouvrables d'avance, samedi exclu.

Les changements pour la Suisse, minimum une semaine, sont gratuits. Pour l'étranger, les frais de port sont facturés aux abonnés.

LA CHAUX-DE-FONDS

LA CHAUX-DE-FONDS

VAL-DE-RUZ



Une voix qui sort des tripes, celle de la chanteuse « Koko ». (Avipress - M.-A. Robert)

«Chicago Blues Festival 1973»

Un concert assez décevant

De l'un de nos correspondants : La Chaux-de-Fonds était l'une des rares étapes de Suisse romande de la tournée du «Chicago Blues Festival 73». C'est devant un public nombreux que se sont produits ces authentiques représentants du «blues» actuel.

n'est pas sans rappeler un Baby Cox et certains interprètes de gospel songs, et chacune de ses phrases s'envole comme autant de coups de boutoir. Avec cette chanteuse pleine de tempérament, il se passe enfin quelque chose sur scène!

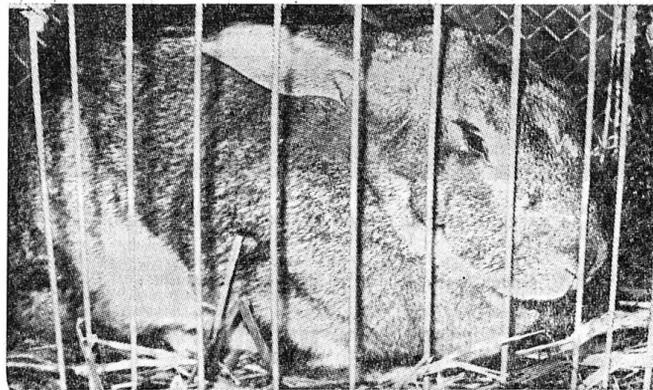
A la Salle de musique Concert d'abonnement: la philharmonie Tchèque

Nietzsche fut sévère à l'égard des symphonies de Brahms; elles représentaient pour lui les fruits de la «mélancolie de l'impuissance». A-t-il eu la même attitude à l'égard des quatre concertos? Nous ne l'espérons pas car, hier soir, nous avons pu approcher la richesse et le rayonnement du Concerto No 1, op. 15. Grâce à Yvan Moravec, le pianiste génialement doué, nous avons eu une joie sans mélange; grâce à l'orchestre tchèque et à son directeur Zdenek Kosler, nous avons éprouvé un immense plaisir.

Au Club 44 Henri Guillemain analyse les causes du désastre de 1940

De l'un de nos correspondants : Pour clore ce bref cours d'histoire réparti sur 4 conférences et organisé conjointement avec la Société d'histoire, Henri Guillemain a évoqué lundi dernier l'attitude de la France avant la Dernière Guerre mondiale.

veut s'opposer à cette expansion, ce n'est que timidement que la France s'engage dans des pourparlers. Et quand Hitler attaque la France, moralement elle se prête à succomber.



Après l'exposition de Fenin

La semaine passée, s'est déroulée, à Fenin, la 54me exposition cantonale d'aviculture, de cuniculture et de colombophilie. L'exposition réunissait plus de 1000 bêtes, représentant 61 races différentes.

Le viaduc de Valangin: plus qu'un souvenir!

Les travaux de déblaiements des décombres du viaduc sur la Sorge, à Valangin, ont été menés tambour battant par une entreprise spécialisée. Comme nous l'avions annoncé à la fin octobre, un délai impératif avait été fixé pour la terminaison de ces travaux.

LE LOCLE - LE LOCLE

Au tribunal de police Licenciements injustifiés à l'origine d'une affaire de lettre diffamatoire?

De notre correspondant : Le tribunal de police du Locle a siégé lundi après-midi, sous la présidence de M. Jean Guinand, juge suppléant, assisté de Mme Danielle Pislor, commis au greffe.

regrette pas les termes employés même s'ils sont durs. Ces ouvriers, prétend-il, avaient été traités plus bas que terre. Pour lui, cette lettre est une confirmation pure et simple de la narration des faits.

contacts avec la F.T.M.H., l'Office du travail, ou la justice de paix. Ou simplement avec B. Là réside le nœud du problème. Ses accusations ne sont pas fondées car il avait bien d'autres moyens de manifester le mécontentement de ses protégés.

CARNET DU JOUR

- La Chaux-de-Fonds
Charles-Naine, jusqu'à 21 h, ensuite tél. 11.
MANIFESTATIONS
Club 44 : 20 h 30, Le Signe du lion (aspects du cinéma contemporain).

LA SAGNE

Soirée du Football-club
(c) Pour marquer la fin de la saison, les membres du Football-club de la Sagne et leurs femmes ont participé au local de la société, à un match aux cartes.

Advertisement for Philip Morris International cigarettes, featuring a pack of cigarettes, a pen, and a newspaper. Text includes 'The new currency', 'Une vraie cigarette American Blend de classe et de format International.', and 'PHILIP MORRIS INTERNATIONAL American Blend International length'.

OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS



FABRIQUE D'ÉBAUCHES DE PESEUX S. A.
2034 PESEUX
TEL. 038 31 11 51

LA FABRIQUE D'ÉBAUCHES DE PESEUX S. A., 2034 PESEUX
Tél. (038) 31 11 51

engage immédiatement ou pour date à convenir :

chef de groupe

mécanicien-outilleur comme chef de groupe

ouvriers (ères) non spécialisés

pour travaux faciles sur machines. La formation est assurée par nos soins.

Faire offres ou se présenter au bureau de la fabrique (tram 3, arrêt Carrels).

Maison affiliée à Ebauches SA.
L'une des vingt-cinq premières entreprises de Suisse.

**PAPETERIES DE SERRIÈRES S.A.
s'adresse à...**

vous qui n'avez pas pu faire d'apprentissage, mais qui êtes travailleur, consciencieux et qui désirez accéder à un poste à responsabilités avec un salaire mensuel en rapport avec vos efforts.

Notre entreprise est à même de vous offrir la carrière que vous convoitez.

Vous pouvez devenir :

- conducteur de machine
- calandreur
- bobineur
- sécheur

Veillez venir visiter nos installations. Notre service du personnel se tient à votre disposition pour tous renseignements.

Papeteries de Serrières S.A.

2003 Neuchâtel

Tél. (038) 25 75 75

La commune de Delley (FR)

met en soumission le poste de

GÉRANT DU CAMPING

« LA NACELLE » à Portalban.

Prendre connaissance du cahier des charges, des conditions spéciales et des formules de soumission auprès de M. Joseph Thévoz, syndic, 1565 Portalban, jusqu'au 10 décembre 1973.

Délai pour rentrée des soumissions : 20 décembre 1973.

Le Conseil communal



EBAUCHES SA
2001 NEUCHÂTEL
TEL. 038 25 74 01

EBAUCHES S. A., Direction générale, à Neuchâtel, désire engager pour TRAVAIL A MI-TEMPS

UNE SECRÉTAIRE

de langue française, connaissant parfaitement la sténodactylographie.

Entrée : dès que possible.

Faire offres, avec curriculum vitae et photographie, à EBAUCHES S. A., Direction générale, faubourg de l'Hôpital 1, 2001 Neuchâtel. Tél. (038) 25 74 01.

Entreprise d'horlogerie de format international

BEAU CHOIX DE CARTES DE VISITE
à l'imprimerie de ce journal

RESTAURANT LA PRAIRIE,
Grand-Rue 8, Neuchâtel,
cherche pour entrée immédiate
ou à convenir

DAME OU DEMOISELLE

comme aide de cuisine ; plein-temps ou temps partiel.

Ecrire ou téléphoner au 25 57 57.

On cherche à Saint-Blaise, dès le 1er janvier 1974,

UNE SECRÉTAIRE

à temps partiel, de 9 à 11 h, ayant des connaissances d'allemand. Bonne rétribution.
Tél. 33 35 26, de 9 à 11 heures.

VILLARS-SUR-OLLON

On engage vendeurs (euses) qualifiés (ées) en confection, bonneterie, chaussures. Très bons salaires.

Logement gratuit à disposition.

Faire offres à : Ausoni,
1884 Villars-sur-Ollon.
Tél. (025) 3 22 61.

Camping résidentiel
de première catégorie cherche

UN COUPLE

pour seconder le gérant de l'exploitation. L'homme serait affecté aux travaux extérieurs, c'est-à-dire tonte du gazon, entretien de la piscine et entretien général. La dame serait appelée à s'occuper du magasin libre-service. Appartement à disposition ; engagement à la saison ou à l'année. Date d'entrée à convenir.

Faire offres sous chiffres
28-900316 à Publicitas,
2001 Neuchâtel.

Bar-Dancing
Caveau des Abbesses,
2012 Auvornier,

cherche

BARMAID

Faire offres à l'hôtel du Poisson,
2012 Auvornier.

Tél. (038) 31 62 31.

Hôtel des Communes,
les Geneveys-sur-Coffrane

cherche, pour entrée immédiate :

**FILLE D'OFFICE
CASSEROLIER**

Tél. (038) 57 13 20. A. Weltl.

URGENT

Hôtel-restaurant
Point-du-Jour, Boudevilliers,
cherche

SOMMELIÈRE

Bons gains garantis.
Service non compris.
Nourrie, logée. Congés réguliers.
Téléphoner au 36 12 66.

Entreprise du Jura neuchâtelois
cherche

CHAUFFEUR-VENDEUR

qualifié et sérieux,
formation éventuelle assurée par nos soins.
Travail varié,
semaine de 4 1/2 jours. Permis catégorie D. Bons gages. Caisse de retraite.

Faire offres sous chiffres
P 28-130739, à Publicitas,
51, av. Léopold-Robert,
2301 la Chaux-de-Fonds.

Nous cherchons

PROFESSEURS

de branches commerciales, langues, matières secondaires diverses.

Adresser offres sous chiffres
FT 2771 au bureau du journal.

Delmo
COIFFURE

Sous-les-Arcades
engage, pour date à convenir,

COIFFEUR ou COIFFEUSE

pour dames, moderne et capable.
Tél. 25 24 71, le soir 24 69 35.

MIGROS

cherche
pour sa succursale à MARIN

**MAGASINIER-
VENDEUR**

Nous offrons :

- place stable
- semaine de 44 heures
- salaire intéressant
- nombreux avantages sociaux

M-PARTICIPATION

Veillez téléphoner au 33 31 41 ou écrire à : Société Coopérative MIGROS NEUCHÂTEL, service du personnel, case postale 228, 2002 Neuchâtel.

DÉCORATEUR

Atelier spécialisé dans la décoration de vitrines d'horlogerie, cherche décorateur, habile manuellement, pour la préparation des décors et le service de vitrines.

Permis de conduire A nécessaire. Place stable. Entrée immédiate ou à convenir.

Faire offres à Linéart, le Mont-sur-Lausanne,
tél. (021) 33 40 57.

**ROCHE FORT
produits de beauté**

cherche à intégrer dans le sein de sa nouvelle équipe de vente à Neuchâtel, des

conseillères d'esthétique

Nous demandons : — présentation soignée ;
— si possible expérience

Nous offrons : — formation permanente ;
— horaire libre ;
— fixe et commission.

Téléphoner au (038) 25 76 00, pour prendre un rendez-vous.

ELECTRONA

Nous désirons engager pour divers travaux d'atelier dans nos différents secteurs de production, du

personnel masculin

cherchant un

travail temporaire

Ces activités conviendraient à des personnes cherchant un emploi pour une durée déterminée, mais si possible pas inférieure à 6 semaines. Nous répondrons volontiers à toutes les demandes de renseignements, et c'est avec plaisir que nous attendons votre visite à notre entreprise.

ELECTRONA

ELECTRONA S.A.,
2017 BOUDRY
Tél. (038) 42 15 15,
interne 497.

Pour insérer une petite
annonce au tarif réduit de
35 centimes le mot

vous avez la possibilité de passer à notre bureau de réception, 4, rue Saint-Maurice, ou d'inscrire votre annonce au dos du coupon d'un bulletin de versement postal.

Ces annonces ne sont pas acceptées par téléphone et elles doivent être payées avant la parution. Les annonces commerciales ainsi que les annonces pour la vente de véhicules à moteur ne sont pas admises dans la catégorie des petites annonces.

**Connaissez-
vous**

le Bulletin des places vacantes de la Confédération qui paraît chaque semaine, avec ses nombreuses offres intéressantes ?



Demandez par téléphone ou par carte postale un numéro à l'essai de la dernière édition!
OFFICE FÉDÉRAL DU PERSONNEL
Service de placement, 3003 Berne
Tél. 031/61.55.95

**Portescap**

Service du Personnel

CH-2300 La Chaux-de-Fonds
165, rue Numa-Droz
Téléphone 039 21 11 41

cherche, pour sa Division horlogère,

**horloger complet
prototypiste**

qui, sous les ordres du chef de fabrication, devra réaliser

- des prototypes et des posages spéciaux,
- des essais et mesures sur pièces échantillons.

Quelques années de pratique dans un travail similaire sont indispensables.

Faire offres manuscrites, se présenter ou téléphoner à PORTESCAP, rue Jardinière 157, 2300 la Chaux-de-Fonds, tél. (038) 21 11 41, interne 425, M. Noverraz

VERBIER

Nous cherchons, pour la saison d'hiver :

**1 VENDEUSE (français-allemand) ;
1 VENDEUR**

Faire offres, avec copies de certificats ou références et photo, à : OREILLER SPORTS,
1936 VERBIER.

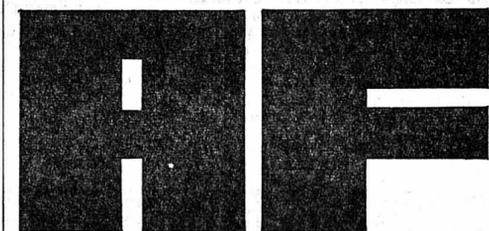
Bureau de la place cherche, pour entrée immédiate ou à convenir

EMPLOYÉ(E) QUALIFIÉ(E)

pour compléter son équipe de jeunes collaborateurs.

Ambiance agréable.
Travail intéressant.
Possibilités d'avancement.
Prestations sociales.

Faire offres à case postale 1147, 2001 Neuchâtel, ou téléphoner au (038) 24 26 14.

A VENDRE**Lave-vaisselle Machines à laver**

Toutes les grandes marques à des prix jamais vus !



Lave-vaisselle, 12 couverts inox 1490.— **1090.—**

Machines à laver 890.— **690.—**

Cuisinières dès **295.—**

Frigos, rabais jusqu'à 200 fr., naturellement au

DISCOUNT DU VIGNOLE - BEVAIX
Tél. (038) 46 18 77

Nous réservons pour les fêtes !
Facilités de paiement — Livraison par nos soins

FAN L'EXPRESS FAN L'EXPRESS

35.000
EXEMPLAIRES

ce n'est pas une fois par mois mais
TOUS LES JOURS
le tirage **CONTROLÉ**
de la **FAN**
Feuille d'avis
de Neuchâtel
L'EXPRESS

(Contrôlé par la société anonyme
Recherches et études des moyens publicitaires, Zurich
Commission romande Lausanne)

L'EXPRESS FAN L'EXPRESS FAN

CHRONIQUE DU VAL-DE-TRAVERS

119^e ANNÉE DU COURRIER DU VAL-DE-TRAVERS

Assemblée générale d'automne des contremaitres du Val-de-Travers

De notre correspondant régional :

La section du Val-de-Travers de la société suisse des contremaitres a tenu son assemblée générale d'automne à Fleurier, sous la présidence de M. Frédéric Giroud, de Travers. Une minute de silence a été observée en mémoire de M. André Chatton, employé aux services industriels à Travers, décédé accidentellement.

Les admissions de MM. John Matthey et Baptista Paris, de Couvet ont été acceptées.

Après la lecture du procès-verbal de la dernière séance, la discussion a porté sur la refonte de la caisse de vieillesse et de décès. Le statut des membres retraités resterait le même, seuls les jeunes sociétaires et les nouveaux membres bénéficieraient de nouvelles conditions.

Le secrétariat s'occupera sous peu, lors d'entretiens avec l'Union des organisations patronales suisses, du climat et de la morale du travail, de l'application pratique de la convention sur la coopération, de la formation des représentants d'employés et de l'application de la Convention nationale.

Le comité central se penchera également, lors du congrès de la Fédération internationale des employés techniques des congés-éducation payés, du maintien du plein emploi, de l'indemnisation appropriée lors d'invention faite par un employé, du problème des employés-dirigeants, des avantages et inconvénients des entreprises prêtant de la main-d'œuvre.

L'Association va acheter à Loèche-les-Bains deux studios qui seront à la disposition des sociétaires, à des conditions intéressantes, pour ceux qui souffrent de rhumatisme et ont besoin d'une cure. Une conférence aura lieu à Neuchâtel, le 1er décembre, pour l'industrie horlogère. Tous les membres-horlogers y assisteront et pourront discuter de toutes les questions les concernant.

Deux nouveaux membres romands seront représentés au comité central lors des élections qui auront lieu en juin 1974.

L'assemblée s'est terminée, en famille, par la projection du film de M. Noyer du Soliat sur la faune et la flore du Creux-du-Van. Pendant une heure, on a pu admirer les chamois et surtout les bouquetins. Dans ce site magnifique, les séquences étaient entrecoupées de merveilleux couchers de soleil.

Ensuite, autour d'une assiette garnie, M. Joseph Bieler, de Couvet, retraité, a été nommé membre d'honneur de la section. Un bronze lui a été remis en récompense des services rendus à la société.

M. Bieler a été membre-fondateur de la section du Val-de-Travers en 1933, section qui a été affiliée à la Société suisse avec celle de Neuchâtel. Cette année, pour son quarantième anniversaire, la section du Val-de-Travers a organisé, au début du mois de septembre, le rallye romand des contremaitres aux Verrières. Le caissier M. G. Cottier a présenté des comptes parfaitement tenus. Le montant du bénéfice, quoique inférieur aux prévisions, sera placé sur un livret d'épargne. Quant à la prochaine assemblée générale, elle aura lieu probablement, le premier samedi de février 1974.

Naissances : 14. Poncioni Philippe-Walter, fils de Denis et de Marianne, née Dénévaud. 27. Evarad Jean-Paul, fils de Jean-Maurice et de Margrit-Therese, née Jutzi (naissance à Couvet). Mariage : 12. Barbezat Daniel, et Correia de Oliveira, Maria da Gloria. Publications de mariage : cinq.

Etat civil des Verrières (octobre)

Naissances : 14. Poncioni Philippe-Walter, fils de Denis et de Marianne, née Dénévaud. 27. Evarad Jean-Paul, fils de Jean-Maurice et de Margrit-Therese, née Jutzi (naissance à Couvet). Mariage : 12. Barbezat Daniel, et Correia de Oliveira, Maria da Gloria. Publications de mariage : cinq.

Climats intérieurs LE JEUNE LECTEUR

Dans un angle d'obscurité, une lampe-fleur diffuse sa clarté sur un tableau charmant. Un garçonnet, assis sur ses talons, la tête appuyée dans sa main, parcourt les pages du livre qu'il aime. Sa retraite de silence et de mystère, il la crée si parfaitement par son attitude d'heureuse tranquillité. Qui sait le monde enchanteur, la somme de découvertes qu'enregistre cet esprit en éveil, cette intelligence assoiffée de connaissances ? Dans le domaine de la pensée, où sont les limites, jusqu'à quelles frontières se promène l'imagination ? Petit enfant conquis par la lecture, qui peut savoir ce qu'il s'inscrit en lettres de feu dans ta mémoire ? Ton regard passe d'une page à une autre puis tu la tournes lentement, sans relever la tête. Quand ton intérêt s'accroît encore, tu la penches un peu plus, et tes lèvres se serrent, comme si tu ne devais pas laisser échapper la richesse que tu as cueillie !

Un sourire légèrement esquissé montre qu'il y a dans ton récit un plaisir ou une joie que tu n'attendais peut-être pas. C'est que le monde des livres est un monde merveilleux,

n'est-ce pas, petit gars ? Il y a là tout à la fois ce que l'on voudrait apprendre, savoir, garder. Il y a les mots qu'on aime, la description vibrante que nous aurions voulu faire, l'histoire passionnante que nous désirerions écrire. Ce monde à toi, petit homme, que personne ne te vole, ne saillit ou ne trahit, cet univers, appartient tout entier à ta pensée, à tes goûts, à tes désirs !

Le monde des livres, indépendant des circonstances extérieures, des obligations habituelles, offre une évasion possible vers tous les pays, au-devant de toutes les couleurs, au cœur de toutes les moissons.

Puisses-tu longtemps encore en trouver le chemin radieux, pour glaner tes impressions et tes certitudes d'homme de demain !

Dans la chaude lumière de ce coin de foyer, puisses-tu, enfant, construire sûrement ton intérieur d'adulte !

Derrière ta main appuyant ton visage et sous tes mèches blondes, bâtis patiemment ton édifice de pensées et de convictions futures, attendrissant jeune lecteur !

Anne des ROCAILLES

Renouvellement du comité des Unions chrétiennes

(sp) Les Unions chrétiennes masculines du Val-de-Travers ont renouvelé le comité de la manière suivante :

MM. Jacques-Louis Roulet (Travers) a été nommé président, MM. Francis Tuller (Fleurier), René Brandt, Daniel Maire et Richard Barbezat (tous de la Côte-aux-Fées) M. Glauser occupent la fonction d'assesseurs.

Trafic doublé sur la ligne du RVT

(c) Première constatation à relever, après le premier dimanche sans automobiles et autres véhicules à moteur : le RVT a enregistré un trafic voyageurs deux fois plus important que pendant les autres dimanches.

Les « pointes » se sont manifestées entre 10 h et 13 h et entre 17 h et 20 h 30. Les voyageurs ont surtout utilisé les compositions directes Neuchâtel - Travers - Fleurier - Buttes et vice versa.

Dans cette augmentation de 100 % du trafic, plus de la moitié des voyageurs venaient de l'extérieur du vallon.

NOIRAIGUE

Première visite du tunnel de la Clusette

(c) La première visite du tunnel de la Clusette, destinée à la population de Noiraigue, a eu lieu, lundi soir. Nous reviendrons ultérieurement sur les exposés présentés par MM. Monnier, ingénieur au service cantonal des ponts et chaussées, et J.E.G. A. Hueber, ingénieur d'Electrowatt, exposés auxquels les quarante personnes qui y assistaient ont manifesté le plus vif intérêt.

FRANCE VOISINE

ASSEMBLÉE DES AMIS DE COURBET

(sp) Les Amis de Gustave Courbet — de plus en plus nombreux en Suisse — ont tenu une assemblée générale pour commémorer le centième anniversaire du maître-peintre sur le chemin de l'exil dans notre pays — et pour être mis au courant par le comité des travaux effectués dans la maison natale d'Ornans. Un projet, ayant pour objet d'assurer la pérennité du musée d'Ornans, projet adopté à l'unanimité.

A l'issue de la partie officielle et selon l'usage, une gerbe de fleurs fut déposée sur la tombe de Courbet ; après quoi d'Ornans à Ouhans, où ils devaient déjeuner, les sociétaires empruntèrent la

Cent quarante-cinq membres actifs au Ski-club de Couvet

De notre correspondant :

Le Ski-club de Couvet compte actuellement 145 membres actifs dont 43 n'habitent pas (ou plus) le village et dont 47 ont été nommés membres honoraires pour 25 ans d'activité ou 15 ans de dévouement au sein du comité ou des diverses commissions de la société. Le Ski-club peut compter sur le soutien de 23 membres supporters. L'assemblée générale annuelle de la société ayant eu lieu il y a quelques semaines déjà, le comité et les commissions ont été formés et les charges réparties comme suit :

Le comité est composé de : MM.

Journée sportive

(c) Lors de la journée sportive réservée aux divers centres de formation du canton, auxquels ont pris part dernièrement les usines FHF de Fontainemelon, ESCO des Geneveys-sur-Coffrane, Dubied Marin et Dubied Couvet, les apprentis de Dubied-Couvet se sont particulièrement distingués puisqu'ils ont enlevé trois challenges sur les quatre en compétition.

Les diverses épreuves ont eu lieu à Couvet, et dans les environs pour la course d'orientation qui comprenait six postes.

Les principaux résultats ont été les suivants : ● Relais suédois : 1er Couvet I (challenge) ; 2me FHF I ; 3me ESCO, etc... ● Basketball : 1er Dubied Marin (challenge) ; 2me FHF ; 3me Dubied-Couvet, etc... ● Football : 1er Dubied-Couvet (challenge) ; 2me ESCO ; 3me Dubied-Marin, etc... ● Course d'orientation : 1er Dubied-Couvet I (challenge à Rainaud-Jelmini) ; 2me Dubied-Couvet III, 3me Dubied-Couvet II, etc...

Suite et fin du festival Chaplin

(sp) En mai et juin, le cinéma Colisée de Couvet, avec l'appui moral du Ciné-club, avait organisé un petit festival Charlie Chaplin en reprenant deux « classiques » du maître du burlesque : « Le dictateur » et « Les temps modernes ». Cette fin de semaine, la mini-rétrospective chaplinesque se poursuit avec un autre morceau d'anthologie, plus tragique que comique : « Les lumières de la ville », écrit, tourné et interprété en 1931 par Charlot lui-même.

Nouveau moniteur-chef

(sp) Ayant suivi le cours central organisé par l'Association cantonale neuchâteloise de gymnastique, M. Denis Perrin, de Couvet, bachelier pédagogique, a reçu le brevet de moniteur-chef.

André Schmid, président ; René Petitpierre, vice-président ; Lindo Tonus, caissier ; Henri Renaud, fils, secrétaire-verbaleux ; Paul Panchoad, secrétaire-correspondance ; Denis Maire, convocateur ; John-Willy Matthey, archiviste.

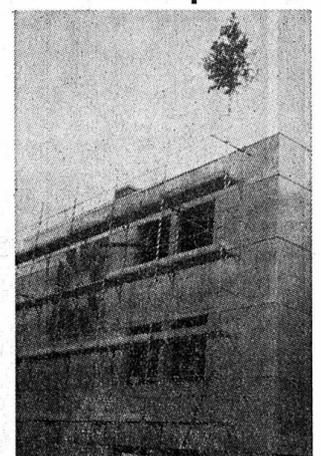
La commission du chalet se présente de la façon suivante : MM. Paul Martin, président ; Emile Dubois, vice-président ; Jacques Liechti, caissier ; Marcel Heyer, convocateur ; Robert Fivaz, fils, chargé du ravitaillement ; Hugo Vanello et Richard Dufaux, membres.

Et la commission technique : Heinz Heiniger, président ; Serge Droz, chef OJ ; Claude Jornod, caissier ; Jean-Philippe Fritz, Jacques Rosselet, Jean-Pierre Zürcher et Béat Solter, membres.

En ce qui concerne la commission du téléski : Eugène Hermann est nommé président ; Marcel Heyer, Fritz Kohler, Serge Droz, Robert Fivaz, fils, Hermann Barbezat, et Heinz Heiniger, membres.

Pour la commission de la Blanche Randonnée : MM. Fritz Kohler, est président ; Marcel Heyer, vice-président ; Pierre Hofstetter, secrétaire-caissier ; Harry Besson, Eugène Hermann, Frédy Juvet, Paul Panchoad et Kurt Stauffer, membres.

Levure de l'Ecole technique



Le sapin traditionnel a été posé. (c) Le centre technique du Val-de-Travers construit au lieu dit « Sur-les-Sucres » est terminé en ce qui concerne le gros-œuvre. La levure a eu lieu jeudi passé, en fin d'après-midi au restaurant du Crêt-de-l'Eau. Quelque nonante personnes, principalement les employés et ouvriers des entreprises ayant participé à sa construction ont assisté à cette rencontre. On notait également la présence de MM. Claude Emery, Michel Barraud, Jean-Pierre Berset, conseillers communaux ; Pierre Gertsch, architecte, Henri Hirsch, ingénieur et Marcel Monnin, directeur de l'ETC.

Des allocutions ont été prononcées par MM. Gertsch, Emery et François Codoni, au nom des entreprises.

Le père de ce dernier, M. Hermann Codoni a projeté un film tourné par lui-même sur les différentes étapes de la construction. Maintenant que celle-ci est terminée, que l'échafaudage des toits est réalisée, les fenêtres ainsi que le chauffage vont pouvoir être posés afin que le travail puisse se poursuivre à l'intérieur du bâtiment construit en forme de H. Cette levure qui s'est déroulée dans une excellente ambiance a pris fin par une assiette garnie servie à tous les participants et un nouveau film de M. Codoni, tourné celui-là aux Philippines.

VAUD - VAUD - VAUD

La priorité est un droit absolu Accusé d'homicide par négligence, un automobiliste est acquitté à Payerne

Le tribunal correctionnel du district de Payerne, présidé par M. Etienne Vodoz, assisté des juges Mayor et Mean, a eu à sa barre, mardi matin, un automobiliste de Prarotoud (FR), Edouard A., né en 1912, accusé d'homicide par négligence et de violation des règles de la circulation. Le ministère public était représenté par M. de Rougemont, substitut du procureur général, alors que l'accusé était assisté d'un avocat de Lausanne.

dent et requit contre lui une amende de 600 francs.

Après avoir rappelé que la priorité est un droit absolu, selon la jurisprudence du Tribunal fédéral, sauf dans les cas tout à fait spéciaux, le défenseur a expliqué que son client avait réagi sagement et demandé son acquittement.

Dans son jugement, le tribunal a estimé que Edouard A. ne pouvait savoir que le cyclomotoriste allait forcer le passage. En conséquence, l'automobiliste est libéré de toute peine et les frais sont mis à la charge de l'Etat.

Au tribunal d'Oron Prison pour un récidiviste

(c) Le tribunal correctionnel d'Oron a condamné Bernard D., né en 1923, domicilié à Genève, pour violation grave des règles de la circulation, à quatre mois d'emprisonnement, 100 fr. d'amende, ainsi qu'au paiement des frais de la cause soit 750 fr. et 100 francs.

Ce jugement, qui avait fait l'objet d'un recours injustifié, a été confirmé par le président de la cour de cassation, à Lausanne.

YVERDON Qui a vu cet accident ?

(c) Hier vers 12 h 15, un accrochage s'est produit sur le pont de Gleyres, à Yverdon. Une auto circulant dans la pré-sélection de la Gare, venant de la rue de Neuchâtel, a été accrochée et endommagée à la sortie du pont par un camion bûché. Le conducteur du camion ne s'est probablement pas aperçu de l'accident. Les témoins éventuels sont priés de s'annoncer au poste de police d'Yverdon, tél. 024 21 25 17.

Une foire presque désertée

(c) Hier à Yverdon, le temps froid et l'approche des fêtes n'avaient pas déplacé beaucoup de forains et d'acheteurs à la foire de novembre. Quelques machines éparses furent présentées, alors que le marché aux porcs avait été supprimé.

CORCELLES-PRÈS-PAYERNE En déchargeant des betteraves

(c) M. Claude Rapin, fils de M. César Rapin, secrétaire municipal de Corcelles-près-Payerne, préparait un wagon de betteraves à la gare du village, lorsqu'il tomba de la rampe de déchargement. Souffrant de fractures des deux jambes, il a été hospitalisé.

VILLE DE NEUCHÂTEL

Agassiz, pionnier de la glaciologie, par M. J.-P. Portmann

Très nombreux furent les membres des Sociétés neuchâteloises de géographie et de sciences naturelles qui, lors d'une séance en commun, ont écouté le professeur J.-P. Portmann présenter en Louis Agassiz le pionnier de la glaciologie. Conférence organisée pour commémorer le centenaire de la mort du grand naturaliste (1).

M. F. Chiffelle, président de la Société neuchâteloise de géographie, rappela brièvement les principales étapes de la vie d'Agassiz, né en 1807, à Môtier (Vully). Après des études de médecine et de sciences naturelles à Zurich, Heidelberg et Munich, Louis Agassiz fut nommé professeur de sciences naturelles à l'Académie de la ville en 1832. Quatorze ans plus tard, l'accueil qu'il reçut aux Etats-Unis le détermina à s'y fixer. Il occupa la chaire de zoologie et géologie à l'Ecole scientifique annexée à l'Université de Cambridge (Massachusetts). Malgré une offre flatteuse de Paris, le savant préféra rester en Amérique, où il mourut en fin d'année 1873. Il fut l'un des naturalistes qui s'engagèrent avec le plus d'ardeur dans les voies ouvertes par le grand Cuvier.

LES GLACIATIONS. PHÉNOMÈNE PLANÉTAIRE. Le professeur Portmann entra directement dans le vif de son sujet en insistant sur la grande ouverture d'esprit d'Agassiz. Le savant a toujours aspiré à étudier, dans toutes ses manifestations, la nature, « qui doit être notre seul manuel ». A son arrivée à Neuchâtel, le jeune homme de sciences venait de recevoir toutes les notes de Cuvier sur les poissons fossiles ; il semblait promis à une brillante carrière dans les domaines de la paléontologie et des sciences naturelles.

Si, avant Agassiz, d'autres avaient observé les glaciers et conclu à leur extension passée, le naturaliste allait

néanmoins avoir le mérite de poser les fondements de la glaciologie.

La spectaculaire crue des glaciers alpins, au début du XIX^e siècle, n'avait pas laissé les milieux scientifiques indifférents. Ainsi, par deux fois, en 1817 et 1820, la Société helvétique des sciences naturelles avait mis au concours la question de savoir si les glaciers, subissaient des variations. Dans un mémoire publié en réponse à cette question, l'ingénieur civil du Valais, Ignace Venetz, se déclara fermement acquis à l'idée de changements subis par les masses de glace, à la suite des observations de J.-P. Perraudin. Peu après, le directeur des salines de Bex, Jean de Chapentier, se fit l'ardent porte-parole de cette théorie.

Comme d'autres naturalistes, Agassiz prit position contre ces thèses. Il fut néanmoins assez objectif pour accepter l'invitation de Chapentier le conviant à venir examiner sur le terrain les preuves de mouvements glaciaires. Cinq mois d'observations convaincantes amenèrent le savant à faire volte-face : en 1837, dans une communication faite lors de l'assemblée annuelle de la Société helvétique des sciences naturelles, Agassiz eut le mérite d'affirmer sa conviction en matière de variation des glaciers, de situer le phénomène dans son contexte planétaire et de formuler les bases de la théorie glaciaire. Par un curieux retour des choses, les affirmations du savant soulèveront de vives oppositions. Piqué au vif, Agassiz se lança avec toute sa passion et son incroyable puissance de travail dans une étude vraiment scientifique des glaciers.

MISE SUR PIED D'EQUIPES PLURIDISCIPLINAIRES

Jusqu'à son départ définitif pour les Etats-Unis, en 1846, Agassiz multiplia les observations directes, accumulant des preuves incontestables d'une période glaciaire. Esprit spéculatif, soucieux d'expérimentation et d'études systématiques, Agassiz innova par la façon dont il organisa les travaux de recherches,

répartissant les tâches entre divers collaborateurs et mettant en œuvre des moyens techniques d'une ampleur considérable. Dès 1840, le glacier de l'Unteraar devint une sorte de quartier général, qui vit bientôt se dresser le fameux « Hôtel des Neuchâtelois », abri rudimentaire, mais rapidement célèbre dans le monde entier. Centre d'intense activité scientifique dans lequel chaque membre de l'équipe s'était vu chargé de missions bien précises. Le naturaliste Carl Vogt s'attacha à l'étude de la neige rouge colorée par des infusoires. Le pharmacien Célestin Nicolet concentra son attention sur la flore du glacier et de ses abords. Edouard Desor se pencha sur les phénomènes relatifs à la glace même. L'ingénieur zuricois Wild fut préposé aux mesures géodésiques et à l'établissement des cartes. Quant à Agassiz, il se réserva les observations thermométriques, hygrométriques et barométriques.

L'intention première d'Agassiz avait été de publier un ouvrage d'ensemble sur le système glaciaire. En définitive, seule la première partie, consacrée aux glaciers actuels, sortit de presse. Situés dans leur environnement géographique, les glaciers sont présentés avec leurs particularités morphologiques, les conditions climatiques qui les régissent, la variation de leur extension en fonction du relief. Enfin, une description détaillée du glacier de l'Unteraar précède une typologie des glaciers et de leurs différentes parties.

En guise de conclusion à sa conférence très documentée, M. Portmann présenta quelques exemples d'expérimentations imaginées par Agassiz et les membres de son équipe : percement de trous jusqu'à une soixantaine de mètres de profondeur pour y faire des mesures de température ; mise en évidence des différences de structure de la glace par diffusion de liquide coloré ; mise en évidence de l'ablation par la mesure du chemin parcouru par des perches, enfouies dans la glace. T.Y.



GASPILLAGE « À LA UNE »... LISEZ BIEN CES CHIFFRES !

« Objectivement votre », l'émission de déniement du public, réalisée par la Télévision romande, démontre à quel point nous sommes victimes d'illusions d'optique lorsqu'il s'agit de choisir un produit lancé sur le marché...

Illusion que ce flacon large qui semble dépasser en contenu tous les produits concurrents ! Sa minceur est telle, vue de profil, qu'elle contrebalance largement l'étrétement en largeur... Illusion que ces pots de crème lourds en verre épais, au fond plus épais encore, dont le poids valorise un produit au détriment d'un autre, d'un contenu semblable ou supérieur mais en matière plastique légère. Et que dire de ces tubes fluets empaqués dans des cartons conçus pour des géants ? Quant aux légumes préemballés, ils coûtent 25 c plus cher par kilo, ils pourrissent plus vite et ce mode de faire ne permet plus le tri. Mais il satisfait à notre soudaine manie de l'asepsie à tout prix.

Illusion de l'emballage à la limite, tromperie du public, mais surtout danger. Les chiffres parlent d'eux-mêmes. Sur 200 kilos d'ordures, on compte 80 kilos d'emballages divers, ce qui représente 40 % de la production de bois.

49 % de celle du papier, 52 % de celle du verre et 79 % du fer blanc ! Pour fabriquer tous ces emballages, il faut de l'énergie ; pour les détruire, il en faut plus encore !

Entre-temps, l'air est pollué par des gaz divers pendant que les forêts purificatrices sont abattues. Au moment où les besoins énergétiques sont tels qu'il faille imaginer des restrictions sur la terre entière, il est des abus qui paraissent criminels. Les arrêtés fédéraux sur la sur-

chauffe faisaient l'objet de « Table ouverte », présidée par Roland Bahy qui avait convié aux débats M. André Ghelfi, vice-président de la FTMH, Alfred Oggier, vice-directeur de l'USAM et François Schaller, économiste. Trois hommes, trois tendances représentées. Acceptation enthousiaste des quatre articles par M. Schaller, refus absolu de la part de M. Oggier, représentant les milieux des arts et métiers, et accueil mitigé par M. Ghelfi qui en accepte trois sur quatre, refusant naturellement l'article sur la surveillance des prix, des salaires et de bénéfices.

Beau débat, plein d'animation, dont M. Schaller sort vainqueur par sa verve caustique et enveloppante plus encore peut-être que par la solidité de ses arguments. Une vérité d'évidence émise par M. Schaller est que nous sommes tous prêts à demander des sacrifices... aux autres ! A quoi, M. Ghelfi rétorquait avec non moins d'évidence que les sacrifices demandés aux salariés les touchaient plus violemment que ceux demandés aux possédants. Comme le disait un patron, même un homme riche ne peut marcher que dans une seule paire de chaussures à la fois. A quoi l'ouvrier rétorqua qu'il fallait encore avoir de quoi payer les chaussures...

Une petite émission donnée en hors-d'œuvre mérite une mention. Il était un vieux moulin à eau encore en activité dans le Gros-de-Vaud, un moulin dont le propriétaire connaissait les moindres secrets, un vieux moulin encore capable de moudre. Or, voilà, comme pour Maître Cornille, le progrès l'a tué. Il ne moudra plus et pourtant, il ne pollue pas. Il ne consommait ni pétrole ni électricité. Alors pourquoi fallait-il qu'il s'arrête ? L'homme ne peut-il faire autrement que de gaspiller ? G.-A. M.

CARNET DU JOUR

Môtiers, château : Exposition de photographies d'Eric Gentil. Môtiers, musée Rousseau : ouvert. Couvet, salle grise : 20 h, vie et liberté avec le pasteur Jayet. Fleurier, ancien musée : séance publique d'information du club de photo 30/40. Fleurier, patinoire : ouverte. Fleurier, le Rancho, bar-dancing : ouvert jusqu'à 2 heures. Médecin et pharmacien : habituels. Ambulance : tél. 61 12 00 ou 61 13 28. Hôpital de Couvet : tél. 63 25 25. Hôpital de Fleurier : tél. 61 10 81. Service d'aide familiale : tél. 61 23 74. Bureaux de renseignements : Fleurier, Vaucher-Bognar, avenue de la Gare, tél. 61 10 37 ; les Verrières : Banque cantonale. FAN, bureau du Val-de-Travers, Fleurier, : 11, avenue de la Gare, tél. 61 18 76, télex 3 52 80. Fleurier, police du feu : tél. 61 12 04 ou 18. Police cantonale : tél. 61 14 23.

AVIS DIVERS

Automobilistes, attention ! ANTIGEL dans flacons plastiques seulement Fr. 7.50 OFFREZ la nouvelle lampe pour voiture Prix Fr. 17.50 prix Schmutz Fr. 15.— Fleurier quincaillerie Tél. 61 33 33

inno prix-choc



PULL DAME, COL ROULÉ,
100% ACRYL, DESSIN CARREAUX TON
SUR TON, COLORIS JAUNE, ROUGE,
NOIR, BLANC, T. 38-44 :

25.-

PANTALON DAME EN TRICOTINE
QUALITÉ RÉSISTANTE, NOIR, BRUN,
VERT, BORDEAUX, COUPE PARFAITE,
T. 36-46. UNE EXCLUSIVITÉ À
UN PRIX TRÈS AVANTAGEUX :

50.-

armourins
neuchâtel

En vente également **INNOVATION**
La Neuveville

1.20

Les grands mystères de la sexualité

668 pages de révélations, abondamment illustrées, une œuvre unique publiée sous la direction du docteur Norman Haire. Prix de lancement : Fr. 48.—. Commandes et documentation sur nos autres ouvrages à : HAPPY SHOP, Box 619, 8034 Zurich.



L'annonce
reflet vivant
du marché

dans votre
journal

Typiquement Zoug.

(La lessive
en toute indépendance)

Ne plus dépendre d'une date ou d'un local fixes. Faire la lessive où l'on veut, quand on veut, chaque fois que le panier à linge est plein. Quel rêve! Cette indépendance, l'Adorina 4 vous l'assure.

C'est une des machines à laver de Zoug, aux très grandes possibilités — mais pour budgets modestes. Idéale comme seconde machine, dans l'appartement. Idéale pour les lessives hebdomadaires en villa ou en maison de vacances. Elle a une capacité de 4 kg de linge sec. Elle offre un étonnant choix de programmes, pour des lessives impeccables. Elle n'exige aucune fixation au sol.

Bien entendu, l'Adorina 4 offre aussi les avantages typiques de Zoug: qualité, sécurité, solidité. Et le légendaire service de Zoug, rapide, efficace.

Sécurité et facilité... avec Adorina 4.
Zinguerie de Zoug S.A.

A envoyer à la Zinguerie de Zoug S.A., case postale, 6301 Zoug.

Coupon

164

Je m'intéresse à l'Adorina 4, la machine pour lessives hebdomadaires. Veuillez m'envoyer des prospectus.

De plus, je désire
 de la documentation détaillée sur toute la gamme des appareils de Zoug
 un conseil — sans engagement
 des prospectus sur les batteries de cuisine de Zoug

Nom

Adresse

NPA/Localité



Zinguerie de Zoug S.A., 6301 Zoug
Tél. 042/33 13 31

Agences:
Bienne, 43, rue du Breuil
Tél. 032/2 13 55
Lausanne, 11-13, rue de Bourg
Tél. 021/23 24 48
Genève, 8, av. de Frontenex
Tél. 022/35 48 70

60 ANS
QUALITÉ DE
ZUG



Kurt Huber VZ 9.81

mini HASSLER prix

Tapis à prix choc:

SPRINT

Largeur originale
400 cm

Un élégant sol textile chiné et entièrement synthétique. Dos confortable en mousse compacte.

le m² fr.

19.75

La raison de nos prix bon marché: tapis choisis à l'emporter

Notre choix est unique:

- tapis de fond sur rouleaux
- rideaux
- quelque 250 coupons
- milieux et entourages de lit
- plaques de tapis — tapis d'Orient
- articles do it yourself

Miniprix Hassler
6, place d'Armes
Neuchâtel
038-25 21 21

JURA - JURA - JURA - JURA - JURA

L'ultime séance consacrée au statut du Jura a vu tomber le dernier carré des illusions

D'un correspondant : Dès le début de la séance, mardi matin, le Grand conseil se préoccupa de la question de la langue française dans le « Grand Bernese ».

et à officialiser le français jusqu'au gymnase. Non, messieurs, en « bonne logique... bernoise », on ne peut pas faire un gros cadeau aux « Welsches » du « Grand Bernese ».

sées, la discussion concernant la création de syndicats intercommunaux ad hoc pouvant être reprises avec profit dès le moment où les modalités des subventions de ce genre de syndicats auront été revues.

compris le Jura, représente une des tâches importantes du canton. Il affirme sa volonté de poursuivre, à l'avenir, avec tous les moyens techniques et financiers disponibles, l'amélioration de ce réseau ».

Et l'on revient à la proposition 32-1 qui a trait à un cercle électoral jurassien pour le Conseil national, ainsi qu'à la 24-1 concernant le cercle électoral pour l'élection des conseillers d'Etat jurassiens.

Au fond, tout est bien, même si rien ne finit bien... Sans l'avoir voulu, par son entêtement, la majorité ouvre la voie au plébiscite. C'est la dernière issue. Mais attention, pas de précipitation... Il n'en reste pas moins que chez les Jurassiens, la note est plutôt au pessimisme, en dépit de certaines déclarations.

Marcel PERRET

Vingt ans de réclusion pour l'assassin de la mercière de Boncourt

Le procès de Zahir Zinal, le ressortissant algérien qui assassina Mme Gabrielle Richard, négociante à Boncourt, le 23 juin 1972, pour la voler, a repris hier matin devant la Cour d'assises du Jura.

On connaît les faits. Zinal saisit un couteau à cran d'arrêt et tranche la carotide de la commerçante. Il vole 200 fr. dans le tiroir-caisse, fouille l'arrière-boutique puis sort et traverse la frontière.

Le procureur Troehler a déjà rejeté la seconde version du crime donnée par le coupable. C'est parce qu'il a été traité de « sale Arabe » qu'il a frappé aveuglément, sans savoir ce qu'il faisait et, en plus, sous l'influence de l'alcool.

PURS MENSONGES !

Zinal avait alors fourni des précisions qu'il ne pouvait avoir inventées. En revanche, déclare le procureur, quand Zinal dit qu'il a entendu la commerçante parler d'un versement de 20.000 fr. qu'elle devait effectuer, il ment.

L'assassin ment aussi, pour le procureur, lorsqu'il dit qu'il a frappé n'importe comment et tranché la carotide par hasard. Au contraire, il a tiré sa victime par les cheveux, lui a plaqué une main sur la bouche pour étouffer ses cris.

Me Troehler retient contre Zahir Zinal l'assassinat et le brigandage. L'Algérien, pour lui, a accompli son crime sans émotion, avec une parfaite lucidité et un grand sang-froid.

Bévi

LA TERRITORIALITÉ DES LANGUES...

Les français dans le canton de Berne ? Il est la seconde langue de la vieille République des bords de l'Aar, mais on tient, dans ce pays, comme à la prunelle de ses yeux, aux frontières, plus ou moins arbitraires, de la territorialité linguistique.

BIENNE UN CAS PARTICULIER

La proposition 45-1 se rapporte spécialement à Biemme et sa région : elle est acceptée dans son intégrité : « Le Grand conseil constate que les problèmes scolaires qui se posent dans la région biennoise devraient, pour l'immédiat, trouver leur solution dans des arrangements contractuels entre les communes intéressées ».

ROUTES, CHEMINS DE FER, ET CONSIDÉRATIONS...

La proposition 56-1, la dernière du rapport gouvernemental, acceptée, dit : « Le Grand conseil exprime sa conviction que l'aménagement d'un réseau routier et ferroviaire à grande capacité desservant l'ensemble du canton, y

BASSECOURT

Mort inexplicable à la Gare

(c) Hier à 15 h, trois ouvriers du moulin de Bassecourt transbordaient des sacs de son d'un wagon sur un camion. Leur travail terminé le chauffeur mit son véhicule en marche et avança de quelques mètres après quoi il recula en braquant les roues.

Cet ouvrier, M. André Allimann, d'Undervelier, âgé de 65 ans, marié et père de famille, fut transporté à l'hôpital de Delémont où il mourut sans avoir repris connaissance.

Pour l'instant, on ne connaît pas la cause de ce décès. On il est dû à une défaillance cardiaque, ou alors l'ouvrier sera tombé du wagon. Peut-être aussi a-t-il voulu sauter du wagon sur le pont du camion. Il est également possible qu'il ait été pris entre le camion et le wagon. Il ne portait aucune blessure extérieure.

DELEMONT

Impôt : quotité augmentée mais...

(c) Le Conseil de ville de Delémont a rejeté lundi soir un postulat demandant l'engagement d'agents de police auxiliaires. Il a en revanche accepté un cautionnement à faveur de la Société immobilière du cartel syndical. Il s'est encore déclaré d'accord avec un nouveau tarif de l'eau et une modification du prix du gaz de chauffage.

Réactions bien contradictoires après les débats du Grand conseil bernois

DELEMONT (ATS). — Au dernier jour de la session du Grand conseil bernois consacrée au « rapport-Jura » les premières réactions jurassiennes aux débats et décisions du Grand conseil bernois ont été données. Voici les déclarations intégrales de MM. Willy Jeanneret, président du Mouvement pour l'unité du Jura (3me force), Fritz Hauri, président de l'Union des patriotes jurassiens (anti-séparatiste) et Roland Béguelin, secrétaire général du Rassemblement jurassien (séparatiste).

M. Willy Jeanneret : « Nous retirons de la session actuelle du Grand conseil les trois premières impressions et constatations suivantes : en premier lieu, la prise de conscience de larges milieux et de nombreux députés de l'Ancien canton sur la réalité du problème jurassien et la valeur des thèses de la troisième force qui reposent sur le travail préparatoire de la commission confédérée de bons offices. Deuxièmement, la satisfaction de constater que la quasi-totalité de la presse parlée et écrite considère nos propositions capables de résoudre le problème jurassien de manière durable et dans un avenir proche. Troisièmement, la conviction plus profonde que jamais que le plébiscite reste prématuré si l'on veut éviter l'éclatement du Jura. Il faut maintenant que les décisions, les ouvertures faites, la prise de conscience collective constatée puissent suivre leur cours sans aucune précipitation afin de traduire dans les faits les options prises et de doter le Jura d'un réel statut d'autonomie qui repose sur une alternative valable entre l'unité du Jura et la séparation qui provoquerait son éclatement ».

M. Fritz Hauri : « Je considère qu'il y a lieu d'être satisfait des décisions prises par le Grand conseil. L'Union des

patriotes jurassiens a toujours déclaré que le « rapport-Jura » constituait une excellente base de discussion. Nous étions conscients qu'il subirait des modifications durant les débats parlementaires. Notre objectif principal était d'éviter que l'unité du canton ne soit mise en péril. Je crois que ce but est atteint. Si certains députés ont jugé nécessaire d'élargir le champ des compétences et de modifier les propositions du gouvernement, ils en endossent la responsabilité. Nous souhaitons, quant à nous, qu'elles soient reconnues comme telles par tous les Jurassiens animés de bonne volonté, permettant ainsi d'éviter également l'éclatement du Jura. Notre objectif futur : affirmer notre présence partout et lors d'un plébiscite faire admettre à la majorité des habitants du Jura qu'ils doivent s'opposer à toute séparation et à l'éclatement du Jura ».

UN CANTON DU JURA

M. Roland Béguelin : « Le parlement bernois a montré son impuissance à résoudre la question jurassienne. Il a dit non à ceux qui cherchaient un compromis, je veux dire à la troisième force engendrée par la commission confédérée de bons offices. Pas de cercle électoral pour le Jura, pas d'autonomie politique, pas de partage de la souveraineté, pas de Conseil jurassien ayant pouvoir de légiférer. Un compromis, du reste, n'eût rien réglé. Devant les protestations de la presse suisse, les députés bernois ont accepté lundi l'idée, je dis bien l'idée, d'un parlement régional pour le Jura, mais le chef du tout-puissant PAB (Union démocratique du centre, anciennement parti des paysans, artisans et bourgeois-ATS) a déjà fait savoir qu'il torpillera le projet si on essayait un jour de le réaliser.

C'est donc un attrape-nigaud. Rien, absolument rien n'est changé dans le canton de Berne. Les Jurassiens de langue française n'ont pratiquement rien obtenu. Il reste une seule issue : le canton du Jura. Tout le monde le voit, tout le monde le sait. L'échec de la troisième force va pouvoir précipiter les événements, car, partout, les yeux se sont ouverts. Le Rassemblement jurassien avait vu juste. Les députés jurassiens représentatifs des Jurassiens francophones ont eu raison de garder le silence. Tous ceux qui réfléchissent se rallient maintenant au canton du Jura ».

COURTEMAICHE Barbouillages : « Béliers » acquittés

(c) Il y a un certain temps déjà, trois jeunes gens de Courtemaiche, membres du groupe Béliers, avaient été inculpés après des barbouillages et inscriptions sur des routes, des murs et des bâtiments, à Courtemaiche et dans toute l'Ajoie. L'inculpation avait été faite sur la base d'une dénonciation. Récemment, le président du tribunal de Porrentruy les acquittés, la preuve n'ayant pu être apportée qu'ils étaient bien les auteurs des inscriptions. Ils ont reçu chacun une indemnité de 100 fr. et des frais ont été mis à la charge de l'Etat.

TAVANNES Tournoi de lutte

(c) Le tournoi local du club de lutte de la vallée de Tavannes a été remporté par P.A. Ledermann chez les écoliers et par Francis Romy, de Sorvillier chez les actifs.

FRIBOURG

Grand conseil fribourgeois : le budget des travaux publics échappe à la « vendetta universitaire »...

Le département de l'instruction publique, et l'Université en particulier, auront-ils servi de boucs émissaires de la fureur budgétivore des députés ? On est tenté de le penser en constatant que le

budget des travaux publics, examiné hier matin, a passé sans dommage le cap parlementaire. On pouvait redouter, en effet, une nouvelle vendetta qui se serait exercée, par exemple, sur les dépenses routières. Cette impression semblait se confirmer lorsque le rapporteur de la commission d'économie publique, M. Henri Steinauer, dénonça « les tendances au perfectionnisme par la planification, tout particulièrement manifestées dans ce département ».

M. Jean Riesen, en passant sans coupes avec adresse. Sans toujours convaincre, il fit admettre son point de vue. Il rejeta le reproche de perfectionnisme, estimant que la planification pratiquée permet une approche consciente de l'avenir : « Nous nous efforçons de gouverner... »

nées la RN 12 et il suggéra que les communes n'aient pas à supporter une lourde part de ces travaux rendus nécessaires, selon lui, du fait que l'autoroute y déversera son trafic tant qu'elle ne sera pas terminée. Une de ces communes, d'ailleurs, touche de l'Etat une subvention au titre de l'aide aux fusions de communes, subvention qui serait absorbée par ces frais routiers.

M. Riesen, cette fois, s'en tira par une entourloupette, disant à M. Meyer qu'il était de son avis alors qu'il était encore député. Il affirma s'être rendu compte, « ayant changé de côté de la banque », d'avoir été un « terrible simplificateur »...

M.G.

Congés scolaires : l'initiative a abouti

Le Conseil d'Etat a pris acte de l'aboutissement de la demande d'initiative législative visant à une révision de la loi cantonale du 17 mai 1884, sur l'instruction primaire. Cette initiative, qui a recueilli 8491 signatures valables, demande l'octroi de trois demi-jours de congé par semaine aux élèves de l'enseignement obligatoire. La loi actuelle prévoit deux demi-jours et les initiateurs visent à obtenir le congé du samedi après-midi. En fait, la répartition des congés est laissée au choix des cercles scolaires.

Explosion et incendie à Fribourg : un magasin détruit

Hier, vers 8 h 10, une explosion suivie d'un incendie s'est produite dans le magasin d'alimentation de M. Bernard Stalder, aux arcades de la gare, à Fribourg. Le bâtiment est propriété des CFF. Les pompiers ont pu circonscire le sinistre qui aurait pu prendre des proportions importantes, des matières inflammables étant entreposées dans les locaux.

Selon les premières investigations de la police de sûreté, un calorifère alimenté par du gaz butane en bouteille est à l'origine de l'incendie. L'intérieur du magasin est détruit, y compris plusieurs machines (caisse enregistreuse, balances, comptoir, etc...). Les dégâts dépasseraient au moins 50.000 francs.

Trois blessés à Domidier

Hier, vers 12 h, M. Franz Probst, 52 ans, d'Ipsach (BE) circulait en voiture de Dompierre vers Avenches. Au centre de Domidier, à la croisée de la Croix-Blanche, pour une cause que l'enquête s'efforce d'établir, il obliqua à gauche et sa voiture entra en collision avec une voiture valaisanne qui arrivait en sens inverse. Celle-ci était occupée par M. Max Caderas, 72 ans, de Naters, qui était accompagné de sa femme. Les trois personnes, grièvement blessées, ont été transportées à l'hôpital de Payerne. Dégâts estimés à 10.000 francs.

Deux blessés près de Romont

Nous avons relaté hier l'accident survenu lundi, vers 17 h 30, entre Romont et Villaz-Saint-Pierre. Plusieurs véhicules étaient en cause. A la suite d'une confusion dans l'énoncé du constat, nous avons indiqué le domicile de deux conducteurs blessés mais non leur nom. Ainsi, M. Gérard Broye, de Romont (et non Fribourg) n'est pas l'auteur du dépassement qui s'est mal terminé et il a pu quitter l'hôpital. En revanche, M. Christian Dougoud, de Fribourg, est toujours soigné à l'hôpital de Billens.

BIENNE

Week-end électoral chargé à Biemme, Nidau et Port

Vendredi, samedi et dimanche, les cercles électoraux de Biemme, Nidau et Port seront appelés à se rendre aux urnes pour se prononcer non seulement sur des objets fédéraux et cantonaux, mais aussi, à l'échelon local, sur les budgets, des subsides et sur le renouvellement des autorités.

* A BIENNE, un crédit de 1.910.000 francs est demandé pour la première étape du remblaiement du lac. Quant au budget 1974, il accuse un déficit de 1.402.732 fr. avec une quotité d'impôt inchangée de 2,4. Si tous les partis politiques recommandent l'acceptation de ces deux votations, on se demande si elles seront acceptées ? Car, à Biemme, on sait ce que veut dire unanimité.

* A NIDAU, il s'agit du renouvellement des autorités et du vote sur le budget 1974, légèrement déficitaire.

On se souvient que lors des dernières élections, deux groupes politiques, le parti radical romand et l'Alliance des indépendants étaient entrés en lice. Ils avaient réussi à « placer » un municipal romand et six conseillers de ville pour le PRR, alors que le groupement des Indépendants se voyait attribuer deux sièges au législatif. Aujourd'hui, les candidats au Municipal et au Conseil de ville se répartissent entre le Freisingin et l'UDC qui font liste commune, le PRR, les socialistes et des nouveaux venus, les chrétiens-sociaux.

Pour la mairie, la liste commune Fsg et UDC présente un seul candidat en la personne de M. Hafner, municipal, six candidats pour le Conseil municipal dont les deux anciens, MM. Hafner et Kuffer, et quatre nouveaux : MM. Vuilleumier, Fankhauser, Liechi et Rohner.

Pour le Conseil de ville, une liste portant les noms de 30 candidats est prévue dont ceux des six anciens conseillers. Pour le parti socialiste, on trouve trois candidats pour l'exécutif (MM. Kocher, ancien, Etter et Jean Pauli) et trente candidats pour le Conseil de ville. Le parti radical romand, lui, présente trois candidats pour le Conseil de ville, soit MM. Frédy Spack, ancien, Jean Dubach, et Giuseppe Gatti, conseiller de ville.

La liste pour le législatif comporte 30 noms dont ceux de six anciens. Nouveaux venus dans l'arène, les chrétiens-sociaux affichent huit candidats cumulés au Conseil de ville et aucun pour le municipal. Les indépendants ont abandonné la lutte.

* A PORT, village de la banlieue de Biemme, mêmes élections municipales. Si le maire, M. Werner Keller, n'est pas combattu, il n'y aura pas contre pas de liste commune (comme ce fut le cas lors des dernières élections) entre le par-

ti de l'Union des modérés et le Freisingin.

Pour les élections de dimanche, on se trouvera en présence de trois listes : socialistes (6 noms), Freisingin (5 dont un cumulé), et parti Union modérée du centre avec quatre noms dont ceux des deux anciens seront cumulés.

Jusqu'à la fin de l'année, le Conseil se composait comme suit : un maire socialiste et, au Municipal, trois socialistes, trois UDM et Freisingin. A relever que le parti socialiste avait gagné un siège en 1969.

Des illuminations mais réduites

Contrairement à certaines villes du pays, Biemme aura cette année ses illuminations durant la période des fêtes. En effet, d'entente avec les services industriels les groupements de quartiers ont décidé de maintenir la tradition et d'illuminer les rues de la Gare, de Nidau, la rue Centrale le pont du Moulin et la Vieille-ville durant le mois de décembre avec cependant une réduction. Les illuminations commenceront le 5 décembre au lieu du 1er et la durée d'éclairage sera raccourcie, soit de 16 h 30 à 21 h 30 et les jours où les magasins sont ouverts le soir jusqu'à 22 h 30.

Cyclomotoriste blessé

Hier, à 7 h, une collision entre un cycliste et un cyclomotoriste s'est produite rue des Prés. Le cyclomotoriste, souffrant d'une fracture d'une jambe, a été hospitalisé. Il est domicilié à Port.

Nouvelle mission pour M. Tschumi ?

On sait que le conseiller d'Etat Hans Tschumi avait déclaré vouloir démissionner. Il a officiellement remis sa démission hier au président du gouvernement, motivant sa décision par le fait qu'il a dépassé la limite d'âge.

A propos de cette démission, le gouvernement se demande si M. Tschumi, en raison de sa longue activité en tant que directeur de l'économie publique, n'est pas la personne qui conviendrait pour assumer l'intérim pendant deux ou trois ans pour le poste de délégué au développement économique, poste qui est vacant depuis le décès du professeur Paul Stocker.

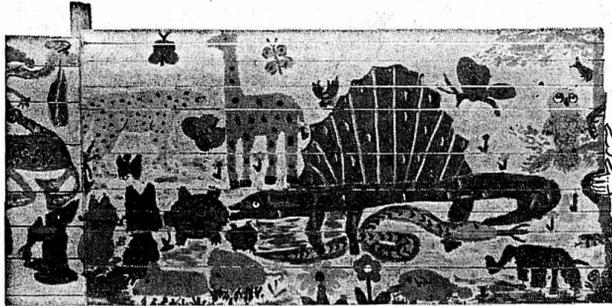
SUPER-CENTRE



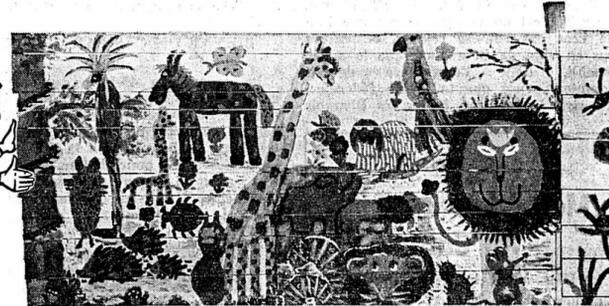
PORTES-ROUGES



ouverture



demain



Inauguration du Supercentre Coop aux Portes - Rouges

L'inauguration officielle du Supercentre Coop, aux Portes-Rouges aura lieu aujourd'hui en présence des autorités communales. L'ouverture publique sera marquée, les jeudi 29, vendredi 30 novembre et samedi 1er décembre par des rabais exceptionnels allant jusqu'à 35 % de marchandises de choix et le tirage d'un loto doté de prix d'une valeur de 30.000 francs.

Plus de 1200 personnes ont participé aux visites du chantier les 5 et 6 novembre, ce qui témoigne de l'intérêt porté par le public aux grandes chaînes commerciales de type coopératif.

— On est prêt pour l'ouverture de ce vaste marché qui s'étendra sur 3100 m² au nord et 300 m² au sud et comprendra neuf départements proposant des milliers de produits alimentaires et de marchandises les plus diverses, à des prix compétitifs qui seront même, dans certains cas, plus bas que ceux pratiqués dans l'ancien « discount » de la Coop.

ticles qu'il désire acheter et découvrir, en parcourant les rayons transformés en expositions permanentes, l'objet inattendu qui fera plaisir à un proche ou complètera l'équipement du foyer familial.

Des prévisions optimistes

On s'attend que le Supercentre accueille chaque jour entre 2000 et 3000 personnes et beaucoup plus en fin de semaine et le chef du marché se demande si les 500 charlots qui attendent déjà les clients suffiront.

Si le principe du libre-service a été maintenu, car il répond aux habitudes de la clientèle, des vendeuses qualifiées se tiendront à la disposition du public, pour le renseigner et le conseiller, aux rayons de confection, de la chaussure, des appareils ménagers, de la radio, de la TV et des disques. Le centre livrera à domicile les appareils ménagers et autres articles lourds, mais pas les achats courants. Pour faciliter la vente des appareils ménagers (frigidaires, machines à laver, etc), la clientèle pourra recourir au Crédit-Coop.



M. Worpe, directeur de Coop-Neuchâtel: « Une réalisation qui témoigne de la vitalité du mouvement coopératif. Au Supercentre Coop, les clients se sentiront comme chez eux. »

Un événement

MM. Worpe, directeur de Coop-Neuchâtel, Jean-Pierre Cuche, chef du supercentre et Jean-Pierre Duvoisin, son adjoint, qui travaillent d'arrache-pied depuis plusieurs mois pour préparer cette ouverture, donnent des précisions sur cet événement qui témoigne de la vitalité du mouvement coopératif:

— On mettra à la disposition de la clientèle 2500 produits alimentaires et plus de 5000 articles non alimentaires allant des jouets, de la parfumerie, de la chaussure, des téléviseurs et des disques au bois, au bricolage, aux fleurs, etc.

Le supercentre occupera près de 70 personnes sans compter la vaste cafétéria, où des repas chauds seront aussi servis; elle emploiera 8 à 9 personnes.

La visite du Supercentre Coop, à la veille de son ouverture, nous a permis de constater la disposition rationnelle des différents points de vente. Le public pourra rapidement trouver les ar-

Une organisation complexe mais rationnelle

Le Supercentre Coop sera réapprovisionné trois fois par semaine, pour les articles alimentaires du genre conserve, deux fois par semaine pour la viande et chaque jour pour la charcuterie, le lait, le beurre, le pain, et les autres produits frais.

La marchandise est commandée à l'entrepôt régional Coop, à la Chaude-Fonds et au centre Coop national, à Wangen, près d'Olten.

Le Supercentre des Portes-Rouges pourrait, avec ses installations com-

plexes, être comparé à une immense usine. Les livraisons, l'étiquetage des marchandises, le marquage des prix seront exécutés à l'aide de machines.

La sécurité

La sécurité du magasin a préoccupé la direction dès le début de la construction (le 8 janvier, le premier coup de pioche fut donné). En cas de panne d'électricité, une installation de secours fonctionne d'une manière totalement indépendante des lignes électriques. Elle permet l'évacuation du magasin et marche durant deux heures.



Plusieurs rayons étaient déjà installés bien avant l'ouverture. On a tout préparé sur place. L'exposition rationnelle des produits permettra au client pressé de ne pas perdre de temps. (Photo Avipress - J.-P. Bailloz.)

Les installations sanitaires et industrielles, la ferblanterie ont été réalisées par	HILDENBRAND & CIE S.A. St-Nicolas 10 2000 Neuchâtel Tél. 25 66 86 - 87	Installations techniques d'abattage	KOCH DULLIKEN AG Niederämterstrasse 50 4657 Dulliken Tél. (062) 21 48 02
Maçonnerie béton armé	PIZZERA S.A. Rue du Pommier 3 2000 Neuchâtel Tél. 25 33 44	Installations pour boucheries/charcuteries, hôtellerie et fabriques de produits alimentaires	Rayonnages pour chambres frigorifiques et rayonnages industriels
Eclairages de secours et de sécurité	SIRAT S.A. Av. Tivoli 12 1000 Lausanne Tél. (021) 23 47 48	Installations d'amplificateurs Shopping-Center, Grands magasins, Shop Hôtels, collèges, Places de sports, etc.	UNITON COMMERCE AG Kernstrasse 24-32 CH-8004 Zurich Tél. (01) 39 80 44
Menuiserie Interne, agencements	Menuiserie J.-L. DECOSTERD Cité-Suchard 2 2000 Neuchâtel Tél. 25 15 52	Appareils électroniques pour self-service à la station d'essence	BICA-ELEKTRONIK T. SCHENK 6045 Meggen Tél. (041) 37 22 55
La construction métallique, serrurerie générale a été réalisée par	DUBIED S.A. Constructions métalliques 2074 Marin Tél. (038) 33 12 21	Terrassements généraux	Entreprise S. FACCHINETTI S.A. Gouttes-d'Or 78 2000 Neuchâtel Tél. (038) 25 30 23
Travaux d'étanchéité avec isolation thermique des toitures et terrasses plates	SETIMAC MADLIGER CHALLANDES Etanchéité S.A. Quai Jeanrenaud 54 2003 Neuchâtel Tél. (038) 31 64 64.	Façades et fenêtres en aluminium	DONAX S.A. anc. MAX DONNER ET CIE S.A. Av. des Portes-Rouges 30 2000 Neuchâtel Tél. (038) 25 25 01
Fournisseur de l'agencement du Supercentre	AGENCEMENTS INDUSTRIELS S. A. Rue de Lausanne 1020 Renens Tél. (021) 34 51 41	Fourniture de la lustrerie	Maison REGENT Appareils d'éclairage Dornachstrasse 390 4018 Bâle Tél. (061) 35 00 50
Tentes automatiques	FAVRE FILS S.A. Stores Av. de la gare 39 1022 Chavannes/Renens	Tapis et rideaux	MASSEREY Portes-Rouges 131-133 2000 Neuchâtel Tél. (038) 25 59 12
Ossature et planchers métalliques	ZWAHLEN & MAYR S.A. constructions métalliques Les Isles 1860 Aigle	Application des aciers inoxydables pour le bâtiment et l'industrie	H. GIOVANNA Dpt Ginox 1820 Montreux Tél. (021) 61 33 36
Calsses enregistreuses électroniques	NCR S.A. des caisses enregistreuses National. Stamphenbachstrasse 48 8023 Zurich. Tél. (01) 47 40 00 Av. de la Gare 17 1000 Lausanne Tél. (021) 20 62 51	Ascenseurs	MENETREY S.A. 1680 Romont Tél. (037) 52 11 33
Peintures Intérieures - Extérieures	W. BUTHEY Rte des Clos 45 2012 Auvernier Tél. 31 63 77	Façades préfabriquées	PIERSA S.A. 2074 Marin Tél. (038) 33 10 41
Carrelages et revêtements	ENTREPRISE B. STOPPA & A. CARAVAGGI Poudrières 13 2006 Neuchâtel	Electricité générale Courant fort, courant faible, téléphone	GRoux & CARCANI Pierre-à-Mazel 2 2000 Neuchâtel Tél. (038) 24 38 38
Les installations de génie climatique sont : production de chaleur et d'eau chaude sanitaire. Chauffage des locaux, d'ameublement des entrées, climatisation Intégrale du magasin, de la cafétéria et de la boucherie ont été réalisées par	CALORIE S.A. Chauffage-ventilation climatisation Prébarreau 17 2000 Neuchâtel 4	Défense incendie, extincteurs et installations sprinkler	SICLI MATERIELS INCENDIE S.A. 2072 Saint-Blaise Tél. (038) 33 20 51
Menuiserie intérieure	RITZ & CIE Menuiserie-Ebénisterie Ecluse 76 2000 Neuchâtel Tél. 25 24 41	Aménagements extérieurs	H. MARTI 4, rue de Bourgogne 2006 Neuchâtel Tél. (038) 31 56 56
Comptoirs Caisses Comptoirs fromages	LADENBAU AG Frankendorfstrasse 37 4410 Liestal Tél. (061) 94 21 21	Peinture anti-feu 5000 m² Peinture sur tôle galvanisée 4000 m² Peinture au caoutchouc chlorée 1400 ml	APPLICATEUR SPECIALISE E. MOSER Emer-de-Vattel 7 2000 Neuchâtel
Agencement de magasins Installation de Caisse « Check-Out » Rayon Boucherie-Charcuterie	R. VON ALLMEN AG Ladenbau-Kühimöbelbau Innenausbau Elweg 1 4461 Böckten (BL) Tél. (061) 99 22 38	Installation force Lumière - Téléphone	VUILLIOMENET S.A. électricité Grand'Rue 4 2000 Neuchâtel Tél. (038) 25 17 12
		Entreprise de nettoyages	MARTINO CINELLI Fahys 21 2000 Neuchâtel Tél. (038) 24 78 30

INGÉNIEURS : Hirsch et Hess Neuchâtel. **ARCHITECTE :** R. A. Meystre, Neuchâtel.
ETUDES DES PARKINGS : General Parking S.A. des parkings Autos, 32, rue de Malatrex, 1201 Genève.

Inauguration du Supercentre Coop aux Portes - Rouges

L'installation de défense contre l'incendie comporte des gicleurs « Sprinkler ». Il s'agit de capsules disposées dans le plafond et les arrières et qui fondent lorsque la température s'élève anormalement. En cas d'incendie, elles inondent le foyer du sinistre. Ces capsules fonctionnent d'une façon indépendante, ce qui évite un risque d'inondation. D'autre part, dès leur entrée en fonction, quatre sonneries sont actionnées. Elles alertent les pompiers de la ville, le concierge, le chef du magasin et le personnel.

bureau du chef du magasin, donne des instructions au public et indique les sorties de secours. Le personnel tout entier participe au combat contre le feu, chacun à son poste. On a aussi prévu une petite pharmacie de secours desservie par des employés qui ont suivi des cours de sa-maritains afin de porter assistance à un client pris de malaise, en attendant que le médecin de garde soit alerté.

La lutte contre le vol

La direction de Coop, consciente des problèmes posés par la multiplication des vols dans les grands magasins, a pris des mesures pour réduire les dommages et protéger les clients honnêtes. Des appareils sont disposés à travers

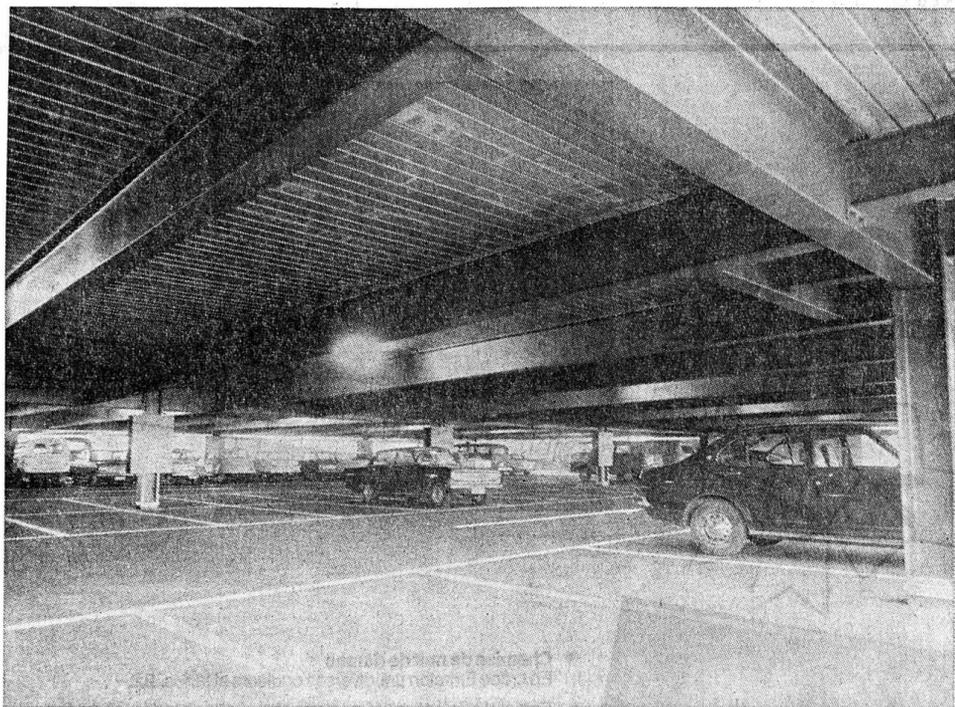
tout le magasin, suspendu au plafond, sous la forme de demi-lunes très visibles, qui disposent chacune de caméras (90 au total). Un poste de surveillance est installé dans le bureau du chef du supercentre, d'où on peut tout voir. Une équipe de surveillance sera mise en place.

M. Worpe est catégorique : — Ces vols causent un grave préjudice aux consommateurs, car ils accroissent les frais généraux. Or, Coop-Neuchâtel pratique une politique de prix compétitifs tout en accordant la priorité à la qualité. Aussi, toute diminution des vols est une amélioration de la marge et permet un abaissement des prix de vente de la marchandise.

Ces installations de surveillance, l'expérience le prouve, permettent de réduire de 50 % les vols. Aussi, elles



A moins d'un mois de Noël, les rayons des jouets sont toujours l'attraction première des enfants. (Photo Avipress - J.-P. Baillocl.)



Garer sa voiture, un souci ? Pas de problème, un vaste parc sur deux étages est à la disposition des clients. (Photo Avipress - J.-P. Baillocl.)

doivent être accueillies avec compréhension par la clientèle.

Une politique sociale

Coop est une société coopérative, donc pratiquant une politique sociale de pointe. Les prestations sociales de l'entreprise sont particulièrement avantageuses. Elles comprennent notamment une caisse invalidité, une caisse au profit des survivants. Les assurances-accidents sont prises en charge par la société et les assurances-maladie sont partiellement couvertes. La caisse de dépôt de la société offre un taux d'intérêt supérieur au personnel. Des habits de travail sont fournis gratuitement chaque année et le personnel bénéficie d'un rabais de 10 % sur les articles non-alimentaires,

dans tous les magasins Coop-Neuchâtel. A cela s'ajoute un réfectoire où les employés peuvent manger convenablement pour 3,80 fr.

Promotion

Coop, afin de retenir le personnel, pratique une politique audacieuse en matière de promotion. Des cours sont donnés sur place, des séminaires organisés et la possibilité est accordée aux employés qui souhaitent faire une carrière, de suivre les cours du centre de formation de Jongny (VD).

C'est tout cela, le Supercentre Coop des Portes-Rouges. Une réalisation qui complètera l'équipement commercial du chef-lieu et contribuera à l'animation d'un quartier en plein essor par l'af-

flux de milliers d'hôtes venus de toute la région.

On ne le dira jamais assez : le développement des sociétés coopératives non seulement encourage le moyen et le petit commerce, au lieu de le concurrencer, mais encore contribue à la promotion économique du chef-lieu et de la région, en retenant — et en attirant également — cette partie non négligeable des consommateurs qui fuit la ville, chaque fin de semaine, vers les centres d'achats à l'« américaine » implantés à l'extérieur du canton.

A l'heure où la promotion économique de Neuchâtel et de la région est à l'ordre du jour, Coop-Neuchâtel se devait d'offrir sa contribution par l'ouverture du Supercentre des Portes-Rouges. J. P.

INSTITUT INTERNATIONAL DE LA GESTION d'entreprises commerciales

Programme des cours à NEUCHÂTEL, rue des Fausses-Brayes 3
1er semestre 1974

COURS COMMERCIAUX

Section **MARKETING** du 14 janvier au 8 juillet 1974
MANAGEMENT du 15 janvier au 9 juillet 1974
VENTE du 16 janvier au 10 juillet 1974
 Tous ces cours ont lieu le soir de 19 h 30 à 21 h 30.

COURS DE TECHNICIENS EN INFORMATIQUE

Section **PERFORATION** durée 24 semaines dès le 17 janvier 1974
PROGRAMMATION durée 40 semaines dès le 19 janvier 1974
OPÉRATION durée 40 semaines dès le 19 janvier 1974
ANALYSE durée 84 semaines dès le 18 janvier 1974

Tous ces cours ont lieu le soir de 19 h 30 à 21 h 30 excepté les cours de programmation-opération qui auront lieu le samedi matin de 9 h - 12 heures.

Renseignements et admission dès maintenant : Secrétariat et administration pour la Suisse INSTITUT INTERNATIONAL COM, Place Saint-François 8, 1003 LAUSANNE. Tél. (021) 23 93 65.

Bon pour renseignements gratuits à retourner à :

INSTITUT INTERNATIONAL COM
Place Saint-François 8
1003 LAUSANNE

Nom : _____ Rue : _____
 Prénom : _____ Localité : _____
 Tél. privé : _____ Tél. prof. : _____

Le cadeau "express pour toi"

Pour tous ceux qui ne savent pas encore ce qu'ils vont offrir. « Knirps » — le parapluie pliant le plus exclusif parmi les parapluies pliants (celui avec le point rouge). A la mode, sportif, pratique.



GUYE ROSSELET

MAROQUINIER
Rue de la Treille

Entreprise de nettoyage

Pour tous vos problèmes de nettoyage : prix étudiés, travail soigné.

ANDRÉ ROY, les Hauts-Geneveys.
Tél. (038) 53 36 58.

Nouveauté :

MAJOR PÉAN

A-DIEU-VAT !

Autobiographie du libérateur des bagnards de Cayenne Fr. 19.50

En librairie et aux éditions

delachaux niestle

4, rue de l'Hôpital, Neuchâtel

DÉMÉNAGEMENTS

Toutes directions - Suisse et France

POLDI JAQUET

NEUCHÂTEL Tél. 25 55 65

La confiserie tea-room Schmid S.A.

RUE DU CONCERT
Inaugure une nouvelle machine à café

Faema

Une dégustation vous sera gracieusement offerte par la Maison

Facchinetti toréfaction

le mercredi 28 et le jeudi 29 novembre.

Beau choix de cartes de visite à l'imprimerie de ce journal



Le thermomètre n'a plus d'importance

Medima est là, quelle chance sous-vêtements de santé avec la laine angora

UNIQUEMENT CHEZ LES DÉPOSITAIRES

Dr. K. KREIS

PHARMACIE DE LA **Croix du Marché**

Rues Seyon-Trésor. Tél. 25 11 60. Neuchâtel

pharmacie parfumerie bornand

Rue Saint-Maurice. Tél. 25 34 44. Neuchâtel



(Dès aujourd'hui, bouchoyade maison)

Offre spéciale
Langues de porc salées **-.65**
pièces de 250-350 g env. les 100 g (au lieu de -.80)

Fricassée de porc les 100 g **-.55**

Boudin les 100 g **-.35**

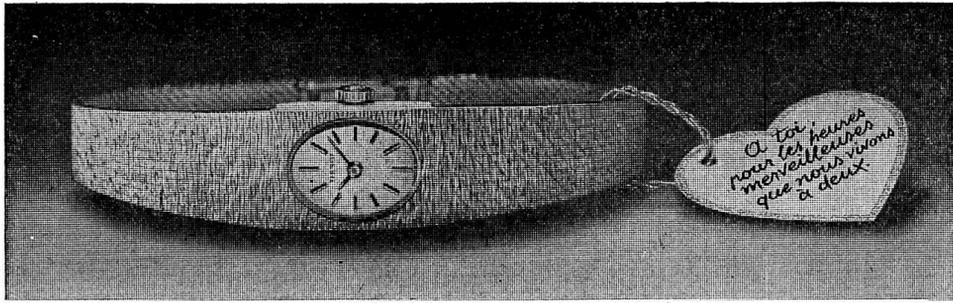
Saucisse grise les 100 g **-.45**

Saucisse à rôtir de campagne les 100 g **1.10**

BOUCHERIES MIGROS

BON Fr. 5.-
Valable pour 1 article
MEDIMA

Tissot or. Un aveu qui va au-delà des mots...



Choisissez dans la nouvelle collection de montres-bracelets or de Tissot le modèle très féminin qui lui rappellera que vous pensez à elle.

Offrir une montre or Tissot, c'est faire le plus beau des cadeaux: celui qui parle pour vous.

TISSOT

La marque préférée des Suisses.

Concessionnaire officiel

F. Robert

le bijoutier de confiance

Rue du Seyon 5 - ☎ (038) 25 28 32 - Neuchâtel

Tissot Seastar: la montre de ceux qui vivent à plein temps.

Automatique, robuste, étanche, avec date, la Tissot Seastar existe en de nombreux modèles dans un grand choix de formes et de couleurs. Dès Fr. 148.-

TISSOT



Forces Motrices du Nord-Est de la Suisse SA, Baden

6 1/4 %

Emprunt 1973-88 de fr. 25 000 000

destiné à la conversion ou au remboursement de l'emprunt 3% 1949-73 de fr. 20 000 000, arrivant à échéance le 15 décembre 1973, ainsi qu'au financement d'investissements et de participations

Conditions du nouvel emprunt

Durée 15 ans au maximum
Titres au porteur de fr. 1000, fr. 5000 et fr. 100 000
Coupons annuels au 15 décembre
Cotation aux bourses de Bâle et de Zurich

Prix d'émission

100,40% + 0,60% demi-timbre fédéral = 101%

Délai d'émission

du 28 novembre au 4 décembre 1973, à midi

Les demandes de conversion et les souscriptions contre espèces sont reçues sans frais par les banques où l'on peut se procurer le prospectus de l'émission ainsi que des bulletins de conversion et de souscription.

Banque Cantonale de Zurich
Banque Cantonale de Thurgovie
Banque Cantonale de Glaris
Banque Cantonale de St-Gall

Banque Cantonale d'Argovie
Banque Cantonale de Schaffhouse
Banque Cantonale Zougnoise
Banque Cantonale d'Appenzell Rh.-E.
Banque Cantonale d'Appenzell Rh.-I.

Crédit Suisse
Union de Banques Suisses
Banque Populaire Suisse

Société de Banque Suisse
Banque Leu S.A.

MIGROS

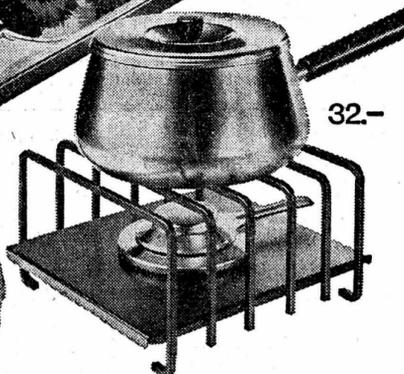
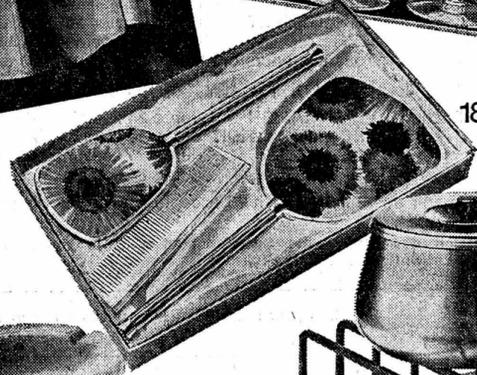
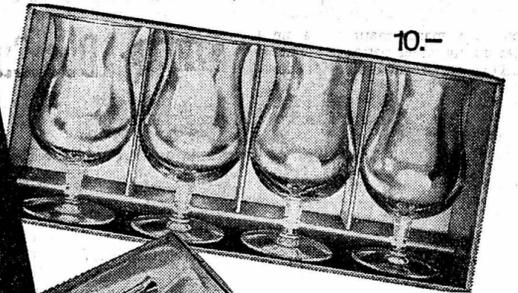
toujours plus appréciée



... pour les cadeaux aussi



- * **Chemise de nuit de dames**
En crêpe Enkalon uni, diverses couleurs et tailles. 22.-
 - * En polyester/coton uni, corsage et manches brodés ton sur ton. Diverses couleurs et tailles. 21.-
 - * **Duster de dames**
En polyamide, matelassé, poche dissimulée dans la couture de côté, jolie impression. Diverses tailles. 50.-
- * En vente aux Marchés Migros Pesex et rue de l'Hôpital



Boîte cadeau «Grands crus»
Une très belle série de 4 verres. 10.-

Garniture à coiffer
comprenant un miroir à manche, une brosse, un peigne en métal léger recouverts de tissu. 18.-

Pour la fondue bourguignonne
Réchaud en fer forgé à la main et caquelon en acier nickelé de 1,5 l. 32.-

Cendriers en albâtre
teintés en blanc ou brun. 8.-

MARCHÉS MIGROS

VOYAGES WITTWER

COURSE SURPRISE NOUVEL-AN 1974

MARDI 1er JANVIER

Avec une promenade en car, un menu gastronomique, un après-midi en musique, de la danse

10 h 30 Dép. Neuchâtel Fr. 57.-
9 h 45 Dép. Fleurier } supplément
9 h 45 Dép. la Chaux-de-Fonds } Fr. 6.-

AU MENU :

L'APÉRITIF AU BLANC CASSIS
LA GALANTINE DE VOLAILLE MAISON
LA SALADE WALDORF
LE CONSOMMÉ MADRILENE
LE CONTRE-FILET DE CHAROLAIS
SAUCE À LA GREMÈ
AUX CHAMPIGNONS
LA JARDINIÈRE DE LÉGUMES
LES POMMES D'OR
LES DÉLICES DE NOS PATURES
LE VACHERIN GLACÉ DIJONNAIS
UN CAFÉ

Programmes - Inscriptions :

CARS WITTWER

Neuchâtel Saint-Honoré 2 ☎ 25 82 82
Couvvet Saint-Gervais 1 ☎ 63 27 37

zinal

Valais 1670 - 2900 m, à 30 km de Sierre

COURS DE GODILLE

du 9 au soir au 16 décembre
du 13 au 20 janvier 1974
du 20 au 27 janvier 1974

ARRANGEMENTS FORFAITAIRES

Hôtel - pension complète au prix exceptionnel y compris le cours de godille, remontées mécaniques Fr. 420.-
Cours seul : Fr. 140.-

Inscriptions et renseignements : Office du Tourisme, 3961 Zinal Tél. (027) 6 83 70

La COUPE HARDY est l'affaire du spécialiste...

FRANÇOIS coiffeur de Paris
NEUCHÂTEL
2, rue Saint-Maurice, tél. 25 18 73

Répondez, s.v.p.,
aux offres sous chiffres...

Nous prions les personnes et les entreprises qui publient des annonces avec offres sous chiffres de répondre promptement aux auteurs des offres qu'elles reçoivent. C'est un devoir de courtoisie et c'est l'intérêt de chacun que ce service fonctionne normalement. On répondra donc même si l'offre ne peut pas être prise en considération et on retournera le plus tôt possible les copies de certificats, photographies et autres documents joints à ces offres. Les intéressés leur en seront très reconnaissants, car ces pièces leur sont absolument nécessaires pour répondre à d'autres demandes.

Feuille d'avis de Neuchâtel.

Désirez-vous de nouveaux rideaux aux couleurs fraîches et juvéniles? Avez-vous un déménagement en vue? Alors n'hésitez pas et téléphonez aussitôt au SERVICE RIDEAUX EXPRES DE PFISTER ameublements sa

038 - 25 79 14

Vous serez rapidement et bien servi. Rideaux dès Fr. 7.- le mètre (avec garantie de lavage) Pfister Ameublements... également en tête en Suisse pour le service rideaux!

BIENNE Place du Marché-Neuf • Tél. 032-422862 • Ouvert: LU 13.30-18.30, MA-VE 8-18.30 h [dans les environs] De la gare: Bus 1 ou 2 • SA 8-16 h • JEUDI jusqu'à 21 h

NEUCHÂTEL Terreaux 7 • Téléphone 038 - 25 79 14 LU 13.30-18.30, MA-VE 8-18.30, SA 8-17 h

ACTUALITÉ SUISSE ET ROMANDE

SUITE M. Celio: créer des impôts nouveaux!

Au nom du Conseil fédéral, M. Celio répondit aux orateurs. Sans un ralentissement de la croissance, (Réd. — Mais aussi des dépenses publiques) on n'aura plus jamais de budgets équilibrés, car il y a un auto-dynamisme contre lequel il est difficile de lutter. M. Celio se déclara moins effrayé par le déficit de 200 millions que par l'accroissement incessant de l'économie. Il n'y a, de ce fait, plus d'« élasticité » dans les budgets. Le vrai problème, c'est la trop forte croissance qui influe automatiquement sur les dépenses.

motion au parlement, et l'ordre des priorités établi avec soin par le gouvernement est par terre. Les priorités ne suppriment pas des tâches, elles les ajournent. On en arrivera peut-être, en raison de l'explosion de l'économie, à devoir définitivement réduire nos dépenses. Les difficultés monétaires viennent encore compliquer les choses.

AU PIED DU MUR

Si l'on augmentait l'impôt anticipé, on peut être certain que des milliards sur les dépenses.

Comment la Confédération pourrait-elle à l'avenir accomplir la tâche que lui impose la constitution? M. Celio se montre pessimiste. Les augmentations qui nous viennent de l'étranger — celle de l'essence, par exemple — pèsent lourd dans la balance. Notre croissance va trouver ses limites dans quelques années quand l'accroissement démographique ne sera que de 0,15 % et que la population active ne dépassera pas les 45 % de l'ensemble de la population. De 3,5 %, le PNB pourrait descendre à 1,5 %. Comment dans ces conditions trouver en permanence de nouvelles recettes?

LE TABAC, L'ALCOOL

Il faudra introduire la TVA et utiliser les marges encore disponibles, par exemple dans les impôts sur le tabac ou l'alcool. On pourrait aussi envisager d'introduire un impôt à la source, tel qu'il est pratiqué pour les étrangers. Il faut dire que notre système se prête difficilement à une politique fiscale conjoncturelle. D'autre part, comment peut-on encore planifier quand les taux de renchérissement ne cessent de croître? Dans le canton d'Uri, le renchérissement s'est élevé, dans le domaine de la construction autoroutière, à 400 millions.

Le problème des priorités n'est pas facile à résoudre non plus. Il suffit d'une initiative populaire, voire d'une

SUITE Essence plus chère?

Le transit par la Hollande devient également toujours plus difficile. Sur intervention des Etats arabes, certains bateaux ont dû faire demi-tour.

PESSIMISME

En ce qui concerne l'approvisionnement, les perspectives sont plutôt sombres. En raison des voies de transport, les effets du boycottage se font ressentir à retardement. Ce phénomène agit cependant moins en Méditerranée où les mesures arabes ont eu des conséquences immédiates. Il en serait de même d'ailleurs s'il devenait moins rigoureux. La possibilité d'un rationnement de l'essence n'est pas écartée. D'autant que l'actuel contingentement constitue déjà une

provenant de fonds étrangers quitteraient aussitôt la Suisse.

Créer de nouveaux impôts, réduire massivement les subventions fédérales. C'est là le seul moyen de s'en tirer. Nous sommes responsables de cette situation, il n'y a pas à chercher de bouc émissaire. Prenons donc nos responsabilités.

LES MARCHÉS

En ce qui concerne le budget du

première étape vers un rationnement complet qui affecterait le consommateur dans ses besoins individuels.

Un tel rationnement nécessiterait, toutefois une longue préparation et se heurterait à de grosses difficultés administratives.

SOLIDARITÉ

L'Autriche et la Suisse ne devraient pas être écartées des mesures de solidarité prises au sein de la Communauté européenne en période de crise énergétique, a déclaré, à Bonn, le ministre autrichien des finances. Les deux pays, a-t-il rappelé, dépendent « très largement » en la matière de leurs voisins que sont l'Italie et la RFA. (Lire également en avant-dernière page)

Le nouvel article sur la protection des animaux

De notre correspondant de Berne :

La votation fédérale de ce prochain week-end sera consacrée non seulement aux articles conjoncturels mais encore, rappelons-le, à un nouvel article de la Constitution voté par les Chambres cette année, et qui remplace et complète l'ancien article sur l'abattage rituel des animaux qui avait été introduit dans la Constitution par suite de la votation fédérale du 20 août 1893. Son caractère discriminatoire ne lui donne en effet plus de place dans une constitution libérale comme la nôtre et sa suppression a été souhaitée par analogie à celle des articles constitutionnels qui interdisaient les jésuites et les couvents dans notre pays.

L'article nouveau à introduire stipule que la législation est du ressort de la Confédération dans le domaine de la garde des animaux et des soins à leur donner, l'utilisation et le commerce des animaux, les transports de ceux-ci, les interventions et essais sur les animaux vivants, l'abattage et autres mises à mort d'animaux, l'importation d'animaux et de produits d'origine animale.

En particulier la nouvelle loi d'application envisagée ne doit pas lever l'interdiction de saigner les animaux sans étourdissement préalable. Mais cette interdiction n'aura plus le caractère discriminatoire qu'elle avait du fait de son inscription dans la Constitution fédérale.

En donnant à la Confédération la compétence générale de légiférer dans le domaine de la protection des animaux, l'article constitutionnel 25 bis permettra d'adapter les dispositions législatives aux nécessités modernes.

Jusqu'ici seul le canton de Zurich s'était donné une loi à la hauteur des circonstances et l'on peut regretter que les cantons aient perdu l'initiative dans ce domaine, d'autant plus que l'opportunité d'une amélioration de la protection des animaux domestiques n'est guère combattue dans le pays. De leur côté la Fédération protectrice des animaux ainsi que les associations intéressées souhaitent pour leur part que le peuple suisse approuve massivement l'introduction de l'article 25 bis lors de la votation fédérale de ces prochains jours. J.-P. G.

Lettres piégées : prudence!

BERNE, (ATS). — La direction générale des PTT a confirmé mardi matin, sur demande, les informations selon lesquelles les lettres piégées à destination d'Israël avaient pu être désamorçées en Suisse. Toute personne recevant une lettre suspecte est priée de s'adresser au poste de police le plus proche.

Berne favorable à l'éducation sexuelle à l'école

BERNE (ATS). — Le Conseil fédéral, dans sa réponse écrite — rendue publique mardi matin — à un postulat du conseiller national Tanner (ind-ZH) se déclare favorable à l'éducation sexuelle à l'école. Le postulat l'invite, « dans la mesure de ses possibilités, à engager les cantons à inclure dans les programmes de degré supérieur de l'école primaire l'étude des problèmes relatifs à la sexualité en tant que branche obligatoire ».

La question de l'éducation sexuelle à l'école constitue certes un des thèmes du débat pédagogique contemporain, précise la réponse. Il va de soi qu'une éducation intégrale de la personne implique une attention accrue au développement de la sexualité, mais il faut aussi être conscient du fait que le problème n'est pas seulement individuel, car il est étroitement conditionné par l'environnement social auquel l'individu appartient.

Plusieurs autorités scolaires cantonales se sont déjà penchées sur ce problème. Certaines expériences sont en cours, et de nombreux rapports ont été publiés jusqu'ici. Nous tenons aussi à souligner, observe le gouvernement, que les associations pédagogiques sont conscientes de l'importance du problème et du rôle que doit jouer la personne de l'enseignant. Il suffit ici de mentionner les nombreux articles, publiés ces derniers temps à ce sujet dans la presse pédagogique de toutes les régions de la Suisse. Sur le plan, international aussi, différentes organisations et d'autres groupements s'intéressent à ce genre de problème.



Altitude 1400 m
SKI — SOLEIL — A 15 minutes de Riddes-Leytron — 1 télésiège, 5 téléskis — Ecole suisse de ski — 15 km de pistes largement ouvertes avec chenillettes — Débit: 3000 personnes à l'heure. Hôtels-pensions tout confort — Nombreux chalets et appartements résidentiels. Service de cars Sion-Ovronnaz et Riddes-Leytron-Ovronnaz.
Pour tous renseignements :
Office du tourisme ☎ (027) 8 82 26 - 8 79 14
Téléovronnaz S.A. ☎ (027) 8 83 30 - 8 76 83 - 8 79 89

SUITE Des Suisses dans le no man's land

Mais nous n'en sommes encore qu'au premier contact. Et il est dix heures quinze, alors qu'aucun signe n'est visible aux avant-postes égyptiens, là-bas en face de nous. Pourtant, leurs voitures comme les nôtres se distinguent de loin parmi les véhicules militaires: blanches, avec le signe de la Croix-Rouge peint sur le toit et les côtés, avec sur chacune, un drapeau. Dix heures trente. On se dit que les transmissions ont peut-être été fragmentaires ou erronées. Ou bien que le rendez-vous a été annulé au dernier moment. Pour le savoir, il nous faut avancer et provoquer une réaction.

On monte dans la première voiture, on contourne la barricade, dans le sable. Puis, sur le bitume, on roule. Cent mètres. Puis deux cents. Et l'on attend encore, scrutant à la jumelle le bout de la route, là-bas dans les lignes égyptiennes. Il faut avancer encore, se montrer davantage. Il faut y aller à pied.

Prendre un drapeau de la Croix-Rouge à la main, et marcher.

On s'avance, donc, dans un silence qui soudain paraît lourd. On sent peser sur soi le poids de dizaines de regards grossis par les jumelles. On se dit que le moindre geste compte. A bout de bras, le drapeau s'alourdit. On se sent incroyablement civil et un peu incongru, à s'avancer ainsi entre les deux armées massées derrière les dunes. Avec, pour seule assurance, un drapeau à croix rouge sur fond blanc. Tout à coup, au sud éclate un grondement qui roule dans le désert; on se dit que c'est un duel d'artillerie, il peut s'étendre à tout le secteur. On sera pris au milieu. Puis tout se calme, et on marche encore. On entend, sur le bitume de la route désertique, résonner ses propres pas. Le vent qui le fait claquer fait peser le drapeau sur le bras tendu. Jean-Jacques KURZ

VALAIS

Un musée du crime à Sion

De notre correspondant :

Lundi en fin d'après-midi a eu lieu dans le bâtiment de la police cantonale à l'entrée de Sion, l'inauguration d'un nouveau musée cantonal, un musée entièrement consacré à la médecine légale et plus spécialement aux empreintes digitales. En effet, le Dr Henri Murtux, vaudois bien connu, médecin légiste, docteur en criminologie vient d'offrir l'Etat du Valais toute sa collection de documents uniques au monde réalisée au long de son étonnante carrière. Le Dr Murtux eut à s'occuper comme expert

d'affaires judiciaires célèbres à commencer par celle d'Eugène Weidman, le tueur, auteur de six crimes crapuleux défendu en 1937 par l'avocat de Landru mais qui fut malgré tout guillotiné sur la place publique au cours d'une nuit d'orgie. Certains de ses « amis » dont Roger Million sauvèrent leur tête de justice. On pourra ainsi voir à Sion des empreintes digitales « fameuses » telles celles de Jean Blanc, la femme tricote et bien d'autres.

SUISSE ALÉMANIQUE

Collisions en chaîne sur la N13

SAN BERNARDINO, (ATS). — Deux personnes grièvement blessées, trois superficiellement atteintes, des dégâts estimés à quelque 80.000 francs; tel est le bilan des nombreuses collisions qui se sont produites lundi matin au sud de Ander, sur la chaussée enneigée de la N13. En raison de l'état de la route, de longues colonnes de véhicules se sont formées. Plusieurs automobilistes roulant vers la plaine n'étaient plus en mesure de s'arrêter à temps, ce qui a provoqué de nombreux carambolages dans lesquels ont été impliqués 20 véhicules.

Un automobiliste roulant lundi matin sur la N13 verglacée près de Grestawald (Gr) s'est mis à déraper sur la gauche de la route. La voiture, projetée dans le vide, a fait une chute de plusieurs mètres avant d'atterrir contre un sapin. Arraché par l'engin, celui-ci est allé heurter, avec la voiture totalement démolie, une baraque militaire qui a subi des dommages. Quant à l'automobiliste, il est sorti indemne de l'accident grâce à la ceinture de sécurité.

Le Dr Murtux a entrepris au long de sa carrière plusieurs études sur les empreintes digitales, ces empreintes pratiquées déjà par les Chinois plusieurs siècles avant Jésus-Christ. M. Murtux a surtout participé avec l'appui du gouvernement belge à des études sur plus de 400 pygmées du Haut-Congo. Il a parcouru les cinq continents et recueilli une abondante documentation dans plus de trente pays contribuant ainsi au développement d'une science capitale aujourd'hui pour la justice.

MM. Arthur Bender, conseiller d'Etat et Ernest Schmid, commandant de la police cantonale, présenteront à un public composé de juges, policiers, avocats et médecins « l'étonnant docteur Murtux » ainsi que sa collection. M. Murtux avait beaucoup de facilité et d'images teintées d'humour ou de sang parfois retraça quelques étapes de sa carrière et commenta le don qu'il vient de faire à l'Etat du Valais.

Ce musée bien que très scientifique sera ouvert au public.

IMPRIMERIE CENTRALE et de la FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL S.A. Rue Saint-Maurice 4 - Neuchâtel Direction générale: Marc Wolfrath Rédacteur en chef: Jean Hostettler

INCIDENTS DANS LES ÉCOLES DE RECRUES Quand la troupe est « poussée » à commettre des actes d'indiscipline

BERNE (ATS). — « La grande majorité des écoles de recrues se déroulent sans incidents. Dans certaines écoles d'été de cette année toutefois, on a enregistré des cas d'indiscipline, de violation de devoirs de service et de refus d'obéissance. On a pu constater à cette occasion que la troupe était poussée à ces actes par des « comités de soldats » ou d'autres organisations qui ont pour but d'attaquer l'armée et la préparation militaire ». C'est ainsi que le Conseil fédéral a répondu mardi à une petite question du conseiller national Birrer qui demandait au gouvernement des renseignements sur les incidents les plus récents et sur la composition des « comités de soldats ».

Alors qu'au cours des huit premières semaines aucun événement particulier n'était survenu, le 25 septembre l'école de recrues de protection aérienne 246 a constaté un refus d'obéissance collectif. Ayant très mal travaillé, une section a été appelée à répéter l'exercice après l'appel principal de l'unité. A cette occasion, des ordres n'ont pas été exécutés et la section a été dès lors avisée que l'exercice serait repris jusqu'à ce que les résultats soient atteints. Le lendemain matin, la compagnie, se solidarisant avec la section, a refusé de se lever à la diane et n'a repris le travail qu'avec du retard.

Le juge d'instruction chargé de l'enquête militaire a constaté que le délit de mutinerie et de désobéissance a été commis. Vu le résultat de cette instruction, l'ouverture d'une enquête ordinaire de la justice militaire a été ordonnée contre deux militaires. Cette enquête suit son cours. Douze hommes ont été punis disciplinairement de dix à quinze jours d'arrêts ou vingt jours de rigueur selon le cas. Trois de ces hommes ont recou-

ru contre la décision disciplinaire. Ces recours, jugés infondés, ont été rejetés.

PAS DE MESURES PARTICULIÈRES Dans la limite des moyens légaux, les commandants et les autorités militaires prennent les mesures propres à découvrir les meneurs responsables d'activités hostiles à l'armée et à informer la troupe du caractère délictueux de tels actes. Le Conseil fédéral ajoute qu'il n'a présentement aucune raison d'ordonner d'autres mesures particulières. Il importe en revanche de mieux informer les futurs soldats sur le service militaire.

Le gouvernement donne ensuite des renseignements sur les « comités de soldats ». Ce sont des groupements constitués hors de l'armée, composés en partie de personnes qui ne font pas de service militaire ou sont exclues de l'armée. Prétendant sauvegarder les droits du soldat, ils s'emploient surtout à inciter les jeunes militaires à commettre des actes délictueux. Des déclarations de membres de ces comités montrent que leur but avoué est de détruire la cohésion de l'armée et partant de saper la préparation militaire. Il est évident que les auteurs d'actes punissables établis doivent s'attendre à être frappés des sanctions, prévues par la loi.

Les « comités de soldats » sont actifs et tenaces. Ils diffusent un grand nombre de tracts, tiennent des conférences de presse et s'efforcent par tous les moyens d'attirer l'attention de l'opinion publique. Ces méthodes ont permis à ces groupements d'obtenir une audience qui n'est nullement en rapport avec leur importance réelle. Un tel écho apparaît notamment bien faible en regard des 400.000 soldats conscients de leur responsabilité qui, au fil des années, accomplissent scrupuleusement leur devoir.

Discussion au National sur le projet gouvernemental d'assurance maladie

De notre correspondant :

Le Conseil national a poursuivi hier le débat, entamé la veille, sur l'assurance maladie, accidents et maternité, opposant le contre-projet gouvernemental à l'initiative socialiste, déposée le 31 mars 1970.

Rappelons que le nouvel article 34 bis de la constitution, dans les versions proposées, doit être la base de l'assurance sociale en cas de maladie, d'accident et de maternité. Au contraire des dispositions actuelles il donne au législateur des principes directeurs impératifs quant à l'organisation de l'assurance.

Après quelques nouvelles interventions, dont celle du conseiller fédéral Tschudi, l'entrée en matière a été votée tacitement. Le chef du département de l'intérieur a souligné notamment dans son intervention le fait que l'accroissement des frais médicaux a nécessité dans le contre-projet gouvernemental la limitation de leur couverture aux gros risques seulement. Par ailleurs, la proposition d'assumer la participation des assurés au moyen d'une cotisation de 3 % sur les salaires, selon une proposition de la commission du Conseil national, lui paraît moins judicieuse que celle du 2 % du projet gouvernemental.

DISCUSSION DE DÉTAIL

La discussion de détail du projet gouvernemental du 19 mars 1973 a été ensuite largement entamée. Au 1er alinéa du nouveau libellé proposé pour l'article 34 bis de la constitution MM. Bonnard (lib-VD) et Eibel (rad-ZH) s'inquiètent de savoir si le libre choix du médecin demeure vraiment garanti. Après explication de M. Tschudi, conseiller fédéral, l'alinéa est adopté tacitement par le Conseil. Il stipule que la Confédération introduit par voie législative une assurance sociale en cas de maladie et d'accident. Ce faisant, elle tient compte des caisses-maladie existantes et sauvegarde en principe la faculté de choisir librement les personnes exerçant une activité dans le domaine médical ainsi que la liberté de traitement de ces personnes.

L'alinéa 2 de l'article 2 stipule que « l'assurance maladie verse des prestations pour la prophylaxie ainsi que des prestations pour soins et en espèces en cas de maladie, y compris les affections dentaires, de maternité et s'il n'y a pas

d'autres assurances, d'accident » (texte du projet gouvernemental)

M. Naegeli (rep-TG) au nom d'une minorité de la commission présente un amendement aux termes duquel l'assurance verse des prestations pour la planification familiale (contrôle des naissances). La discussion porte alors sur l'opportunité qu'il y aurait à introduire ou non la planification familiale dans le cadre des prestations de l'assurance à l'étude on s'il faut prévoir une loi spéciale. Ainsi M. Rothlin (PDC-OW) estime que le problème devrait être réglé par la législation sur l'avortement. Pour M. Gautier (lib-GE) la question doit être du ressort des cantons. Les rapporteurs de la commission estiment que la planification familiale n'est pas du ressort de l'assurance maladie et le conseiller fédéral Tschudi est de leur avis. L'amendement de M. Naegeli est alors repoussé par 78 voix contre 47.

La lettre « A » du deuxième alinéa concerne les cotisations à payer par les assurés. Alors que le Conseil des Etats s'est prononcé, en septembre dernier, en faveur d'un prélèvement de 2 % de la part des assurés, la majorité de la commission du Conseil national propose 3 % et Mme Ribli (rad-ZH) au nom d'une minorité, demande d'en rester à 2 %.

M. Jakob Mitteis peut entrer en Suisse

BERNE (ATS). — On apprend mardi à Berne que le département fédéral de justice et police a décidé de lever l'interdiction d'entrée en Suisse qui avait été prononcée à la fin juillet 1972 à l'encontre de la personne de M. Jakob Mitteis, ressortissant autrichien, dernièrement expulsé de France avec huit autres organisateurs de l'entreprise de remise en valeur agricole du domaine de « Longo Mai ». Rappelons que M. Mitteis avait été interdit de séjour en Suisse pour avoir été condamné à plusieurs reprises dans son propre pays.

Au département fédéral de justice et police, on confirme cette information et l'on précise que l'interdiction est levée avec effet au 26 novembre 1973. Le département a donc tranché en dernière instance sur l'interdiction d'entrée prononcée par la police fédérale des étrangers. M. Mitteis ayant fait recours contre cette première décision. Le département n'a cependant blâmé en aucune manière la police des étrangers, mais a seulement réduit la durée de l'interdiction qui devait initialement s'étendre sur quatre ans. La décision est notamment motivée par l'absence depuis un certain temps d'informations défavorables sur le compte du recourant.

Maintien de la cavalerie: pas besoin de carburant pour entrer en action...

GENÈVE, (ATS). — Réuni pour examiner la situation à la suite des restrictions de carburants, le comité d'initiative « pour le maintien de la cavalerie dans l'armée suisse » a constaté « qu'il n'a pas agi à la légère en proposant de maintenir 18 escadrons de cavalerie qui peuvent être utilisés lorsque les moyens motorisés ou autres sont arrêtés ».

Dans un communiqué publié mardi après-midi, le comité remarque en effet que « le cheval n'est en aucune manière dépendant de l'étranger, particulièrement de notre approvisionnement en carburant, pour entrer en action, tenir son rôle dans l'armée et subsister ».

D'autre part, par son utilisation rurale, hors service, il contribue à maintenir l'équilibre économique du pays, et

Une autre minorité soumet un libellé précisant que l'assurance est obligatoire pour l'ensemble de la population. Elle est financée par les cotisations des assurés prélevées selon les règles de l'AVS, par la Confédération et les cantons ainsi que par une participation aux frais médico-pharmaceutiques de 10 % au plus pour les assurés et de 20 % au moins pour la Confédération.

Une autre minorité (minorité 2) propose en cas de rejet du libellé de la minorité précédente que la cotisation de l'assuré couvre jusqu'à 50 % de l'ensemble des frais médico-pharmaceutiques.

PRODUITS NUISIBLES A LA SANTÉ

Une autre minorité propose un texte déclarant qu'en outre « la Confédération peut, pour décharger les personnes tenues à contribution, prélever des impôts spéciaux sur les produits nuisibles à la santé ». La définition de produits nuisibles à la santé provoque un échange d'opinions dont celle de M. Gautier (lib-GE) qui rappelle que Paracelse disait déjà, il y a 400 ans, que tout pouvait être nuisible selon la quantité dont on en usait. Dans l'intention manifestée par certains d'instituer des impôts nouveaux sur le tabac et l'alcool M. Gautier voit d'ailleurs une certaine hypocrisie. Il amuse le Conseil par une histoire de son enfance dans laquelle sa grand-mère calviniste convaincue réprouvait toute fréquentation des bals mais l'approuvait par contre quant il s'agissait d'un bal de bienfaisance!

Une autre proposition encore sur le même alinéa, lettre « A » émane de M. Letsch (rad-AG). Elle reprend le texte du Conseil des Etats en y ajoutant que la Confédération perçoit un supplément de l'ICHA pour faciliter le financement de l'assurance et peut percevoir des impôts spéciaux sur les produits nuisibles à la santé.

Ces propositions s'opposent au texte du contre-projet déclarant que « l'assurance pour les traitements coûteux est obligatoire pour l'ensemble de la population et qu'elle est financée par les cotisations des assurés, l'employeur prenant à sa charge la moitié des cotisations des salariés ». Le texte adopté par le Conseil des Etats est plus complet et plus précis. Il abandonne la notion de traitement coûteux ainsi que le principe de l'obligation pour une formule plus nuancée: « L'assurance peut être déclarée obligatoire par la Confédération ou les cantons, en général, ou pour certaines catégories de la population ».

Entre toutes les propositions faites pour la lettre « A » du 2me alinéa de l'article 2, les conseillers devront choisir après avoir entendu encore les rapporteurs de la commission puis le conseiller fédéral Tschudi.

J.-P. G.

VOTRE

SUPER-CENTRE

PORTES-ROUGES
NEUCHÂTEL



VOTRE

SUPER-CHANGE

votre

CHANGE

demain jeudi

attendez ouverture

de 9 h à 21 h 30

HORAIRE

MAGASIN	MATIN	APRÈS-MIDI	CAFÉTÉRIA
Lundi	fermé	13 h 30 - 18 h 30	Lundi de 11 h à 19 h
Mardi	8 h 30 - 12 h 15	13 h 30 - 18 h 30	Mardi de 8 h à 19 h
Mercredi			Mercredi de 8 h à 19 h
Jeudi	de 8 h 30 non stop jusqu'à 18 h 30		Jeudi de 7 h 30 à 17 h
Vendredi	de 7 h 30 non stop jusqu'à 16 h		
Samedi			

Les derniers numéros sont sortis

44	23	37	9	51	34	83	26	57	36	54	71
50	21	6	53	82	7	60	18	14	74	68	33
17	30	20	87	38	2	5	72	8	39	69	42
55	84	73	28	90	62	22	89	13	70	66	52
85	11	78	88	41	80	58	1	43	75	25	46
16	79	76	48	56							

- Oranges Navels le kg **1.-**
- Mandarines Satsuma le kg **1.40**
- Fenouil le kg **1.50**
- Tomates la livre **1.20**

- Biscuits Oulevay 3 paquets **4.50** au lieu de 6.20
- 5 potages Maggi **3.25** au lieu de 5.75
- Graisse FRIT le paquet 450 g **2.65** au lieu de 3.10

- Pyjama américain JUMBO remplace la couverture, chaud et douillet dès **25.-**
- Combinaison de neige nylon plume de 1 à 5 ans, dès **27.-**
- Choix de jouets à des prix exceptionnels
- Voiture d'enfant **42.-**

- Côtelettes de porc 100 g **1.20**
- Rôti de porc au cou, sans os, 500 g **6.50**
- Saucisson de Payerne 500 g **4.75**
- Saucisses d'Ajoie la paire **1.95**

- Ananas le kg **2.90**
- Champignons de Paris frais 250 g **1.50**
- le kg **5.-**

- Ce ne sont là que quelques exemples !
Plus de mille autres bonnes affaires vous attendent...**
- Nescafé Gold le flacon 100 g **5.-**
 - Friteuse Satrap **98.-**
 - Skis Kneissl 3000 **265.-**
 - Skis Blizzard 2000 **168.-**
 - Skis Atomic **285.-**
 - Skis Vökl Fiberglass **155.-**
 - Skis de fond bâtons et chaussures, le tout **130.-**
 - Skis de fond Sprint fiberglass bâtons et chaussures **205.-**
 - Radio-cassettes Philips RR 622 4 longueurs d'ondes **390.-** au lieu de 529.-
 - Auto-stéréo Select KS 884 **139.-**
 - Pantalons de ville pour hommes modèle avec revers, dessins mode à carreaux **35.-**

Jeudi Vendredi Samedi pour les jeunes **5 vélos Solex** à gagner ! **ELMEX AMORA FAY**

Neuchâtel Xamax: halte bienfaisante



Pour une équipe qui perd souvent, le fait d'enregistrer une nouvelle défaite est navrant. Il peut même être démoralisant, selon la situation.

Pour une formation habituée au succès, un échec prend une autre signification. Tout d'abord, il engendre l'étonnement. « Comment est-ce possible ? » La déception risque aussi de s'emparer de joueurs et partisans, ces derniers acceptant souvent mal de voir leurs « idoles » tomber soudain au rang des autres. Une certaine rancœur peut, alors, dicter des jugements trop sévères, injustes même, à l'égard de ceux qu'on a admirés tant de fois jusqu'ici.

Qu'il est difficile de se mettre en tête que tout le monde peut perdre, que tout le monde DOIT perdre une fois ou l'autre, quand on a pris l'habitude de voir ses favoris aller de succès en succès ! Qu'il est difficile de se mettre en tête que chacun peut perdre sans pour autant être coupable, mais tout simplement parce que c'est dans l'ordre normal des choses ! La loi du sport est ainsi faite que personne n'est à l'abri d'un faux pas, d'un échec.

La défaite de Neuchâtel Xamax devant Servette. La valeur intrinsèque de la formation neuchâteloise n'est pas en cause. Neuchâtel Xamax n'a pas plus mal joué contre Servette qu'il l'avait fait face à Sion ou à Saint-Gall. Il a mieux joué qu'au Letzigrund où, pourtant, il a récolté un point important. Sa défaite de samedi dernier n'est pas due à des défaillances techniques ou physiques mais uniquement à une rupture psychique.

« CRISE NERVEUSE »

En quelque sorte, Neuchâtel Xamax a été victime, samedi, d'une « crise nerveuse ». Elle était prévisible, car le rôle de favori, la nécessité d'être toujours au-dessus des autres impliquent des efforts soutenus aussi bien dans la vie privée que sur le terrain ou à l'entraînement. Toutes les privations ajoutées aux efforts physiques et mentaux (concentration) finissent, un jour, par atteindre le point de saturation chez une grande partie des joueurs, engendrant des carences qui ne porteraient pas préjudice contre Chênois ou Lugano mais qui sont fatales face à un adversaire tel que Servette, qui n'est pas le premier venu, comme on a pu le constater. C'est, alors,

l'échec, un échec qui n'est vraiment regrettable que dans la mesure où il permet à Zurich de déjà s'envoler littéralement vers un titre qui ne semble plus devoir lui échapper.

TOUT RAGAILLARDI

Pour l'équipe neuchâteloise elle-même, la défaite concédée samedi, vue sous l'angle que nous venons de définir, est à considérer comme une chose utile. Neuchâtel Xamax peut ainsi bénéficier, cette semaine, d'une halte bienfaisante. Tout en faisant le point d'une situation très enviable, il pousse le « ouf ! » de soulagement du montagnard qui vient de s'imposer un long effort. Assis, il retrouve son souffle, prend le temps de considérer le chemin parcouru, se restaure moralement.

Neuchâtel Xamax repartira tout ragailardi vers une fin de course qui lui paraîtra plus grisante que s'il n'y avait pas eu cette halte. La Chau-de-Fonds, Lausanne et Young Boys sont les trois difficultés restant à vaincre. Il peut les affronter avec sérénité et confiance. Il ne perdra plus avant Noël.

Vous n'y croyez pas ? Les paris sont ouverts... F. PAHUD



LA JOIE DE VAINCRE. — Elle ne devrait pas tarder à rejoindre les rangs de Neuchâtel Xamax. (Avipress - Baillo)

Émotions... trop fortes en Italie

Les cris de joie se sont succédé, dimanche, au stade San Paolo de Naples. A la 86ème minute, Naples, grâce à Clerici, parvenait enfin à prendre l'avantage sur son adversaire, Vicence. Une minute plus tard, ceux qui, tout en suivant la rencontre, avaient une oreille sur leur « transistor », apprenaient avec un plaisir non dissimulé qu'à Milan, Rivera venait de transformer le deuxième penalty accordé par l'arbitre romain Lattanzi, ce qui avait pour effet de permettre aux maîtres de céans de rejoindre Juventus à la marque. Comme, d'autre part, Lazio tenait Inter en échec à Ro-

me, Naples se retrouvait, à nouveau, seul en tête !

EMOTIONS FATALES

Laissons les Napolitains à leur joie pour revenir à la rencontre la plus importante : Milan-Juventus. Elle a tout d'abord réjoui tout particulièrement le caissier milanais, puisqu'on a enregistré une nouvelle recette-record : 242.173.700 lires sont tombées dans l'escarcelle du club « rouge et noir ». Sur le plan du jeu, deux penalties transformés par Rivera furent compensés par deux buts d'Anastasi mais, à part cela, Milan réus-

sit à deux reprises à prendre Zoff en défaut. Ces deux « filets » furent cependant annulés par l'arbitre !

Si l'on ajoute que Chiarugi, après avoir été averti une première fois pour réclamation fut, finalement, expulsé pour avoir chassé au loin la balle lors d'un arrêt de jeu et que Morini dut rejoindre peu après le Milanais aux vestiaires pour avoir dit un peu trop vertement au directeur de jeu qu'il n'était pas d'accord pour le second penalty accordé aux Milanais, on admettra que les émotions fortes n'ont pas manqué. Deux spectateurs n'y résistèrent pas et l'un mourut sur les gradins du stade, alors que l'autre décédait durant son transport à l'hôpital. Est-ce le but du football ? La question est posée...

PENALTY MANQUE

Pendant ce temps, à Rome, Inter affrontait Lazio. Si l'on en croit le président du club visiteur, ce fut, pour son équipe, une... indigestion de buts manqués. Mais, finalement, Inter est parvenu au but recherché : le partage des points. A noter que le duel à distance que se livraient, à cette occasion, les deux avant-centres de l'équipe nationale, Chinaglia et Boninsegna, a tourné à l'avantage du premier nommé.

Si ce dernier dimanche de novembre a été celui des capes de la squadra azzurra (Rivera, Anastasi, Chinaglia), il y eut pourtant une exception. Elle concerne Riva qui, à Vérone, manqua un penalty. Ce lapsus eut une influence néfaste sur l'ensemble de la formation et Vérone ne se fit pas faute d'en profiter pour fêter sa première victoire.

Puisque nous parlons de succès, il serait injuste de passer sous silence le seul obtenu à l'extérieur. Il est l'œuvre de Fiorentina qui s'est imposée à Turin. Cette victoire permet aux Florentins de revenir sur un pied d'égalité avec Inter et Juventus. Enfin signalons que le derby génois a tourné à l'avantage de Sampdoria qui, ainsi, rejoint Vérone et Vicence à la dernière place du classement. Mais cette place est d'autant plus méritoire que Sampdoria est parti, dans ce championnat, avec un handicap de moins trois points. Ca.

« IMMOBILISME » CHEZ LES ANGLAIS

En Angleterre, les premiers du classement couchent sur leur position, ce qui n'est pas pour déplaire à Leeds, qui conserve une confortable avance (sept points) sur un quatuor formé par Newcastle, Liverpool, Everton et Burnley. Le chef de file tient beaucoup à son invincibilité. Il a obtenu un match nul à Derby County où il ne fait pas bon séjourner. Everton et Newcastle ont démocratiquement partagé le gâteau en deux paris égaux. Le quatrième larron, Liverpool, a été tenu en échec à Londres par Queens Park Rangers (2-2). Burnley, pour sa part, a renoué avec la victoire en battant Stoke City par un à zéro.

LE PLUS FORT DES DEUX

Le stade de Stamford Bridge a retrouvé les grandes heures de son histoire, Chelsea, curieusement très efficace, a battu Southampton par quatre à zéro, pour la plus grande joie des admirateurs du club londonien. Arsenal, blessé dans son amour-propre, a prouvé, à West Ham, qu'il était encore le plus fort... des deux, ce qui ne signifie pas grand-chose sur le plan des valeurs. Les canoniers l'ont emporté par trois à un. Tottenham file à nouveau du mauvais coton... Les « spurs » ont perdu, devant leur public, face à Wolverhampton qui n'en demandait pas tant. Les loups n'avaient pas les dents très longues. Un coup d'incisive à droite, un autre à gauche et l'affaire était dans le sac ! Tottenham est allé au sacrifice comme un faible agneau.

Les déboires de l'équipe à la rose n'ont pas fait la une des quotidiens. Après son échec en Coupe du monde, l'Angleterre a subi un nouvel affront de

la part de l'Italie, à Wembley. Imperturbable, Alf Ramsey laisse passer l'orage... Mais on parle de plus en plus de retraite.

ESPAGNOLS... A L'ITALIENNE

Espagnols et Allemands se sont accordé une trêve... pour croiser le fer sur le plan international. Gerd Müller et ses camarades n'ont pas été à la noce. Ils ont assez péniblement gagné (deux buts à un) au cours d'un match de qualité moyenne. Les Espagnols ont pratiqué un jeu défensif et ont manifesté, dans l'art de la contre-attaque, un certain talent qui n'est pas sans rappeler le style de l'Italie.

Gérald MATTHEY



LES RÉALISTES SATISFAITS EN FRANCE

Il n'aura pas coulé beaucoup d'eau sous les ponts de Paris avant que les spectateurs (25.000) et les téléspectateurs (plusieurs millions) oublient le désastre France-Danemark. Et pourtant, la France a gagné (3-0). Toutefois, battre une équipe danoise en vacances à Paris n'a rien d'un exploit, si l'on considère la manière. Heureusement, il faisait « frisquet » au Parc des Princes : les spectateurs sont restés éveillés ! Un même match un soir d'été et 25.000 dormeurs et autant de ronfleurs auraient assisté à un spectacle soporifique et insipide. Où donc était la fringante équipe de France, qui, jadis, perdait ses matches en offrant un bon spectacle ?

Les réalistes, cependant, sont contents. Stefan Kovacs tient son pari. Tout est donc pour le mieux dans le meilleur des

mondes du ballon rond. Mais, qu'en est-il de ceux, trop nostalgiques peut-être, qui aiment le bon football ? Ils se consolent, se disant que l'équipe de France était la plus jeune de tous les temps (23 ans de moyenne), que la pelouse du Parc était bosselée et qu'on fera mieux la prochaine fois.

En attendant, ce soir, Nice dernier club français encore en course, rencontrera Cologne pour la coupe de l'UEFA. Ce même Cologne qui a éliminé Marseille. Mais Nice est d'un autre format ou, plutôt, il ne serait pas le même si Adams n'était pas disqualifié, Molitor et Eriksson blessés, c'est un peu trop pour Jean Snella, qui n'est même pas sûr de pouvoir compter sur un autre joueur de talent, l'ex-Stéphanois Camerini. Il est donc probable que les « supporters » français n'auront plus aucune équipe à se mettre sous l'arbre lorsque Noël viendra. A moins que Saint-Nicolas ne soit gentil et vide sa hotte dans le but de Cologne ! Jean-Marie THEUBET

Surprise en Belgique

Grosse surprise en championnat de Belgique où l'avant-dernier, Diest, a tenu en échec le chef de file, Molenbeek ! Même si l'événement s'est produit sur le terrain du moins bien loti, il mérite la citation. Notons, en passant, que Diest est assez coutumier de ce genre d'exploit ; ce n'est pas la première fois qu'il joue un mauvais tour à l'un des meneurs de la division.

Anderlecht, qui accueillait Liège, en a profité pour se porter à la hauteur du « leader » avec lequel il partage donc, maintenant, la première place. Malines, qui a battu le tenant du titre (le F.C. Bruges), Waregem et Beveren-Waas suivent ce duo avec deux longueurs de retard. Standard, autre vainqueur du groupe de tête, compte encore un point de moins.

En queue de peloton, Diest est le seul à avoir récolté un point. Il laisse ainsi le porteur de la lanterne rouge (Beerschot) à deux enjambés derrière lui. La situation est loin d'être claire, cependant, car six clubs logent en espace de... trois points.

R. N.

Sanctions réduites par l'U.E.F.A.

Le tribunal d'appel de l'Union européenne de football (U.E.F.A.) a examiné trois recours au cours de sa dernière séance. Il a confirmé les sanctions prises à l'encontre d'Ipswich Town mais il a réduit celles infligées à Dundee United et à Randers Freja. Voici les décisions prises :

Dundee United : L'amende infligée au club est réduite de 10.000 à 5.000 francs suisses. Lors du match du 19 septembre contre Twente Enschede, l'arbitre avait été attaqué par un spectateur. Le tribunal a admis qu'il s'agissait d'un cas isolé.

Ipswich Town : L'amende de 5.000 francs suisses a été confirmée. Le 19 septembre, lors du match contre Real Madrid, l'arbitre avait été atteint et blessé à un pied par un projectile lancé par un spectateur. Le tribunal a réduit de moitié la suspension de trois matches infligée au gardien de Randers Freja, Ebbe Andersen, et a réduit à deux matches. Andersen s'était conduit de façon antisportive avec un adversaire. Le tribunal a admis qu'il avait été provoqué.

Association cantonale neuchâteloise de football

Communications aux clubs AVERTISSEMENTS

Mancia Carmelo, F.C. Cortaillod Jun. A. 18.11.1973 ; Eggmann Pierre, Saint-Imier Jun. A ; Moosbrugger Denis, Fribourg Inter B ; Frascotti Pierre-Antoine, Etolle Jun. Inter B ; Lopez-Marañal Angel, Cortaillod Jun. A ; Ghisoni Tarcisio, Le Locle II ; Giroud Daniel, Bôle II ; Aellen Roger, Le Locle II.

UN MATCH OFFICIEL DE SUSPENSION

Genève Claude, Fribourg Inter B ; Delamadeleine Yvan, Renens Inter B ; Lardon Christian, La Sagne Jun. A ; Mangia Carmelo, Cortaillod Jun. A.

Comité central de l'A.C.N.F. Le président, J.-P. Baudois Le secrétaire, M. Tschanz

Questions à ...

« Cocolé » MORAND

Dans notre édition de vendredi, « Cocolé » Morand, entraîneur du F.C. La Chau-de-Fonds, qui s'apprête à recevoir Neuchâtel Xamax, répondra aux questions de nos lecteurs. Ces dernières doivent parvenir à notre rédaction par poste ou par téléphone (038 25 65 01), jusqu'à jeudi matin à 8 h 30.

L'entraîneur René Hussy est-il responsable de cette situation ? Grogne dans l'équipe suisse

Opinions

Voici donc la grogne installée dans l'équipe nationale de football. Une fois de plus, une fois de moins, pourquoi s'échauffer le sang, l'habitude étant prise d'une crissette par décennie. La dernière avait été dénoncée à Lausanne, où toutes affaires cessantes, mémé ASF et le Firmin de service d'alors, étaient venus prier les dignes chevaliers de la plume d'enterrer la hache de guerre. Si, en ce temps point si lointain, c'était la presse qui menait le bal, cette fois-ci les rouscalleurs sont dans l'équipe et pourquoi s'en étonner en un temps où tout est remis en question, où le seul terme de discipline suffit à mettre en transe des nuées de rigoles que la vie se chargera de mater.

DIAGNOSTIC DIFFICILE

Or donc, l'entraîneur Hussy n'était pas content de ses hommes à Izmir. Il a sorti le capitaine Odermatt et Chapuisat. Ce dernier, de rage, de dépit ou de joie (ainsi le suis-je couvert), lança ses souliers à la volée. Depuis, ça discute en tous horizons et, comme de bien entendu, tout ce qui est possible de mettre sur le tapis y est jeté pêle-mêle. La conception du jeu, la technique, la tactique, la forme physique, l'antagonisme entre vues suisses alémaniques et suisses romandes, la complémentarité ou pas entre Odermatt et Chapuisat, la difficulté de marquer des buts, le manque de jugeote des défenseurs, les satanés arbitres ne sifflant les pénalités qu'en notre défaveur seulement, et j'en passe ! L'hiver ne sera pas assez long pour remettre de l'ordre dans la maison, avant le match contre la Belgique.

En somme, de quel souffre notre équipe ? Le diagnostic est simple : elle subit les contrecoups de la prolifération des systèmes de jeu, avalanche déclenchée

en Angleterre, pays de traditions, par un apprenti sorcier qui, un jour, jugea bon de faire reculer le centre-demi offensif pour le transformer en arrière central de WM. Depuis, le football connaît ses vogues de modes, comme pour les bibis et les chichis. Les maîtres voyeurs et copleurs attendent le gros événement, finale de cecl ou de cela, pour transmettre à leurs troupes le message du vainqueur. Que, dans ces conditions et dans un pays aussi diversifié que le nôtre, les applications variées dans les clubs imprègnent les joueurs, est fatal.

PROBLÈME DE FOND

Le problème est de savoir si, en acceptant sa sélection, l'international accepte la conception d'un autre entraîneur ou pas. Lorsque son équipe nationale est sur le terrain, le spectateur trouve son plaisir à des acteurs vaillants et non pas à des marcheurs rongés par des problèmes de zones, de ligne, de marquage individuel. Si le football est pareillement tombé dans le cérébral, le but marqué est bêtement prosaïque et, pourtant, nous n'en marquons point ou peu. Mal épaulés, les avants sont-ils trop fatigués, donc éternés, au moment de conclure, ce qui mettrait en doute la valeur de notre système de jeu ? Ou bien alors, comme déjà dit, nos matadors de championnat deviennent-ils des matamores à l'échelon plus élevé ? Quoi qu'il en soit, notre supervedette Jeandupeux n'atteindra jamais un rang d'honneur dans la liste des canoniers. Sauf erreur, en une quinzaine de matches, il n'a marqué qu'un but. Signe non trompeur de la fausseté de notre système.

Allons ! les Abegglen, Fatton, Hugli, Antenen, Amado et compagnie peuvent dormir en paix. Personne, actuellement, ne leur arrive à la cheville. A. EDELMANN-MONTY

divers

L'ANEP lance une campagne « Sportli »

Sachons profiter des dimanches « sans »

A peine l'annonce d'interdiction de circuler en voiture durant trois dimanches fut-elle connue que « Sportli », le porte-parole de la commission de l'ANEP « Sport pour tous », a senti venir le temps, pour lui, de déclencher enfin la vague de fond dont il rêvait depuis longtemps ! Très rapidement convaincu, l'ANEP a donc décidé de faire de ces trois dimanches des « journées Sportli ». Lieu de réunion : le plus grand stade du monde, pour la première fois depuis longtemps parfaitement libéré des gaz toxiques : la nature.

MANIFESTATIONS POPULAIRES

Que faut-il entendre par « journée Sportli » ? Un jour durant lequel tous les automobilistes, hommes et femmes, inversant les rôles, prendront le relais de leur voiture immobilisée pour se joindre

aux pratiquants convaincus et pour s'ébattre avec eux dans la nature : promenades à pied ou à vélo, excursions, courses à travers champs, parcours Vta, patinage et bien d'autres pratiques encore. Il faudrait, en outre, que celui qui décide d'assister, durant ces trois jours-là, à une manifestation sportive quelconque, ne s'y rende qu'après s'être livré lui-même à une séance d'entraînement physique.

Comme les choses se sont précipitées, il n'a pas été possible à « Sportli » de prendre directement contact avec les sociétés locales pour les inciter à multiplier les manifestations sportives populaires. Il n'est, toutefois, pas impossible que certains responsables, conscients de l'occasion unique qui se présente à eux pour entrer en dialogue avec la masse,

aient pris les devants et organisent tout de même quelque chose au pied levé.

« Sportli » lance aussi un appel aux autorités scolaires et municipales pour les engager à faciliter, durant ces journées, l'ouverture des salles de gymnastique et des vestiaires, surtout.

Parlant à la radio, Jürg Stauble, responsable du département de l'ANEP « Sport pour tous », disait : « Si la population prend notre appel au sérieux et profite de la chance qui lui est offerte, les « journées Sportli » peuvent soulever le plus important mouvement de masse que la Suisse ait jamais connu. Dans tous les cas, une compensation inestimable est offerte à ceux qui sont contraints de laisser leur voiture au garage : la possibilité de faire quelque chose pour leur santé et pour leur forme. »

yachting

Peter White champion du monde les « 505 »

Le Britannique Peter White, en terminant à la septième place de la sixième et dernière régata du championnat du monde des 505, à Hong-kong, s'est adjugé le titre mondial devant l'Américain Dennis Surtees et le Français Yves Pajot. Ce dernier, qui se trouvait en tête avant l'ultime régata, a été victime d'un brio du tangon de son spinnaker et il a été contraint à l'abandon. Il a ainsi été devancé non seulement par White mais également par Dennis Surtees.

Classement final : 1. Peter White (GB) 48,7 p ; 2. Dennis Surtees (EU) 54,4 ; 3. Yves Pajot (FR) 54,7 ; 4. Bethwaite (GB) 59,0 ; 5. Danielou (Fr) 64,3 ; 6. Farrant (GB) 64,7 ; 7. Brauch (EU) 73,7 ; 8. Kyrwood (Aus) 75,7.

Monzon et Napoles ne se rencontreront pas cette année

Le championnat du monde des poids moyens opposant Carlos Monzon et Jose Napoles n'aura pas lieu le 8 décembre à Paris, mais au début de l'année prochaine. La nouvelle officielle de ce renvoi est venue du secrétariat d'Alain Delon, l'organisateur du combat.

Le match pourrait ne plus avoir lieu à Paris, en raison des engagements éventuels déjà pris par les responsables du Palais des expositions. Quoi qu'il en soit, les difficultés pourraient bien resurgir pour Alain Delon, d'autant plus qu'avant de connaître la décision, Naples, le champion du monde des welters, avait laissé entendre qu'il réclamerait 20.000 dollars de dommages à l'acteur français si le combat ne pouvait avoir lieu le 8 décembre.

Cet ajournement est dû à l'amygdalite dont souffre Carlos Monzon depuis mercredi dernier. L'Argentin, fiévreux, avait dû cesser son entraînement momentanément et il éprouvait passablement de peine à s'alimenter avant qu'une nette amélioration soit constatée depuis dimanche.

Monzon a consulté son médecin personnel, le Dr Paladino, et un oto-rhino-laryngologiste, le Dr Belmont, tous deux ont précisé que, même s'il était actuellement en train de récupérer, il lui faudrait encore quinze jours de repos avant de pouvoir reprendre le chemin de la salle d'entraînement. D'ailleurs, les médecins n'écartaient pas la possibilité d'opérer le champion du monde.

OFFRES D'EMPLOIS

La Société Suisse pour l'Industrie horlogère (SSIH), qui groupe en particulier les marques Omega et Tissot, cherche une

EMPLOYÉE DE COMMERCE

de langue maternelle française, responsable des travaux administratifs du Service des catalogues et des collections.

Nous demandons :

- formation commerciale complète ou équivalente
- expérience professionnelle dans l'imprimerie ou l'horlogerie serait un avantage
- goût pour les travaux soignés.

Nous offrons :

- salaire en rapport avec capacités
- horaire souple.

Faire offres à :

SSIH MANAGEMENT SERVICES
Direction du personnel
63, rue Centrale, 2501 Bienne



Nous engageons, pour notre département de tôlerie industrielle :

EMPLOYÉ TECHNIQUE

Activités :

- élaboration des plans d'opérations
- préparation du travail
- liste de pièces

Les candidats possédant une formation de base dans le domaine de la mécanique, si possible avec connaissances des travaux de tôlerie, auront la préférence ;

DESSINATEUR TECHNIQUE

pour exécuter des dessins d'ensembles et de détails pour la tôlerie industrielle, tels que : bâtis pour automates et machines, armoires de commandes, étampages.

Nous offrons :

- salaire intéressant et proportionnel aux capacités
- champ d'activité varié
- avantages sociaux
- horaire variable

Adresser offres ou se présenter à :

FAEL S.A. Musinière 17 - 2072 SAINT-BLAISE. Tél. (038) 33 23 23

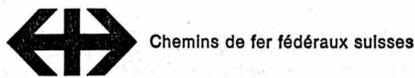
Notre homme de confiance aux commandes du train

Vigilant et consciencieux, maître de milliers de chevaux et de ses réflexes, il assume de lourdes responsabilités envers des centaines de voyageurs.

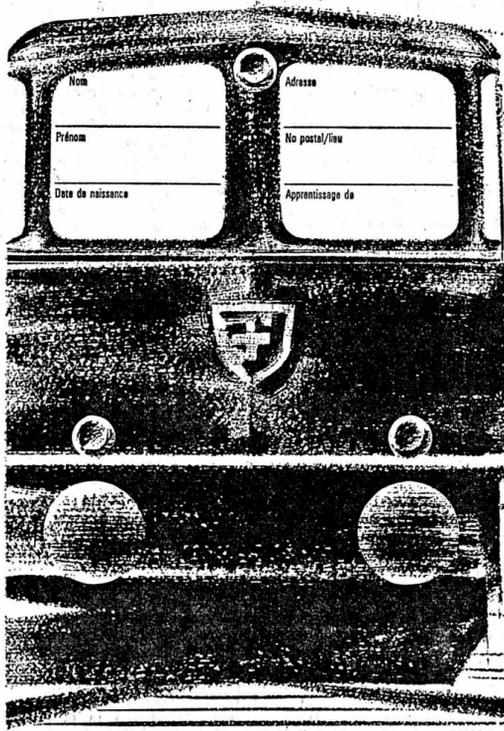
Si vous avez suivi un apprentissage complet, pendant quatre ans, dans le domaine de l'électricité ou de la mécanique, serez-vous ce

mécanicien de locomotive?

Age maximum: 30 ans.



Je m'intéresse à la profession de mécanicien de locomotive.



A envoyer avant le 15 décembre 1973 aux
Chemins de fer fédéraux suisses,
Division de la traction,
à Lausanne, Lucerne ou Zurich.

Service de publicité CFF

MAQUETTISTE EXPÉRIMENTÉ

est recherché pour notre service PROJETS.

Travail indépendant.

Horaire libre.

Bonne rémunération.

Prestations sociales d'une grande maison.

Date d'entrée immédiate ou à convenir.

Les candidats intéressés sont priés d'adresser leurs offres manuscrites, avec curriculum vitae, date d'entrée possible et prétentions de salaire, à :

HONEGGER FRÈRES, SCHMITT & Cie, case postale 319, 1211 Genève 6.

LA MUNICIPALITÉ D'YVERDON

met au concours plusieurs postes

d'AGENTS DE POLICE

Traitement selon statut du personnel et calculé en fonction de l'âge et des aptitudes des candidats.

Les offres manuscrites, avec curriculum vitae, livret(s) scolaire(s), livret de service militaire et copies de certificats, seront adressés jusqu'au 16 décembre 1973 à l'Office du personnel communal, hôtel de ville No 2, 1400 Yverdon.

Tous renseignements utiles à la fonction peuvent être obtenus auprès de la direction de police, qui reste à disposition des candidats pour d'éventuels entretiens.

Entreprise romande d'étanchéité, d'asphaltage et de jointoyage engage

directeur technique

Elle demande :

- grande expérience
- initiative
- bonnes relations avec ouvriers et clients.

Elle offre :

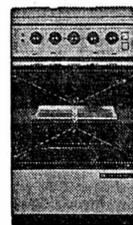
- situation d'avenir bien rémunérée
- indépendance
- tous avantages sociaux.

Faire offres, avec curriculum vitae, références, photo et prétentions de salaire, sous chiffres AS 81-685, aux Annonces Suisses S.A. «ASSA», place Bel-Air 2, 1002 Lausanne.

Notre cadeau pour les fêtes

Une batterie de cuisine complète en émail décor VERONA comprenant : 2 casseroles, 1 faitout, 1 marmite, 1 poêle à frire, à l'achat d'une

CUISINIÈRE ÉLECTRIQUE



INDESIT

4 plaques, four vitré, grill, tourne-broche, couvercle, tiroir

à Fr. 598.—

Autre modèle : 3 plaques, four vitré, couvercle, tiroir à Fr. 398.—

Garantie d'usine : 1 ans - Service après-vente assuré

CRETEGNY & CIE
COMPTOIR MÉNAGER

Fbg du Lac 43 NEUCHÂTEL / 25 69 21



A débarrasser à des prix exceptionnels

pneus d'hiver

d'occasion, de toutes marques et dimensions, à partir de Fr. 10.— la pièce

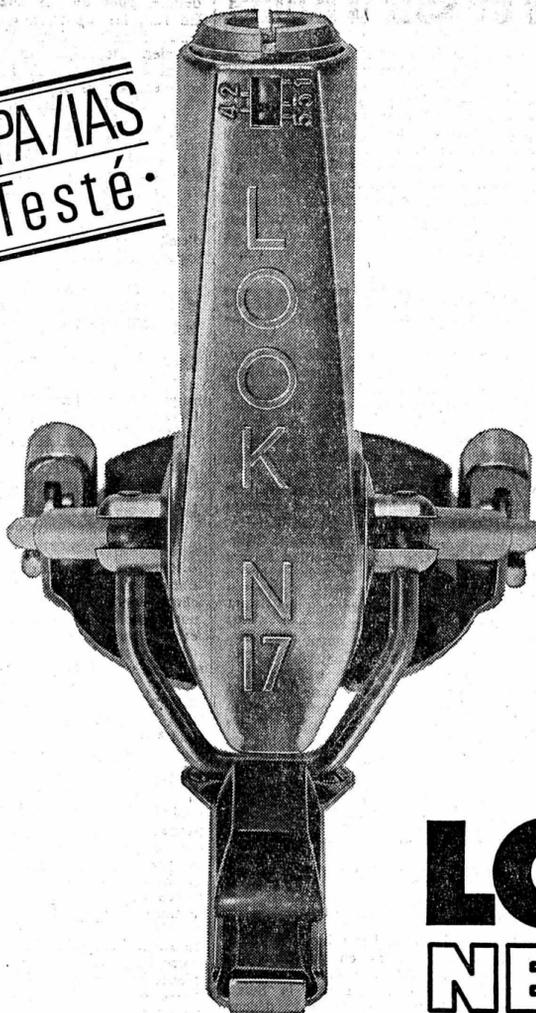
GARAGE M. BARDO

Sablons 47, Neuchâtel. Tél. (038) 24 18 42.



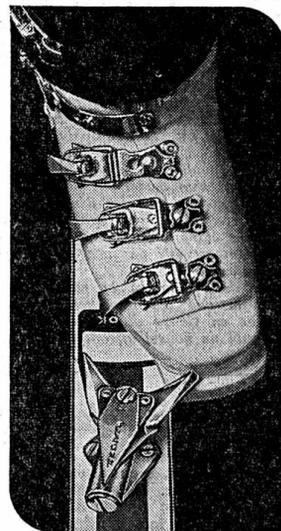
C'est parce que Look Nevada est la fixation de sécurité la plus sûre que l'élite mondiale l'a déjà adoptée. N'attendez pas d'avoir des ennuis pour vous en apercevoir.

BPA/IAS
Testé.



Les classements obtenus lors des trois derniers Jeux Olympiques d'hiver, grâce à Look Nevada, démontrent clairement qu'elle est la fixation de sécurité de l'élite mondiale (5 des 6 médailles d'or pour les seuls Jeux de Sapporo). C'est aussi avec Look Nevada qu'ont été remportées les trois coupes du monde 70/71, 71/72 et 72/73. Lors de la coupe du monde 72/73 enfin, sur l'ensemble des 48 courses dames et messieurs, 32 ont été remportées avec Look Nevada.

Nous n'exagérons donc pas lorsque nous prétendons que Look Nevada est la plus sûre des fixations de sécurité. Les skieurs de pointe de l'élite mondiale nous en ont apporté la preuve. Ils vous le prouvent aussi. Car, si des fixations de sécurité ont aussi indubitablement fait la preuve de leur sûreté dans les compétitions les plus dures, elles ne peuvent qu'être satisfaisante dans le civil.



Faites votre propre test de sécurité pour vous assurer de la supériorité de Look Nevada.

Le Test : Placer les skis parallèlement. Faire pivoter vigoureusement un pied vers l'intérieur. Vous éprouverez alors l'élasticité de la fixation. Convenablement réglée, elle déclanche avec votre seul effort musculaire, mais elle résiste à tous les coups et chocs provenant de l'état de la piste.

LOOK NEVADA

RLN: la formule magique d'un ensemble pour le ski. RLN, c'est-à-dire: Skis Rossignol, fixations de sécurité Look Nevada, chaussures de ski Nordica, le tout mis à l'épreuve, pour vous, par l'élite mondiale. Désirez-vous vous informer en détail, tranquillement, à la maison? Nous vous ferons volontiers parvenir la documentation susceptible de vous intéresser.



Veillez m'adresser votre catalogue RLN (si disponible)

Nom: _____

Adresse: _____

Adresser ce coupon:
Haldemann+Rossignol Skis SA
6370 Stans 3/15

hockey sur glace

Soirée complète et très animée en championnat de ligue nationale

La Chaux-de-Fonds - Berne... avec Hitchcock !

LA CHAUX-DE-FONDS - BERNE 3-3 (1-1 2-2 0-0)
MARQUEURS: Meier 7me; Turler 19me; T. Neining 23me; Dubois 28me; Dellsperger 32me; Wyss 40me.
LA CHAUX-DE-FONDS: Nagel; Furrer, Cuenat; Kunzi, Divernois; Dubois, Turler, Berra; T. Neining, Pelletier, Willmann; B. Neining, Houston, Piller. Entraîneur: Pelletier.
BERNE: Jaeggi; Hoffmann, Kaufmann; Baumgartner, Leuenberger; Brun, Pfammater; Cadieux, Wittwer, Dellsperger; Dolder, Krupicka, Wyss; Holzer, Meier, Racine; Zahnd. Entraîneur: Cadieux.
ARBITRE: MM. Haegi et Berchten.
NOTES: patinoire des Mélézes. 7000 spectateurs (patinoire comble). Ambiance folle déjà quelques minutes avant le début de la partie. Tandis que Berne se présente au complet, La Chaux-de-Fonds joue sans Huguenin, blessé, si bien que c'est Turler qui porte l'insigne du capitaine. A la 4me minute, Wittwer est blessé à la face par un « slap-shot » de Furrer. Zahnd le remplacera jusqu'à la douzième minute.
PENALITES: quatre fois deux minutes à La Chaux-de-Fonds, trois fois à Berne.

compter avec la présence de leur entraîneur, ont livré une prestation parfaitement digne de leur rang. Et comme, dans l'équipe chaux-de-fondrière, l'absence de l'arrière Huguenin ne pouvait pas passer inaperçue, le match s'est rapidement développé d'une façon bien différente de celui du 30 octobre.
AVANTAGE MERITE
C'est, d'ailleurs, Berne qui a ouvert la marque au terme d'une forte pression. Même si Meier a battu Nagel au cours d'une mêlée indécidable, cet avantage était mérité. La Chaux-de-Fonds a, alors, connu quelques pénibles instants avant de retrouver ses esprits et de menacer, à son tour, le gardien Jaeggi de manière extrêmement dangereuse. L'égalité est survenue sur un merveilleux exploit de Turler. Il semblait que les champions suisses allaient pouvoir prendre le dessus. Ils l'ont bel et bien fait dans la première partie et la deuxième période en réussissant deux buts admirables, le premier au terme d'une action collective de leur première ligne, le second grâce à un exceptionnel numéro de « voltige » de Pelletier qui a abusé plusieurs adversaires avant de servir T. Neining à l'affût.

ment actif, il s'est battu avec un beau courage. Un incident lui a facilité la tâche: c'est alors que Furrer avait cassé sa canne que Dellsperger a pu réduire l'écart. Ensuite, les arbitres sont venus au secours de l'équipe visiteuse en expulsant successivement deux Chaux-de-Fondiers pour des fautes futiles alors qu'ils se montraient très larges à l'égard des coups plus dangereux des Bernois, de Cadieux et Hofmann, notamment. Ces deux pénalités ont coûté l'égalisation aux champions.
RARISSIME
L'ultime période, qui promettait des minutes palpitantes, n'a pas atteint le niveau des précédentes. Il faut dire qu'au deuxième tiers-temps surtout, La Chaux-de-Fonds et Berne, mettant toutes leurs forces offensives dans la bataille, ont offert un spectacle rarissime. Les deux gardiens ont eu tout « loisir » d'étaler leur classe, voire leur chance en ce qui concerne Jaeggi, dans cette « orgie » d'attaques furieuses (Berne) répondant à d'autres offensives encore plus fulgurantes (La Chaux-de-Fonds). Au troisième temps de cette valse endiablée, La Chaux-de-Fonds a paru vouloir se contenter d'un point, un tel résultat faisant évidemment son affaire. Berne, lui, voulait la victoire. Au cours des dix dernières minutes surtout, il a jeté ses

dernières forces vers le but de Nagel. Mais il n'a pas fait trembler le filet. Le gardien n'a même pas eu beaucoup d'arrêts à accomplir, tant ses coéquipiers ont mis d'acharnement à défendre l'acquis.
APPRECIABLE
Chacun dans leur style propre (le champion d'une manière académique et limpide), Berne avec fougue et opiniâtreté, les deux équipes ont accompli une prestation remarquable. Ce choc a tenu le public en haleine jusqu'à l'ultime seconde et le partage des points, en définitive, récompense bien les adversaires selon leurs mérites. Mais, sans le rôle de « régulateurs » tenu par les arbitres, La Chaux-de-Fonds aurait probablement signé un nouveau succès. Avec ce match nul, l'intérêt de la compétition reste cependant entier, ce qui est appréciable aussi.
F. PAHUD



BEAU BUT. — A la 10me minute, Turler termine une magnifique échappée par un but non moins brillant. C'est 1-1. (Presservice)

INCERTITUDE COMPLETE
Hitchcock, le maître du « suspense », avait apparemment préparé le scénario du match « au sommet » qui opposait, hier, le champion suisse à Berne. L'incertitude la plus complète a, en effet, dominé de la première à la dernière seconde cette partie animée plus qu'à souhait. Berne, qui devait gagner à tous prix pour rejoindre La Chaux-de-Fonds à la tête du classement, a tenu à la perfection son rôle de « challenger ». Beaucoup plus décontractés qu'ils l'avaient été sur leur propre patinoire lors du match aller, les hommes de Cadieux, qui pouvaient, de surcroît,

Les choses se déroulaient fort bien pour les Neuchâtelois, d'autant plus que d'autres offensives d'une rare limpidité manquaient de peu d'être traduites en buts. Mais Berne s'est réveillé à temps. Animé par un Cadieux extraordinaire...

Langnau - Genève Servette 2-5 (1-1 1-3 0-1)
Patinoire de Langnau: 1600 spectateurs. Arbitres: MM. Moeri - Kubli. Buts: 10me Cusson 0-1; 19me Luthi 1-1; 21me Cusson 1-2; 22me Friedrich 1-3; 24me Horisberger 2-3; 37me Pousaz 2-4; 55me Cusson 2-5. Pénalités: 2 x 2 contre Genève Servette, 2 x 2 et 1 x 10 (Berger) contre Langnau.
Les Genevois, avec une équipe plus complète dans toutes ses lignes, ont remporté un succès mérité. Mais ils doivent une fière chandelle à leur entraîneur Cusson. Les Bernois ont fait preuve d'imprécision en attaque et ils ont manqué de concentration en défense. Genève Servette n'a pas manqué d'en profiter, notamment au début de la deuxième période.

FRIBOURG - NEUCHATEL 8-3 (4-2 4-0 0-1)
Marqueurs: Raemy 1re, P. Schmidt 2me, Dolbec 9me, Piché 10me, Pellaton 14me, Raemy 16me, P. Schmidt 32me, Piché 34me, R. Schmidt 38me, A. Vonlanthen 40me, Zingg 45me.
FRIBOURG: Boschung; R. Vonlanthen, Hubscher; Waeber, Jaunin; Piché, Raemy, A. Vonlanthen; P. Schmidt, R. Schmidt, Wuthrich; Stempfel, Schweizer, Hertig. Entraîneur: P. Schmidt.
NEUCHATEL: Friedli; Herren, Braendli; Bonjour, Vallat; Dolbec, Pároz, Schmid; Zingg, Pellaton, Gygli; Dubois, Steiner, Schreyer. Entraîneur: Huggler.
ARBITRES: MM. Odermatt et Kratzer.
Notes: Patinoire couverte des Augustins; 1700 spectateurs. Glace bonne. Appel au public de ne pas fumer durant la rencontre. A la 35me minute, Gygli, blessé à la hanche, quitte la glace. Il est remplacé par Loertscher. Dans l'ultime période, P. Schmidt, lance Baeriswil (17 ans) dans le jeu à la place de R. Vonlanthen. Tirs dans le cadre des buts 46-21 (19-12 12-6 15-3). Pénalités: 1 fois deux minutes contre Fribourg, 4 fois deux minutes contre Neuchâtel.

en mouvement, les « Pingouins » posèrent un nombre incalculable de problèmes à des Neuchâtelois asphyxiés par le rythme élevé du premier tiers-temps. A ce jeu, les hommes d'Huggler ne pouvaient que réagir par des contres plus rageurs qu'efficaces.
PICHÉ, L'HOMME DU MATCH
Et que faire devant la vélocité du Canadien Piché? Rapide, solide sur ses patins, constant dans l'effort, très bon technicien, malin comme un singe, le No 11 des Fribourgeois emmena dans son sillage A. Vonlanthen et Raemy (17 ans). Leurs combinaisons, leurs permutations de place, leur rapidité d'exécution affolèrent très souvent les Neuchâtelois. De plus, la seconde ligne — celle des frères Schmidt et de Wuthrich — tira, elle aussi, Fribourg sur la voie de la victoire. Plus hargneuse — les frères

Schmidt en particulier — elle harcela sans cesse des Neuchâtelois craintifs, constamment sur la défensive.
En fait, Fribourg construisit sa victoire en deux temps, posant les premières pierres durant les vingt premières minutes, la cimentant dans la période intermédiaire. Quant à l'ultime période, elle lui permit de voir venir...
JAMAIS...
Voilà donc, à nouveau, Neuchâtel plongé dans le doute. Sur la patinoire des Augustins, il ne donna jamais l'impression, hormis la première période, de pouvoir arracher ne serait-ce qu'un point. La différence était trop grande dans tous les compartiments de jeu, seul Friedli s'élevant au niveau des Fribourgeois. Des Fribourgeois qui paraissent armés pour accéder au tour de promotion.
P.-H. BONVIN

Ligue B
Langnau - Genève Servette 2-5 (1-1 1-3 0-1); La Chaux-de-Fonds - Berne 3-3 (1-1 2-2 0-0); Sierre - Kloten 3-3 (0-1 1-2 2-0).
1. La Ch-de-Fds 9 7 2 — 61-19 16
2. Berne 9 6 2 1 48-21 14
3. Sierre 8 4 2 2 27-33 10
4. Gve Ser. 9 4 2 3 37-33 10
5. Langnau 9 2 2 5 22-38 6
6. Ambri Piotta 9 2 1 6 30-38 5
7. Kloten 9 1 3 5 21-44 5
8. C.P. Zurich 8 2 — 6-20-40 4

Sierre - Kloten 3-3 (0-1 1-2 2-0)
Patinoire de Sierre: 1400 spectateurs. Arbitres: MM. Fattion - Zimmermann. Buts: 11me U. Lott 0-1; 29me Schefer 0-2; 31me U. Lott 0-3; 39me Zenhauer 1-3; 42me Imhof 2-3; 52me Brière 3-3. Pénalités: 3 x 2 contre Sierre et 1 x 5 contre Kloten.
Résultat logique au terme d'un match très moyen. Sans son gardien Meuwly, Sierre a connu des difficultés sur le plan défensif. Mais ses attaquants n'ont pas donné satisfaction. Ils ont manqué plusieurs occasions. En définitive, Sierre peut s'estimer heureux d'avoir sauvé un point car lorsqu'il se trouvait mené par 3-0, on pouvait craindre le pire.

Langnau - Genève Servette 2-5 (1-1 1-3 0-1)
Patinoire de Langnau: 1600 spectateurs. Arbitres: MM. Moeri - Kubli. Buts: 10me Cusson 0-1; 19me Luthi 1-1; 21me Cusson 1-2; 22me Friedrich 1-3; 24me Horisberger 2-3; 37me Pousaz 2-4; 55me Cusson 2-5. Pénalités: 2 x 2 contre Genève Servette, 2 x 2 et 1 x 10 (Berger) contre Langnau.
Les Genevois, avec une équipe plus complète dans toutes ses lignes, ont remporté un succès mérité. Mais ils doivent une fière chandelle à leur entraîneur Cusson. Les Bernois ont fait preuve d'imprécision en attaque et ils ont manqué de concentration en défense. Genève Servette n'a pas manqué d'en profiter, notamment au début de la deuxième période.

FRIBOURG - NEUCHATEL 8-3 (4-2 4-0 0-1)
Marqueurs: Raemy 1re, P. Schmidt 2me, Dolbec 9me, Piché 10me, Pellaton 14me, Raemy 16me, P. Schmidt 32me, Piché 34me, R. Schmidt 38me, A. Vonlanthen 40me, Zingg 45me.
FRIBOURG: Boschung; R. Vonlanthen, Hubscher; Waeber, Jaunin; Piché, Raemy, A. Vonlanthen; P. Schmidt, R. Schmidt, Wuthrich; Stempfel, Schweizer, Hertig. Entraîneur: P. Schmidt.
NEUCHATEL: Friedli; Herren, Braendli; Bonjour, Vallat; Dolbec, Pároz, Schmid; Zingg, Pellaton, Gygli; Dubois, Steiner, Schreyer. Entraîneur: Huggler.
ARBITRES: MM. Odermatt et Kratzer.
Notes: Patinoire couverte des Augustins; 1700 spectateurs. Glace bonne. Appel au public de ne pas fumer durant la rencontre. A la 35me minute, Gygli, blessé à la hanche, quitte la glace. Il est remplacé par Loertscher. Dans l'ultime période, P. Schmidt, lance Baeriswil (17 ans) dans le jeu à la place de R. Vonlanthen. Tirs dans le cadre des buts 46-21 (19-12 12-6 15-3). Pénalités: 1 fois deux minutes contre Fribourg, 4 fois deux minutes contre Neuchâtel.

FRIBOURG - NEUCHATEL 8-3 (4-2 4-0 0-1)
Marqueurs: Raemy 1re, P. Schmidt 2me, Dolbec 9me, Piché 10me, Pellaton 14me, Raemy 16me, P. Schmidt 32me, Piché 34me, R. Schmidt 38me, A. Vonlanthen 40me, Zingg 45me.
FRIBOURG: Boschung; R. Vonlanthen, Hubscher; Waeber, Jaunin; Piché, Raemy, A. Vonlanthen; P. Schmidt, R. Schmidt, Wuthrich; Stempfel, Schweizer, Hertig. Entraîneur: P. Schmidt.
NEUCHATEL: Friedli; Herren, Braendli; Bonjour, Vallat; Dolbec, Pároz, Schmid; Zingg, Pellaton, Gygli; Dubois, Steiner, Schreyer. Entraîneur: Huggler.
ARBITRES: MM. Odermatt et Kratzer.
Notes: Patinoire couverte des Augustins; 1700 spectateurs. Glace bonne. Appel au public de ne pas fumer durant la rencontre. A la 35me minute, Gygli, blessé à la hanche, quitte la glace. Il est remplacé par Loertscher. Dans l'ultime période, P. Schmidt, lance Baeriswil (17 ans) dans le jeu à la place de R. Vonlanthen. Tirs dans le cadre des buts 46-21 (19-12 12-6 15-3). Pénalités: 1 fois deux minutes contre Fribourg, 4 fois deux minutes contre Neuchâtel.

FRIBOURG - NEUCHATEL 8-3 (4-2 4-0 0-1)
Marqueurs: Raemy 1re, P. Schmidt 2me, Dolbec 9me, Piché 10me, Pellaton 14me, Raemy 16me, P. Schmidt 32me, Piché 34me, R. Schmidt 38me, A. Vonlanthen 40me, Zingg 45me.
FRIBOURG: Boschung; R. Vonlanthen, Hubscher; Waeber, Jaunin; Piché, Raemy, A. Vonlanthen; P. Schmidt, R. Schmidt, Wuthrich; Stempfel, Schweizer, Hertig. Entraîneur: P. Schmidt.
NEUCHATEL: Friedli; Herren, Braendli; Bonjour, Vallat; Dolbec, Pároz, Schmid; Zingg, Pellaton, Gygli; Dubois, Steiner, Schreyer. Entraîneur: Huggler.
ARBITRES: MM. Odermatt et Kratzer.
Notes: Patinoire couverte des Augustins; 1700 spectateurs. Glace bonne. Appel au public de ne pas fumer durant la rencontre. A la 35me minute, Gygli, blessé à la hanche, quitte la glace. Il est remplacé par Loertscher. Dans l'ultime période, P. Schmidt, lance Baeriswil (17 ans) dans le jeu à la place de R. Vonlanthen. Tirs dans le cadre des buts 46-21 (19-12 12-6 15-3). Pénalités: 1 fois deux minutes contre Fribourg, 4 fois deux minutes contre Neuchâtel.

Ligue A
Groupe ouest: Lausanne - Viège 10-1 (3-1 3-0 4-0); Fleurier - Forward Morges 4-1 (2-0 1-0 1-1); Villars - Martigny 9-1 (2-0 3-1 4-0); Fribourg - Neuchâtel 8-3 (4-2 4-0, 0-1).
1. Lausanne 9 7 1 1 57-19 15
2. Villars 9 5 1 3 39-24 11
3. Fribourg 9 5 1 3 44-41 11
4. Viège 9 4 1 4 40-46 9
5. Fleurier 9 3 2 4 28-31 8
6. Neuchâtel 9 3 1 5 38-54 7
7. Martigny 9 3 — 6-35-47 6
8. Forward Morges 9 2 1 6 24-43 5

Ligue A
Groupe est: Bâle - Bienne 6-2 (0-0 3-1 3-1); Lugano - Davos 2-5 (1-0 0-1 1-4); Arosa - Kusanach 9-3 (1-1 8-0 0-2); Thonon - Olten 6-0 (2-0 1-0 3-0).
1. Bienne 9 7 — 2 43-29 14
2. Bâle 9 5 1 3 51-50 11
3. Davos 9 5 — 4 50-32 10
4. Lugano 9 5 — 4 41-32 10
5. Thonon 9 4 1 4 38-42 9
6. Arosa 9 4 — 5 39-40 8
7. Olten 9 3 1 5 34-34 7
8. Kusanach 9 1 1 7 25-61 3

Ligue A
Groupe ouest: Lausanne - Viège 10-1 (3-1 3-0 4-0); Fleurier - Forward Morges 4-1 (2-0 1-0 1-1); Villars - Martigny 9-1 (2-0 3-1 4-0); Fribourg - Neuchâtel 8-3 (4-2 4-0, 0-1).
1. Lausanne 9 7 1 1 57-19 15
2. Villars 9 5 1 3 39-24 11
3. Fribourg 9 5 1 3 44-41 11
4. Viège 9 4 1 4 40-46 9
5. Fleurier 9 3 2 4 28-31 8
6. Neuchâtel 9 3 1 5 38-54 7
7. Martigny 9 3 — 6-35-47 6
8. Forward Morges 9 2 1 6 24-43 5

Ligue A
Groupe est: Bâle - Bienne 6-2 (0-0 3-1 3-1); Lugano - Davos 2-5 (1-0 0-1 1-4); Arosa - Kusanach 9-3 (1-1 8-0 0-2); Thonon - Olten 6-0 (2-0 1-0 3-0).
1. Bienne 9 7 — 2 43-29 14
2. Bâle 9 5 1 3 51-50 11
3. Davos 9 5 — 4 50-32 10
4. Lugano 9 5 — 4 41-32 10
5. Thonon 9 4 1 4 38-42 9
6. Arosa 9 4 — 5 39-40 8
7. Olten 9 3 1 5 34-34 7
8. Kusanach 9 1 1 7 25-61 3

Ligue A
Groupe ouest: Lausanne - Viège 10-1 (3-1 3-0 4-0); Fleurier - Forward Morges 4-1 (2-0 1-0 1-1); Villars - Martigny 9-1 (2-0 3-1 4-0); Fribourg - Neuchâtel 8-3 (4-2 4-0, 0-1).
1. Lausanne 9 7 1 1 57-19 15
2. Villars 9 5 1 3 39-24 11
3. Fribourg 9 5 1 3 44-41 11
4. Viège 9 4 1 4 40-46 9
5. Fleurier 9 3 2 4 28-31 8
6. Neuchâtel 9 3 1 5 38-54 7
7. Martigny 9 3 — 6-35-47 6
8. Forward Morges 9 2 1 6 24-43 5

Ligue A
Groupe est: Bâle - Bienne 6-2 (0-0 3-1 3-1); Lugano - Davos 2-5 (1-0 0-1 1-4); Arosa - Kusanach 9-3 (1-1 8-0 0-2); Thonon - Olten 6-0 (2-0 1-0 3-0).
1. Bienne 9 7 — 2 43-29 14
2. Bâle 9 5 1 3 51-50 11
3. Davos 9 5 — 4 50-32 10
4. Lugano 9 5 — 4 41-32 10
5. Thonon 9 4 1 4 38-42 9
6. Arosa 9 4 — 5 39-40 8
7. Olten 9 3 1 5 34-34 7
8. Kusanach 9 1 1 7 25-61 3

Ligue A
Groupe ouest: Lausanne - Viège 10-1 (3-1 3-0 4-0); Fleurier - Forward Morges 4-1 (2-0 1-0 1-1); Villars - Martigny 9-1 (2-0 3-1 4-0); Fribourg - Neuchâtel 8-3 (4-2 4-0, 0-1).
1. Lausanne 9 7 1 1 57-19 15
2. Villars 9 5 1 3 39-24 11
3. Fribourg 9 5 1 3 44-41 11
4. Viège 9 4 1 4 40-46 9
5. Fleurier 9 3 2 4 28-31 8
6. Neuchâtel 9 3 1 5 38-54 7
7. Martigny 9 3 — 6-35-47 6
8. Forward Morges 9 2 1 6 24-43 5

Ligue A
Groupe est: Bâle - Bienne 6-2 (0-0 3-1 3-1); Lugano - Davos 2-5 (1-0 0-1 1-4); Arosa - Kusanach 9-3 (1-1 8-0 0-2); Thonon - Olten 6-0 (2-0 1-0 3-0).
1. Bienne 9 7 — 2 43-29 14
2. Bâle 9 5 1 3 51-50 11
3. Davos 9 5 — 4 50-32 10
4. Lugano 9 5 — 4 41-32 10
5. Thonon 9 4 1 4 38-42 9
6. Arosa 9 4 — 5 39-40 8
7. Olten 9 3 1 5 34-34 7
8. Kusanach 9 1 1 7 25-61 3

Ligue A
Groupe ouest: Lausanne - Viège 10-1 (3-1 3-0 4-0); Fleurier - Forward Morges 4-1 (2-0 1-0 1-1); Villars - Martigny 9-1 (2-0 3-1 4-0); Fribourg - Neuchâtel 8-3 (4-2 4-0, 0-1).
1. Lausanne 9 7 1 1 57-19 15
2. Villars 9 5 1 3 39-24 11
3. Fribourg 9 5 1 3 44-41 11
4. Viège 9 4 1 4 40-46 9
5. Fleurier 9 3 2 4 28-31 8
6. Neuchâtel 9 3 1 5 38-54 7
7. Martigny 9 3 — 6-35-47 6
8. Forward Morges 9 2 1 6 24-43 5

Ligue A
Groupe est: Bâle - Bienne 6-2 (0-0 3-1 3-1); Lugano - Davos 2-5 (1-0 0-1 1-4); Arosa - Kusanach 9-3 (1-1 8-0 0-2); Thonon - Olten 6-0 (2-0 1-0 3-0).
1. Bienne 9 7 — 2 43-29 14
2. Bâle 9 5 1 3 51-50 11
3. Davos 9 5 — 4 50-32 10
4. Lugano 9 5 — 4 41-32 10
5. Thonon 9 4 1 4 38-42 9
6. Arosa 9 4 — 5 39-40 8
7. Olten 9 3 1 5 34-34 7
8. Kusanach 9 1 1 7 25-61 3

Ligue A
Groupe ouest: Lausanne - Viège 10-1 (3-1 3-0 4-0); Fleurier - Forward Morges 4-1 (2-0 1-0 1-1); Villars - Martigny 9-1 (2-0 3-1 4-0); Fribourg - Neuchâtel 8-3 (4-2 4-0, 0-1).
1. Lausanne 9 7 1 1 57-19 15
2. Villars 9 5 1 3 39-24 11
3. Fribourg 9 5 1 3 44-41 11
4. Viège 9 4 1 4 40-46 9
5. Fleurier 9 3 2 4 28-31 8
6. Neuchâtel 9 3 1 5 38-54 7
7. Martigny 9 3 — 6-35-47 6
8. Forward Morges 9 2 1 6 24-43 5

Ligue A
Groupe est: Bâle - Bienne 6-2 (0-0 3-1 3-1); Lugano - Davos 2-5 (1-0 0-1 1-4); Arosa - Kusanach 9-3 (1-1 8-0 0-2); Thonon - Olten 6-0 (2-0 1-0 3-0).
1. Bienne 9 7 — 2 43-29 14
2. Bâle 9 5 1 3 51-50 11
3. Davos 9 5 — 4 50-32 10
4. Lugano 9 5 — 4 41-32 10
5. Thonon 9 4 1 4 38-42 9
6. Arosa 9 4 — 5 39-40 8
7. Olten 9 3 1 5 34-34 7
8. Kusanach 9 1 1 7 25-61 3

Berne - Kloten avancé
Quelques modifications sont intervenues au calendrier du championnat suisse en raison de l'interdiction dominicale de circuler. Ainsi, le match de ligue A Berne - Kloten, qui devait avoir lieu le samedi 1er décembre, a-t-il été avancé au vendredi 30 novembre. Les autres changements sont les suivants:
Ligue B: Viège - Fleurier, samedi 8 décembre à 19 heures. Davos - Bienne et Davos - Olten dès 1er et 8 décembre: début des matches à 20 heures.

Le stade olympique de Rome sera ce soir le théâtre de la 14me finale de la Coupe intercontinentale des clubs entre Juventus Turin et Independiente Buenos Aires (champion d'Amérique du sud). Les Turinois remplaceront à cette occasion les Hollandais d'Ajax Amsterdam, détenteurs de la Coupe d'Europe, qui ont déclaré forfait, ne voulant se déplacer en Argentine.
JUVENTUS HANDICAPÉE
Il n'est pas certain qu'Independiente gagnera au change car Juventus, malgré son élimination prématurée de la coupe d'Europe cette saison (face à Dynamo Dresde), reste l'une des meilleures équipes actuelles. Pour les champions d'Italie, ce match revêt une grande importance car il peut leur permettre de rendre à l'Italie une couronne intercontinentale près de huit ans après l'inter d'Helenio Herrera qui dominait alors la scène internationale. L'équipe piémontaise risque toutefois de se présenter handicapée puisqu'elle ne pourra peut-être pas disposer de son demi Furino, pièce maîtresse de la défense, et de son ailier Cuccureddu. Si les deux hommes ne pouvaient tenir leur place, l'entraîneur Vuceljak ferait appel à deux jeunes espoirs, Gentile et Viola, qui feront leurs débuts en équipe première.
INDEPENDIENTE CONFiant
Sur place depuis lundi, les Argentins sont confiants. Ils paraissent fermement décidés à s'approprier enfin ce trophée qu'ils convoitent depuis longtemps. En

1964, et 1965 ils furent battus par Inter. L'an passé, Independiente laissa une nouvelle fois passer sa chance face à Ajax Amsterdam (1-1 à Buenos Aires et défaite par 3-0 à Amsterdam). Avec ses internationaux Santoto, Pavoni, Galvan, Bochini, Balbuena, la formation championne d'Argentine, qui se présentera au complet, s'annonce un adversaire difficile et coriace.
Les deux équipes devraient être les suivantes:
Juventus: Zoff; Spinosi, Longobucco, Gentile, Morini; Salvatore, Casuso; Viola; Anastasi, Capello, Bettiga.
Independiente: Santoro; Commisso, Sa, Lopez, Pavoni; Raimundo, Salvan; Bochini, Bertoni, Magliore, Balbuena.

BALE ÉCRASE BIENNE
BALE - BIENNE 6-2 (0-0, 3-1, 3-1).
MARQUEURS: Kleiner 24me; Boivin 25me; Hager 38me; Keller 40me; Rohner 41me; Lardon 45me; Rohner 60me; Hager 60me.
BALE: Schallberger; Petruska, Weiss; Hager, Lauenstein; Boivin, Rohner, Parolini; Strub, P. Rauth, J. Rauth; Nett, Voegeli, Tanner. Entraîneur: Malone.
BIENNE: Wettstein; Greder, Schiou; Studer, Koelliker; Lardon, Schaffroth, Aeschlimann; Keller, Latinovitch, Staempfli; Binder, Riesen, Probst. Entraîneur: Latinovitch.
ARBITRES: MM. Gerber et Niederhauser.
NOTES: patinoire de Bâle; 1600 spectateurs. Pénalités: 8 fois 2 minutes, 1 x 5 minutes et 2 x 10 minutes contre Bâle; 7 x 2 minutes, 1 x 5 minutes et 1 x 10 minutes contre Bienne.
FUGITIVE IMPRESSION
Bienne donna d'abord l'impression de maîtriser son adversaire avec facilité puis il fut sérieusement pris à partie après dix minutes de jeu et dut même s'accrocher pour terminer le premier tiers-temps sans concéder de but. Il conservait néanmoins confiance et sa maturité et l'efficacité de certains de ses joueurs.
Bâle a la coutume de mal jouer au deuxième tiers-temps. Il fut, au contraire, cette fois, très entreprenant et réussit plusieurs attaques de grande classe qui lui valurent de mener avec un écart de trois buts.
Cette phase de jeu très animée et parfois spectaculaire fut caractérisée par de nombreuses pénalités qui affectèrent davantage peut-être l'équipe de Bienne, privée pendant

le stade olympique de Rome sera ce soir le théâtre de la 14me finale de la Coupe intercontinentale des clubs entre Juventus Turin et Independiente Buenos Aires (champion d'Amérique du sud). Les Turinois remplaceront à cette occasion les Hollandais d'Ajax Amsterdam, détenteurs de la Coupe d'Europe, qui ont déclaré forfait, ne voulant se déplacer en Argentine.
JUVENTUS HANDICAPÉE
Il n'est pas certain qu'Independiente gagnera au change car Juventus, malgré son élimination prématurée de la coupe d'Europe cette saison (face à Dynamo Dresde), reste l'une des meilleures équipes actuelles. Pour les champions d'Italie, ce match revêt une grande importance car il peut leur permettre de rendre à l'Italie une couronne intercontinentale près de huit ans après l'inter d'Helenio Herrera qui dominait alors la scène internationale. L'équipe piémontaise risque toutefois de se présenter handicapée puisqu'elle ne pourra peut-être pas disposer de son demi Furino, pièce maîtresse de la défense, et de son ailier Cuccureddu. Si les deux hommes ne pouvaient tenir leur place, l'entraîneur Vuceljak ferait appel à deux jeunes espoirs, Gentile et Viola, qui feront leurs débuts en équipe première.
INDEPENDIENTE CONFiant
Sur place depuis lundi, les Argentins sont confiants. Ils paraissent fermement décidés à s'approprier enfin ce trophée qu'ils convoitent depuis longtemps. En

le stade olympique de Rome sera ce soir le théâtre de la 14me finale de la Coupe intercontinentale des clubs entre Juventus Turin et Independiente Buenos Aires (champion d'Amérique du sud). Les Turinois remplaceront à cette occasion les Hollandais d'Ajax Amsterdam, détenteurs de la Coupe d'Europe, qui ont déclaré forfait, ne voulant se déplacer en Argentine.
JUVENTUS HANDICAPÉE
Il n'est pas certain qu'Independiente gagnera au change car Juventus, malgré son élimination prématurée de la coupe d'Europe cette saison (face à Dynamo Dresde), reste l'une des meilleures équipes actuelles. Pour les champions d'Italie, ce match revêt une grande importance car il peut leur permettre de rendre à l'Italie une couronne intercontinentale près de huit ans après l'inter d'Helenio Herrera qui dominait alors la scène internationale. L'équipe piémontaise risque toutefois de se présenter handicapée puisqu'elle ne pourra peut-être pas disposer de son demi Furino, pièce maîtresse de la défense, et de son ailier Cuccureddu. Si les deux hommes ne pouvaient tenir leur place, l'entraîneur Vuceljak ferait appel à deux jeunes espoirs, Gentile et Viola, qui feront leurs débuts en équipe première.
INDEPENDIENTE CONFiant
Sur place depuis lundi, les Argentins sont confiants. Ils paraissent fermement décidés à s'approprier enfin ce trophée qu'ils convoitent depuis longtemps. En

ski
B. Zurbriggen: épaupe luxée
Au seuil de la nouvelle saison, la jeune Valaisanne Bernadette Zurbriggen a été victime d'une chute à l'entraînement au Flumserberg. La triple championne suisse souffre d'une luxation de l'épaule droite et ne pourra donc vraisemblablement pas participer aux premières épreuves de la coupe du monde à Val d'Isère.

La Suède qualifiée
La Suède (avec Ove Grahn) est la treizième équipe qualifiée pour le tour final de la prochaine Coupe du Monde. A Gelsenkirchen, en match d'appui du groupe 1, elle a battu l'Autriche 2-1 (2-1). Cette qualification est assez chancelante. La domination autrichienne, très nette par moments, fut constante et ce sont deux contre-attaques qui ont permis aux Scandinaves de marquer à deux reprises.
Les Autrichiens n'ont rien à se reprocher. Pour tenter de venir à bout d'une défense suédoise renforcée, ils ont utilisé leurs alliés au maximum. En deuxième mi-temps, lorsque la pelouse devint glissante en raison de la neige, ils ont su conserver le ballon au sol. Les Autrichiens se sont ainsi créés suffisamment d'occasions. Souvent par malchance, quelques fois par maladresse ou en raison des excellents interventions du gardien Hellstrom, ils ont dû se contenter d'en transformer une seule.
C'était M. Viette
Dans notre édition de lundi, nous avons attribué la fanfare de Boudry à la « Marche de Neuchâtel Xamax » à M. Delley. Nous avons commis, là, hélas ! une grave erreur. Le directeur de la fanfare boudryenne — et auteur de cette marche, par conséquent — n'est pas M. Delley, mais M. G. Viette. Tout en lui réitérant nos compliments, nous prions ce dernier d'accepter nos excuses.

SPORTS dernière
YACHTING
● Sous une pluie battante, Alain Colas est entré mardi dans le port de Sydney, ayant accompli la moitié de la course-croisière autour du monde en un temps record. Le navigateur français n'a mis que 80 jours pour le voyage Europe-Australie en passant par le Cap, soit 27 jours de moins que le record de Sir Francis Chichester. Il barre le trimaran « Manureva ».
CYCLISME
L'Américaine courue hier soir aux Six Jours de Zurich s'est terminée par la victoire de l'Allemand Sigi Renz associé au suisse Savary. Les Allemands Kemper-Hempel, troisième, se sont hissés à la première place du classement général. Que voici:
1. Kemper-Hempel (RFA) 184 p; 2. Pfenning-Spahn (S) 101; 3. Renz-Savary (RFA-S) 100; 4. Bugdahl-Haritz (RFA) 12; à un tour: 5. Duydam-de Wit (Ho) 44; 6. Stam-Fritz (Ho-RFA) 36; 7. Sercur-Kurmann (Be-S) 27 - à deux tours: 8. Van Lancker - Mouriaux (Fr) 51.

Le tournoi mondial du groupe B
Le championnat du monde du groupe B aura lieu du 21 au 30 mars 1974 à Ljubljana, avec la participation de l'Allemagne de l'Ouest (reléguée du groupe A), des Etats-Unis, de la Yougoslavie, de la Roumanie, du Japon, de l'Autriche, ainsi que de la Norvège et de la Hollande, équipes promues du groupe C, dans lequel la Suisse est tombée.
● A Weisswasser, l'URSS a facilement battu l'Allemagne de l'Est par 6-1 (1-0 3-0 2-1). Les buts ont été marqués par Yakuchev (2), Malzev (2), Volkov et Petrov qui les champions du monde, par Bielas pour les Allemands.

Nette victoire de Saint-Imier
Saint-Imier - Le Locle 9-2 (0-2 4-0 5-0)
Marqueurs pour Saint-Imier: Martini (3), R. Perret (2), P.-A. Perret (2), Dreyer et Jeanrenaud; pour Le Locle: Bula et Salvisberg.
Saint-Imier: Bourquin; Moser, Chiquet; Montandon, Dreyer; Baume, R. Perret, P.-A. Perret; Von Gunten, Wittmer, Jeanrenaud; Vuilleumier, Luthi, Niklès; Martini, Zeller. Entraîneur: Martini.
LE LOCLE: Mauerhofer; Baldi, Salvisberg; Pilorget, Bula; Berner, Piaget, Froidevaux; Kistler, Reolon, Blaser; Berner. Entraîneur: Cruishank.
Arbitres: MM. Stauffer et Dubi.
Notes: patinoire de l'Erguel; 100 spectateurs. Pénalités: cinq fois deux minutes contre Saint-Imier trois fois deux minutes contre Le Locle.
Bon début des Loclois qui réussissent deux buts lors du premier tiers-temps. Pourtant, à peine la deuxième période entamée, Saint-Imier prit les choses au sérieux et bien vite renversa la vapeur. Par la suite, sous les coups de boutoir

OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS

Apprenez à connaître le Liechtenstein, pays offrant d'intéressantes possibilités de gain.

Notre chef de ventes cherche un

ASSISTANT ou une ASSISTANTE

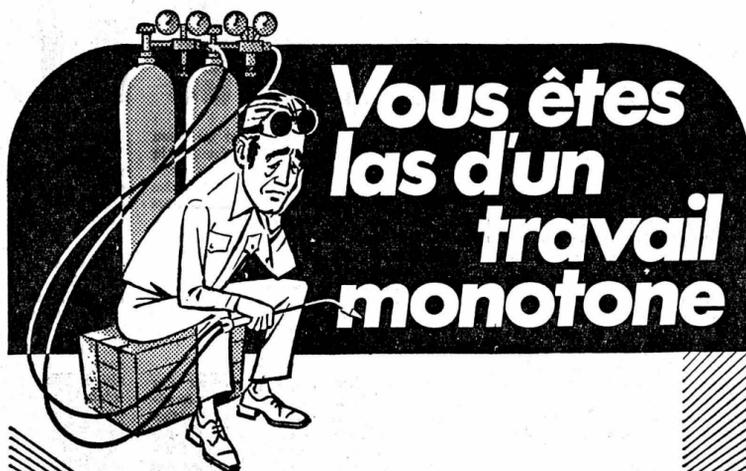
- Avez-vous
- des connaissances approfondies du français et de l'allemand ?
 - du plaisir à des contacts par téléphone avec les clients ?
 - une bonne présentation et une facilité d'expression ?

Dans l'affirmative, nous vous offrons :

- une activité très variée,
- un salaire correspondant aux exigences et des prestations sociales d'avant-garde,
- un lieu de travail assurant beaucoup de temps libre.

Il va sans dire que nous vous procurerons un appartement. Vous voudrez bien adresser à notre Direction un curriculum vitae et tous documents utiles, ou simplement téléphoner (interne 51). Nous vous donnerons très volontiers de plus amples détails.

SCHOKOLIN AG, Lackfabrick
FL - 9494 Schaan, tél. (075) 2 20 44, interne 51.



mais vous avez un atout, votre métier de

SOUDEUR

Au service d'une société de réputation mondiale, vous aurez la possibilité, à l'occasion de missions temporaires et variées auprès de nombreuses entreprises en Suisse et éventuellement à l'étranger, de rompre avec la monotonie et d'exploiter vos connaissances et votre expérience pratique en faisant mieux connaître à nos clients de nouveaux produits industriels.

Si vous êtes décidé à vous développer, si vous avez l'ambition de progresser dans la vie, si vous aimez « le changement » tout en bénéficiant d'un emploi stable, nous vous offrons de l'avancement et l'occasion d'accéder à un poste intéressant et bien rémunéré.

N'hésitez pas à nous faire parvenir votre offre rapidement, en joignant les documents usuels, et adressez-la sous chiffres PC 903660 à Publicitas, 1002 Lausanne.

Nous cherchons
**sommellier
(ier)**
service non compris.
Salaire garanti.
Tél. (038) 42 14 38.

XXXXXXXXXX

Importante entreprise de la branche horlogère cherche

UNE SECRÉTAIRE

attachée à la direction

de langue maternelle française, ayant si possible de bonnes connaissances d'allemand.

NOUS DEMANDONS :

- une bonne formation professionnelle et générale (Ecole supérieure de commerce)
- un esprit d'initiative
- le goût du travail bien fait.

NOUS OFFRONS :

- une activité variée, intéressante, riche en possibilités de développement personnel
- un climat de travail agréable
- des conditions et avantages sociaux d'une grande entreprise moderne.

Entrée immédiate ou à convenir.

Prière de faire offres, avec curriculum vitae et copies de certificats, sous chiffres P 28-950164 à Publicitas, L.-Robert 51, 2301 la Chaux-de-Fonds.



Un budget de publicité bien étudié augmente le rendement de votre propagande et vous économise de l'argent. Les 21 succursales et agences des

ANNONCES SUISSES S.A.
« ASSA »

réparties dans les villes de Suisse les plus importantes, sont à votre disposition pour vous fournir tous renseignements et devis, sans engagement de votre part et sans frais. N'hésitez donc pas à les consulter. Elles vous répondront avec rapidité et compétence !



FABRIQUE D'HORLOGERIE
DE FONTAINEMELON SA
2052 FONTAINEMELON
TEL. 038 53 33 33

Notre entreprise, située à 12 km de Neuchâtel et de la Chaux-de-Fonds, occupe 1500 personnes dans la fabrication de mouvements de montres.

Nous désirons engager, pour notre service de comptabilité et achats, un

ADJOINT AU RESPONSABLE DU SECTEUR DES ACHATS

Cette fonction technico-commerciale conviendrait à un technicien ou un employé de commerce diplômé ayant quelques connaissances en matériel et fournitures mécaniques.

Outre le poste de travail, nos conditions de salaire, avantages sociaux et possibilités de vous loger vous seront présentés lors de votre visite confidentielle à notre service du personnel.

Les personnes intéressées à cet emploi sont invitées à prendre contact par téléphone au (038) 53 33 33 pour recevoir de plus amples renseignements ou définir la date d'une entrevue.

Maison affiliée à EBAUCHES SA Neuchâtel
Entreprise d'horlogerie de format international



Nous désirons engager, pour notre service de la comptabilité générale, un ou une

comptable

titulaire du certificat fédéral

d'employé(e) de commerce

sachant travailler de façon indépendante dans l'exécution d'un travail varié.

Nous offrons un emploi stable et des conditions d'engagement modernes.

Notre service du personnel renseignera et recevra volontiers les candidats intéressés.

LA NEUCHÂTELOISE

Compagnie Suisse d'Assurances Générales
Bassin 16, 2001 Neuchâtel.
Tél. (038) 21 11 71, interne 208 et 315.

Transport
Accidents
Responsabilité civile
Véhicules à moteur
Bateaux
Incendie
Chômage incendie
Vol
Bris des glaces
Dégâts des eaux
Bagages
Bijoux et fourrures
Machines

LA PETITE-BRASSERIE
rue du Seyon 27, Neuchâtel,
cherche

**SERVEUSE (EUR)
DAME DE BUFFET**
Tél. (038) 24 40 42 ou 24 42 98.

Pour un travail de magasinier dans mon dépôt, je cherche

**une personne habile
et consciencieuse**
Entrée immédiate ou à convenir.
Tél. (038) 25 56 70.

COMMERCES

A remettre, à 6 km de Neuchâtel,
boucherie-charcuterie
moderne.
Important chiffre d'affaires.
Ecrire à case postale 304,
2001 Neuchâtel.

DEMANDES D'EMPLOIS

DAME

dans la quarantaine
cherche emploi,
si possible
aide de bureau,
travail
à mi-temps. Notions
de dactylographie.
Langue maternelle
française, parle
et écrit couramment
l'anglais.
Adresser offres
écrites à BX 2837 au
bureau du Journal.

Employée commerciale

20 ans, domiciliée
à Bâle cherche
place, dès le
15 février 1974, dans
une entreprise où
elle a la possibilité
d'améliorer ses
connaissances
de français.
Adresser offres sous
chiffres V 03-356145,
Tél. (038) 36 15 15,
(038) 41 37 03,
le soir.

Dame 40 ans, sérieuses connaissances de la profession, cherche place avec responsabilité dans

**tea-room
ou café glacier**

Entrée en service 1er janvier 1974.

Adresser offres écrites à 2811-268
au bureau du Journal.

OUVRIERS

pour différents travaux sur métal,
seraient engagés.

Faire offres à
Huguenin-Sandoz S.A., Plan 3,
Neuchâtel. Tél. 25 24 75.

**RESTAURANT
BUFFET DE LA GARE,
les Hauts-Geneveys,**

cherche pour début décembre,
une gentille

SERVEUSE

fixe ou extra. Nourrie, logée.
Travail le matin ou le soir.
Se présenter ou téléphoner
au (038) 53 34 55.

Votre nouvelle collaboratrice

Suisse allemande (31 ans)
cherche, pour février 1974, un
nouveau champ d'activité dans le
rayon Neuchâtel-Bienne. De pré-
férence activité très indépendante,
intéressante comportant
des responsabilités. Par suite
d'une longue pratique, est bien
au courant de tous les travaux de
bureau, tels que : service des
commandes, offres, statistiques,
téléphone, télex, etc. Excellentes
références.
Prière d'adresser les offres, en
allemand, avec indication du
salaire, sous chiffres OFA 3999 Z1,
à Orell Füssli-Publicité S.A., case
postale, 8022 Zurich.

VÉHICULES À MOTEUR

A vendre
**Toyota
Corolla
1200 DL**
modèle 1973.
Expertisée.
**Garage du
Val-de-Ruz**
Boudevilliers.
Tél. (038) 36 15 15,
(038) 41 37 03,
le soir.

FIAT 128

expertisée, 3500 fr.
Tél. (038) 31 38 76,
heures des repas.

Occasion expertisée

Cooper S

1300 cm3.
Prix : Fr. 3900.—.
Grandes facilités
de paiement.

GARAGE WASER
Seyon 34-38,
Neuchâtel.

**OCCASION UNIQUE
Opel
Olympia
1,1 S**

toit vinyl,
expertisée,
prix exceptionnel.
Garage M. BARDO,
Sablons 47,
Neuchâtel.
Tél. (038) 24 18 42 -
24 18 44.

A vendre
au plus offrant
Taurus 12 M

7,5 CV. Expertisée
le 9 août 1973,
61.000 km.
Tél. 63 22 90.

A vendre magnifique
**DS 21 PALLAS
INJECTION**

1972, gris métallisé, 5 vitesses.
Prx neuve 23.000 fr., cédée à
13.500 fr. Reprise éventuelle.
Tél. (038) 33 57 67.

AGENCE
OFFICIELLE
VENTE ET SERVICE

alfa romeo

GARAGE DU VAL-DE-RUZ

H. VUARRAZ

2043 BOUDEVILLIERS / NE
Tél. 038/36 15 15

A vendre
**Toyota
Carina
1600 ST**
modèle 1973,
voiture de service.
**Garage du
Val-de-Ruz**
Boudevilliers.
Tél. (038) 36 15 15,
(038) 41 37 03,
le soir.

A vendre
**Peugeot
403 B**

1964, expertisée.
Prix avantageux.
Tél. (038) 33 55 00.

A vendre
**VW
1200 cm3**
moteur 50.000 km,
expertisée.
Garage des Dralzes,
tél. 31 38 38.

AVIS DIVERS

Transformation
et réparation
de manteaux
et vestes de

**DAIM
et
CUIR**

**mouton
retourné**
R. Poffet, tailleur
Ecluse 10,
Neuchâtel.
Tél. 25 90 17.

**Noix
nouvelles**
(pas traitées)
10 kg 3 fr. 60, le kg
et port.
Giuseppe Pedrolli,
6500 Bellinzona.

Vous supporterez mieux l'hiver

RADIATEURS ÉLECTRIQUES

avec nos
fameux

Ils sont ÉCONOMIQUES. Ils ne dégagent aucune odeur, ne consomment pas d'oxygène, éliminent tous risques d'incendie et sont absolument silencieux.

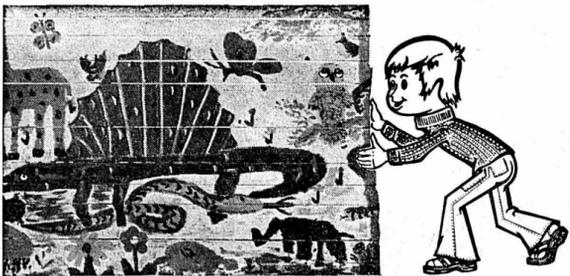
Nous avons de nombreux modèles en stock dès Fr.

198.-

chez le
spécialiste

Jeanneret & C^{ie} sa
Au Confort Ménager

Seyon 26-28-30 • Neuchâtel • Téléphone 24 57 77



DEMAIN



TOUJOURS LUI...
TANNER
 le vrai spécialiste pour la vente et la réparation d'appareils ménagers:

Réfrigérateur AEG à partir de Fr. 338.—

Atelier et exposition :
 avenue des Portes-Rouges 149
 Tél. (038) 25 51 31
NEUCHÂTEL
 Non seulement il vend...
 ... mais il répare.

La grande gamme des appareils électroménagers

TOUT POUR LE CHAUFFAGE ÉLECTRIQUE

dans votre maison spécialisée

CLAUDE DUCOMMUN

ÉLECTRICITÉ - INGÉNIEUR EPZ
 Orangerie 4 ☎ 25 28 00 Neuchâtel

MOTOCYCLISTES
 Faites transformer ou réparer vos combinaisons de cuir

R. POFFET, Ecluse 10, Neuchâtel.
 Tél. (038) 25 90 17.

Une fleur au petit coin!

Nettoie et désodorise en force le petit coin.

Scratch SIPURO

Sipuro SA, CH-3110 Münsingen

LA BOUTEILLE DU COUPGE

le cadeau à la mode qui plait aux deux!

BÉNÉDICTINE B and B
 Bénédictine et Brandy

43vol.% d'herbes et de feu

Importateur:
TINA S. A.
 5, rue des Allobroges

1227 CAROUGE GE
 Tél. 022 - 42 13 88

Crédit comptant

Envoyez-moi par retour du courrier, vos conditions pour un crédit comptant Rohner

de Fr. _____
 Nom _____
 Prénom _____ 391
 Rue _____
 NP/Lieu _____
 But _____

Découvrez vous aussi le sentiment agréable d'avoir dans toute affaire d'argent un partenaire sur qui on peut compter: Contre votre seule signature, nous vous accordons, dans les 48 heures et en toute discrétion, un crédit comptant avantageux. Vous pouvez immédiatement l'utiliser pour des achats judicieux. Quand il s'agit d'argent comptant, une seule adresse:

Banque Rohner SA

1204 Genève, 31 rue du Rhône, Tél. 022 24 13 28
 9001 St-Gall, Neugasse 26, Tél. 071 23 39 22
 Succursales à Chiasso, Lugano, Zurich

Une âme de glace - une âme de feu
 Deux âmes dans un même corps,
 celui du généreux, de l'incomparable
Brandy Stock '84

Deux verres ballons pour deux âmes soeurs.

Avec cet exceptionnel brandy, vous recevrez désormais à titre gracieux deux élégants verres ballons — pour vous permettre d'apprécier en tête-à-tête sa fraîcheur et sa flamme, son riche bouquet tout gorgé de soleil — et pour vous convaincre l'un et l'autre à 100%, tout au long de l'hiver, que ce brandy Italien à 40% sait joindre sa chaleur à celle de l'amitié.

STOCK '84
 Puro distillato di vino
 Le brandy aux deux âmes



LE GRAND JOUR



Vous avez raison :

cette installation stéréo non conventionnelle est une offre inhabituelle



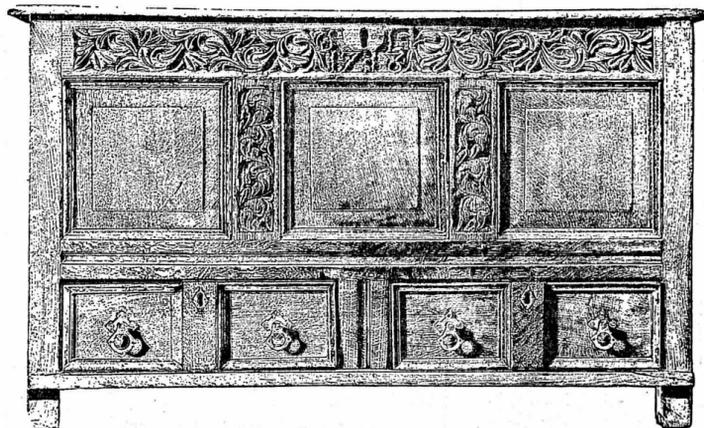
ELAC Stereo-Set 1000 Quadrosound. Les qualités techniques, acoustiques et esthétiques de cette installation digne d'un professionnel vous offrent de nouvelles possibilités d'utilisation et vous satisferont en tous points. ELAC Stereo-Set 1000 combine les avantages d'une installation classique avec ceux d'une technique d'avant-garde: toutes les valeurs sont supérieures à DIN 45 500 (demandez notre catalogue en couleurs avec données techniques). Récepteur HI-FI: ELAC 1000 T Quadrosound, réglage simplifié au maximum à ondes courtes OUC stéréo, puissance musicale 2x30 watts, gamme de fréquence de 18—25 000 Hz. Tourne-disques: ELAC PC 660-1000 avec le lecteur HI-FI magnétique ELAC STS 244-17. Haut-parleurs: 2xELAC. LK-1000 + 2 boîtes sphériques ou rectangulaires pour la stéréo. Prix combiné pour l'installation complète (6 éléments) Fr. 2990.— (sans tourne-disques: Fr. 2390.—).

ELAC
high fidelity
Haute qualité musicale.

Catalogue en couleurs, documentation technique et service: représentant général SONDYNA AG, 8307 Effretikon, tél. 052 3231 21

T.A.D.

Grande exposition de meubles de style ancien du 16-30 novembre 1973



Nous présentons à l'occasion de notre **QUINZAINE DU STYLE** une prestigieuse sélection de meubles copiés d'ancien, complétée par quelques pièces authentiques remarquables.

Lors de votre visite, il vous sera possible de puiser d'innombrables idées de décoration pour votre intérieur et de participer à notre **CONCOURS GRATUIT** doté de prix magnifiques.

Heures d'ouverture de l'exposition

du lundi au samedi de 9 à 12 h. et de 14 à 22 h.
le dimanche de 14 à 20 h.

meubles rossetti 2017 boudry

Grand parking
Téléphone 038 / 42 10 58

PETITES ANNONCES

au tarif réduit de 35 c. le mot (minimum dix mots)

à l'exclusion de toute annonce commerciale non occasionnelle ou ayant une certaine importance

Pour faire publier une « Petite annonce », il suffit de remettre un texte clair et très lisible à notre réception, 4, rue Saint-Maurice, 2000 Neuchâtel.

A vendre

3 MACHINES A CALCULER électriques à bas prix. Tél. 25 14 14.

BELLE TABLE RONDE à rallonge, 4 pieds, avec 6 chaises brun foncé, en parfait état. Tél. 25 45 36, midi et soir.

PATINS, BOTTINES BLANCHES, No 37. Tél. (038) 25 84 63, dès 12 heures.

BUFFET DE SERVICE noyer 250 fr.; TV noir et blanc, SABA, 250 fr.; housse pour sièges d'auto 30 fr. Le tout en parfait état. Téléphone (032) 3 17 28.

ENREGISTREUR A CASSETTES Hitachi, avec cassettes; rideaux brun clair à fleurs. Tél. 42 30 10.

4 PNEUS CLOUS Peugeot 204, et portabagages Peugeot. Tél. 41 24 87, heures repas.

CUISINIÈRE ELECTRIQUE crème, 4 plaques, four, tiroir socle, 180 fr. Tél. 25 82 26.

VELOSOLEX bon état, 180 fr. Tél. 42 18 79, aux heures des repas.

SKIS KNEISSL Blue Star, 205 cm, fixations sécurité, 120 fr.; souliers No 43, boucles, 42, lacets, 30 fr.; No 39, lacets, 20 fr. Téléphone 25 82 26.

CUISINIÈRE LE REVE 3 feux, état neuf, bas prix. Tél. 24 01 27.

CHIOTS berger allemands, 9 semaines, vaccinés. Tél. (038) 53 20 95, dès 19 heures.

TRAIN MARKLIN; circuit auto Fallier; Monopoly, jeux conquête de l'espace; cuisinière électrique marque Le Réve; chaînes à neige, 4 pneus neige, 175 R 13; football de table. Tél. (039) 31 16 83, le soir.

17 BIGODIS CHAUFFANTS, Carmen Curlers, jamais utilisés, 60 fr. Tél. 61 27 40.

PIANO Sabel, brun, cordes croisées, cadre métallique, bon état. Tél. 61 27 40.

VESTE afghan, mouton véritable, taille 40, 250 fr. + bottes, cuir noir, No 37, 50 fr. Tél. 67 12 77.

BUFFET DE SERVICE; table, salle à manger, avec 4 chaises, le tout 700 fr. Téléphone 24 04 79.

TIMOGRAPE pour le contrôle des montres, bon état; anciens outils et appareils d'horlogerie. Tél. (038) 25 98 64.

PAIRE DE SKIS Herbacher, fibre, avec fixations de sécurité; paire de souliers de ski, No 43 1/2, le tout à l'état de neuf. Téléphone (038) 55 22 62.

URGENT. Cuisinière électrique Therna, 3 plaques, bon état, 100 fr. Tél. (038) 24 18 74, depuis 19 heures.

A BAS PRIX: 4 pneus neige, 520-14, sur jantes; 3 pneus Michelin X, 520-14; 2 pneus Michelin X, 145-14; 3 jantes pour Fiat 1100. Tél. 41 21 78, aux heures des repas.

SOULIERS (SKI) Kastinger, No 10 1/2, à boucles. Tél. (038) 25 08 05.

DISQUES, tourne-disques, radios, livres, tableaux, bijoux, skis, vêtements, etc. Téléphone 24 10 13.

CHAMBRE A COUCHER en bon état, cédée à bas prix. Tél. 57 12 02, après 10 heures.

A louer

NEUCHÂTEL-EST, appartement 3 pièces, confort, à couple sans enfants. Tél. 25 65 19, dès 18 h 30.

A BEVAIX, appartement 3 1/2 pièces, tout confort, libre début décembre. Tél. 46 10 25, heures des repas.

A L'OUEST DU VAL-DE-RUZ, petit appartement, conviendrait pour week-end. Ecrire sous chiffres CY 2838 au bureau du Journal.

DANS VILLA, à 5 minutes du centre, jolie chambre meublée, indépendante, 160 fr. Tél. 41 38 09, entre 12 et 14 heures.

BELLE CHAMBRE meublée, à personne sérieuse, bas d'Hauterive. Tél. 33 17 86.

A L'ANNEE, garage aux Saars. Téléphone (031) 44 83 92.

CENTRE, BELLE CHAMBRE-STUDIO meublée, chauffée avec douche, cuisinette, 280 francs, à employée, libre dès le 1er janvier 1974. Tél. 24 32 24.

APPARTEMENT à 4 pièces, tout confort, 455 francs + charges 70 fr., pour le 24 janvier 1974, à Cortaillod. Tél. 42 39 52, dès 18 heures.

URGENT. Appartement de 2 1/2 pièces, pour le 24 décembre, au port d'Hauterive. Téléphone 33 54 06, depuis 7 à 18 heures.

JOLIE CHAMBRE confortable à monsieur, 140 fr. par mois. Tél. (038) 25 86 30, dès 19 heures.

PESEUX, chambre à monsieur sérieux, dès le 1er décembre. Tél. 31 28 08.

A GORGIER, appartement de 1 chambre, salle de bains, grande cuisine, loyer 235 fr., charges comprises. Tél. (038) 55 17 77, heures de bureau.

APPARTEMENT à Bôle, 2 1/2 pièces, pour le 24 janvier, confort, loyer modéré, situation tranquille. Téléphoner au 41 31 45, dès 19 heures.

AU PORT D'HAUTERIVE, pour le 24 décembre, appartement 3 1/2 pièces, tout confort, service de conciergerie, 325 fr., tout compris. Tél. 33 59 43.

CHAMBRE INDEPENDANTE meublée, confort, libre immédiatement. Tél. 24 40 42 ou 24 42 98.

Divers

QUELLE JEUNE FILLE, 23-30 ans, sérieuse, sportive rencontrerait (amitié, mariage) jeune homme suisse, 27 ans. Ecrire à GC 2842 au bureau du journal.

SOCIÉTÉ UTILITÉ PUBLIQUE des femmes suisses, puériculture: soins aux bébés, jeu-di 29 novembre, 14 h 30 - 15 h 30, Promenade-Noire 10. Renseignements: téléphone 25 42 36.



Ford Consul 2000 L, 2 portes, Fr. 14 260.—

Ford Consul, le confort longue distance ... mais on ne s'en est pas tenu là.

Le confort longue distance, c'est pouvoir voyager détendu en profitant de tout l'espace dont vous avez besoin. Dans la Ford Consul, 5 grandes personnes sont à l'aise et peuvent bavarder comme chez elles: vous profitez d'un silence reposant car vous êtes complètement isolé des bruits de la route.

A l'espace, au confort, au silence vient s'ajouter la sécurité: autour de vous une robuste carrosserie monocoque. Au dessous de vous une suspension à 4 roues indépendantes avec essieu arrière à triangles de suspension. Cette conception moderne, associée à la voie extra large et au centre de gravité surbaissé, procure à la Consul une tenue de route imperturbable et le vrai confort longue distance.

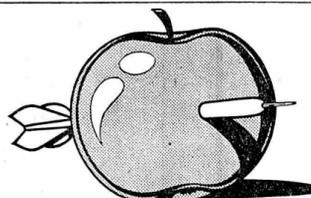
Mais on ne s'en est pas tenu là: la Ford Consul L, l'une des voitures les mieux équipées de sa catégorie, vous offre en série, un équipement qui

exige souvent des suppléments de prix, jugez-en: sièges-couchettes à l'avant, vitre arrière chauffante, radio à 3 longueurs d'ondes, freins assistés à disque à l'avant, phares à iode, phares de recul, pneus radiaux et, pour une conduite encore plus

souple, la Ford Consul peut être dotée d'une boîte de vitesses automatique (en option).

Autre avantage, le choix: moteur 2 litres à 4 cylindres à arbre à cames en tête développant 99 CV/DIN ou, en option, le moteur 6 cylindres en V de 2,3 litres. Une gamme unique: 2 portes, 4 portes ou coupé. Les versions Luxe ou GT (sportive) sans oublier le superbe stationwagon Consul L, avec moteur 2 litres ou 2,3 litres V6, l'un des rares de ce type à suspension arrière indépendante.

Pour apprécier le confort longue distance de la Ford Consul rien ne vaut un essai. Allez donc l'essayer chez votre concessionnaire Ford.



Touchez le centre de la cible et profitez des prix avantageux Ford.

Jeune dame cherche travail comme aide de bureau. Entrée à convenir. Adresser offres écrites à AT 2825 au bureau du journal.

LEÇONS DE BRIDGE pour débutants. Renseignements: Ch. Tolck, tél. 25 64 92, Ph. Jacopin, tél. 41 25 55 (heures des repas).

Offres d'emplois

CHERCHE REPASSEUSE, quartier Grise-Pierre. Tél. 24 17 92, heures des repas.

COUPLE RETRAITE cherche, pour remplacement dès 15 décembre, aide de ménage soigneuse, toute la journée mercredi ou vendredi, haut de la ville. Adresser offres écrites à FY 2824 au bureau du journal.

Demandes d'emplois

EMPLOYEE DE BUREAU langue maternelle allemande cherche emploi pour perfectionner ses connaissances de français, pour débutants. Adresser offres écrites à EA 2840 au bureau du journal.

JEUNE DAME cherche travail comme aide de bureau. Entrée à convenir. Adresser offres écrites à AT 2825 au bureau du journal.

SECRETARIE expérimentée cherche travail de dactylographie à domicile: correspondances, thèses, etc. Tél. (024) 61 28 65.

Demandes à louer

URGENT. A Neuchâtel, logement 2-3 pièces, confort, loyer modéré. Tél. 33 41 87.

STUDIO, région Cornier. Tél. 24 22 81, entre 12 et 13 heures.

JEUNE COUPLE cherche appartement de 2 pièces pour début janvier. Adresser offres écrites à DZ 2839 au bureau du journal.

Demandes à acheter

VELO pour fillette de 8 à 12 ans, en bon état. Tél. (039) 23 13 44.

4 PNEUS A NEIGE montés sur jantes, pour Fiat 124. Tél. (038) 61 22 77.

ETABLIS DE MENUISIERS. Téléphone privé 24 37 64; bureau 25 13 52.

FUSILS; sabres; pistolets; vieux képis, bon prix et paiement comptant. Tél. (024) 3 17 49.

- 10. Conduisez-vous très vite ? OUI NON
- 9. Vous est-il arrivé de marcher sous un violent orage ? OUI NON
- 8. Au début du mois, mettez-vous à part toutes les sommes qui vous seront nécessaires pour : OUI NON
- 7. A la fête foraine, cherchez-vous toujours les manèges les plus impressionnants ? OUI NON
- 6. Pensez-vous que le risque des « parachutistes » ? OUI NON
- 5. Auriez-vous fait ou avez-vous fait votre service militaire dans les « régiments » ? OUI NON
- 4. Traversez-vous en dehors des clous ? OUI NON
- 3. Voulez-vous quitter un travail « régulier » pour un métier moins stable mais plus rémunérateur ? OUI NON
- 2. Acceptez-vous de partir pour la Lune dans une capsule Apollo ? OUI NON
- 1. Jouez-vous fréquemment de fortune à chacune de ces dix questions. Etes-vous téméraire ? Prenez-vous des risques ? Pour le savoir, répondez par OUI ou par NON à chacune de ces dix questions.

SOLUTION DES JEUX

Mots croisés

HORIZONTALLEMENT

1. Garmes, 2. OTAN, 3. Uite, 4. Ehan, 5. MS, 6. Siam, 7. Ateles, 8. Rée, 9. ER, 10. Echu, 11. Anne, 12. M, 13. Decet, 14. S, 15. S, 16. S, 17. S, 18. S, 19. S, 20. S, 21. S, 22. S, 23. S, 24. S, 25. S, 26. S, 27. S, 28. S, 29. S, 30. S, 31. S, 32. S, 33. S, 34. S, 35. S, 36. S, 37. S, 38. S, 39. S, 40. S, 41. S, 42. S, 43. S, 44. S, 45. S, 46. S, 47. S, 48. S, 49. S, 50. S, 51. S, 52. S, 53. S, 54. S, 55. S, 56. S, 57. S, 58. S, 59. S, 60. S, 61. S, 62. S, 63. S, 64. S, 65. S, 66. S, 67. S, 68. S, 69. S, 70. S, 71. S, 72. S, 73. S, 74. S, 75. S, 76. S, 77. S, 78. S, 79. S, 80. S, 81. S, 82. S, 83. S, 84. S, 85. S, 86. S, 87. S, 88. S, 89. S, 90. S, 91. S, 92. S, 93. S, 94. S, 95. S, 96. S, 97. S, 98. S, 99. S, 100. S

Prénoms cachés

Il y a 20 petits carrés.

Embrouillamini

Aura, 10. Isothermes.

Les sept erreurs

1. Le chat n'a plus qu'un poil de moustache de chaque côté. — 2. Le bracelet au bras de la dame est en or. — 3. Le bracelet au bras de la dame est en or. — 4. La descente de la robe est plus longue. — 5. Le reflet blanc du vase est placé plus bas. — 6. Le loup est plus petit. — 7. Le croissant de lune est plus allongé. — 8. Le croissant de lune est plus allongé.

Attribuez-vous un point chaque fois que vous aurez répondu OUI à l'une des questions suivantes : 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 9 et 10.

Un point également pour NON à : 8.

Faites le total de vos points

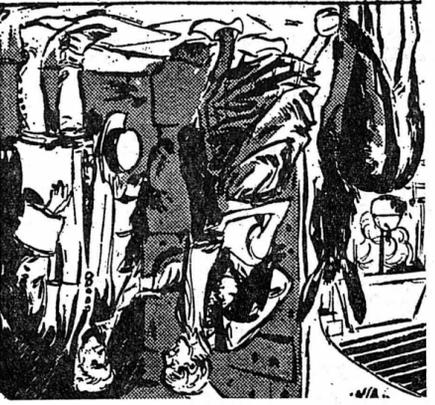
Plus de sept points : J'espère que vous avez de la chance, car vous prenez des risques totalement inconsidérés, qui souvent frisent l'inconscience.

Entre trois et six points : Vous savez faire la part des choses. Vous êtes prudent mais vous savez prendre des risques au moment opportun.

Prenez-vous des risques ?

PSYCHOTEST * PSYCHOTEST * PSYC

La nuit et l'orage surprisent à quelques heures de la ville, desorciens, dans le rétroscopier. C'est en vain qu'il avait essayé de rattraper le regard. Sans grand espoir Beaumarchais allait encore s'éclaircir. Sans grand espoir Beaumarchais allait encore s'éclaircir. Sans grand espoir Beaumarchais allait encore s'éclaircir.



Satisfait, il se décide à s'en aller. Il revient près d'une heure plus tard pour apprendre de son voisin immédiat : « Vous êtes désigné comme suspect ; des visites domiciliaires se succèdent dans tout le quartier pour dénicher les ci-devant. Votre vie, monsieur, est en danger ! Effectivement, à peine Beaumarchais avait-il gravi l'escalier qu'on sonnait à la grille. Il est juste le temps de se cacher dans une armoire. La visite terminée, il se hâta de s'esquiver par le jardin et, sous un déguisement, quitta Paris.



L'âne de Beaumarchais

par le docteur Fernand MERY

DES JEUX POUR LES PETITS ET GRANDS

Mots croisés

HORIZONTALLEMENT

I. Coup sur la figure, pour un ancien. II. Serviras de preuve. III. Incursion rapide. — Symbole chimique. — Pour un Jaune, c'est tout un drame. IV. Pronominalement, se heurtèrent à des difficultés insurmontables. V. Sans vitesse. — Peut vous faire tourner la tête. VI. Mot puéril. — Décapite. VII. Sa généalogie ne remontait pas loin. — Face de dé. — Annonce une explication. VIII. Suivant. — Son verre peut donner du cran au dernier moment. IX. Façon de couper. — Trépassé. X. Partie de la cale d'un navire. — Possédés.

VERTICALEMENT

1. Endroits d'une rivière où la pêche est réservée. 2. Sigle international. — Reconnu exact. 3. Qui peut servir. — Original au Canada. 4. Révélée par indiscretion. — Armée d'autrefois. 5. Fins de mois. — Un vrai diable. 6. Appliqués. — Symbole de la minute de temps. 7. Décision du pouvoir. — Crie comme une daine. 8. Désinence verbale. — Arrivé par hasard. 9. Prénom de princesse. — Atmosphère immatérielle. 10. De même température.

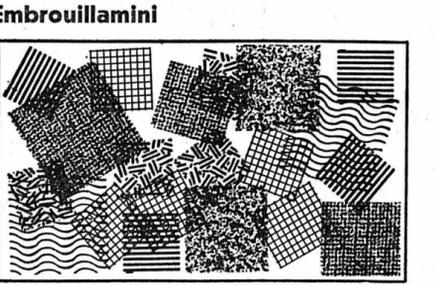
Des comptes d'apothicaire

Actuellement, on dit «voici un compte d'apothicaire» toutes les fois que l'on se trouve en face d'une facture exagérée où chaque article a été évalué au prix fort sans que l'on puisse déterminer exactement pourquoi et comment on a été trompé.

L'apothicaire, c'était l'ancêtre du pharmacien. Il vendait généralement des denrées chères, rares et précieuses, dont il était le seul à connaître le prix. Il pouvait donc facilement majorer ses prix... et la tradition indique qu'il ne se gênait pas pour le faire.

Vous vous souvenez sans doute de la fameuse scène du « Malade imaginaire » dans laquelle Molière fait épilucher par son principal personnage, Argan, les comptes de son apothicaire, Monsieur Fleurant.

... du vingt-cinquième, une bonne médecine purgative et corroborative, composée de casse récente, avec séné levantin et autres, pour évacuer la bile de Monsieur, quatre livres ! Ah ! Monsieur Fleurant, c'est se moquer, il faut vivre avec les malades ! »



Combien pensez-vous qu'il y ait de petits carrés dans ce dessin ? Ne vous laissez pas tromper par les différences des « trames » et... ayez le coup d'œil ! Solution page XIV



« Un bienfait n'est jamais perdu... Quelqu'un aurait-il jamais cru... » Ces deux premiers vers de la célèbre fable de La Fontaine sur le lion et le rat pourraient servir aussi d'introduction à l'historique en tous points véridiques qui suit à Beaumarchais aux jours troubles de la Révolution. L'auteur de « Figaro » se préparait ce matin-là à sortir lorsque, à la porte de sa demeure, un pénible spectacle attira son regard. Une fillette en haillons se tenait auprès d'un petit âne squelettique. Elle était lasse d'offrir vainement aux passants indifférents l'achat de quelques fruits d'une fraîcheur douteuse, et des farines coulaient sur ses joues.



Les animaux célèbres

Prénoms cachés

Dans cette grille se trouvent des prénoms. Ils sont codés ; cela veut dire que chaque lettre a été remplacée par un signe. Pour une même lettre, le signe est toujours semblable.

Trouvez tous ces prénoms. Ils sont français sauf : Maé - Ramon - Joé - Eva, qui figurent dans la grille et que je vous donne pour vous aider un peu.

Solution page XIV

SUISSE ROMANDE

7.25 Elections au Conseil fédéral et nomination du nouveau président de la Confédération. En direct de Berne

13.00 Fin

16.45 (C) Taxibulle

17.05 (C) Le 5 à 6 des Jeunes — Qui dit mieux ? Jeux de Jacques Antoine — Le Parc national Film commenté par Georges Hardy

18.00 (C) Téléjournal

18.05 Les adultes font école Orientation et formation des adultes

18.30 (C) Objectivement vôtre Les fraudes chez les revendeurs d'antiquités

19.00 (C) Le Fils du ciel 24ème épisode

19.15 (C) Un jour, une heure

19.40 (C) Téléjournal

20.00 (C) Un jour, une heure

FRANCE I

9.00 TV scolaire

12.30 Midt trente

13.00 24 heures sur la une

13.30 Cours de la Bourse

13.35 Fin

16.20 Emission pour la jeunesse

18.20 Vivre au présent

18.40 Pour petits et grands

19.20 Actualités régionales

19.45 24 heures sur la une

20.20 Pocker d'as 25ème épisode avec Henri Piegay, Rachel Cathoud

20.35 La TV des autres Emissions étrangères

21.50 Pour le cinéma avec Frédéric Rossif

22.50 24 heures dernière

MERCREDI

5 DÉCEMBRE

Le Voyageur de la Toussaint

Suisse romande : 20 h 20

Simone Valère et Jean Dessailly, un couple aimé de théâtre et de cinéma, furent longtemps à La Michodière avant d'avoir leur propre théâtre.

Honnêteté et réalisme : telles sont les qualités majeures des réalisations du cinéaste Louis Daquin. Dans ce « Voyageur de la Toussaint » il a su rendre l'atmosphère de l'œuvre de Simonen : personnages masquant un mystère, passions et intérêts, atmosphère brumeuse du port de la Rochelle. Enfin, pour la petite histoire, il faut souligner que deux jeunes comédiens jaisaient ici leurs débuts à l'écran : Jean Dessailly et Simone Valère, qui ne se sont plus quittés depuis. Jean Dessailly était allé voir Louis Daquin dans l'espoir d'obtenir un rôle. Daquin pensait qu'il n'était pas du tout le personnage. Dessailly se rangea à ses raisons. Mais au moment où il se leva avec tristesse, Louis Daquin changea d'avis. « A ce moment, raconte-t-il, je venais de voir le héros de Simonen ! »

SUISSE ALÉMANIQUE

7.55 En direct des Chambres fédérales Elections

16.45 Magazine privé

17.30 La terre est ronde

18.15 TV culturelle pour adultes (C) Anglais

18.45 Fin de Journée

18.50 Téléjournal

19.00 Elefantenboy Série

19.30 L'antenne

20.00 Téléjournal

20.15 Commentaires de Berne

20.25 Magazine politique

FRANCE II

14.30 (C) Aujourd'hui, Madame

15.15 (C) Le Cheval de fer 16. Le sang des Pembroke avec Dale Robertson

16.05 Fin

19.00 (C) Des chiffres et des lettres

19.20 (C) Actualités régionales

19.45 (C) Un certain Richard Dorian 11ème épisode

20.00 (C) I.N.F. 2

20.35 (C) Les Ecrivains d'après le roman de Michel de Saint-Pierre avec Pierre Fresnay, Jean Barney, Sylvie Milhaud, Nicole Maury Mise en scène: Robert Guez

22.15 (C) Match sur la 2

23.15 (C) I.N.F. 2 dernière

FRANCE III

18.30 (C) Inter 3

18.35 (C) Roulotte (146)

18.50 (C) Ligne de démarcation 3. Alex

19.20 (C) Actualités régionales

19.40 (C) Hawk, l'oiseau de nuit 6. Jeux de mains, jeux de vilains

20.40 (C) C'était hier 12. L'Europe des miracles

21.35 (C) Le puits sacré de Chiahen Itza

22.05 (C) Inter 3 dernière

21.25 Le Chef Série policière

22.10 Téléjournal

22.20 Retransmission de la session des Chambres fédérales

22.05 (C) Inter 3 dernière

Les Ecrivains

France II : 20 h 35

Michel de Saint-Pierre a approuvé Robert Guez lorsque ce dernier a choisi Pierre Fresnay pour interpréter Alexandre Damville, protagoniste des « Ecrivains ». Michel de Saint-Pierre a voulu faire de ce personnage l'archétype d'un écrivain de 60 ans, dans la plénitude de son art. Alexandre Damville a un aspect jovialement féroce. L'interprétation de Pierre Fresnay ajoute de nouvelles facettes à ce personnage odieux, ne vivant que pour lui-même, égoïste, orgueilleux et qui n'est pas heureux.

21.00 Trampoli
19.30 (C) Telegiornale
20.45 (C) Telegiornale
19.45 Le elezioni al Consiglio federale
19.30 (C) Telegiornale
18.55 (C) Incontri come prodotto
18.00 (C) Vroom
18.00 Fine
10.00 Fine
Elezioni di tre consiglieri federali e del presidente della Confederazione

7.55 Assemblee federali
23.10 Martedì sport federali e del presidente della Confederazione
23.20 (C) Telegiornale

Mercoledì 5 dicembre
23.10 Martedì sport federali e del presidente della Confederazione
23.20 (C) Telegiornale

VITTORIO GASSMAN
(Archives FAN)



Guerra
Film di Mario Monicelli con Vittorio Gassman e Silvana Mangano

21.00 La Grande Guerra
20.10 Il regionale
19.45 Chi è di scena
19.30 (C) Telegiornale
18.55 (C) Matematica moderna
18.00 (C) Per i piccoli
17.00 (C) Telescuola
10.50 Fine
10.50 Fine
8.40 (C) Telescuola
10.20 (C) Telescuola

Martedì 4 dicembre

21.50 (C) The Relay
19.30 (C) Telegiornale
20.45 (C) Telegiornale
19.45 Le elezioni al Consiglio federale
19.30 (C) Telegiornale
18.55 (C) Incontri come prodotto
18.00 (C) Vroom
18.00 Fine
10.00 Fine
Elezioni di tre consiglieri federali e del presidente della Confederazione

Lunedì 3 dicembre

22.10 (C) La domenica sportiva
1 a puntata
Regia di Robert Valley
di Andreas Rozgony

21.00 (C) Il segreto del Fiamminghi
20.45 (C) Telegiornale
19.30 (C) Telegiornale
18.55 (C) Incontri come prodotto
18.00 (C) Vroom
18.00 Fine
10.00 Fine
Elezioni di tre consiglieri federali e del presidente della Confederazione

21.00 (C) Il segreto del Fiamminghi
20.45 (C) Telegiornale
19.30 (C) Telegiornale
18.55 (C) Incontri come prodotto
18.00 (C) Vroom
18.00 Fine
10.00 Fine
Elezioni di tre consiglieri federali e del presidente della Confederazione

21.00 (C) Il segreto del Fiamminghi
20.45 (C) Telegiornale
19.30 (C) Telegiornale
18.55 (C) Incontri come prodotto
18.00 (C) Vroom
18.00 Fine
10.00 Fine
Elezioni di tre consiglieri federali e del presidente della Confederazione

21.00 (C) Come salvare un matrimonio e... rovinare la propria vita
Film di Fielder Cook
22.40 (C) Sabato sport
23.50 (C) Telegiornale

18.25 Sperduti nella butera
18.00 Agricoltura, caccia, pesca
17.10 Vroom
17.00 Intermesso
16.10 Educazione speciale
15.45 (C) Incontri
14.55 (C) Samedì jeunesse
14.00 Ora per voi
13.30 (C) Telescuola
13.00 (C) Divenire

Sabato 1 dicembre

21.00 (C) Diamanti a colazione
20.45 (C) Telegiornale
19.30 (C) Telegiornale
18.55 (C) Incontri come prodotto
18.00 (C) Vroom
18.00 Fine
10.00 Fine
Elezioni di tre consiglieri federali e del presidente della Confederazione

21.00 (C) Diamanti a colazione
20.45 (C) Telegiornale
19.30 (C) Telegiornale
18.55 (C) Incontri come prodotto
18.00 (C) Vroom
18.00 Fine
10.00 Fine
Elezioni di tre consiglieri federali e del presidente della Confederazione

21.00 (C) Diamanti a colazione
20.45 (C) Telegiornale
19.30 (C) Telegiornale
18.55 (C) Incontri come prodotto
18.00 (C) Vroom
18.00 Fine
10.00 Fine
Elezioni di tre consiglieri federali e del presidente della Confederazione

20.10 (C) Me, fuori di me
19.45 Qui Berna ?
19.30 (C) Telegiornale
18.55 (C) Off we go
18.00 (C) Per i piccoli
17.00 (C) Telescuola
10.50 Fine
10.50 Fine
8.40 (C) Telescuola
10.20 (C) Telescuola

Giovedì 29 novembre

18.25 Sperduti nella butera
18.00 Agricoltura, caccia, pesca
17.10 Vroom
17.00 Intermesso
16.10 Educazione speciale
15.45 (C) Incontri
14.55 (C) Samedì jeunesse
14.00 Ora per voi
13.30 (C) Telescuola
13.00 (C) Divenire

Venerdì 30 novembre

21.00 (C) Diamanti a colazione
20.45 (C) Telegiornale
19.30 (C) Telegiornale
18.55 (C) Incontri come prodotto
18.00 (C) Vroom
18.00 Fine
10.00 Fine
Elezioni di tre consiglieri federali e del presidente della Confederazione

21.00 (C) Diamanti a colazione
20.45 (C) Telegiornale
19.30 (C) Telegiornale
18.55 (C) Incontri come prodotto
18.00 (C) Vroom
18.00 Fine
10.00 Fine
Elezioni di tre consiglieri federali e del presidente della Confederazione

21.00 (C) Diamanti a colazione
20.45 (C) Telegiornale
19.30 (C) Telegiornale
18.55 (C) Incontri come prodotto
18.00 (C) Vroom
18.00 Fine
10.00 Fine
Elezioni di tre consiglieri federali e del presidente della Confederazione

20.10 (C) Me, fuori di me
19.45 Qui Berna ?
19.30 (C) Telegiornale
18.55 (C) Off we go
18.00 (C) Per i piccoli
17.00 (C) Telescuola
10.50 Fine
10.50 Fine
8.40 (C) Telescuola
10.20 (C) Telescuola

Giovedì 29 novembre

18.25 Sperduti nella butera
18.00 Agricoltura, caccia, pesca
17.10 Vroom
17.00 Intermesso
16.10 Educazione speciale
15.45 (C) Incontri
14.55 (C) Samedì jeunesse
14.00 Ora per voi
13.30 (C) Telescuola
13.00 (C) Divenire

Venerdì 30 novembre

21.00 (C) Diamanti a colazione
20.45 (C) Telegiornale
19.30 (C) Telegiornale
18.55 (C) Incontri come prodotto
18.00 (C) Vroom
18.00 Fine
10.00 Fine
Elezioni di tre consiglieri federali e del presidente della Confederazione

21.00 (C) Diamanti a colazione
20.45 (C) Telegiornale
19.30 (C) Telegiornale
18.55 (C) Incontri come prodotto
18.00 (C) Vroom
18.00 Fine
10.00 Fine
Elezioni di tre consiglieri federali e del presidente della Confederazione

21.00 (C) Diamanti a colazione
20.45 (C) Telegiornale
19.30 (C) Telegiornale
18.55 (C) Incontri come prodotto
18.00 (C) Vroom
18.00 Fine
10.00 Fine
Elezioni di tre consiglieri federali e del presidente della Confederazione

20.10 (C) Me, fuori di me
19.45 Qui Berna ?
19.30 (C) Telegiornale
18.55 (C) Off we go
18.00 (C) Per i piccoli
17.00 (C) Telescuola
10.50 Fine
10.50 Fine
8.40 (C) Telescuola
10.20 (C) Telescuola

Giovedì 29 novembre

18.25 Sperduti nella butera
18.00 Agricoltura, caccia, pesca
17.10 Vroom
17.00 Intermesso
16.10 Educazione speciale
15.45 (C) Incontri
14.55 (C) Samedì jeunesse
14.00 Ora per voi
13.30 (C) Telescuola
13.00 (C) Divenire

Venerdì 30 novembre

21.00 (C) Diamanti a colazione
20.45 (C) Telegiornale
19.30 (C) Telegiornale
18.55 (C) Incontri come prodotto
18.00 (C) Vroom
18.00 Fine
10.00 Fine
Elezioni di tre consiglieri federali e del presidente della Confederazione

21.00 (C) Diamanti a colazione
20.45 (C) Telegiornale
19.30 (C) Telegiornale
18.55 (C) Incontri come prodotto
18.00 (C) Vroom
18.00 Fine
10.00 Fine
Elezioni di tre consiglieri federali e del presidente della Confederazione

21.00 (C) Diamanti a colazione
20.45 (C) Telegiornale
19.30 (C) Telegiornale
18.55 (C) Incontri come prodotto
18.00 (C) Vroom
18.00 Fine
10.00 Fine
Elezioni di tre consiglieri federali e del presidente della Confederazione

20.10 (C) Me, fuori di me
19.45 Qui Berna ?
19.30 (C) Telegiornale
18.55 (C) Off we go
18.00 (C) Per i piccoli
17.00 (C) Telescuola
10.50 Fine
10.50 Fine
8.40 (C) Telescuola
10.20 (C) Telescuola

Giovedì 29 novembre

Swizzera italiana: sette giorni TV

18.00 (C) Telegiornale
18.05 (C) Feu vert
18.30 Cours de la Bourse
14.05 (C) Courrier romand
13.30 Cours de la Bourse
13.00 24 heures sur la une
12.30 Midi trente
12.00 (C) Telegiornale

19.00 (C) La File du ciel
20me épisode
19.15 (C) Un jour, une heure
19.40 (C) Telegiornale
20.00 (C) Un jour, une heure

20.20 (C) Temps présent
Magazine de l'information
Le Train rouge
Film de Peter Amman
19.45 24 heures sur la une
20.20 Pocker d'as
22me épisode

20.35 Roméo et Juliette en novembre
de Ch. Kieffer
22.05 Emission médicale
L'homosexualité
23.05 24 heures dernière

FRANCE II
14.30 (C) Aujourd'hui, Madame
15.15 (C) Anthe, agent spécial
16.05 Fin
17.30 (N) TV scolaire
19.00 (C) Des chiffres et des lettres
19.20 (C) Actualités régionales
19.45 (C) Un certain Richard Dorian

FRANCE I
12.30 Midi trente
13.00 24 heures sur la une
13.30 Cours de la Bourse
14.30 TV scolaire
18.20 Vivre au présent
18.45 Pour petits et grands
19.20 Actualités régionales
19.45 24 heures sur la une
20.20 Pocker d'as
23me épisode
Réalisé par Hubert Cornfield

20.35 Madigan
5. Enquête à Harlem
avec Richard Widmark (Madigan)
21.50 Plein cadre
22.50 Rond-point des chants
avec Mick Michéyl
23.25 24 heures dernière

FRANCE II
13.30 (N) R.T.S. Promotion
14.30 (C) Aujourd'hui, Madame
15.15 (C) L'Homme de fer
1. Pilote
16.05 Fin
19.00 (C) Des chiffres et des lettres
19.20 (C) Actualités régionales
19.45 (C) Un certain Richard Dorian
8me épisode
avec Vania Vilers et Monique Beluard
20.00 (C) I.N.F. 2

20.35 (C) Celui par qui le scandale arrive
Film de Vincente Minelli
avec Robert Mitchum et Eleanor Parker
22.50 (C) Italiques
Magazine littéraire
23.25 (C) I.N.F. 2 dernière

FRANCE III
18.30 (C) Inter 3
18.35 (C) Roulotte (143)
18.50 (C) Mains et merveilles (4)
19.20 (C) Actualités régionales
19.40 (C) La Violence et la pietà
Série : Initiatives
20.40 (C) Mondialement vôtre

21.30 (C) La menace
Table ronde en direct
22.30 (C) Inter 3

SUISSE ROMANDE
18.00 (C) Téléjournal
18.05 (C) Pop hot
Avec Mamma Lion (1)
18.30 (C) Avant-première sportive
18.45 (C) La météo
19.00 (C) Le Fil du ciel
21me épisode
19.15 (C) Un jour, une heure
19.40 (C) Téléjournal
20.00 (C) Un jour, une heure
20.20 (C) Caméra-sport
20.40 Les Arpenteurs
Film de Michel Soutter
avec Marie Dubois, Jean-Luc Bideau, Jacques Denis
22.10 Le Quatuor Baroque de Suisse romande
interprète : le Quatuor en do maj. de Jean-Jacques Quantz
22.20 (C) Téléjournal

SUISSE ALÉMANIQUE
9.10 Télévision scolaire
9.50 Reprise
10.30 Le XXe siècle : âge de l'acler
11.10 Reprise
17.30 La terre est ronde
18.15 TV culturelle pour adultes
18.45 (C) Fin de Journée
18.50 Téléjournal
19.00 Mes beaux-fils et moi
19.30 L'antenne
20.00 Téléjournal

20.20 (C) Unter Geheimbefehl
Film avec Richard Widmark

21.55 Téléjournal
22.05 Scènes de films suisses

FRANCE I
10.40 TV scolaire
11.00 Fin
12.30 Midi trente
13.00 24 heures sur la une
13.30 Cours de la Bourse
14.30 TV scolaire
18.20 Vivre au présent
18.45 Pour petits et grands
19.20 Actualités régionales
19.45 24 heures sur la une
20.20 Pocker d'as
23me épisode
Réalisé par Hubert Cornfield

20.35 Madigan
5. Enquête à Harlem
avec Richard Widmark (Madigan)
21.50 Plein cadre
22.50 Rond-point des chants
avec Mick Michéyl
23.25 24 heures dernière

FRANCE II
13.30 (N) R.T.S. Promotion
14.30 (C) Aujourd'hui, Madame
15.15 (C) L'Homme de fer
1. Pilote
16.05 Fin
19.00 (C) Des chiffres et des lettres
19.20 (C) Actualités régionales
19.45 (C) Un certain Richard Dorian
8me épisode
avec Vania Vilers et Monique Beluard
20.00 (C) I.N.F. 2

20.35 (C) Celui par qui le scandale arrive
Film de Vincente Minelli
avec Robert Mitchum et Eleanor Parker
22.50 (C) Italiques
Magazine littéraire
23.25 (C) I.N.F. 2 dernière

FRANCE III
18.30 (C) Inter 3
18.35 (C) Roulotte (143)
18.50 (C) Mains et merveilles (4)
19.20 (C) Actualités régionales
19.40 (C) La Violence et la pietà
Série : Initiatives
20.40 (C) Mondialement vôtre

21.30 (C) La menace
Table ronde en direct
22.30 (C) Inter 3

LES SEPT ERREURS



— Vos bijoux ou... Je lâche la souris !



Les deux dessins ci-dessus ne sont pas tout à fait « jumeaux ». Il y a entre le second et le premier sept petites différences. Lesquelles ? Cherchez bien !

Solution page XIV

Serviable

Un gars en retard fonce sur la route. Il craint les reproches de sa femme. Hélas ! un motard le repère, le rattrape et lui demande :
— Dites donc... Vous roulez à combien ?
— Moi ? Je suis tout seul. Si je peux vous déposer quelque part, ce sera avec plaisir.

Papas

— D'après moi, il ne faut jamais contrarier les vocations des enfants.
— Je suis bien de votre avis.
— Ainsi, mon aîné avait le goût des planches.
— Et vous l'avez fait inscrire dans un cours d'art dramatique ?
— Pas du tout. Je l'ai mis en apprentissage chez un menuisier.

Longues

L'enfant est tout pensif. A l'école, on lui a fait une réflexion concernant son physique.
— C'est vrai que j'ai de grandes dents, papa ?
— Mais non, mais non. Et tais-toi, veux-tu, tu rayes le parquet.

Progrès

L'enfant prend des leçons de piano depuis quatre mois lorsqu'une grand-mère lui demande :
— J'espère que tu fais des progrès ?
— Certainement.
— Un exemple !
— Eh bien, j'ai toujours deux ou trois mesures d'avance.

Investissement

Ce monsieur veut acheter un parfum pour celle qu'il aime se trouve devant un bel étalage.
— Lequel me conseillez-vous, mademoiselle ?
— S'il s'agit d'une jeune femme, je vous conseille « Espoir ». Ce modèle coûte 110 francs.
— Pour la même somme, n'en auriez-vous pas un qui s'appelle « Certitude » ?

Champions

— Quel est votre plus bel exploit, mon cher ?
— C'est d'avoir vendu un stock de bougies à un gros fabricant d'ampoules électriques.
— Eh bien, moi, c'est d'avoir vendu, à une veuve, un costume de rechange pour son époux décédé.

21.50 Téléjournal
20.00 Telegiornale
19.30 L'antenne
19.00 Gymnastique pour le ski
18.50 Telegiornale
18.45 Fin de Journée
Anglais
17.30 Le XXe siècle : âge de l'acler
17.00 La maison des jouets
15.30 Da capo

SUISSE ALÉMANIQUE

23.05 (C) Téléjournal
Les mardis du Rhone
22.10 (C) Vous avez manqué...
(Photo TV romande)
qu'excellent reportage présente les derniers nouveautés en livres historiques.
Boris Accurat, historien erudit nautique.
19.00 (C) Actualités régionales
18.35 (C) Roulotte (142)
18.30 (C) Inter 3



Interview de Raoul Mille historiques
— Chronique des livres
— Interview

au chapitre

21.40 (C) La voix
Film de Peter Amman
Le Train rouge
Magazine de l'information
20.20 (C) Temps présent
19.40 (C) Telegiornale
19.15 (C) Un jour, une heure
19.00 (C) La File du ciel
20me épisode
19.15 (C) Un jour, une heure
19.40 (C) Telegiornale
20.00 (C) Un jour, une heure

SUISSE ROMANDE

20.35 Roméo et Juliette en novembre
de Ch. Kieffer
22.05 Emission médicale
L'homosexualité
23.05 24 heures dernière

FRANCE I

12.30 Midi trente
13.00 24 heures sur la une
13.30 Cours de la Bourse
14.30 TV scolaire
18.20 Vivre au présent
18.45 Pour petits et grands
19.20 Actualités régionales
19.45 24 heures sur la une
20.20 Pocker d'as
23me épisode
Réalisé par Hubert Cornfield

20.35 Madigan

5. Enquête à Harlem
avec Richard Widmark (Madigan)
21.50 Plein cadre
22.50 Rond-point des chants
avec Mick Michéyl
23.25 24 heures dernière

FRANCE II

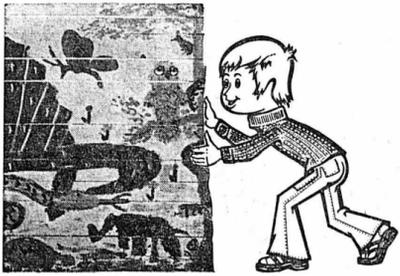
13.30 (N) R.T.S. Promotion
14.30 (C) Aujourd'hui, Madame
15.15 (C) L'Homme de fer
1. Pilote
16.05 Fin
19.00 (C) Des chiffres et des lettres
19.20 (C) Actualités régionales
19.45 (C) Un certain Richard Dorian
8me épisode
avec Vania Vilers et Monique Beluard
20.00 (C) I.N.F. 2

20.35 (C) Celui par qui le scandale arrive

Film de Vincente Minelli
avec Robert Mitchum et Eleanor Parker
22.50 (C) Italiques
Magazine littéraire
23.25 (C) I.N.F. 2 dernière

FRANCE III

18.30 (C) Inter 3
18.35 (C) Roulotte (143)
18.50 (C) Mains et merveilles (4)
19.20 (C) Actualités régionales
19.40 (C) La Violence et la pietà
Série : Initiatives
20.40 (C) Mondialement vôtre



VOTRE

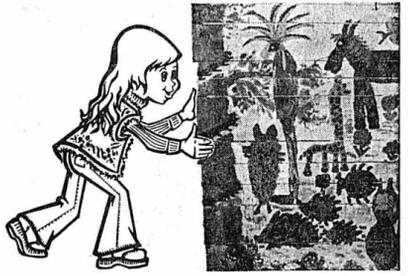
SUPER-CENTRE

PORTES-ROUGES
NEUCHÂTEL



VOTRE

SUPER-CHANGE



Une entreprise suisse vient de réussir une expérience spectaculaire: l'élevage d'éléphants blancs. Ce qui, jadis, était un caprice de la nature, peut être désormais reproduit à volonté. On parle d'un succès colossal, d'un produit défiant toute concurrence, qui va faire affluer des devises dans notre pays.

A peine la chose fut-elle rendue publique que le premier acheteur se présentait: le représentant d'un Etat africain passe une commande de 50 mâles à 30000 francs (1,5 million), livrables au printemps 1977. (Comme chacun le sait, la gestation chez les éléphants dure 22 mois et l'éléphanton reste encore deux ans en compagnie de sa mère.)

Acheteur et vendeur sont d'accord sur les performances de ces animaux. Les éléphants blancs sont plus rentables que des voitures tout terrain et de plus, ils ne nuisent pas à l'environnement. Mais l'enthousiasme initial décroît dès que la discussion porte sur les modalités du «paiement». Pour sa part, l'acheteur étranger est persuadé qu'on mettra automatiquement à sa disposition le crédit en francs nécessaire: une première tranche de fr. 750000.— afin qu'il puisse effectuer le paiement anticipé exigé à la commande; et une seconde tranche de fr. 750000.— à la livraison des animaux. Il s'engagerait à rembourser ce crédit par acomptes annuels à partir de 1978, c'est-à-dire dès le moment où les éléphants deviennent productifs. Tel est le point de vue de l'acheteur, et il l'étaye d'un argument de poids en faisant remarquer que dans tel ou tel pays on lui accorde d'emblée un crédit, pour autant qu'il s'engage à acheter des voitures tout terrain dans le pays en question.

C'est finalement grâce à une banque suisse que la vente des éléphants blancs peut être conclue; elle alloue le crédit nécessaire.

Tout ceci, cher lecteur, est une histoire purement imaginaire. Mais comme de toutes les histoires, nous pouvons en tirer une leçon:

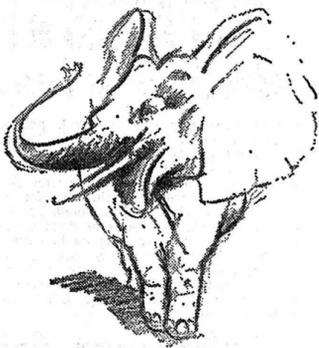
La Suisse a beau fabriquer des produits uniques en leur genre; elle a beau mettre au point des procédés extrêmement ingénieux; mais ses exportations seraient vouées à l'échec si elle ne disposait pas d'un appareil bancaire efficace.

Si vous étiez, cher lecteur, l'un des collaborateurs du Crédit Suisse et que vous travailliez au département «Etranger», qui s'occupe du financement du commerce extérieur, vous commenteriez ainsi l'histoire des «éléphants blancs».

La Suisse produit plus d'éléphants blancs que vous ne le supposez. Les machines-outils, les générateurs, les machines textiles, les instruments de précision, les montres, les produits pharmaceutiques, le savoir-faire pour la construction des barrages et des centrales hydro-électriques, pour ne citer que les exemples les plus connus.

Ce sont là des produits dont la qualité est mondialement reconnue, des produits souvent «adaptés» aux besoins spécifiques du client, des produits fournis par des entreprises qui respectent les délais de livraison, qui se soucient de leurs produits après la vente et fournissent encore des années durant les pièces de rechange nécessaires. Mais il n'est pas rare que ces produits soient sensiblement plus chers que ceux de la concurrence étrangère.

Or, un prix qui se justifie par la qualité, la fabrication «sur mesure», le délai de livraison et le



L'EXPORTATION D'ÉLÉPHANTS BLANCS

Lorsqu'il est question d'investissements, nous songons en premier lieu à l'amélioration de l'équipement des postes de travail, à de nouvelles fabriques, à des machines et à des appareils plus perfectionnés. Cela nous permet de demeurer compétitifs et d'assurer nos revenus pour les prochaines années; mais à la condition — et chacun de nous, homme ou femme, devrait le comprendre — que nous soyons en mesure d'investir chaque année davantage dans le commerce extérieur. Et ce n'est possible que si l'on règne un esprit de solidarité entre les citoyens et les banques.

service après-vente n'est accepté que si le mode de paiement est, lui aussi, spécialement «adapté» aux possibilités du client. Et c'est là qu'intervient le crédit.

Mais quiconque croit que la durée d'un crédit va de 1 à 12 mois se trompe. Il s'agit dans de nombreux cas de plusieurs années, souvent même de cinq ans et plus.

L'acheteur étranger n'aborde jamais la question du crédit sans demander en même temps combien il coûte, c'est-à-dire à combien s'élève l'intérêt. Et il se peut qu'une banque étrangère bénéficiant d'une généreuse aide gouvernementale soit en mesure d'offrir de meilleures conditions que la banque suisse et assure ainsi la passation de la commande à une entreprise étrangère. Il arrive donc qu'une commande intéressante «nous glisse entre les doigts» et aboutisse à l'étranger, bien qu'en Suisse les taux d'intérêt soient traditionnellement bas.

Le financement du commerce extérieur est un thème sur lequel on pourrait s'étendre longuement, mais il nous faudrait alors puiser dans la terminologie spécialisée. Il serait question de crédit à l'exportation avec garantie contre les risques à l'exportation; nous parlerions des «affaires à forfait» dont l'importance ne cesse de croître, de «factoring», de «leasing», et certainement aussi des «émissions étrangères». Et par-delà la multitude des points de détail, nous en arriverions à la conclusion que notre pays ne saurait exporter si les banques suisses ayant une activité internationale ne travaillaient pas la main dans la main avec les pionniers de l'industrie — avec les ingénieurs et les vendeurs.

Et si vous reconnaissez cet état de faits, vous en arrivez immédiatement à une nouvelle conclusion, à savoir que les banques doivent engager chaque année des sommes toujours plus importantes, que le commerce extérieur ne peut fonctionner qu'avec l'appui des grandes banques, des banques qui peuvent endosser les risques inhérents à de tels engagements. Sans les grandes banques, les exportations de la Suisse, qui atteindront bientôt 30 milliards de francs, seraient inconcevables.

Le Crédit Suisse publie à intervalles réguliers dans son «bulletin», magazine bancaire illustré, des articles traitant des problèmes de l'économie. Nous enverrons volontiers ce «bulletin» aux personnes qui en feront la demande.

Veillez m'envoyer régulièrement votre «bulletin».

Nom: _____

Rue: _____

No postal/Localité: _____ FAN 4

A adresser au Crédit Suisse, case postale, 8021 Zurich, ou à la succursale de votre choix.



J.J. LUDI

Toutes CLOTURES

Bois Métal Béton

CORCELLES 038 / 31 76 78
COLOMBIER 038 / 41 26 15

Le programme complet Therma fait une réalité de vos rêves.

Je m'intéresse à savoir comment vous pouvez réaliser la cuisine de mes rêves. Veuillez m'envoyer la Revue des cuisines Therma.

FAN 7

Nom: _____

Adresse: _____

NPA/localité: _____

Therma-Ménage
Département 357
8762 Schwanden GL

therma ménage

LOMBOSTATS

CEINTURES MÉDICALES

pour tous les cas de PTOSSES, descente, évanouissement, suite d'opération

Y. REBER
bandagiste A.S.O.B.
19, fbg de l'Hôpital
2me étage, Neuchâtel
Tél. (038) 25 14 52

PRÊTS

sans caution
de Fr. 500.— à 10.000.—

Formalités simplifiées. Rapidité. Discretion absolue.

BANQUE COURVOISIER S.A.
2001 NEUCHÂTEL / (038) 24 64 64
Faubourg de l'Hôpital 21

Envoyez-moi documentation sans engagement

Nom: _____

Rue: _____

Localité: _____ FAN

LE VOYAGE À VALENCE

PAR **Françoise HOVILLE**

EDITIONS DE TREVISE 51

Et je racontai à Pierre ce que je n'aurais jamais imaginé raconter à personne. Ce que je considérais comme notre secret et Fabrice et à moi.

— Oui. Ce soir-là j'étais un peu triste, mélancolique. Je m'ennuyais et j'étais allée rêver au bord de l'eau. Un chien perdu vint vers moi, je lui parlai, me croyant seule. Mes paroles désabusées, amères, et peut-être mon mouchoir, car j'avais déjà le gros rhume qui devait s'aggraver en congestion, trompèrent Fabrice qui m'entendit. Il me proposa de venir chez lui. Il voulait m'aider, me réconforter. Je l'ai suivi, déjà séduite par sa beauté, et je n'ai rien fait pour détruire le quiproquo, tant j'avais envie de le connaître. Ensuite... Il ne s'est rien passé, Pierre, croyez-moi, dis-je devant son regard dépourvu de bonté — seulement des confidences de ma part, un long monologue, et je me suis endormie dans le fauteuil devant le feu qui me réchauffait. Quand je me suis éveillée, le matin, je fus tout étonnée d'être là...

— Vous vous étonnez beaucoup dans cette histoire.

— Franchement, il y avait de quoi! C'est pendant le déjeuner que Fabrice me demanda en mariage! Il eût peut-être été correct — ou prudent — de dire non, mais puisque j'en mourais d'envie, et que nous étions libres l'un et l'autre!

— Et vous avez accepté d'épouser un homme que vous ne connaissiez pas, à qui vous aviez joué une comédie honteuse, simplement parce qu'il est beau! Avouez que vous méritiez ce qui vous arrive!

— Oh! Pierre, il faut me comprendre. Je l'ai aimé tout de suite. C'est probablement ce qu'on appelle un coup de foudre. Vous ne croyez pas aux coups de foudre!

— Pas beaucoup, non.

— Eh bien moi j'y crois maintenant, seulement, ils ne sont pas réciproques. Fabrice ne m'aime pas.

— Sur quoi, pleine de compassion envers moi-même, je me remis à pleurer.

— Cessez donc de pleurer, dit Pierre, vous allez devenir laide.

— Oh! je le suis déjà. C'est pour cela que Fabrice ne m'aime pas.

Pierre semblait songeur. Il me regarda un moment, comme s'il méditait devant une fontaine. Puis:

— Il ne vous a jamais dit que vous aviez un visage poétique, des yeux couleur d'océan? — Tiens! c'est plus joli que les huîtres! — Que vous évoquiez pour lui la petite sirène d'Andersen à la grâce tranquille?

— ... Non.

— C'est pourtant en ces termes qu'il m'a parlé de vous, quand il a tenté de m'expliquer ces fiançailles imprévues.

— Alors pourquoi ne me l'a-t-il pas dit à moi?

— C'est ce que je ne comprends pas.

En Bretagne, pourtant, il m'avait appelée «sa petite sirène». Mais j'avais pris cela pour une plaisanterie, car il avait ajouté: «Tu nages comme un poisson, et ne t'ai-je pas trouvée au bord de l'eau?»

— Et vous, demanda Pierre, lui avez-vous dit que vous le trouviez beau, et que vous l'aimiez?

— Non... C'est que... je ne me sentais pas tout à fait une jeune mariée comme les autres.

— Je ne vous le fais pas dire! Je vous trouve même assez originale! Allons, tout cela n'est pas bien grave. Vous allez rentrer chez vous et faire votre examen de conscience, et, quand Fabrice arrivera, vous vous expliquerez une bonne fois et tout rentrera dans l'ordre.

— Mais vous ne comprenez pas, Pierre! Il ne va pas rentrer! Il est parti pour toujours! Il veut divorcer!

— Divorcer? Allons, vous exagérez. Il a parlé dans la colère, cela ne veut rien dire. Pourquoi vous disputiez-vous?

— A cause du métro.

Le visage de Pierre exprima clairement qu'il me trouvait assommante. Il se leva pour m'accompagner à la porte. Je perdis toute fierté.

— Pierre, je vous en prie, aidez-moi, faites cela pour Fabrice aussi: aucune femme ne l'aimera autant que moi!

— Peut-être, dit Pierre, qui semblait chercher le moyen de se débarrasser de moi, mais il pourrait en trouver une moins compliquée, ce qui simplifierait sa vie... Enfin... Alors? Que puis-je faire pour «vous deux»?

— Voilà... Ces dernières semaines, je me suis conduite comme une idiote...

— Seulement ces dernières semaines?

— Ne plaisantez pas, c'est très grave. Je lui ai fait croire que je le trompais.

— Quoi? Vous êtes folle! Pourquoi avez-vous fait cela? J'essayerai vainement de l'entraîner dans les méandres de l'irréfutable logique qui m'avait poussée à tenter de rendre jaloux un homme qui ne m'aimait pas.

— Vous êtes complètement folle! Dieu me préserve de jamais aimer une femme qui se conduise comme vous, je la battrais!

— C'est ce que Fabrice aurait fait, ce soir, si je n'avais pas pris les devants.

— Comment?

— C'est comme ça! J'ai eu peur, alors je l'ai jeté dans l'escalier.

Pierre s'assit et me regarda, avec la tête du toubib qui se demande s'il doit passer la camisole de force à son malade.

— Vous me racontez des blagues, Arielle?

— Pas du tout. C'est très facile avec le judo.

— Ah! c'est vrai! J'oubliais le judo! Cette fois c'est un comble! Et vous voudriez que Fabrice passe l'éponge? Eh bien! moi, à sa place, je ne vous pardonnerais jamais! Vous m'entendez? Jamais!

— Pourtant, je vous assure qu'il n'y avait pas d'autre solution. Nous luttons sur le palier comme deux enragés! L'un de nous devait tomber, ou tous les deux, j'ai préféré que ce soit lui!...

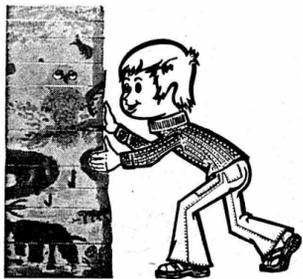
— Alors, parce que vous êtes judoka, vous vous croyez tout permis?

Il semblait tellement outré que je criai, presque malgré moi:

— Mais enfin, essayez de me comprendre! Après tout, ce n'est pas lui qui va avoir un BÉBÉ!

Pierre resta silencieux et me regarda un long moment. Je ne pouvais déceler ses sentiments. Je murmurai, soudain gênée d'avoir dit mon secret à qui je ne voulais pas!

— Voilà, Pierre, je vous ai tout dit... Fabrice ne le sait pas... Je n'ai pas encore osé lui dire... à cause... à cause de ma conduite passée... vous comprenez? (A suivre)



OUVERTURE



Mobilier complet Fr. 3990.-

Directement de la fabrique
CRÉDIT - ÉCHANGE
☎ (038) 31 35 96 (heures des repas)

BON pour une documentation gratuite
GRÉGOIRE THEURILLAT
Grand-Rue 33 - 2034 Peseux

Nom :

Adresse :

GODET VINS
Auvonnier

Beau choix de cartes de visite à l'imprimerie de ce journal

L'inflation exige de tous des sacrifices équitablement répartis

VOTEZ 4 x OUI LES 1^{er} ET 2 DÉCEMBRE

Comité neuchâtelois en faveur des 4 arrêtés fédéraux urgents.

bouquet
Claude Evelynne, Bernard Haller, Henri Dès, Michel Bühler, Madeline Chevallaz, Bernard Pichon ont collaboré aux derniers numéros de cette année.

bouquet
magazine féminin suisse, publiée dès aujourd'hui un document remarquable:

Le Dieu des autres

Ainsi que des modèles (en couleurs) de poupées et d'animaux en peluche faciles à réussir soi-même.

bouquet
numéro spécial de Noël en vente partout dès aujourd'hui, sans augmentation de prix.

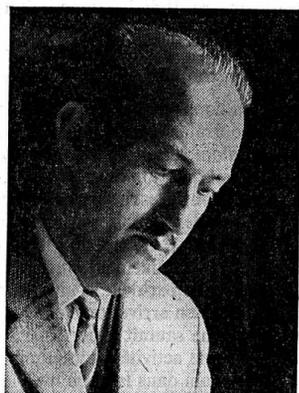
MAURICE MÉTRAL

sera présent à la

Librairie

Reymond

5, rue Saint-Honoré
2000 Neuchâtel



samedi 1^{er} décembre, dès 14 h 30

où il dédicacera son dernier roman

La Cordée de l'espoir

La suite de « La Solitaire »

Ce très beau roman destiné aux lecteurs de tous âges constitue un merveilleux hommage rendu à la nature, à la fidélité et à l'amour.

Un volume relié sous jaquette illustrée en couleurs. 200 pages. **Fr. 18.-**



Si vous ne pouvez vous rendre à notre librairie le samedi 1^{er} décembre, réservez votre volume par téléphone (038) 25 44 66 et nous vous le ferons parvenir dédicacé par l'auteur.



Poissons frais

du lac de Neuchâtel

recommandés cette semaine

PALÉES et FILETS

Filets de palées caprice

RECETTE : 650 g de filets, sel, poivre, citron, sauce Worcester, vin blanc, huile, beurre, farine, 1/2 banane par filet, persil, jus de rôti.

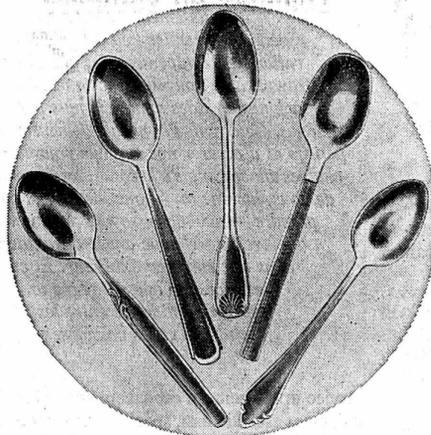
Laisser mariner 1 à 2 heures le poisson assaisonné dans le jus de citron, la sauce Worcester et un peu de vin. Passer ensuite dans la farine et faire dorer de chaque côté dans un mélange beurre-huile pas trop chaud. Dans une autre poêle, faire revenir dans du beurre les bananes partagées dans le sens de la longueur. Dresser les filets sur un plat chauffé, disposer une demi-banane sur chacun, arroser d'un peu de citron et de 8 cuillerées à soupe de jus de rôti, ajouter du persil haché et répandre du beurre noisette par-dessus. Servir avec des pommes de terre nature.

Lehnherr frères

le magasin spécialisé
Neuchâtel - Rue Fleury 7 - Tél. (038) 25 30 92

paka

Envoi de notre catalogue "COUVERTS" sur demande. Vente directe à notre salle d'exposition



PAUL KRAMER USINE DE MAILLEFER
Maillefer 15 Tél. 038 / 25 05 22 2002 Neuchâtel

l'argent

tout de suite
de Fr. 500.- à 20'000.-

670'000 crédits payés

rapide - discret simple

Banque Procrédit

2001 Neuchâtel, av. Rousseau 5
Tél. 038 - 24 63 63
ouvert 08.00-12.15 et 13.45-18.00



Bon

Je désire Fr.

tout de suite en espèces.

Nom

Prénom

Rue

Localité

Multipack

Huile d'arachides

Huile de qualité supérieure, fabriquée avec des arachides de 1^{er} choix. Convient spécialement bien pour frire.

1 litre 3.10

2 litres

5.-
au lieu de 6.20



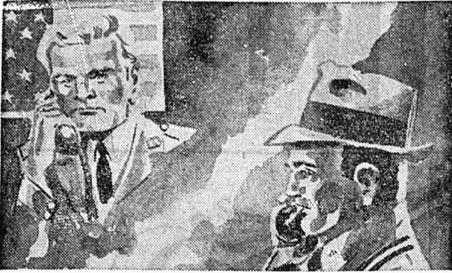
MIGROS data

De la **MIGROS** évidemment.

PLEIN GAZ POUR OSS 117

RÉSUMÉ : Au moment de démarrer, Larry Barrows constate que son moteur ne répond pas.

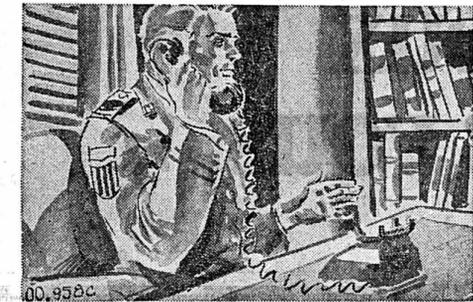
« C'EST LA FAUTE A ROBINA »



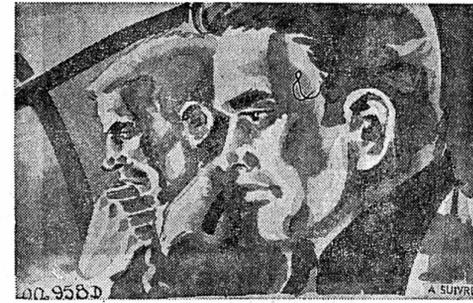
« Vous avez l'officier de sécurité de « Hot Springs » au bout du fil, dit la voix de la standardiste dans l'écouteur. Parlez. » — « Ici Glenn Gordon, du F.B.I. de San-Francisco. Je vous appelle de Las Vegas. » — « J'écoute », répondit l'officier de sécurité. « Nous avons arrêté un type de chez vous, Norman Babins, employé aux cuisines », dit Gordon. « Qu'est-ce qu'il a fait ? » demanda l'officier. « Espionnage. » — « Quoi ? » — « Comme je vous le dis. »



« Qu'est-ce qu'il espionnait ? » s'étonna l'officier. « Deer Castle », répondit Gordon. Le chef de la base a été assassiné par un nommé Biedermann. Hunky, ça ne vous dit rien ? — « Non. » — « C'est lui qui a camouflé le crime en accident. Disposez-vous de quelqu'un sur place ? Il faudrait le prévenir. » — « J'ai quelqu'un, dit l'officier de sécurité, mais « Deer Castle » ne répond pas à nos appels. — « Vous ne pouvez pas y aller ? »



« Il faut attendre le lever du jour. Nous n'avons pas d'hélicoptères équipés pour le vol de nuit. A propos, celui que nous avons envoyé là-bas aujourd'hui n'est pas revenu. » — « Bien, mettez la main sur les affaires du nommé Babins, et attendez mon arrivée pour examiner ce qu'il y a dedans. Demandez par ailleurs aux émetteurs locaux de Las Vegas et de Reno de passer un communiqué à destination de « Deer Castle ». C'est bien. le diable si personne n'écoute pas là-bas la radio ! »



« Quelle histoire ! soupira Barrows, toujours assis sur son siège de pilotage. Cette sacrée fille est cause de tout. » — « Qu'elle sacrée fille ? » demanda Hubert. « Cette Robina ! C'est elle qui m'a dit de simuler une panne pour passer la nuit en sa compagnie. Jusqu'ici, elle se moquait de moi quand je lui faisais des avances, tandis que ce soir... Qu'est-ce que je vais prendre ne rentrant à « Hot Springs » ! — « Il n'est pas dit que nous y rentrions jamais, répliqua Hubert. Maintenant, descendons. »

Demain : L'entrée de l'abri souterrain

CARNET DU JOUR

NEUCHÂTEL

Salle des conférences : 20 h 30, Israël - Palestine, par P.-F. De-georges.
EXPOSITIONS. — Musée d'ethnogra- phie : Exposition Malgache qui es- tu ?
Musée des beaux-arts.
Musée cantonal d'archéologie.
Musée d'art et d'histoire.
Musée d'histoire naturelle : Exposition Louis Agassiz.
Galerie des Amis des arts : Ugo Cri- velli, peintures.
Galerie Ditesheim : Mario Avati.
Galerie Karine : Exposition rétrospec- tive des œuvres d'Anne Karine.
Lyceum-Club : E. Emminger-Frank, ta- pisseries et C. Schaub-Filliol, céra- miques.
TOURISME. — Bureau officiel de re- seignements : place Numa-Droz 1, tél. 25 42 42.
CINÉMAS. — Apollo : 15 h et 20 h 30, La Chacal. 16 ans. 17 h 45, Nés pour être libres. 7 ans.
Palace : 15 h et 20 h 30, Papa les petits bateaux. 16 ans.
Arcades : 15 h et 20 h 30, L'Epouvan- tail. 16 ans.
Rex : 20 h 45, Bananes mécaniques. 18 ans.
Studio : 15 h et 20 h 30, L'île mysté- rieuse. Enfants admis.
Bio : 15 h, 18 h 40 et 20 h 45, L'In- vitation. 16 ans.
DANSE ET ATTRACTIONS (jusqu'à 3 h) L'ABC, L'Escale, La Rotonda.

DANCINGS (jusqu'à 2 h)

Le Corsaire, Spot bar, Big Ben bar, Red club, La Prairie, Bar du Dau- phin.
Pharmacie d'office : F. Tripet, Seyon. La période de service commence à 8 h. La pharmacie de service est ouverte jusqu'à 23 h. De 23 h à 8 h, le poste de police (25 10 17) indique le pharmacien à disposition en cas d'urgence.
Service d'urgence des pharmacies : Région Boudry - la Côte. Boudry, J.-D. Bonhôte, tél. 42 18 12.
AUVERNIER
Galerie Numaga I : Accrochage.
Galerie Numaga II : L'Épée, Suisse, peintures.
BEVAIX
Galerie Arts anciens : Graveurs fantas- tiques.
COLOMBIER
Cinéma Lux : 20 h 15, Curé de père en fils.
PESEUX
Galerie Pro Arte : Charles Barraud, lithographies du XXe siècle.
PESEUX
Cinéma de la Côte : 20 h 15, La Mé- lodie du bonheur.
Galerie 2016 : Rose-Marie Joray de Bâle, peintures et dessins, et Chris- tiane Bühler de Genève, de 14 h 30 à 18 h 30.

HOROSCOPE

La matinée se sera guère favorable. Par contre, l'après-midi sera excellent. Soirée sans histoire.

NAISSANCES : Les enfants de ce jour seront capricieux, changeants mais ils auront de très bonnes idées.

BÉLIER (21/3 - 19/4)

Santé : Rougeurs et dartres à craindre. Amour : La réalité est différente de vos rêves. Affaires : Méfiez-vous des per- sonnes peu scrupuleuses.

TAUREAU (20/4 - 20/5)

Santé : Faites de longues promenades. Amour : Les choses vont s'éclaircir. Af- faires : Vos collaborateurs vous aideront.

GÉMEAUX (21/5 - 21/6)

Santé : Oubliez un peu vos maux. Amour : Ne surveillez pas l'être cher sans arrêt. Affaires : Soyez attentif aux événements qui se déroulent.

CANCER (22/6 - 22/7)

Santé : Une intervention chirurgicale est possible. Amour : Soyez plus discret sur vos succès. Affaires : Un échec ne doit pas vous affecter.

LION (23/7 - 23/8)

Santé : Évitez les boissons trop glacées. Amour : L'attitude de l'être cher vous peinera. Affaires : Ne négligez pas vos obligations professionnelles.

VIERGE (24/8 - 23/9)

Santé : Une existence agitée ne vous convient pas. Amour : Petite déception causée par un ami. Affaires : Il vous reste encore beaucoup à faire.

BALANCE (24/9 - 23/10)

Santé : Recherchez les causes de vos migraines. Amour : Vos idées ne peuvent plaire à tout le monde. Affaires : Votre action est très puissante.

SCORPION (24/10 - 22/11)

Santé : En nette amélioration. Amour : Ne confondez pas sensibilité et sensi- bilité. Affaires : Vous aurez du mal à respecter les délais.

SAGITTAIRE (23/11 - 21/12)

Santé : Prenez un petit déjeuner substan- tiel. Amour : Votre mauvaise humeur est pénible. Affaires : Ayez tous les atouts en mains.

CAPRICORNE (22/12 - 19/1)

Santé : Faites un peu de marche après le dîner. Amour : L'être aimé est très attentionné. Affaires : Ne jouez pas au détective privé.

VERSEAU (20/1 - 18/2)

Santé : Suivez sérieusement votre régi- me. Amour : Tournez-vous vers l'avenir. Affaires : N'imposez pas à tout prix vos idées.

POISSONS (19/2 - 20/3)

Santé : Ne chauffez pas trop votre cham- bre. Amour : Ne prenez pas aujourd'hui de décision qui vous engagerait. Affai- res : Évitez les trop grandes dépenses.

POUR VOUS MADAME

Un menu

Oufs mimosa
Truites grillées au fenouil
Pommes de terre vapeur ou riz à l'eau
Fromage
Crêpes

LE PLAT DU JOUR :

Truites grillées au fenouil

Ingrédients : 4 truites, 2 pieds de fe- nouil, un oignon, un citron, de l'huile d'olive, du sel, du poivre, du persil. Videz les truites. Lavez-les, épongez-les et assaisonnez-les de sel et de poivre. Passez-les dans de l'huile d'olive et fai- tes-les griller des deux côtés. Emincez grossièrement les pieds de fenouil et l'oignon. Faites blanchir ces légumes à l'eau salée et égouttez-les. Dressez sur le plat de service. Disposez les truites sur les légumes. Garnissez avec des tranches de citron et du persil. Servez du beurre frais fondu à part.
Préparation : 10 minutes et cuisson : 15 à 20 minutes.

Tomates en saumure

Nettoyez, une par une, 2 kg de toma- tes pendeloites avec un linge humide. Puis mettez-les (sans trop les tasser pour ne pas les abîmer) dans un bocal. Pulvériser sur chaque kg de tomates 1 g d'acide salicilique. Faites bouillir l'eau nécessaire avec du sel (8 à 10 g par litre d'eau), laissez-la refroidir, puis versez-la sur les tomates de façon à les recouvrir. Fermez hermétiquement les bocaux et conservez-les en un lieu frais à température constante pendant au moins deux mois avant d'utiliser les tomates.

Une recette : Le gâteau aux pêches

Ingrédients : Un kilo de pêches-abri- cots, 2 paquets de sucre vanillé, 1/2 litre de crème, 500 g de biscuits à la cuiller, un verre à liqueur de kirsch, quelques cerises confites, 125 g de sucre.
Epluchez les pêches, coupez-les en morceaux et faites-les macérer dans un bol avec le kirsch. Fouettez la crème avec le sucre et le sucre vanillé. Gar- nissez un moule à charlotte en alter-

nant des couches de fruits, de crème et de biscuits. Couvrez avec une assiette et mettez au congélateur au moins deux heures. Au moment de servir, démoulez et garnissez avec des biscuits à la cuiller, des morceaux de pêche et de la crème Chantilly. Déco- rez avec les cerises.
Préparation : 40 minutes + refroidisse- ment.

Savoir-vivre

A qui incombe lors d'un baptême le soin d'acheter les dragées ? C'est au parrain que revient ce soin, il doit donc s'entendre avec les parents de l'enfant sur le nombre de boîtes qui seront nécessaires (les parents discrets complètent au besoin la commande de leur côté). Quelques jours avant le baptême, le parrain va donc faire son choix, suivant son goût et ses moyens ; il commandera des boîtes plus ou moins grandes de forme ovale, ronde, carrée ou longue, recouvertes de pa- pier ou de tissu chatoyant. Il fera gar- nir ces boîtes de dragées. A sa deman- de, on imprimera sur le couvercle le prénom de l'enfant et la date du bap- tême. Il pourra compléter sa commande de quelques cornets qui seront distri- bués aux enfants de chœur et au per- sonnel. Enfin il fera livrer le tout chez la mère de l'enfant qui se chargera de faire parvenir chaque boîte à son desti- nataire.

Beauté et santé

— Ne vous servez pas du contenu des vieux pots de crème abandonnés de- puis des mois, rien n'est plus nocif pour la peau que des produits qui ris- quent d'avoir tourné.
— N'étaiez jamais votre crème de soin sur un visage trop froid, en effet cette crème ne pourrait pas pénétrer un épi- derme en grain trop serré.
— Le céleri utilisé contre les engelures des mains : faites tremper un pied de céleri pendant 30 minutes dans l'eau bouillante, laissez tiédir et reposez vos mains dans cette eau (20 minutes). Ter- minez par une friction au jus de citron.

A méditer

Celui qui ne peut plus éprouver ni étonnement ni surprise est, pour ainsi dire, mort ; ses yeux sont éteints.

A. EINSTEIN

De tout pour faire un monde

Le froid et les parasites des poissons

Le développement des parasites des poissons serait favorisé par les agents de refroidissement que les centrales électri- ques rejettent dans les fleuves et la mer. C'est ce que révèle une étude menée depuis dix-huit mois par l'administration suédoise de protection du milieu natu- rel.

Les agents de refroidissement entraî- nent en effet une importante croissance des algues qui favorise, à son tour, la prolifération des mollusques porteurs de parasites. Les oiseaux qui se nourrissent de poissons ainsi contaminés risquent d'introduire les parasites dans d'autres eaux. (U)

La vitamine B 12 : une fraternité

La vitamine B 12, qui sert au traite- ment des anémies pernicieuses, a été récemment synthétisée. Ce résultat est l'aboutissement de onze années de recherches de la part de 99 chimistes travaillant en deux équipes sous la direction des professeurs Alfred Eschen- moser, Zurich, et Woodward, Harvard. Ces scientifiques étaient originaires des 19 pays suivants : Allemagne, Angleterre, Australie, Autriche, Canada, Costa-Rica, France, Hongrie, Îles Fidji, Indes, Irlande, Israël, Jamaïque, Japon, Suisse, Tchécoslovaquie, Taï-wan, URSS et Etats-Unis. De ce gigantesque effort scientifique au service de l'humanité, une véritable fraternité internationale est née. (INFOCHIMIE)

L'inconscience du snobisme

A New-York vient de s'ouvrir un res- taurant gastronomique uniquement destiné aux chiens-chiens-à-sa-mère. Les tables sont à six centimètres du sol.

Bols de céramique et carte électrique. Le menu va du cocktail de crevettes au gâteau d'anniversaire. On livre même des plats mijotés par taxi-express.

L'horrible de la chose est que l'inven- teur de l'établissement est, paraît-il, un professeur de philo — qui semble avoir oublié la grande jaim des hommes avec une bonne dose de... philosophie. (ACI)

Deux fois deux feront mille dans dix générations

Des milliers de mères et d'enfants au Sri Lanka, au Pakistan, en Inde, au Népal et aux Philippines souffrent de malnutrition et d'anémie. C'est ce qu'a souligné Mme Obeysekera, ministre adjoint de la santé du Sri Lanka, en inaugurant récemment à Colombo un colloque organisé par la Fédération internationale pour le planning familial.

Evoquant les multiples problèmes que provoque l'accroissement rapide de la population, Mme Obeysekera a déclaré que chacun doit méditer le sens profond du proverbe chinois : « Deux fois deux feront mille dans dix générations. » (U)

A LA TV AUJOURD'HUI

SUISSE ROMANDE

16.45 (C) Taxibulle
17.05 (C) Le 5 à 6 des Jeunes
18.00 (C) Téléjournal
18.05 (C) L'âme du pays
18.30 (C) Tremplin
19.00 (C) Le Fils du ciel
19.15 (C) Un jour, une heure
19.40 (C) Téléjournal
20.00 (C) Un jour, une heure
20.20 (C) Ciné qua non
22.30 (C) A témoin
22.45 (C) Téléjournal
22.55 Fin

SUISSE ALÉMANIQUE

16.45 Magazine privé
17.30 La terre est ronde
18.15 (C) TV culturelle pour adultes
18.45 Fin de journée
18.50 Téléjournal
19.00 Elefantenboy
19.30 L'antenne
20.00 Téléjournal
20.15 (C) Ici Berne
20.25 Magazine politique
21.25 (C) La Battaglia di Algeri
23.25 Téléjournal

FRANCE I

9.00 TV scolaire
12.30 Midi trente
13.00 24 heures sur la une
13.30 Cours de la Bourse
13.35 Fin
16.20 Émissions pour la jeunesse
18.20 Vivre au présent
18.40 Pour petits et grands
19.20 Actualités régionales
19.45 24 heures sur la une
20.20 Poker d'as
20.35 Les trois vérités
22.25 A bout portant
23.20 24 heures dernière

FRANCE II

14.30 (C) Aujourd'hui, Madame
15.15 (C) Le Cheval de fer
16.05 Fin
19.00 (C) Des chiffres et des lettres
19.20 (C) Actualités régionales

19.45 (C) Un certain Richard Dorlan
20.00 (C) I.N.F. 2
20.35 (C) Le Lever de rideau
22.10 (C) Match sur la 2
23.10 (C) I.N.F. 2 dernière

FRANCE III

18.30 (C) Inter 3
18.35 (C) Roulotte (141)
18.50 (C) Mains et merveilles
19.20 (C) Actualités régionales
19.40 (C) Hawk, oiseau de nuit
20.40 (C) C'était hier...
21.35 (C) Machines et légendes
22.05 (C) Inter 3 dernière

SVIZZERA ITALIANA

18.00 Vroom
18.55 (C) Pop hot
19.30 (C) Telegiornale
19.45 La votazione federale del 2 dicembre
20.45 (C) Telegiornale
21.00 Sulla porta
22.20 (C) Intorno a Bertold Brecht
23.10 Oggi alle camere federali
23.15 (C) Telegiornale

ALLEMAGNE I

16.15, téléjournal. 16.20, héritage des Samouraïs. 17.05, pour les enfants. 17.55, téléjournal. 18 h, programmes régionaux. 20 h, téléjournal, météo. 20.15, Willi et Sylvia. 21 h, le jeu du million. 22.30, téléjournal, météo. 22.50, jeunesse et politique.

ALLEMAGNE II

16.20, jeux d'enfants. 16.30, pour les petits. 17 h, téléjournal. 17.10, Lassie. 17.45, plaque tournante. 18.25, la délégation policière. 19 h, téléjournal. 19.30, la police criminelle veille. 20.15, magazine de la 2me chaîne. 21 h, téléjournal. 21.15, variétés. 22 h, Clinch. 23.05, téléjournal.

RADIO

Sottens et télédiffusion

6 h, 7 h, 8 h, 9 h, 10 h, 11 h, 12 h, 12.30, 14 h, 15 h, 16 h, 17 h, 18 h, 19 h, 22.30, 23.55, Informations. 6 h, bonjour à tous, miroir-première. 6.35, 8.10, la route ce matin. 6.59, horloge parlante. 7 h, le journal du matin. 8.05, revue de la presse romande. 8.15, M.V. 9.05, à votre service. 10.05, la ménagère apprivoisée. 11.05, M.V. 12 h, le journal de midi, le 45 tours est joué. 12.25, communiqué, météo. 12.29, signal horaire. 12.30, miroir-midi. 14.05, actualités. 15.05, chemin faisant. 15.50, à tire-d'aile.
16.05, Le Petit Lord, de Fr. Burnett. 16.15, concert chez soi. 17.05, en questions. 17.55, le fouquet. 18 h, le journal du soir, revue de la presse suisse alémanique, le micro dans la vie. 19 h, le miroir du monde. 19.30, magazine 73. 20 h, disco-matic. 20.20, ce soir, nous écouterons. 20.30, les concerts de Genève, l'Orchestre de la Suisse romande. 22.40, club de nuit. 23.55, miroir-dernière. 24 h, hymne national.

Second programme

8 h, informations et revue de la presse romande. 8.15, la revue des livres. 8.30, rencontres. 9 h, portrait sans paroles. 10 h, panorama quotidien de la musique en Suisse romande. 10.15, radiocollège, problèmes de notre temps. 10.45, short stories. 11 h, université radiophonique internationale, les sources de la pensée biologique. 11.30, prélude au mercredi symphonique. 12 h, midi-musique. 14 h, Musik am Nachmittag. 17 h, musica di fine pomeriggio. 18 h, jazz hot. 18.30, rhythm pop. 19 h, émission d'ensemble. 20 h, informations. 20.05, la semaine littéraire. 20.30, playtime. 20.45, vivre ensemble sur la planète. 21 h, paroles. 22 h, vive l'opérette. 22.30, chasseurs de sons. 23 h, hymne national.

Beromunster et télédiffusion

6 h, 7 h, 8 h, 10 h, 11 h, 12.30, 15 h, 16 h, 18 h, 22.15, 23.25, informations. 6.05, péle- mèle musical. 6.50, méditation. 7.10, auto- radio. 8.30, pages de F. Paer, Mozart et Grétry. 9 h, extraits. 10.05, ouverture pour 2 hautbois, 2 cors et cordes, J. Mysliveček. 10.20, radiocollège romanche. 10.50, Iphigénie en Aulide, suite, Gluck. 11.05, musique et bonne humeur. 12 h, palette sonore. 12.40, rendez-vous de midi. 14 h, magazine féminin. 14.30, radiocollège. 15.05, mélodies de chez nous.
16.05, pop polyglotte. 17.30, l'heure des enfants. 18.15, folk et country. 19 h, sport, communiqués. 19.15, actualités. 20 h, radio-hit-parade. 20.30, Mani Matter et ses chansons. 21.45, Raglimes, avec John James, guitare. 22.20, revue de presse. 22.30, music-box. 24 h, top sur désir.

BIBLIOGRAPHIE

Philip Potter
10 QUESTIONS A L'HOMME
BLANC
(Editions Pendo, Vufflens-le-Château)

Ces dix questions posées l'homme blanc par le pasteur jamaïcain Philip Potter qui a vécu à Haïti sous le régime Duvalier et qui est aujourd'hui secrétaire général du Conseil œcuméni- que des Eglises sont fondées sur une connaissance approfondie de l'homme, oppresseur et opprimé. Elles soulèvent les problèmes de la lutte contre le racisme, du développement et de la justice sociale.

MOTS CROISÉS

Problème No 166

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

HORIZONTALLEMENT

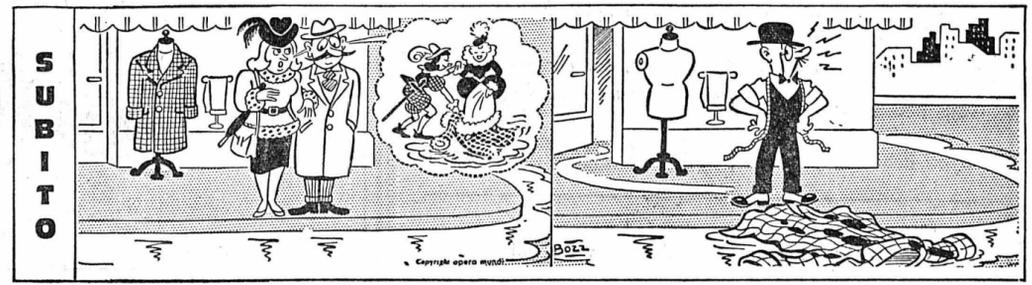
1. Peut-être un guépier. 2. Il se termine par une pelle. — Maladie cryptogamique. 3. Etoile, c'est le fruit de la badiane. — Il ramène le silence. 4. Pronom. — Patrie de Turénne. 5. Modification du timbre. — Belle pièce d'artifice. 6. Le brouet en est un très simple. — Mesure. — Sur le calendrier. 7. Fréquentation. 8. Symbole. — Recouvre des fonds. — Le grand est vivifient. 9. La campagne lui a réussi. — Tresa. 10. Répétée patiemment.

VERTICALEMENT

1. Donne le ton. — Offrir en sacrifice. 2. Estimé. — N'est pas toujours d'un abord facile. 3. Purée septembrine. — Coupe une énumération. — Héritage de nos pères. 4. Symbole de l'arc-en-ciel. — On en voit deux quand le cheval rue. 5. Dans un nom de guerre. — Note. 6. Rapporteur. — Sont fréquents en Bretagne. 7. Polluée. — Un point sur la carte. 8. Fait l'important. — Loupe. 9. Le premier dans son espèce. — Pousse. 10. Fera payer trop cher.

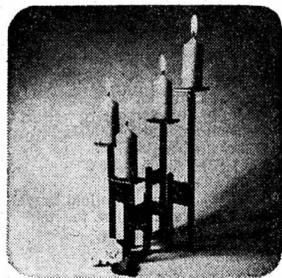
Solution du No 165

1	K	E	L	L	E	R	M	A	N	N
2	L	O	U	C	H	E	R	I	E	
3	P	I	C	U	I	E	L	U		
4	U	T	A	H	N	O	N	T		
5	R	E	N	O	M	P	E	U		
6	P	I	N	U	L	E	N	E		
7	U	N	S	T	A	R	T	E		
8	R	E	R	A	M	E	U	S		
9	I	V	R	A	I	E	C	U		
10	N	E	U	F	S	A	R	O	S	

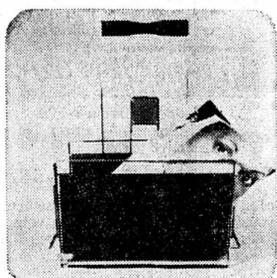




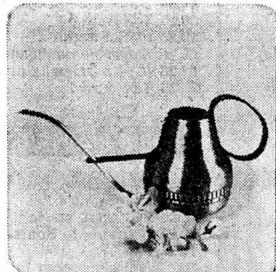
VOUS AVEZ INTÉRÊT A ATTENDRE DEMAIN!



DE BONNES IDÉES
POUR VOS CADEAUX



BAILOD
Bassin 4 - NEUCHÂTEL - Tél. 25 43 21



BAILOD
Bassin 4 - NEUCHÂTEL - Tél. 25 43 21



**Cressier
blanc**

... dans les bons
restaurants
et magasins spécialisés.

Un vin,
Un cadeau
**JACQUES
GRISONI**
Propriétaire-
encaveur
GRESSIER
47 12 46

Grande salle
de Chavornay

Samedi 1er décembre 1973

**grand gala
d'accordéon**

avec de nombreuses vedettes.
LA LYRE, Chavornay



CRÉATION
ROBERT

SALON ANNEMARIE
place Pury 3 (1er étage)
Tél. 24 03 43
Service non-stop

IMPORTANT

SUPER TRANCHE = SUPER GAINS
Tranche ZODIAQUE

724 700 francs sont en jeu soit env.
1/4 de million de plus que d'habitude.
Nombreux lots dont un gros de

Fr. 250 000

Multipliez vos chances
en prenant un billet à votre signe
et à votre terminaison préférée.

Tirage le 1er décembre 1973

Billet Fr. 12.— 1/2 billet fr. 6.—

Loterie Romande

Grande
loterie
gratuite

Un tirage
final
pour
un téléviseur
couleur

chaque semaine
un tirage supplémentaire
pour
un Beauty Bar

double
chance

**Parfumerie
Armand**

Rue Hôpital 2 Neuchâtel

En allant à la **PHARMACIE ARMAND**
il vaut la peine de visiter également le rayon de la
PARFUMERIE ARMAND

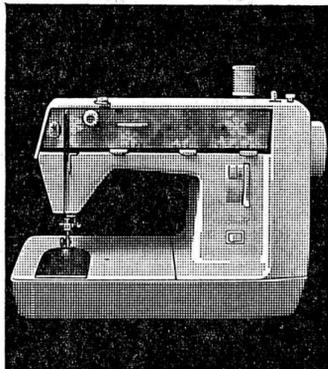
C'est là seulement que les billets de notre grande loterie
gratuite vous seront distribués.

Ces quelques pas en valent la peine, car chaque semaine
vous pouvez gagner un **BEAUTY - BAR**
et au début de janvier **1 TÉLÉVISEUR-COULEUR!**

Ne laissez pas passer votre chance!
Nous serons heureux de vous remettre votre billet!

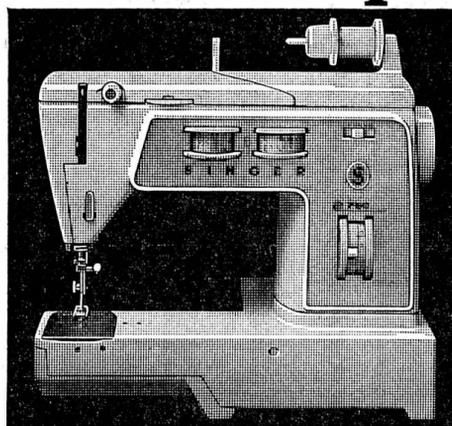
Trois modèles Singer. Et l'un d'eux est fait pour vous.

La junior



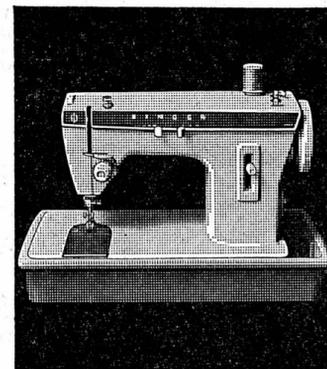
Modèle 353
zig-zag compact «Starlet»
esthétique moderne
élégante légère, pratique
Le nouveau Hit de Singer. Pour les
jeunes et les toujours jeunes: élégante,
légère et pratique. Starlet offre de
nombreuses possibilités pour un mini-
mum d'encombrement: elle coud le
point droit, le point zig-zag, le point
caché et le point tricot. Elle brode
et reprise, elle fait des boutonnières
et coud des boutons. Sans complica-
tions. A un prix très attrayant.
Fr. 660.—

L'automatique



Modèle 760 de luxe super-automatique, bras-libre
Perfection technique pour les plus exigeantes
Boutonnières automatiques (poser le bouton, et la
boutonnière se coud automatiquement sur mesure).
Bobinage automatique de la canette. Aiguille
inclinée (meilleure visibilité en cousant). Raccor-
dage accéléré, point de bâti et bien d'autres
perfectionnements. Perfection technique, maniement
des plus simples. Série 700 à partir de Fr. 995.—

La pratique



Modèle 257 zig-zag à plateau
Performance unique à un prix
exceptionnel
La plus économique des machines
Singer: dispositif pour coudre les bou-
tonnières, pour les reprises rapides,
bobinage automatique. Broderies fa-
ciles. Fr. 525.—

Ce ne sont là que trois modèles de la vaste gamme de machines à coudre Singer.
Notre service à la clientèle vous conseillera volontiers.

SINGER — la machine
à coudre la plus vendue dans le monde.

Dépositaires Singer non loin de chez vous:

2502 Bienne — Centre à coudre Singer, 24, rue Centrale, 032/2 20 05
2300 Chaux-de-Fonds — C. Schmutz, 8, place du Marché, 039/22 11 10
2000 Neuchâtel — J. Monnier, 11, rue du Seyon, 038/25 12 70

D'autres revendeurs vous sont indiqués par la Compagnie des Machines à coudre
Singer SA, Klausstrasse 43, 8034 Zurich, tél. 01/47 25 10

Nous reprenons
toute machine usagée
en paiement.
Téléphonez-nous.

VILLE DE NEUCHÂTEL

Louis Agassiz, un grand Neuchâtelois qui n'a « qu'une petite rue »...

Le Lyceum club a reçu, hier soir, le professeur Jean Baer qui traça une intéressante biographie de Louis Agassiz. Ce grand Neuchâtelois, dont Cuvier admira la capacité de travail prodigieuse et la mémoire visuelle extraordinaire, jouit très jeune d'une grande renommée dans le monde scientifique européen de l'époque. A 20 ans déjà, il décrit les poissons du Brésil dans un livre qu'il dédia à Cuvier. Quelques années plus tard, il se rend à Paris où Cuvier en fait son élève et lui montre ses fabuleuses collections de zoologiste.

nouvelle science: la glaciologie. Lorsque le roi de Prusse lui proposa d'entreprendre une mission dans le Nouveau-Monde, Agassiz accepte sans hésitation. Là-bas, il donne des conférences publiques à Boston et fait de nombreuses expéditions dans la région des lacs; ceci lui permet de trouver des roches polies et striées, démontrant ainsi l'existence de glaciers il y a 10.000 ans.

« Protée » de Claudel au Théâtre

En choisissant de porter à la scène « Protée » de Paul Claudel, le Centre dramatique de Lausanne, a non seulement redonné vie à l'un des auteurs français les plus mal connus, notamment en Suisse romande, mais il prolonge avec une remarquable continuité la ligne d'inspiration qu'il s'est fixée tout au long de ses derniers spectacles.

soir une vision plaisante vivante et fort inventive d'une pièce en quelque sorte à part d'un grand styliste. Ajoutons que le décor, particulièrement beau et suggestif au dernier tableau, de Gilbert Koull, et la musique de Gaston Schaefer ont contribué à la réussite du spectacle.

DERNIÈRE HEURE

Le « Boeing » de la K.L.M. de retour à Dubai

BEYROUTH, (AP). — Le « Boeing 747 » de la K.L.M. s'est de nouveau posé mardi soir sur l'aéroport de Dubai. D'après la K.L.M., les autorités de l'émirat ont offert un sauf-conduit aux pirates de l'air, à condition qu'ils libèrent les membres de l'équipage.

RÉGION DES LACS

Cambrioleurs sous les verrous à la Neuveville

(c) Les cambrioleurs qui avaient opéré récemment à la pharmacie Schärer de la Neuveville ont été appréhendés par la police. Il s'agit de trois jeunes gens dont l'identité n'a pas été divulguée. La police a également mis la main sur les auteurs du vol par effraction du restaurant de la Gare. Il s'agit là aussi de deux jeunes délinquants.

D'autre part la police cantonale a arrêté, lors d'un contrôle routier, un individu genevois, H. R., qui circulait avec une voiture volée. Il n'en était d'ailleurs pas à son premier coup puisqu'il transportait des objets volés dans le canton de Bâle de même qu'un jeu de plaques pour voitures.

AUTOUR DU MONDE EN QUELQUES LIGNES

CONFÉRENCE DE LA PAIX :

LE ROI HUSSEIN POSE SES CONDITIONS

BEYROUTH (AFP). — Le roi Hussein de Jordanie a laissé mardi à ses pairs, réunis en son absence à Alger, le soin de trancher définitivement dans le conflit entre le régime hachémite et l'Organisation pour la libération de la Palestine (OLP) au sujet de la représentation du peuple palestinien. Recevant les ambassadeurs des Etats-Unis et d'Union soviétique venus officiellement inviter le gouvernement jordanien à la conférence de paix qui s'ouvrira le 18 décembre à Genève, le roi a annoncé que sa présence à Genève dépendait de décisions qui seront prises au sommet d'Alger.

La vie nationale

L'approvisionnement en pétrole de la Suisse n'est pas assuré à partir de janvier 1974

BERNE (ATS). — Notre approvisionnement en énergie est-il assuré? M. H. S. Siegrist, directeur de l'Office fédéral de l'économie énergétique, a répondu à cette question par la négative, lors d'une émission à la radio allemande. A partir du mois de janvier, a déclaré M. Siegrist, on ne sait plus très bien où en sera notre approvisionnement. Les deux raffineries suisses (Cressier et Collombey) auront assez de pétrole en décembre encore, mais en janvier ce sera l'inconnue. Il n'a en particulier pas été possible de surmonter

les difficultés de livraison en provenance d'Italie. La pénurie de carburant, a encore dit M. Siegrist, touchera tout particulièrement la pétrochimie, mais il n'y a pas encore de danger de chômage. Seules deux ou trois entreprises de grande dimension dépendent dans une forte mesure des livraisons de pétrole. En ce qui concerne la prospection pétrolière en Suisse, qui est concentrée surtout dans le Jura et dans le canton de Vaud, on se montre optimiste.

attribués réglementairement, la suppression des manifestations hors service utilisant des véhicules à moteur, une limitation des grands déplacements de troupes sur véhicules et un usage accru des transports par rail, ainsi que l'interdiction de toutes les courses de véhicules à moteur qui ne sont pas absolument nécessaires. Dans les plans de limitation des grands déplacements de même que les plans d'exercice et de tir seront choisis de manière à limiter le plus possible les transferts.

JURA

Des Pro-Bernois avaient séquestré un jeune Béliet...

(c) Dans la nuit du 7 au 8 juillet 1972, un jeune homme de 17 ans habitant Lovresse, Régis Arn, avait été attiré hors de son domicile par huit Pro-Bernois âgés de 22 à 45 ans, habitant tous Reconvilier. Sous la menace d'une matraque, on l'avait fait monter dans une voiture, puis transporté dans un garage où on l'avait soumis à un interrogatoire et où on lui avait fait signer une déposition.

En général, la troupe recevra jusqu'à nouvel ordre 80 % de sa consommation antérieure de carburants. En pratique, cette réduction comporte notamment celle des heures d'entraînement dans les troupes d'aviation, la suppression des démonstrations de la patrouille suisse, une réduction sensible du nombre des voitures et des véhicules de service,

LA CHAUX-DE-FONDS

BUDGET ACCEPTÉ MAIS LE PRÉSIDENT DE LA VILLE A QUITTÉ LA SALLE...

Le Conseil général de la Chaux-de-Fonds a siégé hier soir, sous la présidence de Mme Marcelle Corswant. Après une longue discussion, il a accepté le budget 1974, sans manifester d'opposition. Puis il s'est prononcé affirmativement sur d'autres rapports.

LA CHAUX-DE-FONDS

BUDGET ACCEPTÉ MAIS LE PRÉSIDENT DE LA VILLE A QUITTÉ LA SALLE...

Le Conseil général de la Chaux-de-Fonds a siégé hier soir, sous la présidence de Mme Marcelle Corswant. Après une longue discussion, il a accepté le budget 1974, sans manifester d'opposition. Puis il s'est prononcé affirmativement sur d'autres rapports.

Sauf pour la Hollande Pétrole : lueur d'espoir?

ALGER (AP). — L'Arabie saoudite a proposé au sommet arabe d'Alger que les restrictions pétrolières contre les pays du Marché commun européen, à l'exception de la Hollande, soient levées, déclarait-on mardi de source digne de foi.

Le roi a indiqué qu'il ne participera pas non plus à la conférence de Genève s'il est décidé de constituer un gouvernement palestinien en exil revendiquant la Cisjordanie et Gaza. Toutefois, il est prêt à participer à la conférence aux côtés d'une délégation représentant la Palestine, c'est-à-dire, estime-t-on, comprenant non seulement des représentants de l'OLP, mais des personnalités palestiniennes, notamment de Cisjordanie, n'appartenant pas à la résistance.

ECONOMIE ET FINANCES

CHRONIQUE DES MARCHÉS ON A BRADÉ

A WALL STREET, un lundi noir d'une ampleur exceptionnelle vient de comprimer les cotations au point que l'indice Dow Jones a connu sa journée la plus mauvaise depuis 1962. Par un plongeon de trente points, les titres industriels rejoignent un plancher qui n'avait plus été touché depuis novembre 1971. Les restrictions importantes et graduelles qui vont frapper la vente de produits pétroliers provoquent de vives inquiétudes quant à l'évolution de l'économie américaine.

UBS reprenant dix francs. Les autres sortes de titres suisses n'appellent pas de mention individuelle si ce n'est Continental Linoleum qui se distingue par sa fermeté, la grande action de cette société gagnant cent francs et la petite quarante-cinq. A Neuchâtel, Cortaillois se traite à 3050, en retrait de cent francs sur le dernier cours.

NEUCHÂTEL

Table with 2 columns: Date (26 nov., 27 nov.) and various bank and stock prices for Neuchâtel.

LAUSANNE

Table with 2 columns: Date (26 nov., 27 nov.) and various bank and stock prices for Lausanne.

GENÈVE

Table with 2 columns: Date (26 nov., 27 nov.) and various bank and stock prices for Genève.

BALE

Table with 2 columns: Date (26 nov., 27 nov.) and various bank and stock prices for Bâle.

ZURICH (act. suisses)

Table with 2 columns: Date (26 nov., 27 nov.) and various bank and stock prices for Zurich (Swiss).

ZURICH (act. étrang.)

Table with 2 columns: Date (26 nov., 27 nov.) and various bank and stock prices for Zurich (Foreign).

AMSTERDAM

Table with 2 columns: Date (26 nov., 27 nov.) and various bank and stock prices for Amsterdam.

TOKYO

Table with 2 columns: Date (26 nov., 27 nov.) and various bank and stock prices for Tokyo.

PARIS

Table with 2 columns: Date (26 nov., 27 nov.) and various bank and stock prices for Paris.

LONDRES

Table with 2 columns: Date (26 nov., 27 nov.) and various bank and stock prices for London.

NEW-YORK

Table with 2 columns: Date (26 nov., 27 nov.) and various bank and stock prices for New York.

INDEXES

Table with 2 columns: Date (26 nov., 27 nov.) and various index values.

INDICE DOW JONES

Table with 2 columns: Date (26 nov., 27 nov.) and Dow Jones index values.

Cours des billets de banque

Table with 2 columns: Date (26 nov., 27 nov.) and bank exchange rates.

La tendance

La bourse s'est encore repliée mardi dans un marché actif. En cours de séance, le marché avait manifesté une tendance à la reprise.

Cours des devises

Table with 2 columns: Date (26 nov., 27 nov.) and foreign exchange rates.

Marché libre de l'or

Table with 2 columns: Date (26 nov., 27 nov.) and gold market prices.

Cours des devises

Table with 2 columns: Date (26 nov., 27 nov.) and foreign exchange rates.

Advertisement for Parfumerie F. Tripet, featuring a perfume bottle and text: 'Maintenant gratuit un vaporisateur élégant et pratique, garanti un an, pour tout achat de parfum ou d'eau de toilette à partir de Fr. 20.- à la Parfumerie Tripet.'

Le Danemark contraint de prendre des mesures draconiennes en raison de l'embargo pétrolier

COPENHAGUE (AP). — Le gouvernement danois a annoncé mardi des réductions immédiates et importantes des fournitures de carburant à l'industrie et aux transports publics.

En annonçant ces mesures, qui ont été approuvées par tous les partis politiques mas qui font surgir le spectre d'un important chômage et d'une grave menace pour l'économie nationale, M. Jensen, ministre du commerce, a demandé à tous les intéressés, employeurs et syndicats, d'envisager l'introduction d'une semaine de travail de quatre jours dans l'industrie.

Il a également demandé la limitation de l'embauche de travailleurs étrangers. Quelque 45.000 étrangers, pour la plupart turcs et yougoslaves, travaillent au Danemark.

Les fournitures en fuel lourd industriel seront réduites de 25 %. Les fournitures de gaz oil aux chemins de fer danois et aux compagnies de transports, publics et privés, seront réduites de 40 %.

Les décisions ont été prises après qu'un inventaire des stocks ordonné par le gouvernement eût révélé une désagréable surprise: il ne reste du fuel que pour 20 jours de consommation.

VIA LES ETATS-UNIS

Le gouvernement avait annoncé précédemment que les réserves étaient suffisantes pour couvrir environ deux mois de consommation normale. Mais le nouvel inventaire, en ce qui concerne le fuel industriel, devait donner des résultats très différents des premières estimations optimistes des compagnies pétrolières.

Avant même que les nouvelles restrictions aient été annoncées, plusieurs journaux danois avaient accusé les grandes compagnies pétrolières multinationales de détourner sur les Etats-Unis du pétrole destiné au Danemark.

Des filiales des compagnies pétrolières se sont apparemment, trouvées désagréablement placées dans une situation qu'elles n'avaient pas prévue il y a seulement une semaine.

Ces nouvelles restrictions font suite à la limitation de vitesse des automobiles et à l'interdiction de rouler le dimanche.

Selon les experts, il est à prévoir que la réduction de 25 % du fuel lourd industriel, du fait de la diminution inévitable de la production qui s'ensuivra, entraînera une augmentation du chômage dont le taux, actuellement d'un peu, plus de 1 % passerait à 9 ou 10 %.

DÉGRINGOLADE

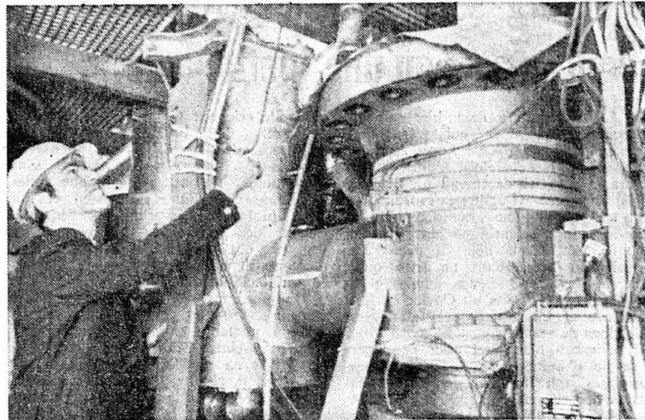
Les rumeurs de nouvelles restrictions sur les carburants avaient provoqué, dès lundi, à la bourse de Copenhague, des baisses spectaculaires. La tendance s'est poursuivie à la séance de mardi, mais les reculs ont été plus modérés que ceux de lundi qui atteignirent jusqu'à 50 points sur de nombreuses valeurs de tête.

AU JAPON

La déclaration pro-arabe du gouvernement japonais est encore considérée

comme insuffisante par les pays arabes exportateurs de pétrole. C'est ce qu'affirme la revue économique «Middle east economic survey» à Beyrouth, qui passe pour être généralement bien informée. On indique de même source que pour la première fois les pays producteurs ont proféré à l'endroit du Japon une menace collective aux termes de laquelle de nouvelles et importantes limitations des livraisons seraient appliquées dès janvier prochain si Tokio ne rompt pas immédiatement ses relations diplomatiques et économiques avec Israël.

Le gouvernement japonais a jusqu'ici exigé de la part d'Israël le retrait de tous les territoires occupés depuis la guerre de 1967.



Signe des temps. A Essen, en Allemagne fédérale, on essaie de tirer du charbon des produits qui remplaceront l'essence et le fuel. (Téléphoto AP)

Deux ministres arabes la menace à la bouche

PARIS, (AP). — MM. Abdesslam et Yamani, ministres algérien et saoudien du pétrole, qui donnaient mardi matin une conférence de presse, ont notamment déclaré:

«Nous n'avons rien contre la famille européenne et sa solidarité. Mais si nous sentons que l'embargo contre la Hollande est réduit à l'inefficacité, alors nous prendrons des sanctions.»

MM. Abdesslam et Yamani, qui devaient être reçus par M. Pompidou, ont déclaré que le but de leur voyage en Europe est «de demander aux Européens, non pas de se ranger du côté des Arabes, mais d'appliquer les résolutions de l'ONU.»

Quand l'embargo sur le pétrole tombera-t-il?

Quand la situation sera éclaircie. Or, elle ne l'est pas encore ont répondu les

deux ministres. Il s'agit, en premier lieu, de rétablir le peuple palestinien dans ses droits légitimes. Sans quoi, il n'y aura pas de solution, a déclaré M. Abdesslam.

«Il faut, a dit pour sa part, M. Yamani, trouver une solution permettant la coexistence des Israéliens et des Palestiniens.»

Le Japon peut-il compter sur un traitement différent de celui des Etats-Unis?

«Non, tant qu'il n'y aura pas de solution. C'est aux pays intéressés qu'il appartient d'intervenir pour résoudre le problème palestinien. Les Arabes ne demandent pas mieux que de permettre à l'Europe d'assurer son approvisionnement en énergie, mais il faut que, de son côté, l'Europe comprenne et coopère.»

Si les pays arabes obtiennent satisfaction, acceptent-ils de satisfaire à la demande mondiale de pétrole, ou constitueront-ils des réserves?

«Une fois le problème réglé, la question se posera en termes techniques» a répondu le ministre algérien. «Supposons qu'Israël se retire du Sinaï, il y aurait livraisons directes avec rétablissement de la production pétrolière.»

ARMEE D'ABORD

Le «Dallas news» écrit que le gouvernement américain a ordonné aux grandes compagnies pétrolières de ravitailler en priorité le département de la défense pour compenser la réduction des livraisons due à l'embargo arabe.

Le journal, qui cite des personnalités du Pentagone, précise que le carburant est prélevé sur le secteur civil pour que la défense ne soit pas affectée.

Qu'est donc devenu Papadopoulos ?

ATHENES (AP). — L'ex-président Papadopoulos est devenu, depuis le coup d'Etat qui l'a renversé dimanche, un «inconnu».

La nouvelle junte n'a pas mentionné une seule fois son nom dans les communiqués publiés depuis son arrivée au pouvoir.

Les voyageurs arrivant dimanche à l'aéroport d'Athènes ont été surpris de voir que son portrait était toujours accroché dans l'aérogare. Mais lundi, il avait disparu comme de tous les autres édifices publics à travers le pays.

M. Papadopoulos, qui était en résidence surveillée dans sa villa au bord de la mer, à 30 km de la capitale, villa qu'il louait à Aristote Onassis, a été transféré sous bonne garde, après le coucher du soleil, à Aghios Andreas, à

25 km d'Athènes, où se trouve un camp de repos pour les officiers.

On n'a plus entendu parler non plus de sa femme, Despina, qui était partie aux Etats-Unis dix jours avant le coup d'Etat. Si elle est rentrée en Grèce, la junte ne l'a pas annoncé.

Les journaux, soumis à la censure, ne lui épargnent pas leurs sarcasmes ni leurs critiques. Le lendemain de sa chute, ils l'appelaient «l'homme assoiffé de pouvoir» et lui reprochaient d'avoir créé le culte de la personnalité autour de lui.

Sa chute est tout aussi extraordinaire que son arrivée au pouvoir en 1967 comme «le colonel des colonels». Ses adversaires ont toujours affirmé que les méthodes dont avait usé cet ancien officier des services secrets avaient été sans pitié. Ses ennemis politiques avaient été

emprisonnés et certains torturés. Les journaux étaient soumis à la censure et la radio-télévision était devenue un office de propagande pour son régime.

C'est ensuite qu'il surprit tout un chacun en amnistiant des détenus politiques, en pardonnant à ses ennemis et même à celui qui avait tenté de le tuer, et en promettant des élections pour l'an prochain. Ce libéralisme lui a sans doute coûté le pouvoir.

UN FAIT PAR JOUR

LA HOLLANDE

En tirant d'abord sur la Hollande, les Arabes savaient qu'ils visaient au cœur. En mettant la Hollande au coin, les Arabes mettaient au pain sec la première société d'Europe, la Royal Dutch Shell. En attaquant la Dutch, ils menaçaient du fouet les demoiselles d'honneur de cette reine du pétrole: Unilever et Philips.

La Hollande, c'est peu de chose et c'est énorme. Ce fut le quartier général d'un des plus grands empires coloniaux. Dans la Hollande d'aujourd'hui, tressaillent les pommens de l'Europe. A droite, le pétrole; à gauche, le gaz naturel. Les Pays-Bas, ce ne sont pas seulement des pétroliers labourant des mers lointaines. C'est de l'essence à domicile. Deux millions de tonnes de pétrole extraites en 1972 contre 1.600.000 tonnes en 1971. Et cela dans les deux seuls gisements se trouvant à l'ouest et à l'est du pays. Le pétrole, cependant, n'est qu'un des plateaux de la balance. Dans l'autre, il y a le gaz naturel: 60 milliards de mètres cubes extraits en 1972 contre 45 milliards en 1971. Des chiffres, nous en donneront d'autres, mais déjà, en voici un. Les ventes de gaz naturel de la Hollande aux pays de la CEE se sont élevées, en 1972, à 58 milliards de mètres cubes.

La Hollande, c'est aussi Rotterdam, c'est surtout Rotterdam, le plus grand port de l'Occident européen. Un exemple pour illustrer cette affirmation. Avant la Deuxième Guerre mondiale, les deux tiers des marchandises passant par ce port étaient destinées à des pays étrangers ou bien en provenaient. Actuellement, le rapport est inverse. Encore deux chiffres qui prouvent que les pays arabes n'ont pas pris par hasard Rotterdam comme cheval de bataille. En 1938, le trafic du port de Rotterdam était de 42 millions de tonnes. En 1972, il porta sur 200 millions de tonnes. Rotterdam n'est pas simplement un port. C'est aussi un monde.

C'est là, seulement, et jusqu'en 1974 (Le Havre alors prendra la relève) que peuvent accoster les pétroliers de 160.000 tonnes. C'est là que fonctionnent quatre des plus grandes raffineries d'Europe. Celle de la Shell a, pour sa part, une production annuelle de 17 millions de tonnes. De ce pétrole de Rotterdam dépend la vie de l'industrie pétrochimique et chimique du Royaume. Qu'est-ce encore que la Hollande? C'est le pays des chiffres d'affaires qui font rêver. Trois milliards de dollars pour la société de produits chimiques Akzo, 6 milliards pour Philips, 10 milliards pour Unilever. Mais, la Hollande c'est aussi, et surtout le pétrole. C'est le chiffre incroyablement des ventes du Groupe Royal Dutch qui, en 1972, de son QG de Rotterdam a vendu pour plus de 10 milliards de pétrole. Et d'abord à l'Europe.

Il fut un temps où la Standard Oil trouvait le moyen de se montrer quelque peu maternelle pour le bloc européen de l'Ouest. Et, chacun sait que derrière la Standard, se trouve le réseau de distribution d'Esso. Mais, les choses ont bien changé depuis plusieurs mois, et elles ne vont pas en s'améliorant. C'est donc la Dutch et sa filiale britannique qui commandent l'approvisionnement de la plupart des pays européens, sauf, pour des raisons diverses, l'Italie et la France. Or, d'après les derniers chiffres connus, la Dutch a vendu à l'Europe, au cours des derniers mois, pour plus de 400 millions de tonnes de pétrole. Il sera d'ailleurs curieux de se rendre compte comment la Shell pourra se libérer des mailles de certains filets, alors qu'au stade du raffinage, elle est présente en Allemagne pour 15 millions de tonnes, en France pour 11 millions, en Italie pour 12 millions et pour 20 millions en Belgique. Et la Suisse avec Cressier par Lavera.

Mais, il y a d'autres aspects de l'offensive arabe. C'est une autre affaire que nous vous conterons un jour. Car cette histoire n'est pas finie...

Un petit mouvement de Mary Woods

WASHINGTON, (AP). — Mlle Rose-Mary Woods, la secrétaire personnelle du président Nixon, a déclaré qu'elle avait accidentellement appuyé sur le bouton d'enregistrement au lieu du bouton d'arrêt au moment où elle écoutait quelques bandes magnétiques de

la Maison-Blanche et l'un des procureurs a déclaré que le passage effacé contenait toutes les discussions sur le scandale du Watergate durant une conversation présidentielle.

La révélation a été faite devant le Tribunal fédéral après que les avocats

de M. Nixon eurent livré sept bandes magnétiques et demandé que trois d'entre elles, en totalité ou en partie, ne soient pas communiquées au jury d'accusation.

Miss Woods, la secrétaire de M. Nixon depuis 23 ans, a été interrogée au sujet du «trou» de 18 minutes dans l'enregistrement d'une conversation entre le président et M. Haldeman le 20 juin 1972.

Elle a déclaré au tribunal qu'elle pense avoir accidentellement appuyé sur le bouton le 1er octobre lorsqu'elle s'était tournée pour répondre au téléphone alors qu'elle dactylographiait le texte de la conversation. Elle en a immédiatement informé M. Nixon, qui a répondu: «Cela n'a pas d'importance. Cette bande ne fait pas l'objet d'une sommation.»

Quant au président Nixon il a promis, en recevant un groupe de sénateurs, qu'il rendrait publics cette semaine, les documents relatifs au paiement de ses impôts afin de dissiper tout malentendu à ce sujet.

Ce sera la première fois dans l'histoire de la présidence américaine qu'un chef de l'exécutif révèle le détail de ses impôts.



La secrétaire de Nixon en compagnie de son avocat. (Téléphoto AP)



Et comme l'on dit, l'ordre règne à Athènes. Ainsi que le démontrent ces touristes. (Téléphoto AP)

BOMBE DU MÉTRO DE PARIS: UN DIVORCE

PARIS (AFP). — L'une des deux personnes tuées lors de l'explosion qui s'est produite lundi soir dans une station de métro à Paris est bien un ancien sergent chef de l'armée française, d'origine yougoslave, et c'est lui qui transportait la bombe munie d'un système d'horlogerie.

Cette hypothèse qui était envisagée depuis lundi par les enquêteurs est maintenant officiellement retenue. On avait retrouvé des papiers de ce sous-officier, Bernard Kovacic, dans une veste arrachée par la déflagration.

L'ex-sergent chef, âgé de 41 ans, était

en instance de divorce. Il était ulcéré de devoir abandonner la maison où habitait sa femme près de Troyes, en Champagne, à environ 150 km au sud-est de Paris. Cette maison devait être mise en vente le 10 décembre prochain. Kovacic aurait alors proféré des menaces très précises à l'encontre de sa femme: «Je te ferai sauter avant le 10 décembre», lui aurait-il dit.

Il est probable que Kovacic avait lui-même fabriqué la bombe à retardement et se rendait vraisemblablement à Troyes pour mettre sa menace à exécution quand l'engin a explosé dans le métro.

L'odyssée du Boeing hollandais

AMSTERDAM (AP). — Le «Boeing» géant «Mississippi» de la K.L.M., qui avait été détourné dimanche par des Palestiniens, s'était posé mardi à Dubai, Bagdad, le Caire et Koweït lui ayant refusé auparavant le droit d'atterrissage. Mais dans la soirée de mardi, l'avion a quitté Dubai en direction de l'Est.

Selon des informations non confirmées, les pirates auraient déclaré mardi matin à la tour de contrôle de Beyrouth qu'ils avaient libéré les passagers parce que leurs revendications avaient été satisfaites. Ils avaient ajouté que si leur sécurité était assurée, ils abandonneraient l'avion et son équipage.

L'appareil, à bord duquel se trouvent les trois pirates de l'air, le vice-président de la K.L.M. et 10 membres d'équipage, n'est donc demeuré que quatre heures à Dubai.

Peu après s'être posés dans l'émirat, les pirates avaient demandé que 110.000 litres de carburant soient pompés dans les réservoirs.

La direction de la compagnie aérienne néerlandaise a confirmé qu'aucun des occupants de l'avion n'a débarqué durant cette nouvelle escale, et que personne n'est monté à bord.

Pendant l'escale de Dubai, les pirates ont communiqué par radio avec le cheik Rashid, premier ministre: «Nous avons nos objectifs, et tout est fait pour nous» a dit l'un d'eux. Il a ajouté qu'ils avaient demandé au président cyprote, Mgr Makarios, de libérer sept de leurs ca-

marades emprisonnés à Nicosie, «et il a promis de le faire», a-t-il dit.

Rappelons que les exigences du «commando» arabe appartenant au mouvement de la «Jeunesse nationale arabe pour la libération de la Palestine» et dirigé par un certain Abou Azziz, portaient à la fois sur la libération de sept membres de ce mouvement détenus à Chypre, la renonciation par les Pays-Bas à fournir des armes ou quelque appui à Israël. Finalement — sans qu'on ait connaissance du détail des pourparlers qui devaient aboutir lors de l'escale de l'avion à Malte — il ne fallut pas moins de l'intervention de Mgr Makarios, président de la République cyprote, de celle du premier ministre de Malte, M. Dom Mintoff, et du premier ministre néerlandais, M. Joop den Uyl, ainsi que du ministre des affaires étrangères, M. van der Stoep, qui ont suivi heure par heure l'évolution des événements pour aboutir à un résultat concret: sauver la vie des passagers.

Ajoutons que le commando qui se trouve à bord du «Jumbo» a affirmé dans un message adressé à la tour de contrôle de l'aéroport international de Beyrouth que le gouvernement néerlandais avait accepté ses revendications «concernant la fermeture des bureaux d'immigrants juifs et l'interdiction de l'envoi de volontaires à l'ennemi. C'est pourquoi nous avons libéré les passagers. Nous avons cependant gardé l'équi-

page pour assurer notre sécurité», ajoutait le commando.

D'autre part, deux appareils de la K.L.M. ont quitté mardi Malte pour Amsterdam, emmenant les 244 passagers et les huit hôtes de l'air libérés par les pirates du jumbo.

Les passagers ont passé 24 heures à Malte, dont 14 heures dans l'avion alors que se déroulaient les négociations entre les pirates et M. Dom Mintoff, premier ministre de l'île.

Une montagne de haschisch

WASHINGTON (AP). — A la suite d'une enquête internationale, 12 tonnes de haschisch ont été saisies, ce qui constitue la plus importante prise jamais réalisée en une seule fois dans le monde.

Dix tonnes ont été saisies à Karachi, au Pakistan, et deux tonnes à New-York. Ce haschisch a une valeur de 150 millions de f.f. au marché de gros et de plus de 3700 millions de f.f. au détail.

L'enquête durait depuis le début du mois et elle s'est terminée lundi.

Pour mener l'enquête à bien et démasquer le réseau, la police américaine s'est servie d'un appât: un de ses agents a pris contact à Karachi avec un Libanais qui lui a vendu deux tonnes de la drogue.



Quelques-uns des touristes qui furent prisonniers des terroristes palestiniens. (Téléphoto AP)

POUR TOUT SAVOIR AUTOUR DU MONDE

EUROPE

220 millions de livres volés près de Naples

NAPLES (AFP). — Quatre bandits masqués et armés ont pénétré dans les locaux de l'administration d'une importante usine à Torre-Annunziata, à une vingtaine de kilomètres de Naples. Ils ont forcé le coffre-fort dans lequel ils ont pris 220 millions de livres (environ 1,15 million de francs suisses) en billets de banque qui devaient servir à la paie des ouvriers. Leur tâche a été facilitée par le gardien de nuit qui, en les voyant, s'est évanoui.

Ulster: encore un mort

BELFAST (AFP). — Un ouvrier catholique a été abattu par une rafale d'arme automatique alors qu'il conduisait sa voiture dans une rue particulièrement animée du quartier d'Ardoyne à Belfast. De nombreux passants ont été témoins de l'attentat mais l'agresseur a réussi à prendre la fuite.

Arrestation d'Antonietta

NAPLES (AP). — La police a finalement réussi à arrêter Antonietta Capitielli, une belle brune de 34 ans, qu'elle recherchait depuis cinq ans.

Sous des dehors charmants, Antonietta était en fait un redoutable chef de bande: elle dirigeait une bande d'une vingtaine de malfaiteurs spécialisés dans le vol des bijoux et des fourrures, et dont les activités s'étendaient à tout le sud et le centre de l'Italie. Seize de ses complices ont également été arrêtés.

Une place Adenauer à Paris

PARIS (AFP). — Le chancelier Adenauer va avoir sa place dans Paris. Le Conseil de Paris a, en effet, décidé de débaptiser l'actuel rond-point Bugeaud proche du bois de Boulogne, afin qu'il devienne désormais «place du chancelier Adenauer».

AMÉRIQUE

Des photos de Jupiter

MOUNTAIN-VIEW (Californie) (AP) La sonde américaine «Pionnier 10» qui se trouvait alors à 7.500.000 kilomètres de Jupiter, a retransmis vers la Terre — dont elle était distante de huit millions de kilomètres — 12 photos en couleur, que les spécialistes jugent d'excellente qualité. Les clichés montrent clairement le mystérieux «œil» rouge de la planète.

Levée du blocus de Bab el Mandeb

TEL-AVIV (Reuter). — M. Haim Bar Lev, ministre israélien du commerce et de l'industrie et ancien chef d'état-major, a laissé entendre que le blocus égyptien sur le détroit de Bab el-Mandeb, à l'entrée de la mer Rouge, a été levé.

La fermeture du détroit, signalé par Israël, n'avait jamais été officiellement annoncée par l'Egypte. Israël avait déclaré que la liberté de navigation au Bab el-Mandeb constituait une clause essentielle du cessez-le-feu.

PROCHE-ORIENT

Levée du blocus de Bab el Mandeb

TEL-AVIV (Reuter). — M. Haim Bar Lev, ministre israélien du commerce et de l'industrie et ancien chef d'état-major, a laissé entendre que le blocus égyptien sur le détroit de Bab el-Mandeb, à l'entrée de la mer Rouge, a été levé.

La fermeture du détroit, signalé par Israël, n'avait jamais été officiellement annoncée par l'Egypte. Israël avait déclaré que la liberté de navigation au Bab el-Mandeb constituait une clause essentielle du cessez-le-feu.